TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 201 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 3 FÉVRIER 1981

LA FRANCE ESTIME « INJUSTIFIÉE » L'EXPULSION DE SON AMBASSADEUR A VANUATU

(LIRE PAGE 48.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une social-démocratie à l'anglaise ?

L'intention affichée par un certain nombre de personnalités travaillistes de créer une nouvelle formation politique, qui a déjà donné naissance à un Conseil pour la social démocratie (C.S.D.), pourrait trouver rapidement de nouveaux prolongements, en dépit des appels à l'unité que leur prodiguent les dirigeants actuels du Labour. Cette initiative a été lancée, à l'origine, comme un coup d'essai en direction de l'opinion par des responsables qui ne se reconnaissent plus guère dans la nouvelle orientation de leur parti, de plus en plus marquée à gauche et privilégiant l'appareil par rapport aux élus. Elle semble désormais recueillir un écho tel que ces « dissidents » du Labour envisagent d'avancer la date à laquelle ils créeront la nouvelle formation, probablement à la mi-mars, c'est-à-dire avant les élections locales de mai.

Cette démarche aurait le mérite d'abréger une phase de spéculations, de rumeurs et de pressions, dont le courant travailliste tout entier ne peut évidemment que souffrir. Mais elle permettrait aussi de vérifier sans tarder si les animateurs du C.S.D. sont fondés à croire qu'ils expriment une sensibilité politique de plus en plus répandue en Grande-Bretagne comme les y autorisent les derniers sondages publiés outre-Manche, toutes réserves faites sur la valeur à terme de ces « photographies instantanées » de l'opinion. Selon les chiffres publiés dimanche par l'« Observer », par exemple, une coalition entre ce nouveau parti et les libéraux remporterait 41 % des voix si des élections générales étaient actuellement organisées, contre 32 % aux travaillistes « orthodoxes » et 25 % aux conservateurs.

L'avenir du nouveau parti reposerait pour une bonne part sur Mme Shirley Williams, dont différents signes confirment la grande popularité, et que les études d'opinion désignent comme le meilleur chef de la *future formation.* C'est d'ailleurs sur elle que M. Foot et les autres dirigeants du Labour concentrent leurs efforts pour la dissuader d'aller jusqu'au bout de *son entreprise.* Elle envisage, en toute hypothèse, de quitter au moins l'exécutif travailliste dans les jours qui viennent.

L'analyse des animateurs du C.S.D. est que l'évolution observée chez les deux grandes formations — vers la gauche pour le Labour, vers la droite pour les conservateurs — laisse un espace libre considérable au centre. Et cela au moment où une masse d'électeurs modérés, qui avaient soutenu Mme Thatcher en 1979, sont profondément déçus par sa politique économique et sociale. Une formation social-démocrate pourrait être pour eux, surtout si elle s'alliait au petit parti libéral, une excellente structure d'accueil, à l'inverse d'un parti travailliste de plus en plus marqué à gauche.

La direction de ce dernier accuse le C.S.D. de faire le jeu de Mme Thatcher en divisant l'opposition. Ce reproche peut porter auprès d'une base militante chez qui le patriotisme de parti reste très fort. Mais Mme Shirley Williams et ses amis auront beau jeu de répliquer que c'est précisément en faisant du Labour un véritable repoussoir pour la gauche modérée et le centre que les vainqueurs du dernier congrès font le jeu de la droite au pouvoir.

Cela dit, un certain gauchisme ouvriériste, notamment trotskiste, fait lui aussi partie de la tradition du Labour. Il reste à s'interroger sur les raisons qui ont pu donner soudain un tel poids, au sein du parti et de ses organismes dirigeants, à un courant naguère encore bien minoritaire. Ce raidissement travailliste, qu'on est tenté de juger dangereux pour lui sur le plan électoral, ne répond-il pas à l'appauvrissement au moins relatif et à une certaine radicalisation idéologique de la classe ouvrière britannique ?

L'Iran s'élève violemment contre la livraison à l'Irak de Mirage F-1 par la France

Tandis que le quotidien de Téhéran République islamique, *organe du parti dominant, accusait la France* d'« engager toutes ses forces pour détruire la révolution », *l'ambassade d'Iran à Paris a vigoureusement dénoncé, dimanche 1er février, la décision de la France de commencer à exécuter son contrat de fourniture d'avions Mirage F-1 à l'Irak. Samedi après-midi 31 janvier, quatre premiers appareils de ce modèle ont, en effet, transité par un aéroport de Chypre, à destination de Bagdad. Le ministère français des affaires étrangères a confirmé ces livraisons* « en application des contrats conclus en 1977 » *entre les deux pays. Selon l'ambassade iranienne à Paris, le* « peuple iranien ne pourra jamais oublier cet acte ».

Fin novembre, une délégation officielle iranienne, présidée par M. Mehdi Navab, chargé d'affaires de Téhéran à Bonn, avait fait part à M. François-Poncet des « vives préoccupations » *du gouvernement iranien au sujet d'une éventuelle reprise des livraisons d'armes françaises à l'Irak.*

C'est en juin 1977 que la France a accepté de vendre à l'Irak trente-six intercepteurs *Mirage F-1* de défense aérienne équipés de missiles air-air et de contre-mesures électroniques les plus modernes. En mai 1979, un contrat supplémentaire entre les deux pays a porté sur vingt-quatre autres Mirage F-1 du même modèle. Des pilotes et des mécaniciens irakiens devaient être également instruits.

Même si l'Union soviétique est demeurée longtemps le fournisseur quasi exclusif des armées irakiennes, la France a déjà livré à l'Irak, avant la guerre avec l'Iran, des chars de combat AMX-30, des automitrailleuses légères, des missiles anti-chars, des hélicoptères Gazelle, Alouette, Super-Frelon et Puma. L'Irak, de son côté, assure environ 23 % de l'approvisionnement pétrolier annuel de la France, qui est, de tous les pays industriels, le premier client du pétrole irakien (pour 27 millions de tonnes par an).

En principe, selon les termes du contrat industriel, la France devait commencer ses livraisons de *Mirage F-1* à l'Irak à la fin de novembre 1980 à raison, comme c'est l'usage, de petits détachements de quatre ou cinq exemplaires tous les mois et demi ou tous les deux mois ouvrables par an. Ce qui fait de l'ordre de vingt-quatre avions par an, de quoi constituer régulièrement un escadron opérationnel d'une quinzaine d'appareils si, entre-temps, l'armement, le soutien logistique et les lots de rechange ont été livrés.

Depuis novembre, les avions construits ont été stockés sur une base de l'armée de l'air française, où des pilotes irakiens ont pu continuer de s'entraîner. Il semble que la France ait d'abord voulu observer les conditions dans lesquelles l'affaire des otages américains en Iran était ou non résolue.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 7.)

Le second tour de l'élection présidentielle commande l'attitude du P.S. vis-à-vis du P.C. et de l'U.D.F. envers le R.P.R.

Dimanche, devant le « Club de la presse » d'Europe 1, M. Lionel Jospin, nouveau premier secrétaire du parti socialiste, a rappelé que son parti refuse toute négociation avant l'élection présidentielle sur la présence de ministres communistes au gouvernement en cas de victoire de M. Mitterrand. Il a jugé cette revendication « incompatible » avec la politique actuelle des dirigeants du P.C.F.

Dans l'attente de la décision de M. Chirac de se porter candidat, les dirigeants giscardiens redoublent leurs attaques contre M. Mitterrand et en appellent à la discipline majoritaire. *La perspective du second tour commande ainsi l'attitude du P.S.* et celle des giscardiens à l'égard de leurs « alliés » respectifs.

L'unité, nécessité conflictuelle. Une fois de plus, un week-end politique a illustré, dans chacun des camps *nés de la bipolarisation,* la réalité et la profondeur des failles, mais aussi la permanence de communautés d'intérêts qui interdisent de transformer ces failles en fossés infranchissables. Les déclarations de M. Lionel Jospin au « Club de la presse » d'Europe 1, comme les propos tenus par les leaders giscardiens devant les « assemblées provinciales » du P.R., témoignent de cette symétrie dans la discorde et dans une relative *retenue.*

A gauche, les effets de la discorde et les derniers éléments du conflit sautent aux yeux. C'est avec une grande fermeté, et en mettant les points sur les « i », que le nouveau premier secrétaire du P.S. a opposé une fin *de non-recevoir à l'interpellation* du P.C.F. sur la présence de ministres communistes au gouvernement *en cas de victoire de* M. Mitterrand. Cette interpellation est un « *piège assez grossier tendu aux socialistes* », a dit M. Jospin ; elle vise à « *faire peur* » aux Français.

On ne peut plus clairement *refuser* d'entrer dans le débat que propose M. Georges Marchais. On ne peut plus clairement accuser le P.C.F. de vouloir faire capoter l'entreprise de M. Mitterrand en tentant de jeter à nouveau sur lui le poids de ce que ses adversaires appellent l'« *hypothèque communiste* ». Il n'y aura pas de négociations avec le P.C.F., rappelle M. Jospin, « *ni avant le premier tour, ni avant le second* », et cette phrase s'adresse bien plus à l'électorat centriste et modéré qu'aux dirigeants communistes eux-mêmes. Et de rappeler les points de désaccord entre les deux anciens partenaires de la gauche : l'Afghanistan, la Pologne, les fusées Pershing et SS 20, l'immigration.

Voilà pour la faille. Reste la retenue, c'est-à-dire la traduction dans les propos du présent des nécessités de l'avenir. Ces nécessités, ce sont évidemment le second tour de l'élection et les *reports de voix. Certes,* il n'y a plus de programme commun ; certes, poser la question des ministres communistes, c'est vouloir embarrasser le P.S. (et René Andrieu revient longuement sur cette question lundi matin dans *l'Humanité*). Certes encore, ne pas répondre à cette interrogation, c'est pour le P.S. prendre un risque vis-à-vis de l'électorat communiste. Mais au P.C.F. comme au P.S., on continue de se proclamer fidèle à l'union. De part et d'autre, *on s'en prend* plus volontiers aux dirigeants du parti « allié » qu'à l'ensemble du parti lui-même. *De part et d'autre* on ménage l'électorat du voisin.

« *On ne passera pas en une nuit de l'invective au sourire* » a encore affirmé M. Jospin : voilà pour la tactique présidentielle. Mais il y aura, après le scrutin, une confrontation avec les communistes sur l'ensemble des points de désaccord et sur les possibilités de gouverner ensemble. Voilà pour l'avenir.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 8.)

Pourquoi ?

LE problème de la participation des communistes au gouvernement repose sur deux évidences.

Evidence arithmétique : depuis plus d'un demi-siècle (1), *c'est-à-dire depuis le rétablissement du scrutin majoritaire* à deux tours, il ne peut y avoir de majorité électorale de gauche sans l'apport des voix communistes.

Evidence historique : même avec la représentation proportionnelle, le problème n'est pas supprimé, il est seulement transféré du plan électoral au *plan parlementaire ; il ne peut* y avoir de majorité gouvernementale de gauche sans l'appui — ou la participation — des élus communistes.

A la lumière de ces évidences et de ces expériences, le parti communiste entend ne pas donner ses voix à un gouvernement dont il ne pourrait *contrôler la politique. C'est son* droit. Mais dans le même temps la seule perspective de la participation de communistes au gouvernement effraie suffisamment d'électeurs du centre, qui, pour l'éviter, assurent le succès de la droite au second tour.

De là, on peut conclure que la gauche ne peut gouverner ni avec ni sans les communistes. Privé de leur soutien, un gouvernement de gauche est condamné soit à disparaître soit à gouverner avec la droite. Contradiction d'où le parti socialiste s'est efforcé de sortir depuis dix ans en se rénovant et en se réformant.

∴

Le parti communiste, *lui aussi,* est enfermé dans une contradiction.

En répétant à satiété depuis trois ans que le parti socialiste « *vire à droite* », *il est mal venu d'exiger de collaborer* avec lui au gouvernement.

J. F.

(Lire la suite page 8.)

(1) Le scrutin uninominal majoritaire à deux tours, dit d'arrondissement, a été rétabli en 1928 et a joué en 1932 et en 1936 ; il l'a été de nouveau en 1958 après que la représentation proportionnelle a été appliquée en 1945 et en 1946 et avec apparentements en 1951 et en 1956.

Mgr Lustiger devient archevêque de Paris

Le Vatican a annoncé officiellement, ce lundi 2 février, la nomination par Jean-Paul II de Mgr Jean-Marie Lustiger, évêque d'Orléans depuis novembre 1979, au siège de Paris. C'est en décembre 1978 que le cardinal François Marty, proche de la limite d'âge (soixante-quinze ans), avait proposé sa démission au pape. Celui-ci lui avait alors demandé de rester à son poste jusqu'en mai-juin 1980. Depuis lors, le Saint-Siège avait fait traîner les choses et ce n'est que beaucoup plus tard que le pape a fait son choix, mettant ainsi un terme à une longue attente dont les inconvénients étaient évidents.

Le cardinal Marty sera donc resté à son poste plus de douze ans, puisqu'il a été nommé le 3 mai 1968.

Dans le sillage de Jean-Paul II...

par HENRI FESQUET

Etrange destinée que celle du nouvel archevêque de Paris. Une destinée pleine de lignes brisées et ascendantes. Très tôt, il a été secoué *par la vie.* S'il est né à Paris en 1926, ses parents étaient juifs polonais. En 1943, sa mère déportée au camp d'Auschwitz y meurt. Jeune lycéen de quinze ans à Orléans — déjà, — il se convertit au catholicisme. Il interrompt ses études supérieures pour travailler pendant un an en usine à Decazeville (Aveyron). Entré au séminaire des Carmes, il passe à l'Institut catholique de Paris les licences de philosophie scolastique et de théologie.

Le Père Jean-Marie Lustiger se sent très vite attiré par le monde des jeunes. Etudiant en Sorbonne après la libération, où il prépare sa licence ès lettres, il prend diverses responsabilités dans la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne).

A peine ordonné prêtre en 1954, il devient aumônier parisien de la paroisse universitaire, aumônier des étudiants en lettres et sciences de la Sorbonne et de diverses grandes écoles.

Nommé directeur du Centre d'étudiants Richelieu, à Paris, il fait construire l'église de la Sainte-Croix pour la résidence universitaire d'Antony et fonde les aumôneries des nouvelles universités de la région parisienne (cet ensemble régional a pris le nom de « Cep »).

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

Ils sont partout !

Ainsi, le nouvel archevêque de Paris est juif d'origine. Drumont doit se retourner dans sa tombe. Pourquoi pas Mgr Lefebvre rabbin de Paris ?

Vous allez voir que les conversations de la France profonde et mal guérie vont aller bon train sur ce thème, en cachette.

Cela rappelle une histoire d'après la guerre. Un antisémite visitait un cimetière militaire. Devant le carré des tombes israélites, il s'écrie : « Ils sont partout ! »

B. POIROT-DELPECH.

LA PSYCHIATRIE EN QUESTION

Le triple verrou

Voici que l'on s'avise, en haut lieu, de ce que la psychiatrie est *folle. Ce que savaient déjà par* expérience ceux qui avaient à en connaître, qu'ils fussent soignés ou soignants, ce qu'une enquête du *Monde*, pourvu qu'elle s'efforçât à une vision d'ensemble, montrait à l'évidence (1), le ministère qui veille aux destinées de la psychiatrie vient seulement de le découvrir. Incohérence, aberration, incoordination, voilà les mots que l'on trouve dans le rapport remis au ministre de la santé (2). Décisions contradictoires qui témoignent d'un trouble du jugement et d'une persévération inadaptée, non-exécution des textes légaux qui relève d'une apathie et d'une inaptitude à évoluer assez inquiétantes, gaspillage des fonds publics qui indique une incapacité à gérer sainement ses biens, apragmatisme sous l'influence de pressions diverses, isolement des structures *qui s'ignorent mutuellement,* enfermées dans leur autisme, etc. On interne des individus pour moins que cela.

On aurait tort de ne voir dans cette gabegie et ce chaos qu'un signe parmi d'autres d'une impuissance générale à maîtriser les problèmes dont les exemples abondent. Il s'agit d'une pro*fonde méconnaissance de la folie,* de la peur qu'elle suscite, même chez ceux qui l'approchent de près, et une méconnaissance non moins profonde des problèmes qu'elle soulève, donc des moyens qu'il faut se donner pour y faire face.

Car le rapport remis au ministre, concordant sur beaucoup de *points avec le résultat de l'enquête du Monde,* ne met en lumière que le plus gros : ce qui empêche l'exercice cohérent de la pratique psychiatrique.

ANDRÉ GREEN.

(Lire la suite page 2.)

(1) Voir l'enquête de Claire Brisset et Nicolas Beau (*le Monde* des 2, 3, 4 et 5 septembre 1980).
(2) Voir *le Monde* du 3 octobre.

Le Monde

idées

LA PSYCHIATRIE EN QUESTION

La psychiatrie publique est-elle malade ? Oui, répond le docteur André Green qui, constatant une « profonde méconnaissance de la folie », estime qu'il faut profondément repenser la formation des psychiatres et déplore qu'il ait fallu plus de vingt ans pour que l'on prenne conscience du « crime moral » que représente l'état actuel des choses. Sans doute les hôpitaux psychiatriques ne sont-ils pas une structure idéale, répond le docteur Marcelle Goujon. Mais ils sont le seul lieu de tolérance à la folie, dans une société vouée au culte de la rentabilité, et pour Roland Jaccard, la question reste entière : que faire de ceux « qui quittent ce sillon » ?

« Qu'en faire ? »

par ROLAND JACCARD

LA confusion des sentiments, avec le désarroi qu'il engendre, conduit parfois à la folie. La perte d'identité, l'absence de repères sensoriels, l'impossibilité de distinguer ses sensations de celles d'autrui, l'incapacité de comprendre les intentions de ceux qui vous entourent, la soumission inexorable à des rituels et à des ordres absurdes, comptent parmi les expériences les plus amères que peut vivre un être humain. Cette dépossession de soi, ce naufrage de la raison, le poète Francis Giauque les a admirablement évoqués en parlant de « l'atroce anneau de tristesse qui flambait autour de sa chair crispée ».

Ces expériences-limites mènent généralement à l'hôpital psychiatrique. J'ai rarement rencontré quelqu'un qui consente à y entrer de plein gré ; tous ceux qui l'ont fait, pour des raisons scientifiques ou personnelles, ont exigé d'être rendus au plus vite à la vie normale. Autant la psychanalyse est valorisée narcissiquement et socialement, autant l'internement psychiatrique accentue un processus d'invalidation et laisse d'indélébiles stigmates.

D'où vient alors qu'en dépit de réformes successives, de traitements apparemment de plus en plus efficaces et d'indéniables bonnes volontés, l'hôpital psychiatrique apparaisse trop souvent non seulement comme le lieu d'une intolérable ségrégation, mais comme une version laïcisée de l'enfer ? Est-ce en raison des patients qui y sont enfermés ? Est-ce en raison des violences qu'on leur fait subir ? Est-ce parce qu'on ne leur pardonne pas leur « folie » ? Ou serait-ce, comme l'ont soutenu Thomas Szasz et Franco Basaglia, parce que les hôpitaux psychiatriques sont les camps de concentration de nos guerres civiles non déclarées ? Disons que le mérite de l'antipsychiatrie est d'avoir posé ces questions et d'avoir concrètement proposé des alternatives à la psychiatrie coercitive, sous la forme de lieux d'accueil de la folie, en insistant sur le fait que ces alternatives sont elles aussi limitées et sujettes à critique.

Une interrogation radicale

Rappelons que c'est dans les années 60 que naît, aux Etats-Unis comme en Europe, le mouvement antipsychiatrique. Il ne se borne pas à adopter à l'encontre de la psychiatrie traditionnelle une attitude « réformiste » mais interroge selon des critères radicalement *différents* de ceux que l'on emprunte à l'idéologie scientiste le concept de « maladie mentale », ainsi que les moyens thérapeutiques destinés à la juguler. Thomas Szasz aux Etats-Unis, Ronald Laing et David Cooper en Angleterre, Franco Basaglia et Giovanni Jervis en Italie, Michel Foucault sur un plan théorique en France, vont s'employer simultanément, mais dans des perspectives très différentes, à démédicaliser la psychiatrie et à ouvrir l'univers asilaire à la vie normale ; bref, à créer une société d'où les *fous* ne seraient plus exclus.

Plus précisément, ils ont remis en cause l'acte d'étiqueter le sujet qui dérange et/ou qui *diffère*. Si la quête de savoir du psychiatre, observe par exemple le psychologue Igor Caruso, était jadis semblable à celle du zoologue, elle cède aujourd'hui devant *l'indéfinition du partenaire*. A cet égard, nous sommes devenus de plus en plus attentifs au fait que, dès le moment où le patient se trouve classé dans une nosographie, il quitte la position de sujet à qui l'on parle pour devenir l'objet dont on parle et dont on dispose. On pourrait tracer ici un parallèle instructif avec le zoologue pour qui, dans la mesure même où il est devenu éthologue, l'animal n'est plus un simple sujet d'observation, car il fait partie d'un « champ commun » dans lequel l'observateur est lui aussi soumis aux règles de la relation sujet-objet.

Il n'est pas possible d'isoler le mouvement antipsychiatrique des combats idéologiques et politiques menés durant ces vingt dernières années en faveur des droits des enfants, des femmes, des criminels et des « malades mentaux ». En gros, il s'agissait d'affirmer — et de faire respecter dans la pratique quotidienne — l'idée que l'enfant n'appartient pas à ses parents, que le criminel n'appartient pas à ses juges et que le malade mental n'appartient pas à son psychiatre. Il s'agissait de montrer que douter de leur souveraineté, c'est les réduire à l'état de choses, sous prétexte que quelque trait mystérieux de leur « nature » les rabaisserait de toute façon à cet état. Et il est vrai que l'on n'a que trop tendance à ne pas traiter les « malades mentaux » comme des êtres à part entière, comme des « égaux », mais comme des êtres incomplets, c'est-à-dire réifiés, ravalés à l'état de « chose » que l'on possède.

Il n'est pas faux de dire que ces vingt dernières années ont été, entre autres, marquées par un processus de démédicalisation de la folie, aussi bien d'ailleurs à l'intérieur de l'institution psychiatrique que dans la conscience des médecins. Cela dit, le problème de la folie reste entier et la réponse à la question cruciale « qu'en faire ? » aussi insoluble que dans le passé. Il semblerait que les *fous*, dans leur déchéance et dans les abus dont ils sont les victimes, remplissent parfaitement leur fonction d'épouvantail. A qui délire, c'est-à-dire étymologiquement à qui « quitte le sillon », voilà les châtiments promis : tel est leur message silencieux. Et que chacun cependant, même s'il s'en défend, entend parfaitement bien quand il s'agit d'invalider autrui comme « mauvais », « dangereux » (malade mental), tout en affirmant la bonté et la santé de son moi et de la communauté qui l'a sécrété.

Plaidoyer pour un asile

par le docteur MARCELLE GOUJON (*)

MON propos n'est pas de faire l'apologie des asiles psychiatriques. J'adhère pleinement au procès de ces concentrations massives de malades mentaux, où se révèlent de façon indécente l'abandon par les pouvoirs publics des défavorisés, la lourdeur de l'appareil administratif dans ses projets d'amélioration. Aujourd'hui, après quelques libéralités toujours insuffisantes, les budgets sont une fois de plus réduits, et seule l'indignation du grand public peut nous aider dans nos réclamations légitimes, qui restent souvent lettre morte.

Mais, précisément, à cause de ces difficultés, il m'apparaît urgent de ne pas toujours dénoncer l'effet en oubliant la cause. Je prends ici la parole pour rendre hommage aux personnes soignantes de ces institutions, à leur persévérance, leur foi, aux qualités rares et indéfectibles dont elles font preuve tous les jours en tant qu'être humains et qui peut-être sont des qualités uniques, perdues pour nos mondes modernes.

A l'asile, on ne peut se soustraire à une réflexion fondamentale sur soi et les autres. Oui, nous avons besoin de réhabiliter le malade mental, d'être excessifs dans nos dénégations. Une position délibérée, progressiste et libérale, voire agressive, des psychiatres militants a été absolument nécessaire et féconde en son temps. Nous avons affirmé que la folie, ça se guérissait ; qu'un malade mental, c'était monsieur tout-le-monde ; il a sa place à table, dans sa famille, dans la ville... En sommes-nous intimement persuadés ?...

N'est-ce pas aussi l'obliger à croire qu'on l'accepte vraiment, alors que toutes ses perceptions l'avertissent que c'est faux ; ses expériences, mais aussi ses errances, ses « voyages pathologiques », témoignent sans cesse qu'on a abusé de sa confiance.

Pour parler des lieux de folie, il faut parler d'elle, c'est-à-dire de cette grande déraison qui participe de l'humain et qui restera inexpugnable. Il y aura toujours des déchets, de l'usure, car c'est l'avers mortifère de la vie, il y aura toujours la folie, car c'est la mémoire du monde. Les psychotiques témoignent de l'histoire, histoire de l'humanité, histoire de la nation, histoire de la famille.

Eh bien, nous les travailleurs de l'asile, la mémoire du monde, ça nous intéresse. La métaphysique, l'éthique, le problème des origines, et son lien avec l'aujourd'hui, ça nous intéresse, quelquefois, même, ça nous fascine, et on respecte profondément ce matériau fragile et bizarre qui offre des solutions boiteuses à des problèmes dont on n'a pas toujours l'énoncé

Le mode de vie de l'autre

Dans la vie normale, le temps est scandé par la succession des événements ; les événements à l'asile sont impondérables ; une petite chose prend des proportions énormes et énigmatiques dans l'univers du délire, ou bien il ne se passe rien et ça dure, d'où cette impression de temps suspendu et figé commune au psychotique et à l'asile. Et pourtant, pour nous, le temps est un instrument thérapeutique ; il a fallu des générations pour faire un fou, il faut prendre son temps pour déchiffrer le passé.

Dans cette île qu'est l'asile, l'espace, comme le temps, est infime et infini. A l'asile, on trouve des halls de gare anxiogènes et des espaces ridiculement petits, aires de vie où s'entassent une quantité trop grande de malades ; les vraies rencontres ne peuvent se faire que sur le tas, au sens propre du terme.

Chacun d'entre nous est forcé, là, d'apprécier le mode de vie de l'autre, de participer à la maladie et d'en faire peu ou prou l'expérience. Cette identification au malade est sans doute nécessaire à la thérapeutique. Que d'histoires, d'amour et de haine, se nouent à l'hôpital psychiatrique qui valent mieux que l'*indifférence* et l'ostracisme. Ces données ont, coûte que coûte, secrété un matériau humain qui dépasse la technicité et pallie la médiocrité des moyens matériels ; on y soigne avec la tolérance.

Cette tolérance, c'est cette disponibilité, c'est cette écoute compréhensive, c'est un espoir malgré tout, un crédit fait à l'être au monde quel qu'il soit ; c'est supporter la violence, l'agressivité et même l'agression, la comprendre, la prendre pour ce qu'elle signifie. Cette tolérance, et la permanence de cette tolérance, est en soi un travail épuisant, qui, de surcroît, ne laisse aucune trace !

Evidemment, on soigne aussi avec des médicaments. L'avènement des neuroleptiques en 1952 a été la grande victoire de la psychiatrie. La chimiothérapie a vidé pour moitié les hôpitaux psychiatriques (en augmentant le prix de journée de ceux qui y restent) ; elle a aussi permis la réhabilitation des « psy », qui prennent rang dans l'ordre médical et deviennent des spécialistes (elle a correspondu à une modification réelle des statuts). Mais je dirais que ces découvertes ont jeté paradoxalement le discrédit sur les hôpitaux psychiatriques en accentuant la confusion des genres. En effet, les malades curables sont sortis, et les nouveaux entrants sortent plus vite ; avec moins de risques, les services de l'Assistance publique ont pu admettre des malades mentaux en services généraux ou en services psychiatriques créés dans leur sein, mais l'asile souffre de cet écrémage. En outre, les dispensaires peuvent éviter l'hospitalisation d'un grand nombre de malades par des soins ambulatoires.

Alors, qui aboutit aujourd'hui à l'asile ? D'abord les malades les plus gravement atteints, les moins tolérables, les plus pauvres, et souvent une proportion majeure d'émigrés. Mais surtout est restée à l'asile une frange de population qui ne ressortit pas de soins psychiatriques, et que l'habitude et la trop grande tolérance continuent d'admettre ; je veux parler des encéphalopathes, des « mal-nés », des arriérés organiques, qui n'ont pas bénéficié à l'époque de l'eugénisme, (planning familial, progrès de la gynécologie, de l'obstétrique, de la pédiatrie, de la chirurgie...). Ces malades ont aujourd'hui une moyenne d'âge de quarante-quatre ans, d'après les statistiques du secteur.

Aujourd'hui, l'encombrement est majeur au niveau des vieillards. Leurs familles sont scandalisées qu'ils aillent à l'asile... de fous, et qu'ils aient à cohabiter avec les grands déficitaires et les malades mentaux... Nous aussi !...

Bien sûr, les asiles disparaîtront d'eux-mêmes parce que la science œuvre avec succès à la disparition des déficitaires organiques. Dans ce sens, nous sommes les premiers à vouloir voir disparaître ces asiles, seuls lieux actuels de protection des infirmes incurables, mais pour cela, il faudra attendre encore une génération.

Aussi peut-on conclure que le regard critique jeté sur l'asile a surtout été le nôtre. Nous avons été les premiers à le dénoncer, mais notre révolte n'est pas devenue révolution, faute de compréhension et de soutien. Nous connaissons le pire de l'asile mieux que quiconque, mais nous n'aimons pas trop que d'autres nous le servent, surtout les universitaires. La société nous regarde et nous juge ; sans être réformateurs, nous regardons aussi cette *société*, et, de notre Moyen Age nous la jugeons : commoyen âge nous la jugeons : compétitive, tournée vers la rentabilité, « excluante » de plus en plus vite, ayant perdu la chaleur tribale et l'épaisseur du temps.

Nous accommoderons-nous assez de notre propre folie pour consentir à tolérer celle de l'autre ? — et surtout conserverons-nous le meilleur de l'asile en sachant qu'une partie de l'insupportable de ces lieux est sûrement collé à la semelle de la psychose ?

(*) Médecin des hôpitaux psychiatriques, hôpital de Ville-Evrard.

ERRATUM. — Une erreur a déformé le nom de l'un des auteurs de l'article paru en page Idées le 29 janvier sous le titre « Le pied de nez » : il s'agit de M. Jean-Pierre Digard (et non Digeard).

Le triple verrou

(Suite de la première page.)

Il est plus facile de trouver des solutions administratives — même si elles posent de difficiles problèmes financiers, — de changer l'affectation des murs, de les abattre ou de les reconstruire autrement, de mettre en place des dispositifs de soins plus modernes que de se poser des questions sur le contenu de ce qui s'y fera, c'est-à-dire de déplacer le centre de ces problèmes vers les hommes qui font la psychiatrie : infirmiers, médecins et auxiliaires médicaux, administrateurs. C'est-à-dire encore de s'interroger *sur* les capacités qui sont requises et sur la formation souhaitable pour exercer ces métiers.

A l'heure actuelle, les expériences — trop rares — qui suscitent l'espoir ou l'admiration sont le fruit d'une heureuse rencontre. Le hasard y préside. Une conjoncture favorable réunit un administrateur compréhensif et dévoué, des médecins actifs et audacieux, des infirmiers gagnés par un enthousiasme contagieux. Mais cette expérience reste isolée, menacée de disparaître dès que les éléments de cette conjoncture cesseront d'être réunis pour une raison ou pour une autre.

Pour parvenir à un changement véritable, ce n'est pas la folie, c'est la psychiatrie qu'il faut déverrouiller. Car on ne s'est pas assez rendu compte qu'en verrouillant la folie c'est la psychiatrie que l'on a aussi enfermée. Triplement. Verrouillage de *l'administration* dont le poids est beaucoup plus lourd pour cette partie de la *médecine* que pour n'importe quelle autre et qui fait pression par des textes désuets et inadaptés à la pratique psychiatrique moderne et par la tutelle du ministère qui tient les psychiatres *sous* surveillance.

Verrouillage de la médecine, qui, de toujours, veut tenir la psychiatrie *sous* sa coupe sans reconnaître ni son originalité ni ses besoins, et l'ignore en refusant de prendre en compte son importance dans la pratique médicale quotidienne.

La médecine se trouve devant le dilemme d'adapter la formation médicale à la réelle importance de la psychiatrie — ce qu'elle ne semble nullement disposée à faire — ou d'abandonner la psychiatrie et ses domaines annexes, faute de pouvoir ou de savoir y faire face, à des spécialistes mieux formés à aborder les questions qui la dépassent — ce à quoi elle ne peut consentir.

Enfin, verrouillage de la psychiatrie par... la psychiatrie elle-même, qui isole les psychiatres de toutes les catégories professionnelles avec lesquelles ils sont amenés à collaborer et qui les rend de moins en moins aptes — sauf formations parallèles et acquisition des connaissances en autodidactes — à répondre aux transformations de la pratique psychiatrique qui exigent un savoir et un savoir-faire fort éloignés du savoir psychiatrique traditionnel.

Rien de tout cela, bien entendu, n'est pris en considération par le rapport remis au ministre de la santé. Et pour cause, cela n'est pas son affaire. Son rôle est de gérer son domaine avec les hommes dont il dispose. Il n'est pas de mettre en question leur adéquation aux tâches qu'ils doivent remplir.

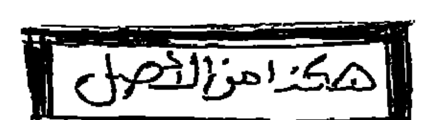
La médecine ne suffit plus

Et pourtant... Quand on considère le volume de la demande en psychiatrie — qui ne cesse de s'accroître, — la diversité et l'étendue du champ des problèmes qui se posent de la biologie à la sociologie, quand on mesure la somme des compétences que doivent posséder — fût-ce à titre minimal — toutes les professions qui concourent au rétablissement de la santé mentale, quand on prend conscience de la longueur et de la difficulté du travail sur soi-même que doivent accomplir ceux qui sont appelés à la tâche de s'occuper de la souffrance psychique des autres, on se rend compte qu'il n'est pas de trop de réclamer une formation autonome *pour toutes les professions* dont le but est la sauvegarde ou le rétablissement du psychisme humain perturbé.

On ne peut plus compter sur la médecine pour répondre à une situation qui la déborde quantitativement et qualitativement. Tout justifie la création d'un organisme de formation et d'enseignement : faculté, école ou institut des sciences humaines cliniques et de psychiatrie qui regrouperait toutes les catégories professionnelles dont l'objet est le psychisme humain et ses désordres. Aux côtés des psychiatres se trouveraient également réunis les infirmiers, les psychologues, les sociologues, les administrateurs et les juristes qui tous ont affaire avec la santé mentale. Ce qui est important est de cerner le champ des sciences fondamentales dont l'étude sert de base au psychisme humain et d'en dégager les applications thérapeutiques et les voies de recherche. Ce champ est assez vaste pour justifier une formation indépendante. Qu'on ne nous objecte pas qu'il s'agit de « démédicaliser » la psychiatrie. Il s'agit plutôt de reconnaître sa spécificité, en faisant une large part aux sciences biologiques en les spécifiant à leur objet, et en les articulant sur les deux autres polarités qui gouvernent le psychisme humain : psychologique (au sens large du terme) et sociologique. Cela impliquerait, pour ceux qui se destinent à la psychiatrie, un cursus médical concentré, raccourci et, en revanche, une formation psychiatrique proprement dite beaucoup plus longue et approfondie.

La visée réductrice de l'enseignement médical a tenté, et tente toujours, d'imposer l'hégémonie de la polarité biologique — de façon assez grossière d'ailleurs — en niant plus ou moins les deux autres. Sa faillite est évidente. Il n'en est résulté que le développement anarchique et incontrôlé des deux autres, que l'on cherche maintenant à bâillonner de nouveau en alignant la psychiatrie sur les autres spécialités médicales, alors qu'il n'y a aucune commune mesure entre la psychiatrie et elles. Il serait infiniment plus sage d'admettre que la maîtrise des problèmes posés par le psychisme humain normal et pathologique constitue à elle seule une entité *suffisamment* complexe pour justifier une formation longue, théorique et pratique, qui a droit à l'autonomie. Il a fallu plus de vingt ans pour que l'on prenne conscience du crime moral que représente l'état actuel des choses. J'ai bien *peur* qu'il ne faille vingt autres années pour se rendre compte que le problème n'était pas là où on avait cru le trouver.

ANDRÉ GREEN.
(Psychiatre et psychanalyste.)



Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

États-Unis

La nouvelle administration envisage de fortes réductions de l'aide économique à l'étranger

Washington. — Les États-Unis vont-ils réduire leur aide économique à l'étranger ? On en discute depuis plusieurs jours, et de manière assez vive, dans les milieux politiques de Washington. Ce n'est pas la querelle budgétaire classique

De notre correspondant

entre le président et le Congrès, mais une bataille à l'intérieur de la nouvelle administration.

Une centaine de pays bénéficient de l'aide américaine sous forme de dons (3 milliards de dollars en 1979), de prêts (3,3 milliards) ou de fournitures militaires (900 millions). Principaux bénéficiaires : Israël et l'Égypte, suivis d'assez loin par la Turquie. S'y ajoutent une série de subventions à des organismes internationaux, comme la Banque mondiale, pour un montant de 551 millions de dollars en 1979.

Le président Carter était un partisan convaincu de l'aide à l'étranger. Au début de son mandat, il avait réussi à redresser la courbe qui déclinait graduellement depuis le retrait américain du Vietnam. Mais la situation économique intérieure l'amena ensuite à réduire ses ambitions. Le Congrès ne lui alloua que 6 milliards de dollars pour l'année budgétaire en cours ; et les 8 milliards qu'il réclamait pour 1982 ne lui étaient pas garantis.

M. David Stockman, le nouveau directeur du budget, veut opérer de larges coupes dans ce domaine. Son intention est de réduire de 791 millions de dollars le programme de l'année en cours et de 2,6 milliards celui de 1982. Le président (démocrate) de la commission des affaires étrangères de la Chambre, M. Clement Zablocki, a aussitôt tiré la sonnette d'alarme.

Le département d'État a réagi lui aussi, et c'est la réaction qui fait le plus de bruit. « M. Stockman propose tout simplement un retrait américain de la planète », a murmuré un collaborateur du général Alexander Haig. Celui-ci ne peut se permettre, deux semaines après son entrée en fonctions, de mécontenter les gouvernements alliés sur lesquels retomberait la part du fardeau abandonné par les États-Unis et avec lesquels il se propose justement d'améliorer les relations. Sa crédibilité étant en jeu dans ce débat, il a aussitôt contrecarré M. Stockman en attendant de trouver un compromis.

Ce marchandage budgétaire accompagne, en fait, une mise en cause profonde de l'aide à l'étranger. Depuis le plan Marshall, qui redressa plusieurs économies européennes, les Américains ont connu beaucoup de désillusions. Que de milliards dépensés sans résultat tangible, pour enrichir parfois des potentats, et qui ne se sont même pas traduits par des résultats politiques durables. Les Américains s'aperçoivent, d'autre part, qu'à travers des institutions internationales dont ils sont les principaux bailleurs de fonds, mais qui leur échappent de plus en plus, ils financent des régimes ennemis.

Les États-Unis ne consacrent plus à l'assistance que 0,27 % de leur produit national brut. Ils sont conscients pourtant des avantages de tels investissements, malgré tous les déboires subis. N'a-t-on pas calculé que chaque dollar donné à un organisme d'aide international rapportait aux États-Unis 2 dollars de commandes en biens et en services ?

Personne ne doute, à vrai dire, de l'outil considérable que peut représenter l'assistance. Elle est désormais un élément déterminant de la politique étrangère d'une grande puissance, appelée, en tout cas, à contrecarrer l'aide fournie par l'autre géant. Mais Washington ne veut plus s'en servir de la même manière. M. Ronald Reagan a laissé percer plus d'une fois ses intentions. Il préfère les aides directes à l'assistance multilatérale. Ces aides seraient offertes essentiellement à des amis de l'Amérique pour conforter leurs régimes. Elles prendraient moins la forme de subventions que d'investissements privés.

Pour mettre à exécution une telle politique, il faudrait l'accord du Congrès, souvent très sensible aux pressions de tel ou tel pays étranger. Et les motivations humanitaires ne sont pas absentes, quoi qu'on dise parfois dans un pays où la « charité » occupe une si grande place. Mais le Congrès est sensible aussi à l'absence d'une politique d'assistance cohérente ; depuis des années, les États-Unis distribuent des dollars par le biais d'une pléiade d'agences non coordonnées entre elles, et sans objectifs bien déterminés.

ROBERT SOLÉ.

LA PROTECTION DES DIPLOMATES AMÉRICAINS À L'ÉTRANGER VA ÊTRE RENFORCÉE

Le gouvernement des États-Unis retirera ses ambassadeurs des pays qui ne peuvent assurer leur sécurité et étudie actuellement des mesures défensives destinées à prévenir la répétition de situations similaires à celle des otages de Téhéran, a annoncé samedi 31 janvier à Los Angeles M. Edwin Meese, conseiller (avec rang de ministre) de M. Reagan. « Le président a également demandé un rapport sur les possibilités de répondre par la force à de telles attaques », a ajouté M. Meese. Si un pays est incapable d'assurer la sécurité de l'ambassade ou de son personnel, a-t-il poursuivi, « des mesures appropriées » devront être prises pour défendre les ambassades, « territoires américains souverains ».

Dans sa dernière livraison, le magazine « Time » décrit les actions déjà entreprises dans ce domaine par l'administration sortante dès le début de l'affaire des otages, notamment la modernisation des systèmes de communication avec les États-Unis, qui permettra aux diplomates de stocker les documents secrets dans des mémoires électroniques sur le territoire américain avec possibilité de consultation à distance.

Les services de sécurité installent également des barreaux aux fenêtres, des vitres blindées et de meilleurs systèmes de fermeture pour les chambres fortes contenant des documents secrets. Un autre système prévoit de ralentir l'avance d'attaquants éventuels dans les locaux des ambassades en noyant les pièces dans une mousse à base de gaz lacrymogène, ajoute « Time ». — (A.F.P.)

APRÈS CINQ JOURS DE COMBATS

Le Pérou revendique la victoire contre l'Équateur et proclame un cessez-le-feu

Après cinq jours de combats entre le Pérou et l'Équateur dans la région de la cordillère du Condor, sur le versant amazonien des Andes, le gouvernement de Lima a ordonné, le dimanche 1er février, un cessez-le-feu à ses troupes, et revendiqué la « victoire » sur son adversaire. Il a affirmé avoir repris les trois postes frontières contestés entre les deux pays. De son côté, Quito affirme que les combats « se poursuivaient dimanche dans la zone du poste militaire de Machinaza, et que l'aviation péruvienne continuait ses bombardements.

L'Équateur a toutefois fait savoir qu'il était prêt à accepter un cessez-le-feu, comme l'a annoncé dimanche à Santiago le ministre chilien des affaires étrangères, M. René Rojas. Le Chili est, avec les États-Unis, le Brésil et l'Argentine, garant du « protocole de Rio-de-Janeiro », signé en 1942 par le Pérou et l'Équateur après un conflit qui les avait opposés, et délimitant leur frontière commune. Quito ne reconnaît pas le tracé du protocole, et revendique une large portion de territoire amazonien, de quelque 200 000 kilomètres carrés.

Les versions provenant de la zone des combats sont contradictoires. Il semble cependant que, devant la supériorité en hommes et en armement des Péruviens, l'armée équatorienne ait choisi de se livrer surtout à des opérations de harcèlement. Selon Quito, deux hélicoptères péruviens porteurs de troupes auraient été abattus près du poste militaire de Paquisha, enjeu principal des combats. Huit attaques auraient été nécessaires aux troupes et à l'aviation péruviennes pour s'emparer de ce poste. Une radio péruvienne a annoncé, citant des sources militaires, que les combats avaient fait cent cinquante morts des deux côtés.

Les initiatives diplomatiques destinées à mettre fin au conflit se multiplient. Le conseil des ministres des affaires étrangères des pays de l'O.E.A. (Organisation des États américains) se réunit à partir de ce 2 février, à Washington. Le Pérou, cependant, conteste l'intervention de cet organisme, et affirme la compétence des quatre pays garants du protocole de Rio. Leurs représentants se sont réunis à Brasilia et ont demandé, samedi 31 janvier, à Lima et à Quito d'annoncer publiquement leur intention de suspendre les hostilités.

Enfin, le pape Jean-Paul II, a-t-on appris dimanche au Vatican, a lui aussi lancé un appel pour que le Pérou et l'Équateur, « unis par tant de liens de foi chrétienne et de civilisation, règlent pacifiquement leur controverse ». — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

● *Le général Chon Doo-hwan*, chef de l'État sud-coréen, commence ce lundi 2 février une visite officielle à Washington, où il rencontrera M. Reagan. Cette visite, indique un communiqué publié à Washington, « *donnera aux deux présidents l'occasion de discuter des aspects politiques, économiques et militaires des relations entre les deux pays* ». On déclare de source américaine que les relations entre Séoul et Washington — souvent tendues alors que M. Carter était au pouvoir — vont s'améliorer et que le général Chon sera « *satisfait* » de l'attitude de M. Reagan. Avant de se rendre à Washington, le président sud-coréen a rencontré M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, samedi à New-York. Il lui a demandé d'entreprendre des démarches auprès de Pyongyang afin que le dialogue entre les deux Corées puisse être renoué. — (*A.F.P., Reuter.*)

DROITS DE L'HOMME

LES CONCLUSIONS D'UN COLLOQUE INTERNATIONAL A PARIS

« La politique de disparition forcée de personnes est un crime contre l'humanité »

La commission des droits de l'homme des Nations unies se réunit à partir de ce lundi 2 février à Genève. Elle sera saisie d'une résolution la priant de « proroger et élargir le mandat du groupe de travail sur les disparitions », élaborée lors d'un colloque international qui s'est réuni à Paris les 31 janvier et 1er février.

« Ils quittent leur domicile pour aller au travail. Et leurs compagnons de travail ne les voient pas arriver. Ils sont sortis un jour pour voir un ami et cet ami ne les a jamais vus. Jamais personne ne les a plus rencontrés. Ils n'ont pourtant pas entrepris un voyage ou fait une fugue. Les jours s'écoulent. Les proches signalent la disparition aux autorités. Elles n'en ont jamais entendu parler. Ont-ils transgressé quelque loi ? Mais, alors, ils seraient aux mains de la justice ! Or personne ne sait rien. C'est le vide, impalpable, insoutenable. Ces hommes ont disparu. Ils sont ailleurs, un ailleurs inimaginable. Alors, ces hommes, ces femmes, méritent bien quelques heures de notre réflexion. »

M. Maurice Aydalot, ancien premier président de la Cour de cassation française, a été heureusement le premier à transgresser la condition qu'il posait lui-même dans son discours d'introduction au colloque international sur « *la politique de disparition forcée de personnes* » : n'être qu'une « *réunion de juristes* » travaillant à l'élaboration d'un « *projet de convention internationale* » à « *présenter à la seule instance compétente, la commission des droits de l'homme des Nations unies* ». Par la chaleur de son propos et la vision de l'histoire dont il portait témoignage, l'ancien magistrat a abordé aussitôt les deux dimensions, humaine et politique, qui auraient pu faire défaut à cette austère réunion. Aussi bien les rapports des juristes ont-ils alterné à la tribune du Sénat puis de l'Assemblée nationale (1) avec les déclarations de personnages publics et le cri des hommes.

Patronné par six associations internationales de juristes, le colloque sur « la politique de disparition forcée de personnes » fut, en dépit sans doute de la volonté initiale de ses tuteurs, à peu près exclusivement dédié à l'Amérique latine, et plus spécialement centré sur le cas de l'Argentine. Non que les pays situés au sud du rio Grande aient le monopole d'une pratique qui, tout au contraire, est contagieuse. Sur les quinze pays cités dans le rapport du groupe de travail des Nations unies sur les disparitions de personnes comme faisant, à des titres divers, l'objet de plaintes, cinq sont européens, asiatiques ou africains (Chypre, l'Éthiopie, l'Indonésie, les Philippines et l'Afrique du Sud) (2). Mais il est vrai que le Guatemala a sa part de responsabilités dans la mise au point de la méthode. L'Uruguay, subrepticement, et le Chili y ont eu recours. Elle est pratique courante au Salvador. Mais il est certain que par son ampleur et pour être survenu dans un pays à maints égards si proche de la vieille Europe, le cas de l'Argentine a frappé les esprits. Le courage obstiné des « *mères de la place de Mai* » — qui ont commencé leur ronde hebdomadaire autour de l'obélisque planté en face du palais présidentiel de Buenos-Aires à une époque où cette protestation silencieuse pouvait valoir la mort, — a également pris valeur de symbole universel. Enfin, le choix de l'Argentin Adolfo Perez Esquivel, défenseur inlassable de la cause des droits de l'homme en Amérique latine, comme prix Nobel de la paix en 1980, a attiré à nouveau l'attention sur un canton de la planète durement frappé.

Il était là à la tribune, présidant la réunion, cet apôtre de la non-violence — silhouette frêle d'homme quelconque et reflétant pourtant une énergie surhumaine. Il en appela à la conscience universelle pour se mobiliser, en particulier en faveur des enfants enlevés en compagnie de leurs parents, et de ces enfants sans visage nés de femmes séquestrées alors qu'elles étaient enceintes. Il en appela à « *l'union des peuples martyrs de l'Amérique latine* ».

Retrouvailles politiques

Au plan politique, ce colloque a permis une retrouvaille entre Argentins hostiles au régime militaire mais dont beaucoup ne se voyaient plus guère ou se parlaient bien peu. L'ancien président radical Arturo Illia fut la figure la plus haute. Parmi les nombreuses personnalités d'autres pays du sous-continent, l'ancienne présidente de la Bolivie, Mme Gueiler, était la plus éminente. La participation de ces deux chefs d'État, tous deux chassés du pouvoir par les militaires, voulait démontrer à qui en aurait douté qu'il existe « *une relation étroite entre régimes d'exception et politiques de disparition forcée* ».

Quant aux juristes, ils ne purent trancher entre deux approches du problème des disparitions forcées. Pour les uns, il appartient de rendre plus efficaces les mécanismes déjà mis en place par la communauté internationale face au fléau : renforcement de la publicité donnée aux cas de disparition ; procédures plus urgentes ; et surtout élaboration d'une « *nouvelle théorie du droit de la preuve en la matière* » : accepter pour la prise en considération des dénonciations des « indices » sérieux et, lors de l'examen au fond, « *tenir la présomption pour preuve* » lorsque les autorités du pays où disparaissent des personnes, opposent aux recherches « *le silence, la simple dénégation, ou bien ne s'acquittent que d'une façon visiblement insuffisante de leur obligation de recherche* ».

L'autre approche consisterait à élaborer une convention sur la « *disparition forcée de personnes* ». L'Institut des droits de l'homme du barreau de Paris, présidé par le bâtonnier Louis-Edmond Pettiti, et la commission argentine des droits de l'homme présentèrent chacun un projet en ce sens.

M. Louis Joinet, rapporteur du colloque, a souligné que l'importance que revêtirait l'assimilation des politiques de disparitions forcées de personnes à « *un crime contre l'humanité* » lorsqu'elles revêtent le caractère de « *faits massifs systématisés à des fins rationnelles, — l'élimination des opposants — et dans le cadre de pratiques administratives* ». Cette définition s'applique évidemment fort bien aux méthodes très en honneur en Amérique latine d'enlèvements d'opposants par des commandos para-militaires ou para-policiers. En droit international, le « *crime contre l'humanité* » est en effet imprescriptible, et ses auteurs ne peuvent être protégés par l'asile politique. Les participants au colloque ont approuvé cette approche.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Le colloque a dû se transporter dimanche de la salle Médicis au Sénat, où le président Poher l'avait accueilli, à l'Assemblée nationale qui disposait d'un local plus vaste, en raison de l'exceptionnelle affluence.

(2) Les autres pays cités dans le rapport sont la Bolivie, le Brésil, le Mexique, le Nicaragua et le Pérou. Le groupe de travail a précisé d'une part que le nombre des plaintes varie énormément d'un pays à l'autre, d'autre part que les États n'apparaissant pas dans sa liste pouvaient parfaitement être le théâtre de fait de disparitions. La Ligue guinéenne des droits de l'homme a, par exemple, saisi le président du colloque de plusieurs cas survenus dans son pays. Le problème des disparus au Cambodge y a également été évoqué.

Les représentants de vingt-deux pays ont participé au Costa-Rica à une conférence sur les « disparus »

Venu à Paris pour participer au colloque international sur le problème des personnes disparues, qui s'ouvrait le samedi 31 janvier à Paris au palais du Luxembourg, le président de la commission nicaraguayenne des droits de l'homme, M. Leonte Herdocia, a donné le 30 une conférence de presse. Il vient de présider au Costa-Rica une rencontre internationale sur le même thème, qui a réuni du 20 au 23 janvier des représentants de vingt-deux pays latino-américains (membres des commissions nationales des droits de l'homme, parents de disparus, etc.).

Les données rassemblées lors de la conférence, tant auprès des commissions nationales que de la commission interaméricaine des droits de l'homme, indiquent qu'il y a eu en Amérique latine quelque cinquante mille disparitions forcées pour raisons politiques, dont trente mille pour la seule Argentine. Huit gouvernements ont été condamnés à ce sujet (1). Les participants à la réunion ont décidé de préparer un projet de convention qui sera soumis à la commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève. Elle définit comme un crime de « lèse-humanité » le fait de faire disparaître des personnes, et exclut ses auteurs et complices des bénéfices du droit d'asile et de la prescription.

D'autre part, un dirigeant du Front sandiniste de libération nationale, M. Carlos Carrion, a donné des précisions sur la suspension de l'aide économique américaine au Nicaragua. Selon lui, cette suspension, temporaire, s'appliquerait aux 15 millions de dollars non encore distribués ; une étude devait être faite par Washington quant à l'utilisation faite des 60 millions déjà attribués. M. Carrion a aussi dénoncé l'« *intense campagne publicitaire* » faite pour présenter le Nicaragua comme « responsable » de la situation au Salvador, afin, a-t-il dit, de « *justifier l'augmentation de la présence nord-américaine dans ce pays* ».

(1) Argentine, Bolivie, Chili, El Salvador, Guatemala, Haïti, Paraguay, Uruguay.

● *Un « Comité parisien pour le respect de l'acte final d'Helsinki »* (COPARAF), se considérant comme le « *correspondant moral des comités de défense des droits de l'homme créés en Europe de l'Est et ailleurs* » vient d'être créé. Il réclame notamment « *l'exercice des droits et des libertés fondamentales reconnus à la conférence d'Helsinki, en premier lieu la liberté de circulation et d'échanges entre personnes et institutions* ». Parmi ses premiers adhérents figurent MM. Hamon, J.-M. Domenach, M. Duverger, P. Emmanuel, G. Israël, P. Tigrid, J. Ellenstein, Vercors, P. Mazeaud et A. Lwoff. (Adresse : chez Mme A. Laborey, 38, boulevard Beaumarchais, 75011 Paris.)

DIPLOMATIE

Après le séjour en France du chef de l'État brésilien

La visite à Lisbonne du président Figueiredo marque la normalisation des rapports entre les deux pays

Le président Figueiredo a visité, le dimanche 1er février, le site nucléaire du Tricastin (Drôme) en compagnie de M. André Giraud, ministre de l'industrie, et de M. Chevrier, directeur général d'E.D.F. Cette visite constituait la dernière étape du voyage de cinq jours du président brésilien en France. La veille il avait assisté, en compagnie de M. Giscard d'Estaing, à la reprise des écuyers du Cadre noir au manège de Saumur, avant d'être reçu à déjeuner à l'abbaye de Fontevrault par M. Olivier Guichard. Le président brésilien a ensuite quitté la France pour Lisbonne.

Lisbonne. — C'est la première fois qu'un chef d'État brésilien vient au Portugal depuis la « révolution des œillets ». Lors de son voyage en France, en 1976, l'ancien président Geisel avait refusé de s'arrêter à Lisbonne : les marques du « gonçalvisme » étaient, il est vrai, encore trop fraîches pour un régime conservateur comme celui du Brésil. Des villes comme Rio et Sao-Paulo abritaient alors des centaines d'hommes d'affaires portugais qui avaient fui la révolution, tandis qu'à Lisbonne des Brésiliens de gauche et d'extrême gauche manifestaient contre le gouvernement de Brasilia.

Depuis, la situation politique au Portugal s'est calmée et le Brésil a fait ses premiers pas sur la voie de la démocratie. La visite au Brésil de M. Soares, à l'époque premier ministre, puis celles du général Eanes, ont été les premiers signes de dégel, et plus rien ne s'oppose aujourd'hui à la normalisation des relations entre les deux pays.

Dans les milieux économiques de la capitale portugaise, on attend de ce voyage qu'il débloque les relations commerciales. Pour l'ensemble des huit premiers mois de 1980, les échanges entre les deux pays n'ont, en effet, pas dépassé la somme, considérée comme ridicule, de 110 millions de dollars.

Un autre problème sera sans doute également à l'ordre du jour des conversations : celui des relations avec les anciennes colonies portugaises.

Les Brésiliens semblent enfin disposés à prendre avec le Portugal des mesures visant à accroître le prestige d'une langue parlée par plus de cent cinquante millions de personnes.

JOSÉ REBELO.

● *Entretiens roumano-yougoslaves.* — Le président de la présidence collégiale de Yougoslavie, M. Cvijetin Mijatovic, est arrivé dimanche 1er février à Timisoara pour une « *courte visite d'amitié* » en Roumanie. M. Mijatovic, qui a été accueilli par le président Ceausescu, est accompagné de MM. Stane Dolanc, membre de la présidence de la Ligue des communistes de Yougoslavie (L.C.Y.), et Josip Vrhvec, secrétaire fédéral aux affaires étrangères. — (*A.F.P.*)

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- IDÉES : La peine de mort.
- REPORTAGE : Une décolonisation bâclée, celle des Nouvelles-Hébrides, devenues Vanuatu. (Le début de l'enquête de notre envoyé spécial, Patrice de Beer.)
- RÉGIONS : Les associations au Secours de la Côte d'Azur.
- MÉDECINE : Recherche et expérimentation sur l'animal.

EUROPE

Les nouveaux Espagnols

II. — L'INTOLÉRANCE, CE DÉMON FAMILIER

par CHARLES VANHECKE

Cinq ans après la mort de Franco, l'Espagne et les Espagnols ont changé. Mais la nouvelle Espagne démocratique ne répond pas à tous les espoirs d'évolution (« le Monde » daté 1er-2 février). Affrontée au difficile problème basque, la classe politique a tendance à chercher un bouc émissaire en France.

Modérés, les Espagnols ? Hier, on aurait hésité à l'écrire. Mais c'est eux-mêmes qui se définissent ainsi aujourd'hui. Le mot vient à la fin d'une conversation avec un syndicaliste socialiste, M. Joaquim Almunia, qui explique que les ouvriers sont plus disposés à la collaboration de classes qu'à l'affrontement général. Le philosophe libertaire Fernando Savater invite les Français à abandonner tout romantisme à propos de ses compatriotes, dont il dit qu'ils sont « *excessivement patients, raisonnables et pragmatiques* » *(1)*. L'Espagne morbide, tragique, qui avait toujours le goût du sang à la bouche, c'était hier. La guerre civile a été le produit d'une époque, non une manifestation du tempérament national. Chacun ne veut plus songer qu'à la raison retrouvée.

Qui aurait cru, en effet, après la mort de Franco, que les Espagnols choisiraient désormais leurs morceaux de bravoure dans le répertoire si peu exaltant du « consensus » ?

On attendait une déflagration. Elle ne s'est pas produite. On a vu au contraire se multiplier les accords de coulisse. L'armée elle-même semble s'être pliée aux nouveaux usages, tout en laissant une liberté de parole intempestive à quelques grognards. La gauche a tenté de faire oublier sa « mauvaise réputation » : les communistes en abandonnant l'étiquette léniniste et les socialistes en renonçant à se définir comme marxistes. M. Felipe Gonzalez pousse même l'esprit de conciliation jusqu'à vouloir transplanter en terre ibérique les froides vertus social-démocrates de l'Europe du Nord.

A la base, c'est la même absence de vindicte, du moins en apparence. Les 12 % de chômage n'ont provoqué encore aucune explosion. Il y a des grèves, plus qu'avant, mais pas plus qu'ailleurs. Les turbulences d'il y a trois ans n'ont été l'annonce d'aucun chambardement, elles étaient simplement le signe d'un fugitif épanouissement. Les homosexuels et les féministes ne manifestent plus dans la rue. Les handicapés ont renoncé aux « sit-in ». Les condamnés de droit commun n'incendient plus les prisons.

Les nouvelles les plus préoccupantes viennent de l'Andalousie, où les journaliers agricoles subissent, outre les effets de la crise, les injustices d'un système foncier archaïque, et surtout du Pays basques, où les indépendantistes traitent la monarchie parlementaire de Juan Carlos de la même façon que l'autocratie de Franco, c'est-à-dire comme un avatar également exécrable de leur « ennemi héréditaire » : l'Espagne.

Tout à coup, le discours — quasi unanime — sur la modération générale se teinte de nuances, et même de doutes. On reparle de l'intolérance, ce démon familier : « *Quelque chose d'inhérent — constitutionnellement et psychologiquement — aux Espagnols*, dit l'ethnologue Julio Caro Baroja. *Car il y a quelque chose de biologique qui les pousse à se lancer contre leurs voisins pour défendre leur pouvoir et leur identité.* » Pris à partie par le principal syndicat patronal, un ancien ministre de l'économie, M. Fuentes Quintana, parle de « *ce grand mal de notre histoire contemporaine : ne pas trouver d'autre solution pour imposer son point de vue que d'éliminer son adversaire* » (2). Des amis espagnols confient à l'heure de vérité que le vice national, c'est de ne jamais entendre les raisons de son contradicteur.

Les ukases de l'Eglise

Que s'est-il passé ? Quelques événements lourds de sens. L'extrême droite a retrouvé son arrogance, et multiplié les meurtres et les agressions. L'homme de la rue exprime de plus en plus sa nostalgie d'un gouvernement « à poigne ». L'Eglise a manifesté son exclusivisme d'autrefois. Menacée de perdre son quasi-monopole dans l'enseignement privé, elle a mis en marche sa machine de propagande pour rejeter dans le camp des « totalitaires » les partisans de l'école publique et unique. Sa victoire ne l'a pas entièrement calmée : lors des élections législatives de 1979, elle a jeté l'anathème sur les partis favorables au « matérialisme » et à l'avortement, ce qui revenait à donner des consignes de vote en faveur du centre et de la droite.

Quand il est en difficulté, le gouvernement agite volontiers le fantasme militaire. Il continue de traiter le problème basque par une censure officieuse sur les communiqués de l'ETA, et a longtemps mené une campagne acharnée — par personnes interposées — contre le parti nationaliste basque, jusqu'au jour où il a accepté l'idée — mais un peu tard, — que cette formation modérée était finalement le meilleur rempart contre le séparatisme et la guérilla.

Une recette efficace, la xénophobie

La corruption était une des recettes du franquisme. Il y en avait une autre, particulièrement efficace : la xénophobie. Le Français en sait quelque chose. Les militants de l'ETA trouvent-ils refuge chez lui ? Il est accusé de poignarder l'Espagne dans le dos, traîtrise qui s'inscrit dans une longue liste de forfaits du même genre. Les antifranquistes lui rappellent l'abandon de l'Espagne républicaine.

M. Suarez se rend à Paris et ce qu'une grande partie de la presse retient du voyage, c'est qu'il n'a pas été reçu avec les mêmes honneurs que M. Schmidt. Titre de l'hebdomadaire *Sabato grafico* : La France chie sur l'Espagne. Titre du même magazine, après le « *oui, mais* » de M. Giscard d'Estaing devant la candidature espagnole au Marché commun : Merde.

Les coups de boutoir de l'ETA agissent comme un révélateur. Après chaque attentat de quelque importance, le gouvernement tente de rejeter ses responsabilités sur la France. A le suivre dans ses revendications, il faudrait que les « etarras » qui filent entre les mains de la police espagnole n'échappent pas, en revanche, aux autorités françaises, et que celles-ci empêchent le versement dans les banques de Bayonne ou de Saint-Jean-de-Luz de l'argent racketté par l'ETA auprès des industriels de Biscaye ou du Guipuzcoa, alors qu'une bonne partie de cet « impôt » dit « révolutionnaire » est également perçue — en toute impunité — en Espagne.

Des amis journalistes interprètent les campagnes antifrançaises qui se sont succédé depuis deux ans, et qui sont rarement désintéressées, comme « un phénomène de droite ». La xénophobie est utilisée au niveau institutionnel, ajoutent-ils, elle ne se vérifie pas dans la rue. C'est vrai qu'à gauche on est beaucoup plus discret. A l'exception de M. Felipe Gonzalez, qui accuse, lui aussi, les autorités françaises de complaisance à l'égard du « terrorisme de l'ETA ».

Pareilles réactions trahissent une fragilité inquiétante. On en revient à ce que certains Espagnols disent d'eux-mêmes : quand on n'écoute que sa propre raison et sa propre voix, la tentation est grande d'exiger un acquiescement universel et, faute de l'obtenir, de remplacer l'argumentation par l'invective. Les exemples abondent d'événements présentés de façon épidermique, selon une vue partielle ou unilatérale. Chaque fois qu'un chalutier espagnol est arraisonné dans les eaux marocaines ou françaises, l'indignation est générale. Les motifs de l'arraisonnement sont rarement explicités : or il est bien connu que beaucoup de pêcheurs espagnols se conduisent comme des pirates, depuis que leurs zones de capture ont été restreintes par l'extension des zones de souveraineté maritime.

L'abandon des orgueils castrateurs

Ces quelques observations risquent de mener à des généralisations abusives. Or comment ignorer ce qui a rendu un son neuf en Espagne depuis vingt ou trente ans, les voix qui se sont élevées pour exiger l'humilité devant les faits, l'abandon des orgueils castrateurs, l'empire de la justice et de la raison ? Aujourd'hui, à gauche, beaucoup décrient le consensus : ils y voient le produit de leur peur devant les affrontements inévitables. Mais le consensus a tout de même été une tentative exceptionnelle pour surmonter cette incapacité au dialogue que les Espagnols se reprochent à eux-mêmes. A elle seule, la réussite du quotidien *El Pais* témoigne en faveur de l'Espagne nouvelle : un journal rigoureux, quasi anglo-saxon de facture, qui séduit par l'ampleur de ses analyses et a rajeuni cette règle d'or de la profession : la séparation du fait et du commentaire.

Mais la diffusion des quotidiens — à l'exception d'*El Pais* — ne cesse de baisser. Le taux de lecture de la presse est l'un des plus bas d'Europe occidentale, bien moindre qu'avant la guerre civile. Il n'augmente même pas en période électorale. Le quotidien du P.C. *Mundo obrero* (qui a disparu lui aussi) améliorait sa vente une seule fois dans l'année : le jour du gros lot de la loterie nationale.

Les partis et les syndicats souffrent d'une hémorragie croissante d'affiliés. Un Espagnol sur deux n'ouvre jamais de livre. Les créations sont rares, sauf dans le cinéma, qui a donné, depuis cinq ans, beaucoup de films de grande qualité. Les spécialistes déplorent la pauvreté des débats intellectuels qui ont marqué les débuts de la démocratie. Ils ont été déçus par le peu de réflexions théoriques qu'a suscitées le « délestage » idéologique du P.C. et du P.S.O.E.

Ils font même preuve d'une sévérité excessive. Comme à l'Allemagne d'après-guerre, il faudra sans doute à l'Espagne postfranquiste plusieurs années pour retrouver sa vitalité culturelle d'il y a un demi-siècle. Le danger est ailleurs. Il est dans ce que disait un jour un observateur perspicace de son pays, M. de Areilza, qui a été le premier ministre des affaires étrangères de la monarchie : « *Aujourd'hui le problème des deux Espagnes est dépassé dans l'esprit des meilleurs, qui existent d'un côté comme de l'autre. Malheureusement, il y a encore assez de « mauvais » des deux côtés pour perpétuer une telle division.* »

FIN

(1) *Le Monde* du 26 juillet 1980.
(2) *El Pais* du 17 août 1980.

La crise ouverte par la démission de M. Suarez illustre la profonde division de son parti

De notre envoyé spécial

Madrid. — L'Espagne s'installe dans la crise. La démission brutale, jeudi 29 janvier, de M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement depuis juillet 1976, a déclenché une tempête dans la classe politique, alors que les Espagnols paraissent désabusés et inquiets. Il est vrai que la hausse des prix est spectaculaire. On compte un million et demi de chômeurs et la moitié d'entre eux au moins ne reçoivent aucune allocation. Le terrorisme s'accroît de nouveau : la branche militaire de l'ETA menace d'exécuter son dernier otage si la centrale nucléaire de Lemoniz, près de Bilbao, n'est pas démantelée d'ici une semaine.

L'Eglise, redevenue aussi conservatrice qu'aux plus beaux jours du franquisme, se bat avec virulence contre le projet de loi sur le divorce que le gouvernement Suarez devait présenter aux Cortès. La pression de la hiérarchie catholique sur le secteur le plus à droite de l'Union du centre démocratique, le parti gouvernemental, est un des facteurs essentiels de la crise et de la démission de M. Suarez.

L'armée grogne. On s'aperçoit aujourd'hui qu'elle n'a jamais pardonné à M. Suarez la légalisation du parti communiste. Elle lui reproche également trop de souplesse dans sa politique basque et trop de faiblesse dans la lutte contre le terrorisme.

Des officiers développent publiquement les thèmes nationalistes et antimarxistes que l'on entendait à la veille de la guerre civile. Les militaires ultras parlent ouvertement de passer à l'action.

La droite, civile et militaire, réclame une « intervention » de la Couronne ; mais le roi Juan Carlos respecte parfaitement son rôle d'arbitre et de gardien de la Constitution. Depuis la démission de M. Suarez, il a reçu jusqu'à dimanche soir à la Zarzuela les dirigeants de tous les partis et de tous les groupes politiques régionaux. La confusion est telle, cependant, qu'il est question d'un second « tour » de consultations. Aucun des leaders n'a préconisé une solution rapide de la crise et l'on envisage déjà dans les milieux politiques des élections générales anticipées en cas d'impasse.

Juan Carlos doit se rendre au Pays basque les 3, 4 et 5 février, pour sa première visite officielle dans les provinces du Nord déchirées par le terrorisme de l'ETA et le contre-terrorisme des forces de l'ordre. Herri Batasuna, formation politique liée à l'ETA militaire, a demandé à ses « *bases* » de participer « *de manière combative* » au voyage du roi. Tous ceux qui attendent de Juan Carlos une intervention plus directe dans les affaires du gouvernement — de plus en plus étroitement contrôlé par M. Suarez ces derniers mois — espèrent en revanche que ce voyage délicat au Pays basque rehaussera le prestige du roi auprès de l'opinion à un moment où les politiciens se déchirent.

La popularité des socialistes

La crise, en effet, est d'abord celle de l'Union du centre démocratique. L'U.C.D., formée à la hâte à la veille des élections générales du 15 juin 1977 autour de M. Suarez, dont le prestige était au plus haut, n'a pas résisté aux revers électoraux de 1980. La suspicion, les rancœurs, les manœuvres, s'y étalent au grand jour. Il y a dans cette crise quelque chose qui rappelle les affrontements de coteries et de personnalités à la veille des remaniements ministériels décidés par Franco. D'ailleurs, la plupart des hommes de l'U.C.D. viennent du franquisme.

Le choix fait la semaine dernière par son comité directeur en faveur de M. Calvo Sotelo, vice-président du gouvernement, chargé des affaires économiques, pour succéder à M. Suarez, n'a pas, semble-t-il, ramené la paix au sein de l'U.C.D. Les conservateurs démocrates-chrétiens, très liés à la hiérarchie catholique, soupçonnent M. Calvo Sotelo d'avoir conclu un pacte avec M. Suarez. Ils peuvent aisément, avec leurs quarante voix, bloquer son éventuelle investiture par la Chambre des députés. Les fidèles de M. Suarez accusent, de leur côté, les conservateurs de vouloir torpiller des projets de loi « progressistes » du dernier gouvernement — à commencer par les textes sur le divorce et sur l'enseignement — et ils jurent qu'ils ne participeront pas à un gouvernement qui renierait le programme Suarez. L'appareil de l'U.C.D. affirme que les « bases provinciales » sont choquées par les manœuvres des secteurs conservateurs, critiques contre M. Suarez. Ces derniers prétendent être submergés de télégrammes de militants se félicitant du départ de M. Suarez.

C'est dans ce contexte que le congrès de l'U.C.D., annulé la semaine dernière par M. Suarez sous le prétexte d'une grève des aiguilleurs du ciel, a été fixé de nouveau aux 6, 7 et 8 février à Palma-de-Majorque. On devrait savoir, à l'issue de ce congrès, si M. Suarez reste président de l'U.C.D. et si M. Calvo Sotelo est confirmé à la candidature pour la présidence du gouvernement. A moins que les dirigeants centristes, sensibles au risque grave d'éclatement de l'U.C.D., ne réussissent avant le rendez-vous de Palma à surmonter leurs divisions et à transformer le congrès en messe de réconciliation.

En attendant, M. Felipe Gonzalez, leader du parti socialiste et largement en tête des sondages de popularité, a affirmé à deux reprises, depuis quarante-huit heures, qu'il était prêt à diriger un gouvernement de coalition. M. Carrillo, secrétaire général d'un parti communiste qui a perdu la moitié de ses adhérents en deux ans, menace, lui, de « *faire la vie dure* » à tout chef de gouvernement de la « *grande droite* ». La vraie droite songe à un changement de régime, et pas seulement de gouvernement.

MARCEL NIEDERGANG.

● *La sécheresse qui sévit dans le sud et le centre de l'Espagne* depuis l'été dernier devient catastrophique. De nombreuses familles sont au bord de la famine et, si la situation ne change pas rapidement, deux cent trente mille personnes se retrouveront au chômage en Andalousie, région la plus pauvre du pays. Les pertes de l'élevage, le secteur le plus affecté, s'élèvent à 90 milliards de pesetas. Les municipalités de la région de Séville pensent déjà rationner l'eau qui ne sera fournie que dans la journée. — *(A.F.P.)*

Pologne

APRÈS L'ACCORD CONCLU AVEC LE GOUVERNEMENT

La grève générale d'une heure prévue pour le 3 février est annulée

La commission nationale du syndicat Solidarité a entériné, dimanche soir, au terme d'un débat prolongé et passionné, l'accord conclu entre ses dirigeants et le gouvernement samedi 31 janvier au matin (« le Monde » daté 1er-2 février). En conséquence, le syndicat a annulé son ordre de grève générale d'une heure lancé pour le mardi 3 février. Le compromis a été accepté sans enthousiasme et même à contre-cœur par certains délégués régionaux ; la résolution adoptée précise qu'il est « loin de répondre aux attentes de la société, mais nous l'acceptons comme une première étape de la lutte pour la satisfaction de nos revendications ».

La commission nationale demande notamment aux autorités de poursuivre les négociations sur l'accès du syndicat aux médias, l'accord conclu faisant apparaître des ambiguïtés ; elle se dit déterminée à agir pour obtenir une mise en œuvre rapide de la semaine de cinq jours et la reconnaissance de Solidarité rurale. Une campagne de propagande sera organisée sur ce dernier point mardi 3 février.

Une intervention soviétique a-t-elle été évitée le 7 décembre 1980 ?

Une intervention soviétique en Pologne avait été préparée et devait avoir lieu dans la nuit du 7 au 8 décembre 1980, mais elle aurait été annulée à la suite d'une démarche de M. Jimmy Carter, affirme, dans son édition de samedi 31 janvier, le quotidien genevois la Suisse, *qui rapporte une déclaration faite en privée par M. Brzezinski, ancien conseiller du président américain pour les affaires internationales.*

M. Brzezinski, qui assiste à Davos (Suisse) à un colloque de personnalités du monde de la politique et des affaires du 29 janvier au 6 février, aurait indiqué, selon la Suisse, *que des documents photographiques avaient convaincu les dirigeants américains, à l'aube du dimanche 7 décembre, de l'imminence d'une invasion : une division aéroportée avait déjà été embarquée et un village de tentes avait été repéré près des frontières orientales de la Pologne, comportant des ambulances pour l'évacuation de blessés.*

M. Carter aurait alors alerté les principales capitales intéressées et fait savoir à M. Brejnev que les conséquences d'une telle action seraient autrement plus graves que celles de l'invasion de l'Afghanistan. C'est d'ailleurs ce jour-là que la Maison Blanche avait fait savoir publiquement que les préparatifs d'une intervention en Pologne avaient été « achevés ».

Ces informations ont été qualifiées dès dimanche soir par l'agence Tass de « mensonge grossier et éhonté ». *L'agence soviétique saisit cette occasion de lancer une très violente attaque contre M. Brzezinski, qualifié d'* « arriviste sans principe » *et d'* « égoïste vaniteux ». « La foudroyante défaite de Carter aux présidentielles s'explique en grande partie par le fait qu'il avait trop prêté l'oreille aux conseils de cet antisoviétique hargneux, de ce politicard aveuglé par sa haine envers le communisme », *conclut l'agence.*

L'Union soviétique poursuit ses critiques contre Solidarité

De notre correspondant

Moscou. — La campagne contre Solidarité se poursuit dans la presse soviétique. Dimanche 1er février, l'agence Tass a lancé un véritable avertissement contre une éventuelle reconnaissance de Solidarité rurale. Il s'agit là d'une revendication essentiellement politique, écrit Tass, « *ayant pour but de provoquer une scission du mouvement syndical paysan, de perturber le ravitaillement des villes en produits agricoles, d'aggraver une situation déjà difficile et de compliquer encore davantage les problèmes économiques de la Pologne* ».

Par ailleurs, les *Izvestia* avaient publié samedi, un long article de leur correspondant à Varsovie élargissant les accusations portées contre le syndicat indépendant. A côté des griefs traditionnels sur la désorganisation de l'économie polonaise et l'affaiblissement des bases du socialisme, le journal du gouvernement soviétique reproche d'abord à Solidarité son « *refus de la négociation* ». Ne craignant apparemment pas les contradictions, il annonce d'une part l'accord entre le gouvernement et le syndicat indépendant sur le temps de travail et l'accès aux médias, et publie d'autre part sur la page voisine un article dans lequel il oppose la volonté de négocier du gouvernement à la « *politique de confrontation et d'aggravation de la situation économique et politique* » menée par les dirigeants de Solidarité.

Pour les *Izvestia*, cette évolution était inscrite dès les premiers jours dans la rupture de l'unité syndicale. Tout le mal vient de la disparition des syndicats officiels, affirment-elles implicitement, puisqu'il est « *absolument clair qu'on est en présence d'une tentative de miner de l'intérieur ce qui fait la force du monde ouvrier : sa cohésion, sa moralité élevée, sa fidélité aux intérêts de classe* ».

Aux dirigeants de Solidarité, qui se sont présentés comme les défenseurs des intérêts des ouvriers, les *Izvestia* répondent : « *Le vrai défenseur des intérêts de la classe ouvrière, c'est son avant-garde, le parti ouvrier unifié polonais (POUP). C'est justement lui qui, dans cette période compliquée, mène fermement une politique dirigée vers la consolidation des rangs de la classe ouvrière, afin de surmonter les difficultés tout en cherchant le règlement de la crise sociale sur les bases immuables du socialisme.* »

« Démagogie »

Le journal soviétique estime encore que les Polonais sont de plus en plus nombreux à se méfier de la « *démagogie* » de Solidarité. Il affirme que beaucoup quittent les rangs du nouveau syndicat « *malgré les pressions psychologiques et les mesures d'intimidation* ». Tout cela pour conclure que le clivage est de plus en plus net entre deux catégories de Polonais : « *La complication croissante de la situation souligne la ligne de partage. D'un côté, il y a ceux pour qui les intérêts des travailleurs sont vraiment chers, qui s'inquiètent du sort de la Pologne et du peuple polonais, qui voient l'avenir de leur pays dans la voie socialiste ; de l'autre, ceux qui, utilisant la démagogie et aggravant les difficultés, découvrent de plus en plus clairement leur visage antisocialiste.* » — D. V.

Belgique

Deux cent mille Bruxellois ont participé à un référendum sur l'avenir de la capitale

De notre correspondant

Bruxelles. — Deux cent mille Bruxellois environ se sont rendus aux urnes les samedi et dimanche 31 janvier et 1er février, pour participer à un référendum, très contesté, sur leur avenir et celui de la capitale. Cinq cent mille habitants, nécessairement de nationalité belge, avaient été invités à répondre à sept questions posées par les bourgmestres de l'agglomération, mais le gouvernement avait désapprouvé l'opération, la qualifiant d' « *inopportune* ». Le cabinet Maertens estime que le référendum bruxellois organisé uniquement par les partis francophones et farouchement combattu par les formations politiques flamandes est de nature à réveiller la fièvre linguistique dans la ville. Ces derniers mois, la grave crise économique a fait passer au second plan la querelle entre Flamands et francophones.

Les questions avaient été rédigées par les partis francophones avec beaucoup d'habileté. La population devait répondre par oui ou par non à ces interrogations : estimez-vous devoir être consulté sur les limites de la capitale ? Bruxelles doit-elle, comme la Wallonie et la Flandre, être une région à part entière ? Etes-vous d'accord avec le principe : un électeur une voix ? En répondant oui à cette dernière question le Bruxellois disait en fait non à toute participation importante des Flamands à la gestion de la capitale, puisqu'ils ne constituent que 15 % de la population. Or les néerlandophones veulent obtenir la parité à Bruxelles, arguant du fait qu'elle est la capitale de tous les Belges et qu'ils ont, eux, admis la parité au sein du gouvernement national, alors qu'ils sont nettement majoritaires.

Les résultats définitifs du scrutin ne seront connus que plus tard : plusieurs municipalités ont renoncé au dépouillement dimanche par esprit d'économie, pour éviter de payer des heures supplémentaires au personnel et pour réduire les frais de chauffage.

Quels qu'ils soient, les résultats seront d'ailleurs contestés. Dimanche, déjà, les adversaires du référendum affirmaient que dans plusieurs communes les bulletins de vote n'avaient pas été adressés à toute la population.

PIERRE DE VOS.

EUROPE

Union soviétique

Moscou affirme que les États-Unis ont « érigé le terrorisme en politique d'État »

Moscou a réagi ce lundi 2 février par la voie officielle d'une « déclaration de l'agence Tass » à ce qu'elle appelle une « campagne hostile envers l'U.R.S.S. » déclenchée aux États-Unis.

L'agence affirme notamment que « toute affirmation sur la participation de l'U.R.S.S. à l'activité terroriste est un mensonge grotesque et malveillant » et dénonce la « manœuvre malhonnête » qui consiste à « placer un signe d'égalité entre le terrorisme et la lutte légitime des peuples pour leur libération nationale, économique et sociale ».

La déclaration ajoute : « Les milieux dirigeants soviétiques veulent espérer que les États-Unis réfléchiront sérieusement aux conséquences de cette campagne hostile à l'U.R.S.S. (...) Si les dirigents américains veulent normaliser les relations avec l'U.R.S.S., ils trouveront du côté soviétique un partenaire prêt au dialogue constructif.

De notre correspondant

Moscou. — La polémique entre l'U.R.S.S. et la nouvelle administration américaine a pris une *ampleur inattendue. Toute la* presse soviétique participe à la curée. La *Pravda* reproche une nouvelle fois au président américain d'avoir *« falsifié »* les objectifs de la politique *soviétique* et de vouloir remettre en cause *le processus de la détente. « Est-ce le nouveau début annoncé ? »*, s'interrogent les *Izvestia* qui mettent déjà le chef de l'exécutif américain en contradiction avec son conseiller pour les affaires de sécurité, M. Richard Allen, qui aurait déclaré : *« Je ne pense pas une minute que l'U.R.S.S. tente d'imposer son contrôle physique sur le monde entier. »*

Mais ce sont les déclarations de MM. Reagan et Haig sur le terrorisme international, venant après la mise en cause implicite de l'U.R.S.S. par le président italien, M. Pertini, *qui ont piqué au* vif les Soviétiques. Moscou considère que la campagne sur le *« terrorisme international dirigé par l'U.R.S.S. »* va remplacer le thème *« usé »* de la défense des droits de l'homme. Dans un long réquisitoire contre la politique extérieure des États-Unis depuis trente ans, l'agence Tass affirme que tous les fils du terrorisme international conduisent à la C.I.A. *« principal centre d'organisation de la terreur, de la provocation, de la subversion »*, et que les États-Unis ont *« pratiquement érigé le terrorisme en politique d'État »*.

Tout y passe : les attentats contre Fidel Castro, Patrice Lumumba, le *général* Schneider au Chili ; le renversement de Mossadegh en Iran en 1953 ; la coopération avec la SAVAK iranienne ; les activités de la C.I.A. *en Amérique latine*, notamment au Chili, au Nicaragua et au Salvador ; l'encouragement aux rébellions en Angola et en Afghanistan : aux États-Unis mêmes, les assassinats des frères Kennedy et de Martin Luther King, ainsi que *les attentats contre des diplomates* étrangers (sous-entendus politiques) ; enfin l'Italie, où la C.I.A., selon Tass, a dirigé en 1978 la main des assassins d'Aldo Moro. (le journal *la Russie soviétique* dans un article consacré aux Brigades rouges a repris dimanche soir la même accusation).

Est-ce à dire que les Soviétiques sont « déçus » par la première prestation de M. Reagan ? Ce serait croire qu'ils se sont jamais fait des illusions.

DANIEL VERNET.

Libres opinions

Cri d'alarme pour trois prisonniers « fous »

par JOAN MIRO, YVES MONTAND, HÉLÈNE PARMELIN, SIMONE SIGNORET, et JEAN-PIERRE VERNANT

AU nom du Comité international des écrivains, des peintres et des comédiens, qui porte le nom de Kouznetsov, nous appelons à une mobilisation d'urgence pour trois prisonniers soviétiques, qui ne sont ni écrivains, ni peintres, ni comédiens.

Ensevelis dans le silence des goulags : deux en Oural, un en République tartare, ils se trouvent en danger d'oubli mondial. Sur quarante-neuf personnes emprisonnées pendant et après le procès de Leningrad (1), quarante-six sont aujourd'hui en Occident. Il en reste trois dans la nébuleuse des camps soviétiques. Ils s'appellent Fiodorov, Mendelevitch, Mourjenko.

Kouznetsov au camp a douté de sortir un jour de son enfermement : *« On m'a enterré trop profond dans cette tombe »*, écrivait-il. Pourtant lui et Dimshits vivent aujourd'hui libres là où ils l'ont souhaité. Quelles que soient les raisons obscures de la libération de Kouznetsov, et avec l'aide de son *Journal d'un condamné à mort* (2), le Comité international des écrivains avait su faire retentir le nom de Kouznetsov dans le monde entier, rendant son enfermement de plus en plus difficile à justifier.

Fiodorov, Mendelevitch et Mourjenko restent inexorablement enfouis dans le coin d'une bavure du *« bilan globalement positif »*. Ils ont d'autant moins d'occasions de faire parler d'eux qu'ils ne sont personne. Ils n'ont pas de « noms », comme on dit aujourd'hui. Ils ne sont apparemment rien : sinon trois prisonniers maintenus dans les bas-fonds de la vie par la logique d'un pouvoir qui n'a aucune raison internationale de les libérer, et qui profite du silence *pour user sur eux des infinies ressources de l'appareil répressif.*

S'il était dans la destinée de ces trois hommes de devenir des gens « connus », ils n'en auraient pas eu le temps *: le premier a* trente-six ans, dont quinze ans de camp ; *le deuxième trente-deux ans, dont dix ans de camp et le troisième trente-sept ans, dont seize ans* de camp.

Pour quels crimes ces condamnés voient-ils tomber dans le gouffre concentrationnaire soviétique tant d'années de leur vie ? *Les gens de ce pouvoir que l'on appelle « Ils »*, pourquoi ne lâchent- « *Ils* » pas ces trois ? Pourquoi s'acharnent- « *Ils* » sur eux ? Car « *Ils* » s'acharnent. Sans doute ont- « *Ils* » pour cela des raisons.

D'abord chacun de ces inconnus s'est constitué dans le camp *ou la prison en citadelle imprenable. Tous sont et demeurent des* hommes libres par leur rébellion même, à l'intérieur des lieux de leur contre-vie, et quels que soient les travaux qu'on leur impose et leur misère corporelle.

Fiodorov et Mourjenko avaient l'un seize ans et l'autre dix-neuf ans quand ils ont été condamnés à cinq ans de prison pour avoir diffusé deux tracts réclamant une démocratisation de la politique soviétique. Or appeler à la démocratie est une *« activité antisoviétique »*. Au procès de Leningrad, Fiodorov a ensuite écopé de quinze ans, Mourjenko de quatorze ans. Tous deux sont à Perm.

Mendelevitch, lui, voulait partir pour Israël. *« Ils »* ont rejeté sa demande. Il avait fondé avec les activistes juifs de Riga un samizdat juif : crime double. Il a eu à Leningrad douze ans de camp à régime sévère.

Dans le camp, Fiodorov et Mendelevitch affichent leur religion : l'une orthodoxe, l'autre juive. Elle marque leur dignité, leur liberté, leur sauvegarde intellectuelle et morale en même temps que leur foi. *Aucun d'eux ne tolère la moindre égratignure à sa pratique religieuse.*

On raconte avec admiration comment Fiodorov, l'orthodoxe, a *refusé de remettre sa croix au moment de « la rafle des croix »*... Comment Mendelevitch le juif s'obstine, quoi qu'il arrive, à arborer, *dans le camp, sa calotte. Comment Fiodorov, l'orthodoxe, a refusé* de se laisser tondre, comment on l'a battu, brimé sans le soumettre. Comment Mendelevitch, le juif, pratique le jeûne (il refuse de manger de la nourriture non cachère, il devient squelettique) Comment Fiodorov, l'orthodoxe, victime favorite des autorités du camp, ne reçoit plus de colis, ni de visites, n'a plus *« droit au magasin »*... Comment Mendelevitch, le juif, a obstinément observé le sabbat, proposant de travailler le dimanche au lieu du samedi : rien à faire. On l'a envoyé à la prison de Vladimir, puis à Tchistopol. Lui non plus, depuis six ans, n'a plus ni visites, ni courrier, ni colis..

Quant à Mourjenko, l'Ukrainien, considéré par les autorités comme un *« antisoviétique »* endurci, il est traité dans le camp comme le rebelle à abattre. On fait tout ce qu'il faut pour. Y compris le chantage concernant sa famille. Y compris le chantage à l'hôpital : on le laissera y aller disent- *« Ils »*, s'il cesse de participer à toutes *les actions des détenus contre le régime du camp. Ces sortes* d'assassinats lents sont courants dans ces camps où les dissidents se font des *« bonnes mines »*.

Privé lui aussi de colis, malade, laissé sans soins, Mourjenko continue à *imposer la seule liberté qu'il possède : celle d'être* comme il est.

L'attitude de ces trois hommes est si spectaculaire qu'on commence à parler d'eux comme de personnages de légende. Trois fous sublimes *par sur-courage, par sur-croyance en l'homme et en sa* dignité, par sur-foi. On dit qu'ils sont fous de se conduire comme *ils le font. Mais ils prouvent que l'homme, même enseveli, a une* liberté en lui inatteignable.

• Envoyez-nous de l'argent d'urgence, pour permettre l'organisation de diverses actions, dont la tenue d'un meeting au Centre Rachi, au mois de mars *C.C.P. 14 484 26 T PA : CB 11425 P* Comité international Edouard Kouznetsov, pour la libération de Youri Fiodorov, Yousseif Mendelevitch et Alexei Mourjenko. Secrétariat : Mme Wolkom-Keller, 44, rue des Belles-Feuilles, 75016 Paris.

(1) En décembre *1970*, pour avoir eu l'intention de détourner un avion au sol en vue de quitter l'U.R.S.S., seize personnes étaient condamnées, dont deux à mort. Trente-trois autres, amis et relations des accusés, avaient été également arrêtées

(2) Kouznetsov avait réussi à faire sortir bribe par bribe de sa prison ce journal, publié aux Éditions Gallimard.


NE VOYAGEZ QU'EN CONCORDE.
Hôtels Concorde
Concorde
Hôtels Concorde
Dix-neuf destinations prestigieuses de l'hôtellerie française.
Dix-neuf hôtels luxueux dont l'implantation privilégiée au cœur des villes permet de se trouver toujours proche des quartiers d'affaires et des centres touristiques.
A Paris, le Crillon, le Concorde La Fayette, l'Ambassador Concorde, le Concorde St-Lazare, le Louvre Concorde, le Lutétia Concorde.
En forêt de Fontainebleau, le Grand Monarque Concorde. A Lille et à Metz, le Royal Concorde. A Angers, Le Mans et Toulouse, le Concorde. A Nancy, le Grand Hôtel Concorde. A Marseille, le Concorde Palm Beach et le Concorde Prado. A Cannes, le Martinez Concorde. A Nice, le Westminster Concorde et l'Aston Concorde.
A Bruxelles, le Concorde Chelton. Et en 81 au Caire, le Cairo Concorde.
Dans dix-neuf villes, les Hôtels Concorde, un accueil et un confort dans la grande tradition du raffinement à la française.
Hôtels Concorde : 58, boulevard Gouvion-St-Cyr, 75017 Paris. Télex 650.990.
Réservation centrale à Paris, Tél. 758.12.25
24/24 h, 7 jours sur 7.
Young & Rubicam

AFRIQUE

République Sud-Africaine

APRÈS LE RAID AU MOZAMBIQUE

«S'il le faut, nous recommencerons»

déclare le ministre de la défense

De notre correspondant

Johannesburg. — « *Les pays qui offrent asile aux terroristes ne nous laissent d'autre choix que de frapper* », a déclaré dimanche 1er février, le général Magnus Malan, ministre sud-africain de la défense, ajoutant : « *S'il le faut, nous recommencerons.* » Le raid sud-africain dans la banlieue de Maputo (*le Monde* daté 1er-2 février) aurait fait « *une trentaine de victimes parmi les terroristes* », selon Pretoria, qui reconnaît la mort de deux membres de commandos au cours de l'opération. Selon le Mozambique, onze membres du Congrès national africain (A.N.C.) auraient été tués et huit personnes blessées. « *Certains cadavres ont eu les oreilles tranchées* », a également affirmé l'agence de presse mozambicaine, s'attirant un démenti immédiat du haut commandement sud-africain.

Le raid a été condamné par les Etats africains de la « ligne de front ». La réaction la plus violente a été celle de M. Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, qui s'est déclaré « *choqué par l'attaque des bandits de Pretoria contre d'innocents réfugiés sud-africains* » ; dans un message au président Machel, le gouvernement de Salisbury a « *condamné cette agression de banditisme meurtrier et barbare commise par les racistes du régime de Pretoria...* ».

En Afrique du Sud, les commentaires de la presse anglophone sont généralement favorables ou compréhensifs. Dimanche soir, la télévision nationale a présenté une « *petite partie* » du matériel et de la « *littérature communiste* » saisis aux domiciles des membres de l'A.N.C. : quelques roquettes R.P.G.-7, des mitraillettes P.P.K., des sacs d'explosifs et de nombreuses grenades à main. Les Sud-Africains ont également affirmé avoir récupéré du plastic et des grenades de fabrication soviétique, semblables aux explosifs utilisés par l'A.N.C. lors de l'attaque du complexe carbochimique de Sasol en 1980.

Enfin, lors d'un meeting réunissant environ seize mille personnes dimanche à Soweto, M. Buthelezi, chef incontesté des quatre millions de Zoulous sud-africains, a déclaré : « *Le raid de Maputo est une tragédie pour tous les Noirs d'Afrique du Sud.* »

PATRICE CLAUDE.

Maroc

Les négociations sur le renouvellement de l'accord de pêche avec l'Espagne ont échoué

De notre correspondant

Rabat. — Les négociations économiques maroco-espagnoles, qui avaient repris le vendredi 23 janvier, en vue de la conclusion d'un nouvel accord sur la pêche (le précédent est venu à expiration le 31 janvier), ont été interrompues samedi *sine die*, les négociateurs ayant constaté leurs divergences. L'accord de pêche n'a donc pu être prolongé, même à titre provisoire. Sur quoi porte ce désaccord ? M. Tazi, secrétaire d'Etat marocain aux affaires étrangères, et son collègue espagnol l'ont qualifié de purement économique. En fait, les autorités espagnoles ont jugé inacceptable la restriction des zones de pêche demandée par les autorités marocaines, et surtout, l'augmentation de moitié de la redevance réclamée aux armateurs espagnols. Les Marocains demandaient aussi l'augmentation de un à trois du nombre des membres d'équipage marocains embarqués sur les chalutiers espagnols au titre de la coopération, mais sur ce point, les Espagnols étaient, semble-t-il, prêts à transiger.

Pour marquer leur bonne volonté, ces derniers avaient même proposé une large coopération dans le domaine agricole par un accord entre l'Institut national d'investigations agronomiques (INIA) espagnol et de l'IRA (Institut de recherches agronomiques). Les Espagnols proposaient une coopération dans le domaine de l'assistance technique, des bourses pour les étudiants marocains, etc. En revanche, un autre point du contentieux maroco-espagnol, l'épineuse question du transport libre des agrumes marocains à travers le territoire espagnol vers la France et d'autres pays du Marché commun n'a, semble-t-il, même pas été abordé.

Les conséquences de l'échec des négociations maroco-espagnoles sont graves, surtout pour l'Espagne, comme la presse marocaine le fait ressortir. *Al Maghrib* rappelait la semaine dernière, dans un éditorial, que mille deux cents chalutiers espagnols étaient à l'œuvre en permanence au large des côtes marocaines, qui sont parmi les plus poissonneuses du monde. La plupart de ces chalutiers sont basés aux Canaries où toute une industrie espagnole de la conserve vit indirectement des prises de la flottille espagnole. L'arrêt de la pêche affecterait au moins cinquante mille personnes, dit-on du côté espagnol, sans compter les retombées sur l'industrie de la conserve.

ROLAND DELCOUR.

Centrafrique

● LES CENTRAFRICAINS ONT VOTE, dimanche 1er février, dans le calme, sur le projet de nouvelle Constitution. A Bangui, la participation au référendum, dont les résultats définitifs seront connus dans quelques jours a été massive. Cette consultation sera suivie, le mois prochain, d'élections présidentielles, puis législatives et municipales.

Tchad

● M. GOUKOUNI OUEDDEI, président du gouvernement d'union nationale de transition du Tchad, a regagné N'Djamena samedi 31 janvier venant de Tripoli, où il s'est rendu pour la troisième fois en un mois. Le chef de l'Etat tchadien a informé le colonel Kadhafi des travaux du sommet islamique, auquel la Libye n'a pas participé. Les relations entre les deux Etats ont été abordées. Quant à la question du projet de fusion ou d'union entre les deux Etats, les ministres et les responsables tchadiens interrogés estiment qu'« *il n'est plus à l'ordre du jour* ». — (A.F.P.).

PROCHE-ORIENT

Iran

Le président Bani Sadr demande à ses concitoyens de « résister aux brutes et aux tyrans »

Le second anniversaire du retour en Iran de l'Imam Khomeiny n'a donné lieu, dimanche 1er février, à aucune cérémonie officielle à Téhéran. La plupart des journaux iraniens ont rappelé l'événement dans des éditions spéciales, abondamment illustrées de photos.

Le journal *Inquilab Islami*, porte-parole du président de la République, a célébré à sa façon cette date en publiant une nouvelle et violente attaque de M. Bani Sadr contre ses adversaires politiques accusés de « *violer la Constitution* ». S'adressant aux Iraniens, le chef de l'Etat, dans une allusion à peine voilée aux dirigeants religieux, a demandé aux citoyens de « *résister aux brutes et aux tyrans* ». « *Si vous voulez vivre dans un pays indépendant, si vous ne voulez pas être gouvernés par ceux qui veulent le retour des jours sinistres, grâce au mensonge, à la tricherie, à la calomnie, à la diffamation, à la prison et à la torture, alors n'ayez peur de rien* », a-t-il ajouté.

Se référant aux mesures prises par ses adversaires du parti républicain islamique de l'ayatollah Beheshti en vue de l'isoler politiquement, M. Bani Sadr a déclaré : « *A mon avis, quand onze millions de personnes ont voté et élu quelqu'un président, et continuent de lui accorder leur confiance, ceux qui veulent réduire à néant la décision populaire n'ont pas d'autre moyen que de discréditer le président... S'ils atteignent ce but, alors le vote populaire perdra toute valeur. Dans une société révolutionnaire, lorsque le vote populaire perd sa valeur, le terrain est prêt pour un nouveau despotisme. C'est à vous de défendre votre vote... Lorsque le terrain sera prêt, ils porteront leur coup final, au moment choisi, et transformeront l'Iran en un cimetière...* » « *En ce qui me concerne*, a-t-il ajouté, *je résisterai aux tendances favorables à l'oppression, à la prison et à la torture. Je demande à la nation de m'offrir son soutien, et je vous assure qu'une telle constance mènera à un avenir heureux.* » — (Reuter, A.F.P.)

● *Le gouvernement iranien a décidé samedi soir* de rompre toutes relations avec la Jordanie et le Maroc, en raison du soutien que ces deux Etats apportent à l'Irak, a déclaré M. Behzad Nabavi, ministre d'Etat iranien chargé des affaires exécutives, ajoutant que « *ces deux pays font preuve d'hostilité envers la révolution islamique* ».

Israël

UNE DIZAINE D'ENSEIGNANTS ARABES DE CISJORDANIE SONT PLACÉS EN DÉTENTION.

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Pour avoir incité leurs collègues à la grève, cinquante-deux enseignants arabes de Cisjordanie ont été arrêtés le samedi 31 janvier, sur ordre du gouverneur militaire israélien. Membres d'associations professionnelles (les syndicats ne sont pas autorisés), ils sont menacés d'être traduits devant les tribunaux militaires, car leur mouvement de grève est déclaré « *illégal* » en application des textes d'urgence hérités du mandat britannique sur la Palestine et de la législation jordanienne qui était en vigueur avant la guerre de six jours et à laquelle continue de se référer l'administration israélienne dans certains cas. Après interrogatoire, la plupart des personnes interpellées ont été relâchées le 1er février, mais une dizaine d'entre elles ont été placées en détention.

Les enseignants de Cisjordanie réclament depuis longtemps un important réajustement de leurs salaires. Ils déclarent que le salaire moyen dans les territoires occupés est d'environ 1 200 francs et ne représente qu'un tiers de celui de leurs collègues israéliens. Le dernier conflit a commencé en décembre, et l'administration militaire a proposé récemment une augmentation de 20 à 30 %. Mais les instituteurs et professeurs de Cisjordanie estiment que cela est nettement insuffisant pour faire face à l'inflation. Protestant contre ces arrestations qu'il qualifie d'« *erreur politique grossière* », un député israélien a demandé l'organisation d'un débat à la Knesset.

FRANCIS CORNU.

QU'EST-CE QUE VOUS DIRIEZ D'UNE LIBERATION DE VOS DIPLOMATES ¼ HEURE APRES L'ENTREE EN FONCTIONS DE Mr MITTERRAND ?

konk

(Dessin de KONK.)

La livraison à l'Irak de Mirage F-1 par la France

(Suite de la première page.)

Ce léger retard à la livraison explique, en partie, les deux séjours, en septembre et en décembre dernier, à Paris du vice-premier ministre irakien.

Samedi 31 janvier, les quatre premiers Mirage F-1 destinés à l'Irak sont arrivés, en mission de convoyage, sur l'aéroport de Larnaca à Chypre, où quelques jours auparavant, un avion militaire jordanien avait débarqué des personnels irakiens et des réserves de carburant. « *Cette livraison*, a précisé, dimanche 1er février le Quai d'Orsay, *intervient en application de contrats conclus en 1977. Le gouvernement français a déjà fait savoir que les obligations découlant de ces accords s'exécuteront conformément aux engagements.* »

« *Il nous est difficile d'imaginer*, a répliqué pour sa part, dans un communiqué diffusé le même jour, l'ambassade de la République islamique d'Iran à Paris, *que la France, dont les dirigeants ne manquent pas une occasion d'affirmer leur respect de la liberté et de la démocratie, ainsi que leur amitié envers tous les peuples, irait jusqu'à livrer des armes de cette importance à un pays agresseur et cruel tel que l'Irak.* »

Le 24 septembre dernier, le gouvernement français s'était déclaré « *préoccupé* » par le conflit entre l'Iran et l'Irak, et on pouvait, en effet, croire que, devant cette guerre qui s'éternise, la France appliquerait des principes établis selon lesquels les livraisons d'armes sont suspendues dans les zones de tension. D'autant que, vis-à-vis de l'Iran précisément, ces fournitures militaires ont été interrompues : sur une commande primitive (du temps du chah) de douze patrouilleurs lance-missiles à la France, neuf unités ont été livrées à Téhéran avant le conflit avec l'Irak et les trois dernières ont été placées, sous gardiennage, dans les ateliers du constructeur à Cherbourg, bien que le contrat ait été déjà financé à 90 %.

Officiellement, à Téhéran, il n'y a eu, à ce jour, aucun commentaire. Ce lundi 2 février, seul, le quotidien *République islamique* a estimé que la France « *a maintenant engagé toutes ses forces pour détruire la révolution islamique* » dans un article publié sous le titre : « L'acte de la France contre l'Iran ».

Dans les milieux informés à Paris, on indique cependant que les autorités iraniennes ont été averties, il y a plus d'un mois, de l'intention de la France de commencer à exécuter les modalités de son contrat avec l'Irak qui, de surcroît, cherche à obtenir de Paris la livraison de bateaux de guerre modernes et l'autorisation de monter, sur place, cent cinquante avions d'appui Alpha-jet.

A l'heure actuelle, il ne semble pas que l'envoi de quatre premiers Mirage F-1 à Bagdad modifie sensiblement le rapport des forces entre l'Irak et l'Iran. Pour plusieurs raisons. L'Irak dispose, au total, de plus de trois cent trente avions de combat, pour la plupart des Mig, des Tupolev, des Illiouchine et des Sukkhoï soviétiques et, dans leur conflit avec les Iraniens, les forces aériennes irakiennes ont été engagées avec prudence, surtout dans des opérations de bombardement ponctuel, en raison, principalement, de la difficulté de l'Irak à guider du sol ses avions d'attaque.

D'autre part, il faudra encore un certain nombre de mois avant que l'escadron de Mirage irakien soit réellement opérationnel même si des avions peuvent isolément être chargés d'une mission de défense aérienne ou de soutien au sol avec des armes air-sol.

Sur le plan politique, cependant, la double décision de Paris de livrer les Mirage à Bagdad et de retenir les patrouilleurs lance-missiles de Téhéran aura pour effet de démontrer que la France adopte une attitude sélective dans l'exécution de ses contrats de vente d'armes.

JACQUES ISNARD.

LES EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS L'IRAN ONT AUGMENTÉ DE 80 % EN 1980.

Les échanges franco-iraniens sont marqués par un retour à un quasi-équilibre. Pour les onze premiers mois de 1980, les importations françaises se sont élevées à 2 886 millions de francs (contre 3 883 millions de janvier à novembre 1979) et les exportations à 2 815 millions de francs (contre 1 550 millions). La très forte augmentation des ventes (+ 83 %) est imputable essentiellement, indique le ministère du commerce extérieur, aux produits qui, par nature, n'étaient pas visés par l'embargo décrété par la France : produits agricoles et agro-alimentaires, produits pharmaceutiques, matériels utilisés à des fins médicales.

De janvier à septembre 1980, les exportations de produits agro-alimentaires ont représenté 38 % des exportations totales contre 22 % en 1979 et 12 % en 1978. Parallèlement, les ventes de biens d'équipement et de biens intermédiaires, qui entraient encore pour 55 % en 1979 dans le total des exportations, n'en ont assuré que 36 %. Selon le ministère du commerce extérieur, le maintien des ventes de tels biens est dû à l'exécution en 1980 des contrats passés antérieurement à l'embargo du 4 novembre 1979, notamment la livraison de deux Airbus en début d'année à Iran Air.

ASIE

Afghanistan

LA PRESSE PAKISTANAISE CONTINUE DE JUGER « INOPPORTUNE » LA PROPOSITION FRANÇAISE DE CONFÉRENCE SUR LA NON-INGÉRENCE.

Le président Giscard d'Estaing a eu, dans la soirée du 31 janvier, un entretien téléphonique avec le chef de l'Etat pakistanais, le général Zia-Ul-Haq. L'entretien a porté sur la récente proposition française de conférence internationale sur la non-ingérence en Afghanistan. La concertation à ce sujet entre les deux pays se poursuit, indique-t-on à Paris.

Cependant, la presse pakistanaise, généralement officieuse, continue de regretter le caractère « *inopportun* » de la proposition française au moment où des efforts sont faits par le Pakistan pour établir avec Kaboul un dialogue auquel participerait l'Iran. Le ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Agha Shai, s'est rendu lundi 2 février à Téhéran, où il devait avoir des conversations à ce propos.

En Afghanistan, les Soviétiques cherchent à faire supporter désormais l'essentiel de l'effort militaire par les forces afghanes, confirme-t-on de sources diplomatiques à New-Delhi. Mais les mêmes milieux doutent que cela soit possible. Les appels officiels au recrutement pour l'armée semblent donner peu de résultats malgré un relèvement de la solde accordée aux volontaires.

Inde

AGITATION ESTUDIANTINE DANS PLUSIEURS VILLES

New-Delhi (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — L'agitation estudiantine a donné lieu, ces derniers jours, à des incidents dans plusieurs villes de l'Inde. L'armée est intervenue à Ahmedabad, capitale du Gujarat, devant le tour violent — les troubles ont fait un mort et trois blessés — pris par la campagne des médecins et des étudiants contre la décision de réserver un certain nombre de places aux enfants de castes inférieures dans les quatre facultés de médecine de l'Etat. A Aligarh, dans l'Uttar-Pradesh, deux cent seize étudiants de l'université islamique ont été arrêtés par la police alors qu'ils protestaient contre la révocation d'un professeur dont ils ont dénoncé les « *sympathies marxistes* ». A Shimoga, au sud du pays, des émeutes ont éclaté après que des Hindous eurent été accusés d'être responsables de l'incendie d'une école de langue ourdou, celle des musulmans.

D'autre part, l'hebdomadaire *Sunday*, qui avait dévoilé, en novembre, le fait que certains policiers de l'Etat du Bihar avaient crevé les yeux de prisonniers, affirme dans son numéro du 1er février que d'autres policiers ont délibérément brisé les jambes de détenus. Douze de ceux-ci auraient dû subir une amputation à la suite de ces sévices. La plupart avaient entre vingt et trente ans. Ils avaient eu les jambes tordues jusqu'à ce que les rotules craquent ou avaient été frappés à coups de brique.

Pour se concilier les pays de l'ASEAN

La Chine va encore distendre ses relations avec les P.C. clandestins d'Asie du Sud-Est

La Chine « *se tiendra résolument aux côtés de la Thaïlande* », a déclaré dimanche 1er février, à Bangkok — où il se trouve en visite officielle — M. Zhao Ziyang, premier ministre chinois. Au cours de sa conférence de presse, il a dénoncé en des termes très durs la récente proposition des trois pays indochinois de rencontrer les pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) pour discuter de la question cambodgienne (*le Monde* des 29 et 30 janvier). A ce propos, le premier ministre thaïlandais, le général Prem Tinsulanond, a déclaré samedi qu'il avait discuté avec son homologue chinois des moyens de convoquer cette année une conférence internationale sur le Cambodge, prévue par les résolutions des Nations unies et à laquelle Hanoï s'oppose.

M. Zhao Ziyang a, d'autre part, abordé la question des relations entre Pékin et les partis communistes clandestins (pro-chinois) des pays de l'ASEAN, qui mènent une lutte armée contre les régimes en place. « *Nos relations avec les P.C. des pays de l'ASEAN*, a-t-il déclaré, *sont fondées sur des liens politiques et spirituels. Nous désirons sincèrement que ces pays maintiennent leur unité interne et leur stabilité. (...) Nous allons nous efforcer de prendre de nouvelles mesures pour faire en sorte que nos relations avec ces P.C. n'affectent pas les relations amicales entre la Chine et les pays de l'ASEAN.* »

Les étroites et anciennes relations entre Pékin et les P.C. d'Asie du Sud-Est se sont sensiblement distendues ces dernières années. Le soutien militaire que ceux-ci recevaient de la Chine, qui affirmait la différence fondamentale entre les relations de pays à pays et de parti à parti, est désormais réduit à peu de chose. La Chine accorde en effet de plus en plus d'importance à ses relations avec les régimes conservateurs des pays de l'ASEAN dans son conflit avec le Vietnam ; c'est ainsi que Chine nouvelle vient de rendre hommage à la Thaïlande, « *rempart contre l'hégémonisme régional du Vietnam* ». Ce changement de politique n'a pas été sans effet sur les P.C. clandestins, dont les opérations militaires se sont réduites, tandis qu'apparaissaient des divergences internes, en particulier en Thaïlande. En novembre, d'autre part, le président du P.C. de Malaisie, M. Musa Ahmad, a fait sa soumission au gouvernement de Kuala-Lumpur.

M. Zhao Ziyang a enfin confirmé l'évolution de la position de son gouvernement à l'égard de la résistance cambodgienne, à la suite des pressions des pays de l'ASEAN, désireux de voir le gouvernement khmer rouge remplacé par une équipe moins compromettante (*le Monde* du 20 décembre). M. Zhao, qui soutient les efforts d'unification des organisations de résistance khmères, s'est déclaré partisan d'un changement de gouvernement au Cambodge, la direction khmère rouge étant remplacée soit par le prince Norodom Sihanouk, soit par M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.). Il a toutefois rappelé que le « Kampuchéa démocratique » demeurait le seul gouvernement « légal » du Cambodge.

M. Son Sann a déjà fait connaître son intention de former un « gouvernement provisoire ». Le prince Sihanouk, dans une interview à *Newsweek*, vient de réitérer la proposition qu'il avait faite au printemps dernier (*le Monde* du 11 juin 1980) de former un « *gouvernement provisoire d'union de plusieurs partis* » incluant les Khmers rouges, des représentants du F.N.L.P.K. « *s'ils le désirent* » du Moulinaka (sihanoukiste) et même des partisans du régime pro-vietnamien de M. Heng Samrin « *si certains veulent nous rejoindre* ». Il a toutefois mis une condition à la formation de cette sorte de « front uni » : les Khmers rouges doivent perdre leur siège aux Nations unies, et de ce fait leur légitimité, pour « *redevenir un simple parti politique sans assise gouvernementale, un parti avec une armée, mais un parti parmi d'autres* ». « *Dans ce cas*, a ajouté le prince, *je referai surface et poursuivrai la lutte ; sinon je resterai en dehors de la politique.* »

Le Monde

politique

L'ÉLECTION

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. Lionel Jospin : la demande de ministres communistes est incompatible avec la politique des dirigeants du P.C.

Interrogé le dimanche 1er février par les journalistes du « Club de la presse » d'Europe 1 sur l'éventuelle participation de ministres communistes dans un gouvernement de gauche, M. Lionel Jospin estime qu'*« il n'y a aucune raison que cette question soit posée dès maintenant »* et parle d'une *« campagne politique qui ressemble à une manipulation »*. Le premier secrétaire du P.S. explique les raisons d'une telle campagne par le souci de *« faire peur aux Français »* et de *« tendre un piège grossier »* aux socialistes. Il relève également que cette question comporte, pour le P.S., un avantage : *« On pose cette question aux socialistes et au candidat socialiste. Personne n'a eu l'idée de poser cette question à Georges Marchais en lui demandant s'il prendrait des ministres socialistes dans son gouvernement car personne ne peut penser sérieusement en France que Georges Marchais a une chance de participer au second tour de l'élection présidentielle. Je suis quand même heureux, malgré les inconvénients visibles qu'on veut nous présenter avec cette question, de pouvoir marquer ce point politique. »*

M. Jospin précise ensuite : *« C'est du résultat des élections législatives que dépendra la composition du gouvernement et non pas de la volonté du président de la République, même s'il peut éventuellement s'exprimer à un moment ou à un autre. (...) François Mitterrand gouvernera avec la majorité qui sera issue des élections législatives, lorsqu'il aura dissous l'Assemblée nationale et que ces élections se seront produites. »*

M. Jospin ajoute que la défaite de M. Giscard d'Estaing *« signifiera un changement profond »* et se dit convaincu qu'après une telle défaite *« il ne reviendra pas une majorité de droite »*, à l'Assemblée nationale.

Après avoir réaffirmé le principe d'une dissolution de l'Assemblée nationale en cas de victoire du candidat socialiste et rappelé que ce dernier *« respectera la volonté des Français quand elle s'exprimera dans les élections législatives »*, le premier secrétaire du P.S. souligne que la stratégie des socialistes reste celle de l'union de la gauche et du *« rassemblement populaire »*. Il ajoute : *« Je suis pour le rassemblement de la gauche, mais je ne peux ni oublier un passé récent ni ne pas voir le présent (...). Cette demande de ministres communistes, telle que les communistes la formulent actuellement, est pour moi — il faut que les Français s'en convainquent — incompatible avec la politique même menée actuellement par la direction du P.C. ; cette politique, c'est le refus de l'union du sommet, le refus des accords d'appareils, c'est le refus et le rejet du programme commun de gouvernement dénoncé comme un facteur d'illusion pour les masses et comme une erreur de la politique passée du P.C. (...). A la place de cela, on dit « union de la gauche à la base ». Mais, quand on regarde les choses concrètement — les gens le savent bien et les militants socialistes le savent bien, — dès qu'on propose une rencontre, au niveau national n'en parlons pas, mais au niveau des fédérations, des départements refus, au niveau des sections refus, au niveau des cellules refus, c'est-à-dire que l'union à la base n'a pas de contenu. Pas d'union au sommet, pas d'union à la base. (...)*

» Donc, il n'y a rien, à l'heure actuelle, dans la politique de la direction du P.C. qui justifie que cette question soit posée. Or, réfléchissons, des ministres communistes au gouvernement, si ce n'est pas un accord d'appareils, si ce n'est pas un accord d'états-majors, qu'est-ce que c'est ? Le gouvernement, c'est vraiment le sommet du sommet. Alors, je trouve que c'est un sommet que d'atteindre un tel illogisme. (...) [Le P.S.] vire à droite, ce sera pire qu'avec Barre, mais on demande des ministres communistes à ce gouvernement, pour suivre des gens qui virent à droite. Cela aussi me paraît extraordinairement difficile à expliquer aux Français et même aux militants communistes qui sont fort désorientés. Ainsi, une nouvelle situation a été créée par l'attitude de la direction du P.C. depuis plusieurs années.

» Il faut bien que les Français sachent, il faut bien que vous sachiez que nous ne passerons pas en une nuit ou en une soirée de l'invective au sourire. Nous avons fait nos propres expériences, nous restons un parti unitaire...

» (...) Ma génération est entrée dans le combat pour l'union, actuellement cela ne ferait absolument pas sérieux, dans l'état de votre propre politique [celle du P.C.], *d'envisager de gouverner ensemble. Il n'y aura pas de négociation sur cette question, puisque le P.C. s'intéresse à la réponse, ni avant le premier tour, ni après le premier tour, ni avant la fin du deuxième tour. Ce n'est pas une question qui est posée pour l'élection présidentielle. »*

M. Jospin indique également que *« ce qui est en cause »*, c'est *« le fond »* de la politique de la direction du P.C. sur plusieurs points tels que l'Afghanistan, la Pologne, l'immigration, et l'implantation des fusées SS-20 (soviétiques) et Pershing (américaines) en Europe. Il précise que ce n'est qu'après la victoire du candidat socialiste que se poserait la question de la composition du gouvernement *« en fonction des coalitions qui se feront au moment des élections »*. *« Nous engagerons alors la discussion avec nos partenaires de gauche*, ajoute-t-il, *nous présenterons nos propositions et nous verrons s'il est possible d'aboutir à un accord. »*

Après avoir rappelé que les socialistes sont favorables au rétablissement de la règle de la représentation proportionnelle, M. Jospin qualifie de *« fantasmes »* l'idée selon laquelle la C.G.T. et le P.C. pourraient organiser *« des vagues de grèves »* au lendemain d'une victoire de M. Mitterrand.

Interrogé sur une phrase prononcée par M. Gaston Defferre selon laquelle il n'y aura pas, dans cette dernière hypothèse, de changement de société, M. Jospin répond : *« Si l'on essaie de persuader les Français que, parce qu'ils peuvent élire un candidat socialiste, François Mitterrand, on se retrouvera dans une société fondamentalement différente, qui ne leur serait plus familière, où ils n'auraient plus leurs aises, où ils seraient menacés, alors nous le disons très clairement : il n'y aura pas de changement de société. C'est bien une société qui ne ressemblera en aucune façon à un autre système social ou à un autre système politique. Sur ce point, c'est clair et je suis tout à fait d'accord avec Gaston Defferre. Mais Gaston Defferre pense avec moi que cela n'exclut en aucune façon des changements en profondeur (...). »*



(Dessin de PLANTU).

Dans la presse parisienne

L'HUMANITE : rassurer la droite.

« Il est curieux de constater que Jospin s'est plaint que nous ayons suspecté son parti d'avoir viré à droite, au moment même où il faisait involontairement la preuve de la justesse de notre analyse.

» Car son refus d'envisager l'éventualité de ministres communistes au gouvernement confirme clairement qu'il a tourné le dos à l'union de la gauche et aux engagements du programme commun. (...) Le « respect du suffrage universel », *après l'exclusive jetée contre les communistes, peut amener* (M. Mitterrand) *tout naturellement à patronner une majorité composée de socialistes et de « modérés ». C'est cet objectif grandiose, on peut légitimement le penser, que préparent les actuels conciliabules avec le R.P.R., au-delà des batailles de mots qui les sépareront le temps de la campagne présidentielle.*

En disant non à une éventuelle participation de ministres communistes au gouvernement, Jospin a choisi de rassurer la droite plutôt que de donner à espérer à Billancourt. »

(RENE ANDRIEU.)

LE FIGARO : chimère.

« Le candidat socialiste est bien naïf, ou faussement habile, s'il espère échapper au piège en s'obstinant dans une attitude dilatoire.

» Le raisonnement du parti communiste est irréfutable. (...) François Mitterrand a établi sa fortune politique dans l'opposition en liant pour le meilleur et pour le pire le sort du parti socialiste à celui du parti communiste. En cherchant à se laver de ce péché originel, il se disqualifie personnellement et, du même coup, administre la preuve que la variante d'un socialisme français allié au communisme est une chimère. »

(CHARLES REBOIS.)

LA LETTRE DE LA NATION : illogisme.

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., Pierre Charpy écrit : *« Comment un président de la République élu sur un certain nombre de grandes orientations pourrait-il nommer un gouvernement s'appuyant sur une majorité parlementaire dont les options seraient contraires ? Lionel Jospin écarte cette objection en la traitant d'hypothèse d'école : si le candidat socialiste gagne l'élection présidentielle, il gagnera automatiquement, selon lui, les élections législatives qui suivront. Cela reste à prouver. (...)*

» Lionel Jospin est tout naturellement tombé, lui aussi, dans l'illogisme en évoquant les conditions d'un éventuel accord de gouvernement entre le P.S. et le P.C. Il demande tout simplement à celui-ci de changer de position sur l'Afghanistan, sur la Pologne, sur les S.S. 20 et autres « problèmes politiques ».

» Quoi de plus commode ? Si le P.C. n'est plus le P.C., pourquoi ne pas s'entendre avec lui ? L'ennui, c'est que personne, à commencer sans doute par Lionel Jospin, ne croit plus que le P.C. peut changer de nature. Et, pour se trouver un allié selon son cœur, il ne reste plus au P.S. qu'à se regarder dans la glace. »

LIBERATION : appel aux gaullistes.

« Lionel Jospin pose ses conditions à la présence de ministres communistes. En clair : rompez avec Moscou. Manière de dire que si le P.C. a rompu l'union, il y a trois ans, c'est à sa politique internationale qu'on le doit. Façon aussi de se présenter en candidat de la résistance à l'« esprit munichois », qu'incarnerait Giscard. Nul doute que l'appel sera entendu parmi les gaullistes, qui s'apprêtent à une âpre bataille interne en vue du premier tour. Suffisamment ? »

Pourquoi ?

(Suite de la première page.)

A quoi s'ajoute à l'évidence que la question ne se posera réellement qu'après l'éventuelle élection de M. François Mitterrand, que la tactique communiste compromet, et après la probable dissolution de l'Assemblée nationale.

Que ce soit pour des raisons de politique étrangère, de solidarité internationaliste, de méfiance « historique » à l'égard des socialistes ou d'intérêt de parti, le P.C. peut préférer M. Giscard d'Estaing à M. Mitterrand. Mais l'ingéniosité et l'obstination dont il fait preuve ne devraient pas le dispenser de répondre à des questions qui, elles, le regardent directement.

Pourquoi piétine-t-il électoralement depuis vingt ans ?

Pourquoi, en dépit d'une forte organisation et d'une propagande incessante, ne représente-t-il qu'une minorité de la classe ouvrière ?

Pourquoi, là même où ses maires et ses députés font bien leur métier, effraie-t-il encore une majorité de Français ?

Aux trois questions, il y a des réponses que, s'il voulait faire preuve d'un peu d'humilité, il cesserait de chercher chez ses adversaires de toujours et ses partenaires d'hier ou de demain.

J. F.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU CADRE DE VIE DU P.S.

M. Mitterrand : « J'attends que le peuple se réveille ! »

M. Mitterrand a présidé, dimanche 1er février à Mâcon, la séance de clôture des états généraux du cadre de vie, organisés par le P.S. En présence de près de deux mille personnes et entouré notamment de MM. Mauroy et Jospin, le candidat socialiste a réaffirmé, à propos d'une éventuelle participation des ministres communistes dans un gouvernement de gauche, qu'il oppose la « loi républicaine » à ceux qui « prétendent que le président de la République peut se substituer au peuple ».

M. François Mitterrand a dénoncé le *« tir concentré »* contre lui, *« venant de toutes parts »*. Evoquant la question des ministres communistes, il a stigmatisé ceux qui, *« loin d'entamer un grand et beau débat, tentent d'obscurcir les vrais problèmes au travers d'une question de ce genre »*. Il a ironisé sur les déclarations faites par plusieurs ministres à l'occasion des *« provinciales »* du P.R. *« Tous ces gens de maison*, a-t-il dit, *n'ont qu'une idée fixe : les ministres communistes. »*

Après avoir rappelé sa position (le gouvernement sera le reflet de la majorité issue d'élections législatives après dissolution de l'Assemblée nationale) et opposé *« la loi républicaine »* à ceux qui *« prétendent que le président de la République peut se substituer au peuple »*, M. Mitterrand a déclaré : *« Rien ne me fera dévier de la ligne qui est la mienne : défense de l'emploi, égalité, liberté, justice, République. »* Il a ajouté : *« L'inflation et le chômage sont les deux moyens dont dispose le grand capital devant la crise ; seule leur est opposée la politique des socialistes. »*

L'état d'esprit de Munich

Commentant la récente intervention télévisée de M. Giscard d'Estaing, M. Mitterrand a indiqué : *« Je prétends qu'au travers des propos du chef de l'Etat, on peut percevoir le retour de l'état d'esprit de Munich. »*

Proposant, comme remède aux difficultés économiques et sociales *« la décentralisation, le plan et la relance »*, le candidat du P.S. a exhorté les militants à *« convaincre les Français qu'il n'est pas d'autre solution que celle des socialistes »*. Il a appelé à *« la révolte politique des masses françaises opprimées »*, avant de conclure : *« Seuls les socialistes sont en mesure de garantir* (le pays) *contre les colères et les amertumes accumulées (...). Sept ans de Giscard, ça suffit. Quatorze ans, c'est encore plus triste. J'attends que le peuple se réveille dans la loi et le respect des autres. »*

La défense de l'environnement commence à l'usine

Y a-t-il un cadre de vie socialiste ? Tel était le thème essentiel sur lequel les militants et les responsables du P.S. étaient invités à discuter au cours des « états généraux du cadre de vie » organisés à Mâcon. Mauvaise question ou interrogation inopportune en cette période électorale ? En tout cas, le rapport introductif n'y a guère répondu. Il aurait fallu remarquer que les grands ensembles construits lorsque les socialistes étaient au pouvoir souffrent des mêmes maladies que les autres : (indigence architecturale et médiocrité de l'environnement) et que les municipalités de gauche ne réussissent ni mieux ni plus mal dans ce domaine que celles de la majorité. Bref, c'était la porte ouverte à l'autocritique. On a préféré éluder. Il aurait fallu constater que le souci du cadre de vie est plus affaire de tradition et de tempérament que d'idéologie.

Sur le second thème : « Changer le travail, changer la vie », on s'est montré heureusement plus novateur. Les socialistes font observer avec raison qu'en matière d'environnement il faudrait commencer par le commencement : améliorer l'espace dans lequel les hommes doivent passer une grande partie de leur vie, c'est-à-dire celui des entrepôts, des ateliers, des magasins, des bureaux et même des moyens de transport.

Or le ministère de l'environnement, créé il y a dix ans, ne s'est jamais soucié du cadre de travail. Pour combler cette immense lacune, les socialistes ne voient qu'une solution : que les travailleurs, organisés en conseils d'atelier ou de bureaux, se « réapproprient » leur espace professionnel et décident eux-mêmes de leur cadre et de leur rythme de travail. Le rapport consacré à ce sujet demande aux syndicats de « *sortir de leur attitude défensive* » et de ne pas laisser aux patrons « *le monopole de l'innovation* ».

Le troisième sujet de discussion concernait « le cadre de vie et le pouvoir des citoyens ». L'idée maîtresse du P.S. ? L'amélioration de l'environnement est plus l'affaire des collectivités locales et des citoyens, éventuellement groupés en associations, que de l'État. Il faut donc débarrasser communes et départements de la tutelle des préfets et des services de l'équipement. Les premiers ne seraient plus que des commissaires du gouvernement auxquels on retirerait leur fonction d'exécutif du conseil général. Les seconds seraient contrôlés par les élus et transformés en « agences du cadre de vie ». Les communes recevraient les moyens législatifs et financiers (30 % des recettes fiscales contre 19 % aujourd'hui) de leur politique. Et les assemblées régionales élues au suffrage universel pourraient enfin faire leur travail.

Ce dispositif est cohérent, mais on ne comprend pas très bien comment le logement et l'équipement ainsi restitués à la base pourraient demeurer soumis aux objectifs du plan.

Le référendum communal

Quant au renforcement de la vie associative et de la démocratie communale, qui sont le contrepoids nécessaire aux pouvoirs accrus des responsables locaux, les socialistes disent la souhaiter. Mais ils n'en explicitent guère les moyens. Le rapport introductif ne faisait même pas allusion au référendum communal qui figure dans le projet de loi présenté par le gouvernement pour développer les responsabilités des collectivités locales. Cette consultation populaire demeure un « épouvantail » pour les élus du P.S. comme pour ceux des autres partis. Dans ce domaine, plutôt que d'innover, on préfère en rester à la démocratie représentative ; celle des notables en somme.

M. A.-R.

La préparation du second tour commande l'attitude du P.S. vis-à-vis du P.C. et de l'U.D.F. à l'égard du R.P.R.

(Suite de la première page.)

Quant à la sécheresse et à la netteté de la fin de non recevoir sur la question des ministres, elles s'expliquent par les certitudes des dirigeants du P.S. : nombre d'entre eux sont en effet convaincus que M. Georges Marchais ne pourra pas refuser de se désister explicitement en faveur de M. Mitterrand entre les deux tours de l'élection présidentielle.

On peut douter du bien-fondé de cette certitude, on peut être porté à se demander si l'insistance des communistes n'est pas, au contraire, une façon de préparer une bonne raison de non-désistement : les dirigeants socialistes eux, ne doutent pour l'instant ni de la décision finale, ni surtout du comportement de l'électorat communiste.

Les socialistes estiment donc qu'une réponse tranchée n'accroît pas sensiblement le risque qu'ils prennent avec le P.C. ; ils mesurent dans le même temps la nécessité d'une telle réponse face à l'autre camp. C'est en effet avec insistance et même jubilation que les porte-parole de la majorité ont repris le thème des ministres communistes pour renforcer leurs attaques contre le candidat socialiste. Attaques de plus en plus rudes, comme on a pu s'en rendre compte au cours des assemblées « provinciales » du parti républicain. Il est fini le temps où les dirigeants du P.R. et ceux de l'U.D.F. dissertaient volontiers et complaisamment sur les similitudes entre le réformisme giscardien et le socialisme. Ils en sont aujourd'hui à désigner le candidat du P.S. comme le principal ennemi et à rappeler toutes les bonnes raisons (notamment institutionnelles) que les gaullistes ont de ne pas favoriser son élection.

De ce côté là aussi, on retrouve la contrainte et la retenue. Sans aucun doute, les dirigeants giscardiens sont inquiets de la décision de M. Jacques Chirac de se présenter. Nombre d'entre eux n'auraient vraisemblablement pas grand effort à fournir pour reprocher amèrement et publiquement au maire de Paris de compromettre les chances de réélection du président sortant et de favoriser un éventuel succès de M. Mitterrand.

Pourtant, de toute évidence, les consignes, la stratégie — et aussi la sagesse — leur commandent de ne pas envenimer les relations avec leurs « partenaires » gaullistes, et de s'interdire toute attaque frontale. On devine, bien sûr, dans leurs propos l'amertume et les regrets (*« Dommage ! »*, dit M. Blanc), mais la volonté de faire la part des choses est manifeste, de même que l'application mise à évoquer de préférence l'union et le rassemblement de la majorité au second tour. Ainsi a-t-on entendu, samedi au micro de France-Inter, M. Roger Chinaud dire que *« c'est le droit »* de M. Chirac d'être candidat. Ainsi a-t-on entendu, au cours des assemblées « provinciales », MM. Soisson et Blanc en appeler à la discipline majoritaire.

Prudence dans ce camp aussi, donc. Et prudence plus encore que dans l'autre car, ici, on n'est pas totalement convaincu que la discipline et la sagesse prévaudront au second tour... Et d'invoquer le fameux *« choix de société »* commun et l'héritage gaulliste.

Parallélisme jusqu'au bout : on se raccroche de part et d'autre à des principes qui pourraient bien appartenir plus à la mythologie qu'à la réalité. M. Mitterrand veut incarner l'aspiration unitaire de la gauche. Les giscardiens font appel à l'unité de la majorité. Eux qui, pourtant, sous d'autres septennats...

L'union est un combat. Et la bipolarisation un calvaire.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

M. PIERRE MAUROY EST RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL NORD - PAS-DE-CALAIS

M. Pierre Mauroy, maire socialiste de Lille, député du Nord, a été, le 30 janvier, réélu président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. Il a obtenu 91 voix sur les 91 suffrages exprimés ; 11 bulletins de vote ont été comptés comme nuls ou blancs.

● *M. Andrée Labarrère*, député des Pyrénées-Atlantiques, maire socialiste de Pau, a été réélu le 2 février, pour la troisième année consécutive, président du conseil régional d'Aquitaine. Sur soixante-quinze inscrits — et soixante-quinze votants, — il a obtenu quarante-quatre suffrages contre trente et un à M. Raymond Soucaret (U.D.F. - rad.), conseiller général de Lot-et-Garonne. M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, député de la Gironde et maire de Bordeaux, n'était pas candidat. Les cinq élus communistes avaient annoncé avant le scrutin qu'ils voteraient pour M. Labarrère. — *(Corresp.)*

● *M. Rudloff réélu président du conseil régional d'Alsace.* — M. Marcel Rudloff, sénateur (C.D.S.), a été réélu le 2 février, au premier tour, président du conseil régional d'Alsace. Seul candidat, le sénateur centriste était présenté par l'U.D.F., majoritaire au sein de l'assemblée régionale. Il a obtenu 33 voix sur 37 votants (4 bulletins blancs).

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

JUSTICE. — M. Xavier Nicot, président de chambre à la cour d'appel de Paris, est nommé directeur adjoint du cabinet du garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte.

M. Olivier Kuhnmunch, sous-directeur à la direction des affaires civiles et du sceau, est nommé chargé de mission au cabinet de M. Mourot, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux en remplacement de M. Nicot.

PRÉSIDENTIELLE

Le P.S. s'efforce d'associer des personnalités de la culture et de la science à la campagne de son candidat

Le lancement dans les hebdomadaires de la campagne publicitaire de M. Mitterrand (*le Monde* daté 1er-2 février) illustre l'un des objectifs majeurs du candidat socialiste : il s'agit de faire apparaître que, dans chaque domaine de la pensée, des personnalités le soutiennent et sont prêtes à mettre leurs compétences à son service. Le souci de faire ressortir que M. Mitterrand est le candidat des *forces vives de la nation* ainsi qu'un homme susceptible de redorer le blason de la France à l'extérieur se traduira par d'autres initiatives, et notamment par l'organisation d'un symposium, par le lancement d'un manifeste, et par la mise sur pied d'une institution *ad hoc*.

Le symposium, prévu pour le 19 mars, aura pour thème *« la science et la culture »*. Plusieurs personnalités ont accepté d'en prendre l'initiative : il s'agit de MM. Léopold Sedar Senghor, ancien président de la République du Sénégal ; Olof Palme, ancien premier ministre suédois ; Bruno Kreisky, chancelier d'Autriche ; Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste ; Giorgio Strehler, metteur en scène, et Gabriel Garcia-Marquez, écrivain. *Il est prévu qu'un millier « de philosophes, d'économistes, de créateurs du monde entier »* participent à cette manifestation et étudient *« toutes les questions d'avenir, notamment l'influence des technologies nouvelles »*.

Il est également prévu de lancer un *« manifeste pour la République »*, de sorte que puissent se rassembler, autour de ce texte, un grand nombre de personnalités parmi lesquelles d'anciens communistes et certains gaullistes. L'objectif est ici de tirer parti de la fuite de certains intellectuels hors du P.C. et de montrer que le candidat socialiste bénéficie de soutiens multiples et variés.

Enfin M. Mitterrand devrait confirmer la création d'un *« conseil national pour la science et la culture »*. Cet organisme serait, en cas de victoire du candidat socialiste, directement rattaché à la présidence de la République et se verrait assigner trois missions : être un *« observatoire du monde »*, un *« laboratoire d'idées »*, et un *« informateur du peuple »*, afin de communiquer avec le plus large public possible. Il est prévu qu'une telle institution aurait *« la même importance »* que les instances de planification économique ou militaire. En tout état de cause, ce conseil doit être créé, à titre officieux, auprès du candidat socialiste (*le Monde* des 7-8-12-1980).

Le maître d'œuvre de ces initiatives est M. Jack Lang, délégué national à la culture, qui avait organisé plusieurs manifestations (colloque sur l'Europe méditerranéenne à Saint-Maximin en septembre 1980, colloque sur la biologie en décembre) ayant pour but de faire apparaître le P.S. comme un pôle de rayonnement intellectuel. La démarche qu'il a adoptée s'inspire de la campagne victorieuse de M. Willy Brandt, au cours de laquelle, en 1969, plusieurs personnalités du monde de la culture et de la science avaient fait campagne en faveur du futur chancelier. M. Lang souhaite ainsi *« jeter les bases d'une renaissance artistique et intellectuelle »*.

LA CANDIDATURE DU PRÉSIDENT DU M.R.G.

M. Crépeau se rangera à la décision du congrès extraordinaire

M. Michel Crépeau, président et candidat du M.R.G. à l'élection présidentielle, a indiqué, devant le comité directeur du mouvement réuni le samedi 31 janvier à Paris, qu'il se rangera à la décision du congrès extraordinaire prévu le 28 février prochain pour décider du maintien ou du retrait de sa candidature.

Pressé par les uns, essentiellement les députés, de retirer sa candidature pour ne pas nuire à celle de M. François Mitterrand, pressé par les autres de maintenir cette candidature pour assurer la survie du mouvement qu'il préside (*le Monde* du 30 janvier), M. Michel Crépeau a décidé de s'en remettre aux militants. Il semble espérer cependant qu'une majorité d'entre eux sont favorables au maintien d'une candidature radicale de gauche. Une majorité analogue existe au sein du comité directeur du mouvement.

Devant cette instance réunie samedi, le président du M.R.G. a indiqué qu'il laisserait le débat se dérouler jusqu'au congrès, puis il a menacé ceux qui refuseraient de se plier aux décisions de ce congrès extraordinaire. *« Ceux-là*, a-t-il indiqué, *se mettraient alors en dehors du parti. »*

Cette mise en garde vise notamment les députés qui, hormis M. Jean-Michel Baylet, souhaitent soutenir M. François Mitterrand dès le premier tour de l'élection présidentielle. Elle vise également à dissuader certaines fédérations de suivre l'exemple de la Gironde : cette fédération s'est prononcée en faveur du candidat socialiste. Le 7 février prochain, la fédération des Hautes-Pyrénées devrait prendre une position analogue : MM. René Billères, sénateur et président d'honneur du mouvement, et François Abadie, maire de Lourdes, député et président de la fédération, sont en effet opposés à la candidature M. Crépeau. La fédération des Hautes-Pyrénées est la seconde du M.R.G., par ordre d'importance, mais la plus puissante reste celle du Tarn-et-Garonne, contrôlée par M. Baylet, qui est la véritable cheville ouvrière de la campagne de M. Crépeau.

Au cours du débat qui s'est déroulé samedi matin (l'après-midi ayant été consacré au déroulement de la campagne), M. François Massot, député des Alpes-de-Haute-Provence, a mis en garde le président du M.R.G. contre les risques qu'un mauvais résultat à l'élection présidentielle ferait courir au mouvement. Il a insisté sur la nécessité de *« ne pas retirer des voix »* à M. Mitterrand. M. Nicolas Alfonsi est intervenu dans le même sens, tandis que M. François Loncle s'est interrogé sur les dangers d'une réunification des radicaux : celle-ci pourrait, selon lui, permettre aux partisans du président de la République de récupérer à leur profit l'héritage radical.

Un plus grand nombre d'orateurs ont plaidé en faveur de la candidature du maire de La Rochelle, parmi lesquels MM. Jacques Maroselli et Pierre Mattei ; ces derniers se sont défendus de vouloir remettre en cause l'*« ancrage à gauche »* du M.R.G. M. Mattei, président de la fédération de Paris, a jugé *« prématurée »* l'annonce par M. Crépeau qu'il se désistera en faveur de M. Mitterrand. Ce désistement ne devrait selon M. Mattei intervenir qu'à *deux conditions* : la signature d'un accord sur un programme de gouvernement avec le candidat socialiste ; l'engagement pris par celui-ci qu'il n'y aura pas de ministres communistes. Selon le président de la fédération de Paris, il faut obtenir du candidat socialiste qu'il *« renonce aux théories fumeuses du projet socialiste. »* Il a résumé ainsi son point de vue : *« Sans candidature Crépeau, il n'y aura plus de M.R.G. »*

M. MARCHAIS ACCUSE LA TÉLÉVISION DE « FALSIFICATION » ET DE « CENSURE ».

(de notre correspondant)

Bordeaux. — M. Georges Marchais a tenu un meeting, samedi 31 janvier, à Bordeaux, devant sept mille personnes environ, alors que les organisateurs en attendaient vingt mille. A propos de sa rencontre de la veille avec les intellectuels, M. Marchais a violemment attaqué la télévision : *« D'une intervention d'une heure vingt*, a-t-il dit, *cette télévision giscardienne n'a retenu qu'une chose : la critique contre François Mitterrand, qui refuse des ministres communistes. Cette télévision déshonore l'information dans notre pays. J'accuse Valéry Giscard d'Estaing, j'accuse le ministre de l'information, j'accuse les directeurs des trois chaînes, j'accuse les journalistes — les Elkabbach, les Duhamel et compagnie — de falsification et de censure. De falsification parce qu'ils ont caché que j'avais dit de Valéry Giscard d'Estaing qu'il est l'ennemi public numéro un ; de censure parce qu'ils ont caché nos propositions pour répondre aux préoccupations des travailleurs manuels et intellectuels. »*

M. Marchais a ajouté qu'il propose un face-à-face avec le président de la République, un autre avec Jacques Chirac et, enfin, qu'il est prêt à rencontrer M. François Mitterrand.

Un incident a opposé le service d'ordre à deux photographes, l'un de *Sud-Ouest*, l'autre de l'A.F.P. On leur refusait le droit de prendre des photos ailleurs que du pied de la tribune. Ils ont quitté la salle et ont été suivis de leurs confrères. Ne sont restés que les photographes amateurs et ceux de la presse communiste. Les sections syndicales des journalistes S.N.J. et C.F.D.T. ont protesté, dans un communiqué, contre cette entrave à l'exercice de leur profession. — P. Ch.

M. HERNU : de nombreux électeurs israélites ne pourront pas voter le 26 avril.

M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône, fait remarquer que la date choisie pour le premier tour de l'élection présidentielle *« risque de priver du droit de vote sept cent cinquante mille Français de confession israélite »*.

Il précise : *« En effet, le 26 avril est aussi le huitième jour de la pâque juive. Durant cette journée, les fidèles ne peuvent quitter la synagogue avant 8 heures du soir. Ainsi, une partie non négligeable du corps électoral français, consciente à la fois de ses obligations religieuses mais aussi de ses devoirs envers sa patrie, se trouve placée devant un cruel dilemme. J'ai moi-même interrogé un certain nombre d'électeurs qui seront dans ce cas et la plupart m'ont confirmé qu'ils ne pourraient voter qu'au deuxième tour. Il s'agit là de la part des plus hautes autorités de l'Etat d'une négligence inconcevable et, en tout cas, d'une méconnaissance profonde du droit à l'identité tant réclamée par les Français de confession israélite. »*

[M. Giscard d'Estaing ayant été proclamé président de la République par *le Conseil constitutionnel* le 24 mai 1974, ses pouvoirs expireront le 24 mai 1981.

***L'article 7 de la Constitution* dispose que « l'élection du nouveau président a lieu vingt jours au moins et trente-cinq jours au plus avant l'expiration des pouvoirs du président en exercice », soit, en l'occurrence, entre le 19 avril et le 4 mai 1981.**

***Le gouvernement* n'avait le choix qu'entre le 19 avril, dimanche de Pâques, le 26 avril et le 3 mai, qui *sera cette année le dernier jour du* pont du 1er mai.]**

Les « provinciales » du parti républicain

Les giscardiens durcissent leurs critiques contre le P.S. et adoptent une attitude modérée à l'égard des gaullistes

Marseille. — Les assemblées « provinciales » organisées par le parti républicain de vendredi 30 janvier à dimanche 1er février ont permis, d'une part, d'évaluer les capacités de mobilisation de cette formation et, d'autre part, d'entrevoir une des données actuelles de la stratégie des giscardiens.

Les capacités de mobilisation du P.R. sont apparues au cours de ces manifestations qui ont rassemblé, chaque fois ou presque, plusieurs milliers de personnes. C'est là une confirmation de l'essor militant apparu lors du dernier congrès du parti républicain, à Paris, en octobre 1979.

Quant à la stratégie, elle se traduit dans deux orientations : prudence dans les relations avec le R.P.R. (l'accent est mis sur les nécessaires retrouvailles au deuxième tour et l'on se garde d'attaquer directement M. Chirac) et offensive en règle contre M. Mitterrand, en particulier sur le thème des ministres communistes et sur celui des institutions. Les responsables du P.R. en appellent désormais à l'électorat majoritaire en général pour qu'il se montre discipliné et à l'électorat du R.P.R. en particulier, pour qu'il reconnaisse en M. Mitterrand l'ennemi en quelque sorte héréditaire du gaullisme. — N.-J. B.

De notre envoyé spécial

Les dirigeants giscardiens ont successivement pris la parole, tout au cours du week-end à Lille, Lyon, Avignon, Marseille, Auch, Poitiers et Rennes (*le Monde* daté 1er-2 février). Chacune de ces réunions a rassemblé un nombre important de militants et de sympathisants : plusieurs milliers dans la plupart des cas. A Marseille, dans la grande salle du Palais des congrès quelque deux mille personnes ont entendu les responsables régionaux de leur parti ainsi que MM. Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, François Delmas, secrétaire d'Etat, Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, et Jacques Blanc, secrétaire général du P.R.

M. Soisson a repris certains des arguments dont il avait fait usage avant les élections législatives de 1978 pour tracer les limites que ne devraient pas dépasser les désaccords au sein de la majorité. *« Oui à la différence, non à la querelle »*, a-t-il répété à propos des relations entre gaullistes et giscardiens. Il a précisé : *« Chaque formation doit affirmer sa personnalité (...). Mais les formations de la majorité ont fait, ensemble, un choix de société. Et ce choix est tout aussi important en 1981 qu'il l'était en 1978 (...). Tous les hommes de la Ve République doivent se retrouver au deuxième tour derrière celui que le suffrage universel aura placé en tête (...). Puissent les candidats issus des formations de la majorité, par le ton de leur campagne, ne pas servir l'opposition. Puissent-ils comprendre que cette attitude se retournerait contre eux car, aux élections législatives qui suivraient l'élection de François Mitterrand, une part des électeurs de la majorité aurait du mal à voter pour les responsables de l'échec à l'élection présidentielle (...). Le R.P.R. s'est toujours refusé, pendant sept ans, à voter une motion de censure. Il doit continuer dans cette voie de l'unité. »*

A propos de M. Mitterrand, M. Soisson a affirmé : *« Je n'oublie pas comment, en 1965, s'appuyant sur la rue, il présenta sa candidature à un poste qui n'était pas vacant, celui du général de Gaulle (...). Il a toujours dénoncé les institutions de la Ve République comme un régime d'autorité et d'irresponsabilité, il ne saurait être élu avec l'appui de ceux qui les ont fondées et toujours défendues. »*

M. Jacques Blanc a lui aussi durement attaqué le premier secrétaire du parti socialiste, en soulignant notamment qu'à son sens l'élection de M. Mitterrand amènerait des communistes au gouvernement. Il a aussi lancé un appel aux dirigeants gaullistes en déclarant : *« Il est vital que se retrouvent une fois encore au coude à coude tous les partisans de notre société de liberté et de responsabilité, tous ceux qui refusent pour la France un avenir de démocratie populaire. Ce message d'unité s'adresse en priorité à nos amis de la majorité, quels que soient les noms des candidats du premier tour — Jacques Chirac, Michel Debré, — et même si, personnellement, je déplore cet éparpillement. C'est dommage, mais dès à présent, pensons à l'avenir de la France. Il faut que la majorité se retrouve réunie pour la défense de ce qui fait l'âme de notre combat commun : les institutions, la liberté, le rayonnement de la France. »*

Le secrétaire général du P.R. a encore dit : *« Il faut faire émerger de l'inconscient des gaullistes que M. Mitterrand a toujours été un ennemi de de Gaulle. »*

A Auch, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement, a affirmé : *« Les Français souhaitent la sécurité, pas l'aventure ; le rassemblement, pas la division. »*

A Rennes, M. Jean-François Deniau, ministre délégué auprès du premier ministre, a fait valoir que pendant le septennat de M. Giscard d'Estaing *« la démocratie s'est renforcée et le respect dont jouit la France dans le monde s'est accru.*

Le M.D.S. veut « assurer la défaite de M. Mitterrand »

Le Mouvement démocrate socialiste, qui tenait, samedi 31 janvier et dimanche 1er février à Issy-les-Moulineaux et à Paris, son cinquième congrès, a réaffirmé qu'il apportera son soutien à M. Giscard d'Estaing si celui-ci est candidat. M. Max Lejeune, président de cette formation créée en 1973, et membre de l'U.D.F., a déclaré dimanche : *« Il faut assurer la défaite de M. Mitterrand, qui est l'otage des communistes. Ce vote contre M. Mitterrand, nous serons obligés de l'exprimer efficacement dès le premier tour. »*

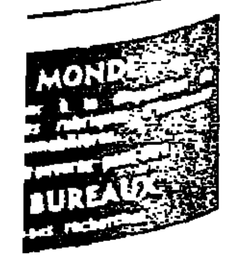
Dès que M. Giscard d'Estaing aura annoncé sa candidature, les dirigeants du M.D.S. lui demanderont audience afin de lui soumettre leurs propositions sur le fonctionnement des institutions, la politique économique et sociale, la politique internationale. Ils souhaitent une *« remise en ordre institutionnelle »* qui mette fin à l'évolution du régime vers *« un système de monarchie élective »*, ainsi que l'avait noté, il y a trois ans, M. Lejeune. Le président du M.D.S. estime qu'un président sortant ne devrait pas être rééligible. Le M.D.S. se prononce également pour l'élection au scrutin proportionnel, dans le cadre régional, d'un certain nombre de députés.

La formation de M. Lejeune propose d'autre part des mesures susceptibles d'aider à la création d'entreprises nouvelles, un équilibre *« plus juste »* des charges sociales, la réduction à trente-huit, puis trente-six heures, de la durée hebdomadaire du travail, la création d'emplois dans le secteur public et l'application des dispositions arrêtées par le gouvernement et destinées à suspendre l'immigration de main-d'œuvre étrangère *« pour assurer la priorité de l'emploi aux jeunes Français »*. Elle se prononce pour un resserrement des liens de la France avec l'alliance atlantique et *« un soutien militaire à tous les pays menacés de l'extérieur, et plus particulièrement aux nations d'Afrique »*.

M. Lejeune a prononcé, dimanche, un discours critique envers les institutions de la Ve République, et dirigé, violemment, contre le parti communiste et M. Mitterrand. Le président du M.D.S., ancien membre de la S.F.I.O., exclu du P.S. en 1972, redoute l'entrée de *« ministres cosaques »* dans un gouvernement de gauche *« si par malheur »* M. Mitterrand était élu.

● *M. Jean-Louis Simon*, président départemental pour l'Indre-et-Loire, du M.D.S. (Mouvement démocrate socialiste), a déclaré, samedi 31 janvier, à *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, que la plupart des militants de la fédération ont quitté cette formation. *« Nous ne voulons pas servir de caution* (à la politique du président de la République). *Nous quittons le M.D.S., donc l'U.D.F. Il faut voter contre Giscard, sinon nous allons tout droit à la révolution. »*

● *M. Giscard d'Estaing* ne se rendra vraisemblablement pas en Alsace pour inaugurer l'axe routier Nord-Sud, a déclaré, samedi 31 janvier, à l'A.F.P., M. Daniel Hoeffel, ministre des transports. La presse régionale avait annoncé ce déplacement pour les 19 et 20 février.



POLITIQUE

La mort de M. Norbert Segard

M. Norbert Segard, ministre délégué auprès du premier ministre, est décédé à son domicile lillois, rue d'Holbach, dans la nuit du 31 janvier au 1er février, à l'âge de cinquante-huit ans. Ses obsèques seront célébrées jeudi matin 5 février, à 10 heures, dans la chapelle des facultés catholiques de Lille, boulevard Vauban, en présence de M. Giscard d'Estaing et de son épouse. Dimanche, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, est venu à Lille présenter à Mme Segard et à ses enfants les condoléances du gouvernement. M. Norbert Ségard n'avait plus qu'un seul mandat politique local : il était, depuis 1976, conseiller général du canton de Lille-Centre. Il y aura donc prochainement une élection dans ce canton.

Le phare de la majorité dans le Nord

De notre correspondant

Lille. — Depuis que M. Norbert Ségard avait annoncé lui-même le mal dont il souffrait, on savait que ses jours étaient comptés. Et c'est sans aucun doute un sentiment d'admiration que son attitude, depuis deux ans, a soulevé aussi bien chez ses amis que chez ses adversaires politiques. Il est demeuré à son poste ; il a surtout dominé sa souffrance avec une sérénité impressionnante.

A tout prendre, cette fin courageuse n'est pas surprenante pour un homme de caractère dont on discerne aisément les principaux traits. La vie de M. Ségard a été marquée par une foi profonde. Il était catholique pratiquant. Il était aussi très attaché à sa région.

Les hommages vont sans doute au ministre aujourd'hui, mais M. Norbert Ségard n'est venu que très tard à la politique et à la faveur de circonstances particulières. C'est en 1974 qu'il a remplacé, comme député de la première circonscription du Nord (Lille), M. François-Xavier Ortoli.

Né à Aniche, le 3 octobre 1922, dans le bassin minier du Nord, M. Ségard a fait toutes ses études à Lille, où il a obtenu sa licence ès sciences mathématiques et physiques et un doctorat de sciences physiques. Enseignant, il s'est tout de suite passionné pour la recherche et la formation des ingénieurs dans le cadre des facultés catholiques. Partisan de la liberté de l'enseignement, contre les monopoles, *« celui de l'Etat comme celui de l'Eglise »*, il a bousculé quelques traditions à la « Catho » et multiplié les contacts *extérieurs* vers les universités d'Etat.

En 1956, il fonde l'ISEN (Institut supérieur d'électronique du Nord), qui connaît vite une grande réputation, puis, en 1961, l'Institut d'économie d'entreprise et de formation sociale, et, en 1963, l'Institut supérieur d'agriculture... C'est ainsi que va se créer peu à peu le « Polytechnicum » (ensemble scientifique d'inspiration catholique qui regroupe des écoles d'ingénieurs et des laboratoires de recherche fondamentale et appliquée, dont cinq sont associés au C.N.R.S.). Cette activité débordante vaut à M. Ségard d'être nommé, en 1964, membre du conseil supérieur de l'éducation nationale.

Il est alors inconnu du public. C'est la science, pourtant, qui le conduira au forum. Membre, puis président de la Société scientifique de Bruxelles, il participe à des réunions internationales, où il fait connaissance de M. François-Xavier Ortoli, alors ministre du développement industriel et de la recherche scientifique. Les deux hommes s'apprécient. M. Ortoli, appelé à prendre des responsabilités européennes, trouve en M. Norbert Ségard son successeur tout désigné pour la première circonscription du Nord — une circonscription qui, de tout temps, a appartenu à la majorité. M. Ségard entre donc au Parlement sans coup férir. Il livrera, plus tard, en 1977, une bataille plus rude et plus agitée quand il tentera d'enlever le beffroi de Lille à M. Pierre Mauroy. Il essuiera alors un échec.

Député, M. Ségard ne le sera qu'une année. Dès le mois de juin 1974, il entre au gouvernement, dirigé alors par M. Jacques Chirac, comme secrétaire d'Etat au commerce extérieur.

L'héritage du « Sillon »

C'est M. Raymond Barre qui l'appellera au secrétariat d'Etat aux P.T.T. en 1976. De son bureau de l'avenue de Ségur, il dirige sans doute une grande administration, mais il retrouve la science et la technique en pleine évolution, et il est incontestablement heureux dans cette fonction. Lorsque le 11 octobre dernier, M. Valéry Giscard d'Estaing se rend à Lille, il rencontre son secrétaire d'Etat aux P.T.T. déjà cloué sur une voiture d'infirme, et il le complimente par cette formule : *« Avant vous, on parlait du téléphone ; maintenant, on parle au téléphone... »*

Sa dernière nomination comme ministre délégué auprès du premier ministre n'a donné le change à personne, et pourtant elle était judicieuse et elle fut appréciée par cet homme toujours tendu vers les sciences du futur et leurs conséquences.

M. Ségard, qui était père de trois enfants et avait adopté trois neveux, se voulait et était un humaniste. Il ne se sentait pas à l'aise dans une formation politique. Dès son élection comme député de Lille, il avait pris ses distances en prenant l'étiquette « apparenté U.D.R. ». Tiraillé entre l'U.D.R. puis le R.P.R., les centristes et le P.R., il n'a trouvé de formule satisfaisante que lorsque, devenu ministre, il a pu se dire *« leader de la majorité dans le Nord »*. Il avait vainement tenté de créer depuis 1974 un comité de liaison des partis de la majorité.

Après avoir été l'un des chargés de mission désignés par M. Chirac en 1975 pour réorganiser l'U.D.R. — sans avoir jamais adhéré à cette formation, — il s'est ensuite, et surtout après sa réélection en 1978, tourné vers l'U.D.F. A la vérité, il se considérait comme un héritier des démocrates-chrétiens du « Sillon » et surtout un disciple d'Emmanuel Mounier, à qui il faisait constamment référence. C'est précisément ce qui le rapprochait trop du C.D.S. (il a dû batailler pour imposer M. Georges Delfosse, qui lui a succédé au Parlement comme suppléant en 1978) qui provoqua quelques-unes de ses difficultés avec les autres formations de la majorité.

Il avait pris dans la région une place considérable. Il animait l'ARDES (Association régionale de développement économique et social). Il travaillait à faire du Nord une région pilote dans les télécommunications, il avait fondé un comité d'étude pour le développement des industries agro-alimentaires... Pour toutes ces raisons, il ne sera pas facile de le remplacer.

GEORGES SUEUR.

Demi-succès aux P.T.T.

« Père de la télématique française », « créateur d'un réseau téléphonique digne d'une société moderne » : *les qualificatifs louangeurs ne vont pas manquer d'alimenter les commentaires à l'occasion du décès de l'ancien secrétaire d'Etat aux P.T.T. Norbert Ségard mérite moins et mieux.*

Rendons lui ce qui lui appartient et rappelons que le téléphone français a pu doubler en quatre ans le nombre de ses abonnés parce que le président de la République a personnellement veillé à ce que lui soient consentis les budgets nécessaires. Depuis 1974, l'exécutant privilégié de cette volonté n'a jamais été le secrétaire d'Etat en poste, mais le directeur général des télécommunications, M. Gérard Théry. Faux candide et fin politique, M. Ségard s'est bien gardé de s'interposer entre M. Giscard d'Estaing et M. Théry, se bornant à rendre publics des choix qui lui échappaient en matière d'industrie, de tarifs ou de personnel. On a assisté ainsi au curieux spectacle d'un secrétaire d'Etat renonçant à lire le discours qui n'avait pas l'aval du directeur général des télécommunications...

S'il a bien compris les causes de la décadence du service postal (bas salaires, démoralisation du personnel, faible automatisation), M. Segard n'est pas parvenu à convaincre le chef de l'Etat et le gouvernement que ce service public n'était pas l'épouvantail social et syndical que l'on prétend, mais une fragile industrie de main-d'œuvre ayant pour vocation la communication. Impuissant à améliorer les dotations budgétaires de la poste le secrétaire d'Etat a très vite vu ses propos sur le maintien de la qualité du service public soulever l'incrédulité. La poste reste malade.

C'est en fait dans les relations humaines que M. Ségard a excellé. Il avait gardé de son passage au commerce extérieur le goût de la découverte des pays lointains et de leurs habitants. Il aimait serrer les mains et savait écouter les doléances en toute sincérité.

Au sortir d'un déjeuner de presse, M. Ségard nous disait un jour : « Lorsque je serai mort, j'aimerais qu'on dise de moi, il a été un honnête homme. » *; parmi ceux qui l'ont approché dans ses fonctions de secrétaire d'Etat aux P.T.T ne lui refusera ce juste hommage.* — Al. F.

Les réactions

"Dignité"

La mort de M. Norbert Ségard a suscité de très nombreuses réactions de sympathie et de respect parmi les membres du gouvernement, les dirigeants des principales formations politiques et ceux des organisations syndicales.

M. Raymond Barre a adressé un télégramme de condoléances à Mme Ségard : « *M. Ségard,* dit-il, *restera pour tous ceux qui l'ont connu un modèle de courage et d'abnégation.* » « *Sa compétence et son dévouement pour les affaires publiques étaient connus de tous, mais il a fallu l'épreuve pour qu'il devienne un exemple de courage et de dignité* », a déclaré, pour sa part, M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice. « *Avec Norbert Ségard, nous perdons tous un ami aux grandes qualités de cœur, un homme simple attaché à sa région, à son développement*, a souligné M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F. *Son exemple restera.* » M. François Mitterrand a salué « *la mémoire d'un homme qui a su affronter courageusement une longue et pénible épreuve* ». M. Jacques Chirac a rendu hommage « *au courage et à la dignité extraordinaires qui furent les siens* ».

La fédération F.O. des P.T.T., qui avait souvent négocié avec Norbert Ségard, « *a toujours trouvé chez lui, même lorsque des divergences fondamentales séparaient le syndicat de l'homme politique, une amabilité naturelle et un sens aigu de l'humain* ». « *C'était un démocrate, un homme consciencieux, loyal et sincère* », a déclaré M. André Bergeron, secrétaire général de F.O.

Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, réuni en séance plénière le 2 février, a, au début de ses travaux rendu un solennel hommage à M. Norbert Ségard. M. Pierre Mauroy, président du conseil régional (P.S.), a déclaré : « *De l'homme du Nord, M. Ségard en avait bien les caractères, avec ce supplément de chaleur humaine qui est chez nous une vertu (...). Au-delà des divergences légitimes en démocratie, nous garderons le souvenir d'un homme courageux.* »

La franchise et le courage

Le 11 octobre 1978, M Norbert Ségard révélait, lors d'un entretien radiodiffusé, qu'il avait été atteint d'un cancer du poumon pour lequel il avait subi un traitement chirurgical et radiothérapique. Grand fumeur depuis l'âge de seize ans (trois paquets de cigarettes par jour), il avait cessé complètement « tout contact avec le tabac » *quelques années avant que l'atteinte pulmonaire ne soit, par hasard, diagnostiquée.*

Opéré en janvier 1978 (ablation du poumon gauche), M Ségard subit ensuite une radiothérapie durant huit semaines, tout en maintenant son activité ministérielle et en menant (au ralenti) une campagne électorale qui devait conduire à sa réélection dès le premier tour du scrutin législatif. « Heureusement, *déclarait-il, lors d'une interview, à Philippe Boegner,* car je souffrais tellement que j'aurais eu du mal à faire un deuxième tour... »

La franchise de ses déclarations et le lien qu'il établissait entre son habitude de fumer et sa maladie le conduisirent à appuyer de tout son poids la campagne anti-tabac. « Le jeu n'en vaut pas la chandelle, *déclarait-il,* si je fais la somme algébrique du plaisir que j'ai eu de fumer et des pépins que cela m'a valus. »

Philippe Boegner, grand fumeur également, avait publié à la même époque un ardent réquisitoire contre le tabac (1), après avoir subi un traitement pour un cancer du larynx. Le pronostic de cette dernière localisation est bien meilleur — lorsque l'affection est dépistée et soignée en temps — que celui du cancer pulmonaire.

Les guérisons des tumeurs malignes pulmonaires sont, en effet, exceptionnelles, car l'envahissement de tout l'organisme est rapide et non maîtrisable.

Devant un diagnostic de cancer bronchique apparemment limité et donc opérable, c'est l'intervention chirurgicale qui s'impose si la nature histologique de la tumeur le permet. Cette intervention consiste en l'ablation d'une partie ou de la totalité du poumon atteint. Elle est alors suivie d'une cobaltothérapie, notamment lorsque la diffusion maligne aux organes voisins (médiastin) a été observée au cours de l'opération.

L'immunothérapie (qui permet de renforcer les défenses naturelles) et une chimiothérapie accompagnent éventuellement cette tentative thérapeutique dont M Ségard n'ignorait pas les aléas.

Le cancer du poumon, dont la fréquence ne cesse de croître, est, en effet, l'un de ceux dont le pronostic est le plus sombre et devant lequel le thérapeute se trouve le plus désarmé. Premier des tueurs parmi les cancers masculins, son apparition est étroitement liée aux habitudes tabagiques, comme l'indiquent toutes les études épidémiologiques françaises et étrangères.

Exceptionnel chez la femme il y a trente ans, il devient chez elle aussi beaucoup plus fréquent, et cela depuis que l'usage de la cigarette est devenu aussi courant chez les filles que chez les garçons.

La franchise et la simplicité avec lesquelles M Norbert Ségard, ministre en exercice, avait annoncé la nature de sa maladie constituaient en France un véritable événement. La maladie de Georges Pompidou avait, bien au contraire, donné lieu, selon de déplorables traditions, à un véritable tissu de mensonges que même sa mort ne pût déchirer.

Puisse le courage de ce ministre servir d'exemple, tant par l'avertissement ainsi lancé à propos des dangers du tabac que par la brèche ouverte dans le mur de secret et de silence qui entoure si déplorablement la santé des hommes politiques.

Dr. E.-L.

(1) *Les Punis. Après avoir lu ce témoignage vous jetterez votre dernière cigarette*, par Philippe Boegner.

Deux élections cantonales...

ARDENNES : canton de Charleville-la-Houillière (2e tour).

Inscr., 8 788 ; vot., 1 509 ; suffr. expr., 1 191. M. Yves Sallou, P.S., 1 191 voix, *ELU*.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean Delautre (P.S.), ancien maire de Charleville-Mézières, décédé, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 3 039 voix contre 2 225 voix à M. Claude Berjot (mod. maj.).

Au premier tour de ce scrutin partiel, les résultats avaient été les suivants : inscr., 8 791 ; vot., 3 112 ; suffr. expr., 3 031. MM. Yves Sallou, 1 230 ; Robert Gilles (P.C.), 851 ; Alain Charlot (R.P.R.), 558 ; Ghislain Daval (U.D.F.-P.R.), 392.

Seul à pouvoir maintenir sa candidature en application du code électoral, face au représentant du P.S., le candidat communiste, M. Gilles, s'était désisté pour son concurrent.

Agé de trente-six ans, M. Sallou, dont c'est le premier mandat électif, est contrôleur au service de la qualité de la direction départementale de l'agriculture.]

DORDOGNE : canton de Villamblard (2e tour).

Inscr., 3 832 ; vot., 3 022 ; suffr. expr., 2 910. MM. Henri de Montferrand, R.P.R., maire d'Issac, 1 467 voix, *ELU* ; Claude Fedou, P.C., adjoint au maire de Douville, 1 443.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Clovis Reymond (P.S.), décédé, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 1 505 voix contre 1 489 voix à M. de Montferrand (R.P.R.) sur 2 994 suffrages exprimés, 3 074 votants et 3 705 inscrits.

Au premier tour de ce scrutin partiel, les résultats avaient été les suivants : inscr., 3 838 ; vot., 2 793 ; suffr. expr., 2 755. MM. de Montferrand, 967 voix ; Claude Fedou, 804 ; Christian Flageat (P.S.), maire de Maurens, 684 ; Mme Monique Daraignez, sans étiq., 300.

Alors que, au premier tour, le total des voix recueillies par les deux candidats de gauche était de 1 488, soit 54,01 % des suffrages exprimés, le représentant du P.C., en faveur duquel le P.S. s'était désisté, n'obtient que 1 443 voix, soit 49,58 %. Les quarante-cinq suffrages qui manquent au P.C. auraient été suffisants pour empêcher le succès de M. de Montferrand (R.P.R.), qui ne l'emporte que de vingt-quatre voix.]

...et trois municipales

BOUCHES-DU-RHONE : Eyguières (1er tour).

Inscr., 2 554 ; vot., 1 562 ; suffr. expr., 1 470. MM. André Fouque, candidat de la liste d'action communale, soutenu par le P.S., 899 voix, *ELU* ; *Louis-Marie Savornin*, mod. maj., 437 ; Henri Ferrier, act. loc., 71 ; Raoul Bertrand, act. loc., 63.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire, André Gilous (P.S.), survenu le 9 janvier. André Gilous avait été grièvement blessé dans un attentat perpétré le 1er décembre au siège de la société d'enquêtes privées dont il était le directeur (« le Monde » des 2, 3 janvier et daté 11-12 janvier). André Gilous était entré au conseil municipal à la faveur d'une élection partielle organisée à la suite du décès de son père, Andrieux Gilous (P.S.), qui était maire de la commune depuis 1971.

Les résultats de ce scrutin qui avait eu lieu le 20 juillet dernier avaient été les suivants : inscr., 2 574 ; vot., 1 807 ; suffr. expr., 1 765. Liste d'action communale, conduite par André Gilous (P.S.), 1 078 voix, 3 élus ; liste de défense des intérêts locaux conduite par M. Savornin (mod. maj.), 505 ; liste P.C. conduite par M. Jean-Claude Alberton, 182.]

CALVADOS : canton de Courseulles-sur-Mer (1er tour).

Inscr., 2 088 ; vot., 1 069 ; suffr. expr., 643. Liste d'action municipale, entre 480 et 541 voix, 1 siège. *Il y a ballottage pour six des sept sièges à pourvoir.*

[Il s'agit de compléter le conseil municipal à la suite du décès de deux élus, du départ de la commune d'un troisième et de quatre démissions.

En mars 1977, la liste modérée conduite par M. Jean-Louis de Mourgues (U.D.F.), maire, avait enlevé dix-neuf sièges contre deux à la liste socialiste.]

NORD : Croix (1er tour).

Inscr., 12 807 ; vot., 6 644 ; suffr. expr., 6 424. Liste de la majorité, conduite par M. Francis Debeune (U.D.F. - C.D.S.), 3 238 voix en moyenne, *9 sièges* ; liste P.S., conduite par Mme Josiane Badjas, 2 335 voix en moyenne ; liste P.C., conduite par M. Georges Urbanke, 825 voix en moyenne.

[Il s'agissait de pourvoir les sièges de neuf conseillers municipaux socialistes qui avaient donné leur démission en raison de leur désaccord avec la désignation comme maire de M. Louis Seigneur (P.S.). Ce dernier dirigeait la municipalité socialiste homogène depuis la démission, pour raisons de santé, du maire précédent, M. Gaston Dedecker (P.S.) et l'élection complémentaire qui s'en était ensuivie. Les résultats du premier tour de ce scrutin partiel, qui avait eu lieu le 21 septembre, avaient été les suivants : inscr., 12 766 ; vot., 6 964 ; suffr. expr., 6 842 ; liste du P.S., 3 128 voix en moyenne ; liste U.D.F., 1 88. voix en moyenne ; liste R.P.R., 945 voix en moyenne ; liste P.C., 554 voix en moyenne. Au second tour, la liste P.S. avait emporté les cinq sièges à pourvoir avec 4 104 voix en moyenne contre 3 181 à la liste U.D.F.

La liste de la majorité composée de 4 C.D.S., 3 R.P.R. et 2 P.R. dépasse la barre des 50 %, alors qu'en septembre dernier, le total des deux listes de la majorité était à peine supérieur à 41 % des suffrages exprimés.]

SCIENCES

Lancement probable de la troisième fusée Ariane dans la seconde quinzaine de juin

Le troisième tir de qualification de la fusée européenne Ariane devrait avoir lieu — hypothèse la plus favorable — dans la seconde quinzaine du mois de juin. Ce n'est pas avant un mois ou deux que les responsables du Centre national d'études spatiales (CNES) et de l'Agence spatiale européenne (ESA) pourront sélectionner les équipements modifiés qu'ils envisagent de monter sur les moteurs de la fusée. Huit mois après la destruction en vol du second exemplaire d'Ariane, due à un mauvais fonctionnement d'un des quatre moteurs du premier étage, le CNES, l'ESA et les sociétés associées au développement du programme mesurent combien la mise en évidence des causes de l'échec était complexe.

Même si le CNES et l'ESA peuvent aujourd'hui affirmer que ces causes — instabilité de combustion à haute fréquence — sont clairement identifiées, même si les deux organismes peuvent également dire que ce type d'incident est fréquent dans le développement des fusées à propulsion liquide, tous deux savent que la mise au point de solutions efficaces est longue et difficile. Contrainte d'autant plus gênante que la compétition économique sur le marché des lanceurs de satellites devient de plus en plus vive. Si, un court moment, l'on avait pu croire qu'il suffirait de sélectionner, après un essai de quelques secondes, des injecteurs convenables pour équiper le troisième exemplaire d'Ariane, il a fallu vite déchanter. Aucune des pièces en stock ne convenait. Or ce sont elles qui permettent le mélange du peroxyde d'azote et d'un composé d'hydrazine (U.D.M.H.) nécessaire au fonctionnement des moteurs.

Aussi s'est-on orienté vers l'usinage de nouveaux injecteurs pour remédier à ces instabilités de combustion du moteur révélées à la fois par le tir malheureux du mois de mai dernier et par les mises à feu nombreuses de moteurs au banc d'essai effectuées depuis. Ces phénomènes d'oscillations rapides de la pression des gaz dans la chambre de combustion, qui, au lieu de s'amortir, prennent de l'ampleur avec le temps, se manifestent à deux niveaux de fréquence. Le premier apparaît vers 2 300 hertz, et les responsables du programme se font fort d'y porter remède. Le second, qui se déclenche à 2 700 hertz, déconcerte un peu les experts. Toutes les tentatives faites pour identifier son origine avaient échoué voici peu, et l'on s'oriente donc vers la conception d'un injecteur modifié qui conserverait toute sa stabilité de fonctionnement dans des conditions beaucoup plus sévères que celles rencontrées pendant le vol.

Rendez-vous, donc, dans quelques semaines pour connaître les résultats de différents essais en cours et fixer enfin la date du troisième tir de qualification : de son succès ou de son échec dépend en partie l'avenir d'Ariane, et, partant, la transformation des options prises sur le lanceur en commandes fermes.

MÉDECINE

● *La réforme du secteur privé à l'hôpital public*, annoncée par un décret du 5 décembre 1980 (*le Monde* daté 16-17 novembre et 10 décembre 1980), entrera en vigueur le 16 mars, annonce-t-on au ministère de la santé et de la sécurité sociale. Selon le nouveau dispositif, les honoraires perçus par les médecins « plein-temps » de service public dans leur secteur privé seront perçus par l'administration de l'hôpital.

Le Monde

société

RELIGION

Mgr Lustiger devient archevêque de Paris

(Suite de la première page.)

Partout le Père Lustiger se fait remarquer par l'authenticité de sa vie spirituelle et sa volonté de ne pas se laisser enfermer par des tendances traditionnelles ou progressistes dont il reçoit tour à tour des marques de méfiance. Aimant la rigueur intellectuelle, il cherche des solutions apostoliques neuves. A l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal (Paris 17e), dont il a été curé de 1969 à 1979, il a beaucoup cherché, avec l'équipe des prêtres, à développer des formes de communication et de participation dans la paroisse : concertation avec les laïcs, catéchèse des enfants, cycles de formation des laïcs.

En 1978, le Père Jean-Marie Lustiger publie un recueil d'homélies : *Sermons d'un curé de Paris* reproduit sur cassettes. Son talent de prédicateur déplaçait les paroissiens de Paris.

Après avoir longuement tâtonné Jean-Paul II désigne le 10 novembre 1979 le Père Lustiger comme évêque d'Orléans, meurtri par la noyade tragique de Mgr Riobé et dont chacun s'accordait à dire qu'il s'agissait d'une succession fort difficile. Malgré un style tout différent de celui de son prédécesseur, Mgr Lustiger réussit à se faire accepter. Aujourd'hui, le pape demande à l'évêque d'Orléans à peine arrivé dans son nouveau diocèse une nouvelle cassure et lui fait confiance pour prendre en main le diocèse de France le plus prestigieux. On ne manquera pas de relever l'origine polonaise du successeur du cardinal Marty, mais surtout une sorte de connivence entre Mgr Lustiger et le pape sur le plan doctrinal et apostolique, une fermeté et une indépendance d'esprit communes aux deux hommes.

Tout laisse prévoir que la personnalité du nouveau titulaire se manifestera rapidement et dans le sens voulu par le pape.

HENRI FESQUET.

Mgr Marty : une sagesse paysanne

C'est dans des circonstances exceptionnellement délicates que Mgr François Marty prit possession de son diocèse parisien le 4 mai 1968. Il lui fallut assumer la vague de violence qui déferlait sur une capitale en ébullition, jusqu'alors fort loin de ses préoccupations. Soucieux d'apparaître l'évêque de tous, de chaque côté des barricades, il n'hésite pourtant pas à proclamer « *Dieu n'est pas conservateur, l'Evangile n'est pas neutre* ».

Ne prétendant pas jouer les penseurs et donner des réponses incontestables aux questions posées, Mgr Marty parlait avec son accent de paysan aveyronnais aux gens simples, calmement et avec douceur, à l'intention des hommes et des femmes qui ne se piquaient pas d'intellectualisme. Plus que les idées, Mgr Marty aimait les gens. Il préférait l'humour à la précision, la spiritualité à la théologie, l'indulgence à la rigueur.

Nullement frondeur, Mgr Marty, promu cardinal en 1969, a inconditionnellement soutenu les papes sans se départir d'une simplicité qui cachait peut-être une certaine habileté, mais aussi le constant souci de se trouver du côté des plus pauvres. La contestation n'a jamais été son fort ; celle qu'il rencontra parfois dans le clergé le mettait mal à l'aise, sans l'induire en tentation de juger les personnes. « *Nul n'est propriétaire de l'Esprit saint* », aimait-il à dire.

Dans l'esprit de l'archevêque de Paris, cela signifiait, par exemple, que les prêtres devaient être des missionnaires et chercher la trace de Dieu dans tout homme quelles que fussent ses croyances. Défenseur convaincu des prêtres-ouvriers, il a compris, mieux que tout autre, l'opportunité de cet apostolat. L'Eglise, pensait-il, n'a pas à faire profession d'anticommunisme.

Le juridisme de l'Eglise institutionnelle déplaisait au cardinal, qui demandait au synode romain de 1969 que de nouvelles relations soient instaurées entre le pape et les évêques. Dans le même esprit, il appelait de ses vœux une collaboration plus serrée entre les prêtres et les laïcs.

Attentif aux relations entre les Eglises de diverses confessions et avec le monde, le cardinal Marty a multiplié les appels œcuméniques et les interventions à chaque fois que la justice et les droits de l'homme étaient en cause, fût-ce au déplaisir de certains hommes politiques de droite.

Les impératifs de l'Evangile

On devra à l'archevêque de Paris d'avoir su imposer un nouveau style de relations entre l'Eglise et l'Etat, l'armée et la justice, une plus grande distance et un rappel plus ferme des impératifs de l'Evangile : « *Lorsque l'Evangile est en cause*, déclarait-il en 1973, *nous ne pouvons pas nous taire.* »

Les positions de l'archevêque de Paris sur l'avortement étaient fort traditionnelles. Ce pourquoi il a rappelé à l'ordre, en 1973, la revue jésuite *Etudes* pour ses articles non conformistes.

Une des épreuves de l'épiscopat parisien du cardinal Marty aura été l'agressivité des partisans de Mgr Ducaud-Bourget et de Mgr Lefebvre, qui occupent l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Une appréciation déficiente du rapport des forces a empêché l'Eglise officielle de garder le contrôle. Le cardinal Marty quitte l'archevêché de Paris sans que cette affaire soit réglée. Reconnaissons pourtant qu'à Rome aussi les choses traînent en longueur, c'est le moins que l'on puisse dire...

Avec le départ du cardinal Marty, c'est plus qu'une page, c'est un chapitre de l'Eglise de France qui est tourné. Peut-être faut-il dire que par la volonté du pontificat de Jean-Paul II, le diocèse de Paris va changer non seulement de manière mais de méthode de gouvernement. Mgr Lustiger tiendra vraisemblablement plus de place que ses prédécesseurs. Il sera peut-être plus ferme et prendra les choses de plus haut. Encore qu'il ne s'en soit que rarement ouvert en public, le pape est partisan de formules plus abruptes et d'une moindre souplesse devant les « empiètements » de la culture laïque face aux exigences de la foi.

Selon ses goûts et ses habitudes, le cardinal Marty ne sera pas tenté de peser sur les événements et les décisions dès lors qu'il n'est plus à la barre. Il se retire d'ailleurs en Aveyron, près de la ferme qui l'a vu naître en 1904.

H. F.

LE CARDINAL SOUHAITE « COURAGE ET FORCE » A SON SUCCESSEUR

Avant de quitter le diocèse de Paris, le cardinal François Marty a publié une déclaration où l'on lit notamment :

« *Le jeune évêque d'Orléans n'est pas un inconnu. Je l'ai ordonné pour le ministère épiscopal le 8 décembre 1979. Et ce jour-là je lui disais :* « Jean-Marie, passionné de l'Evangile, *vous serez le pasteur d'un peuple.* Ce peuple, vous ne l'avez pas choisi. Il n'est pas *taillé à votre* mesure. Il vous est confié. Vous arrivez comme un don, vous qui êtes l'intendant des mystères de Dieu » ; *je le lui redis aujourd'hui avec plus de vigueur encore.*

» *Vous l'accueillerez comme l'un des vôtres, lui qui a témoigné comme jeune laïc, puis exercé son apostolat comme membre du presbyterium parisien, dans notre grande et bonne ville.*

» *Je suis heureux de lui laisser le diocèse dont, depuis treize ans, je suis le père. Il a ma confiance.*

» *Je lui confie particulièrement les plus éprouvés et les isolés de cette vaste agglomération. Il collaborera avec les laïcs, les religieuses et les religieux. Il travaillera avec les diacres et tous les prêtres du diocèse.* »

Le cardinal conclut : « *Je souhaite courage et force au cent trente-neuvième archevêque de Paris, successeur de saint Denis, successeur des cardinaux Suhard, Feltin et Veuillot.* »

« Je serai ce que je suis »

Dans une interview diffusée, ce lundi 2 février, sur France-Inter, Mgr Jean-Marie Lustiger, nouvel archevêque de Paris, a reconnu qu'il avait peur devant la « tâche démesurée » qui l'attend. Ayant avoué son ignorance du critère de choix de Jean-Paul II, il a évoqué *notamment le* « *courage extraordinaire* » du cardinal Marty qui, dans une période de crise, a fait preuve de « fermeté, patience, bonté ».

Devant les nombreux problèmes qui l'attendent à Paris, le nouvel archevêque sera-t-il un homme de dialogue, de contacts et de terrain ? « Je serais ce que je suis, répond Mgr Lustiger. J'ai horreur des habiletés. J'ai de nombreux amis incroyants et même *hostiles à la religion*, et j'accepte chacun selon ce qu'il est. J'ai toujours eu l'habitude de l'expliquer avec les gens, d'examiner *tous* les points de vue. »

Ayant affirmé que « prêcher le message du Christ » n'est pas contradictoire avec une prise de position sur « les problèmes sociaux et humains », Mgr Lustiger a déclaré que malgré les tentatives des Français — et plus particulièrement des Parisiens — de le « classer » à gauche ou à droite, selon un esprit « partisan et polémique : « Je me garderai bien de répondre, car je ne suis pas idiot ! » « Il y a des moments pour parler et des moments pour se taire, a conclu le nouvel archevêque de Paris, comme le Christ l'a fait dans l'Evangile. On ne peut pas jouer la vérité de Dieu dans la partie de belote électorale. »

ÉDUCATION

LE CENTENAIRE DES LOIS SCOLAIRES DE JULES FERRY

Le CNAL plaide pour « une laïcité de combat »

Prenant quelque liberté avec les contraintes du calendrier, la célébration du centenaire des lois du 16 juin 1881 et du 28 mars 1882, qui instituèrent l'école républicaine gratuite, obligatoire et laïque, a déjà commencé. La proximité relative de ces anniversaires et de l'élection présidentielle n'y est sans doute pas étrangère.

Après que M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a installé, lundi 26 janvier, le comité du centenaire des lois scolaires de Jules Ferry, chargé de l'organisation des cérémonies officielles, le Comité national d'action laïque (CNAL), animé notamment par la Fédération de l'éducation nationale, a réuni, samedi 31 janvier, ses comités départementaux afin de lancer officiellement sa propre « campagne du centenaire ».

D'autre part, le Grand-Orient de France tient à Paris, les 7 et 8 février, des « assises internationales de la laïcité » durant lesquelles MM. François Mitterrand, Michel Crépeau, Paul Laurent et un représentant du R.P.R. devraient prendre la parole. Enfin, le parti socialiste organisera, le 8 mars à Evry (Essonne), une journée nationale sur le thème « Du centenaire de l'école publique à l'éducation de demain ».

Le Comité national d'action laïque (CNAL) a réuni à Paris, *samedi 31 janvier*, les représentants de ses comités départementaux afin de lancer sa « campagne du centenaire des lois scolaires laïques de la République ». Le CNAL rassemble cinq organisations : la Fédération de l'éducation nationale (FEN), le Syndicat national des instituteurs (SNI - P.E.G.C.), la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.), la Ligue française de l'enseignement et la Fédération nationale des délégués départementaux de l'éducation nationale.

Avant de faire le point sur les multiples initiatives prévues dans les départements tant en 1981 qu'en 1982 — fêtes du centenaire, expositions, meetings — les représentants des comités départementaux d'action laïque ont écouté M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du CNAL. Son allocution a été un plaidoyer pour une « *laïcité de combat* », militante et engagée.

La laïcité, a-t-il notamment déclaré, « *est tout à la fois un rempart contre les sectarismes, les aliénations et les violences et une garantie de justice et de liberté (...). Chaque période de l'histoire au cours de laquelle des libertés ont été conquises (...) a connu une émergence de l'idéal de laïcité. A l'inverse, tout au long de l'histoire contemporaine, les forces conservatrices, la hiérarchie de l'Eglise catholique et le patronat ont toujours entrepris, en commun, de mettre en tutelle les hommes et les femmes par l'école, par l'organisation sociale, par l'arsenal législatif ayant pour but de diviser la nation.* »

Qualifiant d'« *énorme hypocrisie* » la volonté du gouvernement et de la direction de l'enseignement catholique de célébrer l'anniversaire des lois laïques, M. Bouchareissas a insisté sur l'« *actualité de la laïcité de l'école et de l'Etat* ». « *Rien n'est définitivement terminé* », a-t-il ajouté, constatant « *sous des langages différents de ceux d'il y a cent ans la même opposition, la permanence du même combat entre les forces du conservatisme et les forces du progrès* ». S'en prenant « *à la France d'aujourd'hui qui endoctrine, qui sélectionne, qui assujettit l'enfant sous prétexte de le protéger* », le secrétaire général du CNAL a ajouté : « *Il ne peut y avoir d'éducation laïque, d'éducation de la liberté là où il y a idéologie obligatoire et philosophie officielle, là où il y a art officiel et où il y a source unique d'information. L'éducation laïque, qui ne peut être neutre, c'est en réalité le pluralisme des doctrines et des textes, c'est le pluralisme des messages qui sont transmis par l'école ou par les médias. En France, la droite politique a instauré le pluralisme des écoles, c'est-à-dire l'antagonisme organisé, la ségrégation organisée dès l'enfance. (...) Notre lutte nécessaire c'est justement de redonner à la France le pluralisme dans l'école.* »

Entre-temps, M. Bouchareissas *s'était démarqué de l'*« *imagerie d'Epinal* » dont une certaine tradition laïque entoure le personnage de Jules Ferry. N'hésitant pas à le qualifier de « *conservateur social* », il a rappelé qu'il se définissait lui-même comme « *un homme d'ordre, modéré et résolu* », qu'il fut un « *colonisateur* », un « *partisan avéré d'interdire aux instituteurs le droit syndical* » et qu'il fut « *écarté du pouvoir par les radicaux de l'époque comme exploiteur opposé aux droits de l'homme* ». « *L'école créée à l'époque*, a ajouté M. Bouchareissas, *avait elle-même des objectifs, des effets et des limites que nous contestons ; c'est-à-dire* [qu'elle avait] *pour finalité d'instituer idéologiquement le nouvel ordre politique républicain ; c'est-à-dire non pas le socialisme mais le capitalisme bourgeois ; mais la propagation des concepts moraux de l'idéologie bourgeoise, l'honnête homme, la propriété sacrée, l'épargne et le respect des privilèges et le sacrifice nécessaire des pauvres.* »

Les assises se sont terminées par l'adoption d'une déclaration solennelle : « *Depuis vingt ans, l'Etat a accepté ou organisé le vote des lois dont les objectifs sont opposés à ceux du législateur de 1881. La IIIe République voulait rassembler les enfants dans une même école ouverte à tous, sans distinction d'idéologie, de religion, de race. La Ve République n'a eu de cesse d'aider à les séparer en instituant la concurrence. (...) A l'école gratuite, obligatoire, laïque, se substituent en fait, aujourd'hui, sous couvert de liberté, deux systèmes éducatifs : l'un voué à l'initiative privée et puissamment soutenu ; l'autre, héritier de 1881 et mal aimé du régime.* » On ne peut donc, conclut le CNAL, commémorer les lois scolaires qui ont créé l'école de la République sans condamner les lois Debré et Guermeur d'aide à l'enseignement privé.

EDWY PLENEL.

INFORMATIQUE

UNE CONVENTION EUROPÉENNE POUR LA PROTECTION DES PERSONNES

De notre correspondant

Strasbourg. — Un premier pas vers la protection de la personne humaine contre les abus de l'informatique vient d'être franchi au Conseil de l'Europe. Mercredi 28 janvier, les représentants de sept pays (Allemagne fédérale, Autriche, Danemark, France, Luxembourg, Suède, Turquie) ont signé la convention pour « *la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel* » (*le Monde* daté 16-17 novembre 1980). M. René Doise, ambassadeur, représentant permanent auprès du Conseil de l'Europe, a paraphé pour la France cette convention, également ouverte à l'adhésion des pays non européens.

Ce texte, qui entrera en vigueur dès qu'il sera ratifié par cinq pays, proscrit le traitement des données relatives à l'origine raciale, aux opinions politiques, à la santé, à la religion, au passé judiciaire et à la vie sexuelle des personnes. Sur ce dernier point, la convention complète la législation française, qui ne fait état que de « *vie privée et d'identité de la personne* ». Le texte garantit également aux individus le droit de connaître les informations stockées à leur sujet et d'exiger, le cas échéant, des rectifications. En outre, la convention étend la protection de l'individu à l'étranger. Pour combattre l'usage abusif des données à l'étranger et prévenir le développement de « paradis informatiques », le nouveau texte impose des restrictions aux informations qui pourraient circuler d'un pays vers un autre où n'existerait aucune législation protectrice des individus en la matière. — J.-C. H.

JUSTICE

L'avocat doit pouvoir tout dire

assure le garde des sceaux

Le garde des sceaux s'est adressé, samedi 31 janvier, aux avocats parisiens, à l'occasion de la rentrée de la conférence du stage. Evoquant la réforme du « délit d'audience », M. Peyrefitte a déclaré : « *J'ai compris l'émotion qui a secoué les avocats, au printemps dernier, à la suite d'une suspension dont avait été l'objet un de vos confrères. L'avocat est un homme qui doit pouvoir tout dire ; un homme à qui nulle parole ne doit être interdite. Bien sûr, le serment qu'il a prononcé lui impose des obligations. Mais il n'est pas nécessaire d'aller au-delà de ces obligations. Aussi j'ai estimé qu'il n'était pas souhaitable que la première instance disciplinaire qui soit appelée à aprécier si ces obligations ont été transgressées soit le tribunal, à la fois juge et partie, devant lequel a eu lieu l'incident.*

» *Voilà pourquoi j'ai donné à votre bâtonnier, à tous les bâtonniers, et aux représentants de la profession mon accord pour l'élaboration d'un nouveau texte, destiné à remplacer le texte séculaire repris dans la loi de 1971 qui fixe le statut de votre profession. Que le président du tribunal dispose des pouvoirs nécessaires à la police de l'audience. Mais que la sanction disciplinaire soit prononcée en première instance par le seul conseil de l'ordre.*

» *Ce texte, qui était en navette entre les deux Assemblées a été soudain, si je peux dire, « transvasé » dans le projet « sécurité et liberté », lors des derniers travaux de la commission mixte paritaire, composée exclusivement de députés et de sénateurs, et donc hors la vue du gouvernement.*

» *Le Conseil constitutionnel a estimé ce libellé contraire à la Constitution. Je suis à la disposition des bâtonniers et de vos représentants, je le leur ai déjà dit, pour régler ce texte, sans encourir les foudres du juge constitutionnel.* »

● *Attentats en Corse.* — Une explosion a très gravement endommagé, à une date qui n'a pu être déterminée, la résidence secondaire d'un Parisien, M. Pierre de Seynes, à Propriano. Les dégâts ont été estimés à 500 000 F. D'autre part, un attentat à l'explosif a détruit, dans la soirée du dimanche 1er février, quatre véhicules de la société Roblot, entreprise de pompes funèbres à Bastia.

● *Attentat manqué en Guadeloupe.* — Les artificiers de la police ont désamorcé une charge explosive de près de 2 kilos de dynamite qui avait été placée, dimanche matin 1er février, sous une voiture en stationnement sur le parking de l'hôtel Novotel Fleur d'épée au Bas-du-Fort, près de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). L'engin avait été découvert par le gardien de l'établissement. Cette tentative d'attentat n'a pas été revendiquée, mais la police l'attribue au G.L.A.

Une « contre-rentrée » judiciaire à Évry (Essonne)

« *Les magistrats doivent substituer un dialogue avec les justiciables au monologue actuel.* » Soucieuse de concrétiser cette devise, la section d'Evry (Essonne) du Syndicat de la magistrature a organisé, jeudi 29 janvier, une « contre-rentrée judiciaire ». Le procureur de la République et le président du tribunal avaient signé une lettre relevant l'illégalité de cette initiative et affirmant : « *Les termes de contre-rentrée judiciaire sont inadmissibles.* »

Cette réunion a donné l'occasion aux magistrats s'exprimant « *en qualité de syndicalistes* » d'analyser le fonctionnement de l'institution judiciaire en toute liberté. Ont ainsi été évoqués : la réforme du code pénal, le recrutement de magistrats « volants », la justice des mineurs « *dont la tâche essentielle, c'est-à-dire la protection de l'enfance, les tutelles et autres prestations sociales, se résume à un rôle de garant du bon ordre social* », les anomalies de fonctionnement de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, les rapports police-justice.

« *En sept ans de giscardisme*, a résumé un intervenant, *on a multiplié par trois le nombre des exclus de notre société, à savoir les chômeurs et les détenus de toutes sortes.* »

Les magistrats ont dénoncé les « *faveurs singulières* » dont bénéficie le civil aux dépens du pénal. Ainsi, en audience pénale les affaires ont été purgées, en 1980, à un rythme moyen d'une toutes les 5 à 10 minutes ; en audience civile, on a accordé environ 25 minutes à chaque affaire. On a également relevé la multiplication des plaintes pour rébellion ou insultes à agent déposées sous les prétextes les plus divers.

Certains commissariats de l'Essonne sont soupçonnés, ont dit des magistrats, de pratiquer des « tabassages ». « *Malheureusement*, a précisé l'un d'eux, *nous sommes noyés sous les papiers, et les contrôles de garde à vue, même si nous voulions les faire, nous ne pourrions pas.* »

Casamayor a parlé de la « *frousse* » de nombreux magistrats « *qui ont raison d'avoir la frousse puisqu'ils sont tous dans la main de leur ministre. C'est là le défaut général et principal de l'institution, ce système hiérarchique idiot, redoutable et asservissant* ». — S. B.

● *Un détenu en « cavale »* depuis six mois a été arrêté le dimanche 1er février par la police de Strasbourg, dans une caravane d'un faubourg de la ville. Marcel Schmitt, âgé de vingt-trois ans, inculpé de vols multiples et d'attaques à main armée, avait blessé en octobre un policier (*le Monde* du 28 octobre).

FAITS ET JUGEMENTS

Quatre personnes écrouées pour contrefaçon de pièces d'or

Quatre personnes ont été inculpées, dimanche 1er février à Nice, pour contrefaçon de monnaie, et écrouées. Les policiers avaient découvert à la fin de la semaine dernière qu'une villa située sur les hauteurs de Nice était utilisée pour la fabrication de fausses pièces d'or. L'artisan de cette fraude, Ennerick Hoseck, dit « Max », âgé de soixante ans fabriquait de fausses pièces de 5 dollars en or grâce à une matrice qu'il avait confectionnée lui-même. Il a été appréhendé en compagnie de Françoise Simon, de Marius Mariano et d'un ressortissant italien, Virginio Valentini, recherché pour un hold-up dans une bijouterie de Genève et soupçonné de plusieurs cambriolages sur la Côte d'Azur.

Ennerick Hoseck avait déjà été condamné au mois d'octobre 1980 à deux ans d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende pour contrefaçon de monnaie. En mars 1976, il avait été surpris en train de fabriquer des pièces en or de 5 dollars. A cette époque, les policiers avaient saisi cinq matrices destinées à confectionner des pièces américaines, suisses et françaises.

Dans le Vaucluse, un homme tue deux de ses enfants et se donne la mort

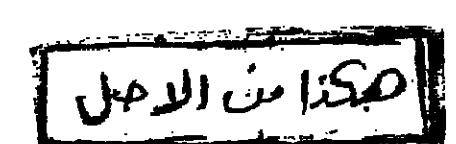
Vendredi 30 janvier, en fin d'après-midi, à Villars (Vaucluse), M. André Dejonghe, ingénieur, âgé de quarante-cinq ans, sans travail, s'est donné la mort, après avoir tué à l'aide d'un fusil à canon scié Sandrine (treize ans), Céline (cinq ans) et grièvement blessé Valérie (seize ans), trois de ses quatre enfants. M. Dejonghe vivait seul, depuis quelques années, après que son divorce eut été prononcé et la garde de ses quatre enfants confiée à son épouse Jacqueline Arend.

Après s'être rendu dans l'après-midi au domicile de son ancienne épouse, alors absente, M. Dejonghe y trouva Sandrine et Céline, qu'il tua. Mme Arend étant arrivée vers 19 h. 30, accompagnée de Valérie, il la poursuivit dans les rues du village. Il tira alors sur Valérie, malgré les supplications de l'adolescente.

Des voisins étant intervenus, il se donna la mort.

La naissance d'une enfant handicapée, l'éclatement de son couple, une procédure en divorce, la séparation et l'isolement enfin, expliquent, sans doute, le déséquilibre croissant d'André Dejonghe.

Valérie, hospitalisée à Marseille, est hors de danger.





Le Monde

sports

HOCKEY SUR GLACE

Un renouveau bien fragile

Tenu en échec (3 à 3) dans sa patinoire par Grenoble pour le quatrième tour de la poule finale du championnat de France de hockey sur glace, Chamonix n'en demeure pas moins leader avec 2 points d'avance sur Grenoble et sur Tours, qui s'est imposé à Villard-de-Lans (3 à 2). Viry-Châtillon, vainqueur de Megève (8 à 1), est quatrième à 12 points en compagnie de Villard-de-Lans. Saint-Gervais, vainqueur de Caen (10 à 5), domine nettement la poule de barrage.

Le hockey sur glace ne connaît pas en France la faveur que mérite ce sport spectaculaire où sont conjuguées force, adresse, vitesse et intensité. Sans doute les dirigeants locaux et fédéraux n'ont-ils pas su utiliser le tremplin que leur avaient fourni les Jeux olympiques de Grenoble en 1968 pour relancer cette discipline sur les quatre-vingt-dix patinoires rapidement construites en France à l'époque. Pourtant, le succès des retransmissions télévisées a montré que le public restait favorablement disposé.

Le terrain étant fertile, il s'agissait donc de l'ensemencer correctement. C'est ce qu'ont fait ces quatre dernières saisons les clubs de stations et de villes qui, avec des moyens propres, ont entrepris de redonner au jeu de palet sur glace ses lettres de noblesse. Et ils y réussirent comme en témoigne le succès certain de la phase finale du championnat de France où Chamonix, Grenoble, Villard-de-Lans et Tours se disputent âprement le titre.

Les responsables fédéraux ont également entrepris de bâtir une équipe nationale qui puisse retrouver un rang mondial honorable. Ainsi sous l'impulsion de M. Michel Lafon, le nouveau directeur technique national de la Fédération des sports de glace, vingt-cinq joueurs ont été sélectionnés en vue des championnats du monde, groupe C, qui se disputeront à Pékin début mars. Ces joueurs doivent subir une solide préparation en rencontrant notamment l'équipe des Pays-Bas qui opère dans le groupe B. Les dirigeants fédéraux attendent une bonne prestation des juniors qui doivent jouer leur championnat du monde à Strasbourg. Ces efforts se sont traduits par une amélioration de la qualité du jeu.

Toutefois, pour que le regain d'intérêt pour ce sport ne soit pas aussi éphémère qu'après 1968, il convient d'éviter certains écueils. Le moindre n'est pas l'inflation consécutive à l'engagement de joueurs étrangers — canadiens et tchèques notamment — qui sont au demeurant les éléments déterminants du progrès des équipes. La stabilité financière des clubs qui ont à faire face à d'importantes charges pour la location de la glace risque, en effet, d'être compromise. Les budgets avoués des équipes de première division sont de l'ordre de 600 000 F à 800 000 F, voire plus de 1 million de francs dans le cas de Tours. Que la subvention municipale vienne à baisser ou qu'un commanditaire fasse défaut et c'est la catastrophe.

Cet avertissement n'est pas de pure forme. L'accident vient de se produire en cascade à Paris. Une dégringolade exemplaire ! En 1978, après bien des péripéties, le vieux club parisien des Français volants regagnait sa place en première division (*le Monde* du 18 octobre 1978). La subvention de la mairie était alors de 50 000 francs. Malheureusement, le public de la capitale convié le dimanche soir à la patinoire Montparnasse ne se déplaça pas en force, et les résultats honorables pour un retour parmi l'élite ne furent pas suffisants la saison suivante pour un maintien de la subvention municipale, qui diminua presque de moitié

En dépit de ses individualités brillantes regroupées autour du Canadien McMally, l'équipe était sur le toboggan. A la fin de la saison dernière, les dirigeants, qui comptabilisèrent un déficit de l'ordre de 120 000 francs, mirent la clé sous le paillasson et l'essentiel des joueurs prirent le chemin de la patinoire de Meudon. L'équipe locale venait d'accéder à la deuxième division. Avec le renfort des derniers Français volants, elle allait devenir la terreur de son championnat : quatorze victoires en quatorze matches...

La réussite sportive de l'opération masquait, en fait, un nouveau fiasco financier. Les dirigeants de Meudon, tablant sur le soutien d'un commanditaire et sur une forte subvention municipale, s'étaient engagés à éponger une partie (80 000 francs) du passif des Français volants et à payer quatre salariés, dont un joueur et un entraîneur étrangers. Dès le mois de décembre dernier, il fallut déchanter : la mairie de Meudon ne versait qu'une faible partie de la subvention prévue et le commanditaire ne s'était pas manifesté. Résultat : les dettes pas plus que les joueurs n'ont été réglés et l'équipe aurait dû laisser ses crosses aux vestiaires. Toutefois, les joueurs ne l'ont pas entendu de cette oreille et ils sont allés, à leurs frais, jouer à Gap, à Saint-Gervais, à Epinal, à Caen et à Lyon. Avec le succès que l'on sait. Mais l'équipe pourra-t-elle survivre la saison prochaine à sa déconfiture financière ?

Richard Peterson, un Canadien qui comptait payer ses études à l'Institut d'études politiques de Paris grâce à son traitement de joueur salarié, n'en finit pas de s'interroger : « *Est-ce la faute du président de Meudon qui a lancé son projet sans être assuré d'un soutien financier ? Est-ce la faute des dirigeants du club de l'Association sportive de Meudon qui n'ont pas suivi d'assez près les activités du président de la section de hockey et qui ignoraient, notamment, les conditions d'emploi des quatre salariés ? Est-ce la faute de la mairie de Meudon qui veut se débarrasser du contrat avec les Français volants ? Est-ce la faute des dirigeants des Français volants qui, avant de s'associer avec Meudon, n'ont pas examiné d'assez près les propositions de ce club ?* » Peterson n'a pas la réponse, mais il sait que « *d'autres clubs en France peuvent connaître les mêmes déboires dans un sport vicié par l'argent* ».

A quelques jours de la fin du championnat national où les dirigeants de club pensent surtout à se congratuler, ceux-ci devraient prendre au sérieux ce cri d'alarme qui avait été formulé d'une autre façon par M. Pasquier, le président du club de Tours, champion de France en 1980 : « *Il faut*, avait-il dit, *des responsables qui le soient vraiment, à plein temps, salariés, compétents.* » L'entendront-ils ceux qui ont blackboulé M. Pasquier aux dernières élections fédérales ?

ALAIN GIRAUDO.

CYCLO-CROSS

Authentique routier

CHASSANG BAT LA VIEILLE GARDE NATIONALE

De notre envoyé spécial

Nevers. — Exercice d'appoint hivernal dont l'origine remonte au début du siècle, le cyclo-cross — ou cross cyclo-pédestre — suscite depuis quelques années une controverse qui oppose les techniciens du cyclisme. On lui reconnaît des vertus évidentes. Il développe les réflexes, la maîtrise et permet aux athlètes du vélo de se maintenir en condition physique durant l'inter-saison. Mais il soumet l'organisme à des efforts d'une intensité exceptionnelle qui peuvent accroître le rythme cardiaque jusqu'à un seuil limite : deux cents pulsations à la minute, si l'on en croit les expériences de laboratoire. En outre, certains experts contestent sa qualité de sport complémentaire du cyclisme, du moins lorsqu'il devient trop pédestre ou lorsqu'il s'apparente au « tout terrain » acrobatique, ce qui n'est pas conforme à sa vocation initiale.

On notera d'ailleurs que, contrairement à ce qui se produisait autrefois, les grandes vedettes de la route se désintéressent de cette discipline réservée à quelques habitués. Les noms de Bernard Hinault, Bernaudeau, Villemiane et Duclos-Lasalle ne figuraient pas sur la liste des engagés du championnat de France de la spécialité qui se déroulait dimanche 1er février à Cours-les-Barres, une localité de sept cent cinquante habitants proche de Nevers.

C'est pourtant un authentique routier, Jean Chassang, qui a gagné. Troisième de la même épreuve en 1979 et vainqueur du Critérium national en 1977, cet ancien équipier de Bernard Hinault passé dans l'opposition a battu Alex Gérardin, champion de France 1980, de huit secondes, et Wilhelm d'un peu plus d'une demi-minute, après les avoir distancés au cours du dernier tour.

Chassang était certainement le mieux préparé et le plus lucide. Il négociait les passages difficiles avec la sûreté d'un homme qui possède son sujet, et c'est en cela qu'il a fait la différence sur des adversaires sans doute plus expérimentés que lui.

Plaisance le meilleur

D'autres routiers se sont bien comportés, notamment Yves Hézard et Alain Vigneron, qui ne furent cependant pas épargnés par la malchance. Mais il faut dire que nous avons assisté à un bien petit championnat de France de cyclo-cross dans la belle campagne nivernaise. Un championnat qui réunissait seulement seize engagés, dont la moitié n'avaient pas place dans une compétition d'audience nationale.

Les professionnels ont incontestablement souffert de la comparaison avec les amateurs qui couraient en lever de rideau. Le titre dans cette catégorie est revenu une fois de plus à Jean-Yves Plaisance, le meilleur cyclo-crossman du moment, et l'on suppose que ce même Plaisance aurait eu les plus fortes chances de remporter un championnat open plus logique dans sa formule étant donnée l'inconsistance des effectifs.

Le cyclo-cross est-il devenu, comme naguère le demi-fond, la maison de retraite du cyclisme ? On peut le craindre, en constatant que la plupart de nos représentants ont largement dépassé la trentaine et que Plaisance (*trente-six ans*) attend... de perdre son maillot tricolore pour renoncer au sport actif. Heureusement, le Lyonnais Eric Guillot représente peut-être l'avenir. Lauréat, samedi, du championnat juniors, il a dix-neuf ans et ne court que depuis quatre mois.

JACQUES AUGENDRE.

JUDO

Jocelyne Triadou face à la contestation

Examen de rentrée après les championnats du monde pour les sept lauréates de New-York, les championnats de France féminins de judo, qui ont été disputés le 31 janvier au stade Coubertin sous le signe de la contestation des championnes, ont permis à Pascale Doger (52 kilos), Martine Rottier (61 kilos) et Jocelyne Triadou (72 kilos) de confirmer leur réussite américaine, tandis que Marie-France Colignon (48 kilos) et Marie Paule Panza (56 kilos) accédaient à la troisième place du podium, Catherine Pierre (66 kilos) et Paulette Fouillet (plus de 72 kilos) ne pouvant défendre leurs chances.

Tout enfant chéri du judo français qu'il était, Jean-Luc Rougé, au faîte de sa gloire sportive, avouait se défier du public de Coubertin. L'ancien champion du monde des *mi-lourds* savait en effet d'expérience que cette foule, pourtant essentiellement composée de pratiquants avertis, avait un travers poujadiste qui la poussait à vouloir « *sortir les sortants* ». En clair un champion paré des titres les plus enviés n'est pas certain de trouver grâce aux yeux de l'assistance du vieux stade de la porte de Saint-Cloud

A quoi cela est-il dû ? Peut-être à un sentiment latent hérité des origines du judo selon lequel le « petit » en l'occurrence le challenger, a la possibilité de prendre le dessus sur le « grand », c'est-à-dire le champoin confirmé. Toujours est-il que Jocelyne Triadou en fit l'amère expérience.

Elle qui est le véritable boute-en-train de l'équipe féminine avec son rire pantagruélique et sa volonté de fer, elle qui a été trois fois championne d'Europe pour ne pas parler des places d'honneur et des titres nationaux, elle qui retrouvait son public deux mois après avoir conquis de haute lutte le titre mondial à New-York, eh bien elle pleurait, le samedi 31 janvier, en recevant la médaille qui consacrait sa nouvelle victoire nationale dans la catégorie des 72 kilos. Car elle était méchamment sifflée par une forte proportion du public qui avait pris fait et cause pour l'autre finaliste, Myriam Moktaa. « Jos » eut d'autant plus de mal à ravaler ses larmes pour sourire aux photographes qu'elle eut le sentiment d'être victime d'une injustice. Méritait-elle en effet pareil traitement ?

Après une opération au genou droit qu'elle s'était gravement abîmé en mars 1980, lors de la finale victorieuse contre Laetitia Meignan, elle avait dû faire des efforts considérables, gagnant son billet pour les championnats du monde en reprenant notamment l'entraînement sans demander l'avis des chirurgiens. Au Madison Square Garden, sa détermination, sa volonté de vaincre, furent sans égales et justement récompensées à l'issue d'une finale éprouvante contre la grande Allemande de l'Ouest Barbara Classen.

Cette médaille d'or au cou, qui récompensait une championne exemplaire, Jocelyne Triadou passa une semaine de vacances aux Etats-Unis avant de regagner Paris qu'elle fuit rapidement pour échapper au « *tourbillon de la réussite* », réceptions, photographies, interviews. Elle se défiait, en effet, de ces artifices, se contentant de la seule promesse d'être titularisée monitrice municipale des sports dans sa commune des Yvelines.

Pionnières

Jocelyne, qui est avec Paulette Fouillet double vice-championne du monde, l'une des pionnières du judo féminin en France, ne se découragea pas pour autant. A vingt-six ans, avec huit ans de pratique derrière elle, elle a toujours autant envie de combattre. D'ailleurs, lorsque à la rentrée des classes de janvier ses élèves du cours de gymnastique d'une institution privée se levèrent pour l'applaudir, cela lui fit chaud au cœur. Elle reprit son existence au quotidien, classe de gymnastique de 9 à 16 heures, cours de judo le mercredi et le vendredi soir, deux footings hebdomadaires, entraînement avec les copines, en sachant qu'elle ne disposait pas de six semaines pour arriver en forme aux championnats de France où « *on l'attendait au tournant* ».

La contestation de l'élite est en effet un des traits majeurs du judo français. Ainsi après les championnats du monde masculins de décembre 1979, les médaillés étaient tombés lors des championnats nationaux dans un véritable traquenard dont seuls Rey et Rougé étaient sortis vainqueurs.

Samedi, les filles furent remises en question de la même façon. Marie-France Colignon, médaille de bronze à New-York, subit la loi d'une ceinture marron, Claude d'Asciano, et Marie-Paule Panza, vice-championne du monde en 56 kilos, fut terrassée par Béatrice Rodriguez. Averties du danger, deux autres médaillées de New-York, Pascale Doger (52 kilos) et Martine Rottier (61 kilos) peinèrent mais s'imposèrent.

De toutes, Jocelyne Triadou paraissait la plus sûre de son fait. Elle avait passé les quatre combats préliminaires en s'imposant notamment au sol et elle retrouvait en finale Myriam Moktaa qui avait été troisième de la catégorie supérieure en 1980. Un cri jailli des entrailles, un coup de langue sur les doigts de la main droite, un geste pour écarter la frange. Jocelyne bascula d'entrée de jeu Moktaa, sur une technique de jambes. Elle avait pris l'avantage mais il restait quatre bonne minutes de combat.

Moktaa devait faire le forcing pour remonter son handicap. Pendant deux minutes, celle-ci multiplia donc les attaques, donnant l'impression de dominer la situation. Sur une tentative de projection de hanche faite à la limite de la surface autorisée, Jocelyne tomba à plat ventre hors du tapis. Fort justement l'arbitre n'annonça rien, mais une partie du public estima qu'elle avait été protégée en raison de son titre mondial et commença à la siffler

Rien ne fit changer d'avis les siffleurs, pas même que Moktaa ait été ensuite enroulée trois fois au sol sur des temps d'épaule par la championne du monde. Cet aveuglement étrange du public fit encore siffler Jocelyne lorsqu'elle monta sur le podium. Mais le coup de cafard passé, le beau tempérament de la championne éclatait : « *Ils n'ont pas fini de me siffler, car je n'ai pas encore fini de gagner.* » — A. G.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Vingtième journée)

Le Mans bat *Nice U.C. ..	90-78
*Tours bat Mulhouse	89-82
*Villeurbanne bat Antibes ..	103-83
*Orthez bat S.F. Evry	90-66
*Monaco bat Caen	108-90
*Avignon bat Limoges	83-71
*Challans bat Nice B.C.	116-92

Classement. — Le Mans, 54 pts ; 2. Tours, 50 ; 3. Villeurbanne et Orthez, 48 ; 5. S P Evry et Avignon, 44 ; 7. Limoges et Caen, 42 ; 9. Monaco, Mulhouse et Antibes, 36 ; 12. Challans, 34 ; 13. Nice U.C., 26 ; 14. Nice B.C., 22.

Jeu à treize

A Narbonne, l'équipe de France bat l'équipe du Pays de Galles par 23 points à 5.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIERE DIVISION
(Vingt-cinquième journée)

*Nantes bat Bastia	2-1
*Saint-Etienne bat Auxerre	2-0
Bordeaux bat Tours*	1-0
*Monaco bat Strasbourg	3-1
*Lens et Lyon	2-2
*Metz et Paris-Saint-Germain..	0-0
*Sochaux et Nancy	1-1
Lille bat *Valenciennes	3-0
Nice bat *Nîmes	3-1
*Laval bat Angers	2-0

Classement. — 1 Nantes, 38 points ; 2. St-Etienne, 37 ; 3 Bordeaux, 34 ; 4. Monaco, 31 ; Lyon, Paris-S.-G., 28 ; 7. Sochaux, 26 ; 8. Valenciennes, 25 ; 9. Lens, Lille, Metz, 24 ; 12. Strasbourg, 23 ; 13. Nancy, 22 ; 14. Nice, 21 ; 15 Tours, Bastia, Auxerre, 20 ; 18. Angers, 19 ; 19. Laval, 18 ; 20. Nîmes, 16

DEUXIEME DIVISION
(Vingt-deuxième journée)
GROUPE A

Montpellier bat *Cannes	1-0
*Martigues bat Toulouse	1-0
*Béziers bat Grenoble	1-0
*Ajaccio et Besançon	1-1
*Thonon et Avignon	1-1
*Gueugnon et Corbeil	0-0
*Angoulême bat Marseille	2-0
*Montluçon bat Libourne	2-0
*Tavaux et Saint-Dié	0-0

Classement. — 1. Montpellier 32 points ; 2. Béziers, 30 ; 3. Toulouse, 29 ; 4. Besançon, Thonon, 27 ; 6. Angoulême, 26 ; 7 Gueugnon, 25 ; 8 Marseille, 24 ; 9 Martigues, 23 ; 10 Cannes, 21 ; 11 Montluçon, 20 ; 12. Avignon, 17 ; 13 Ajaccio, 16 ; 14 Saint-Dié, Tavaux, 14 ; 16 Libourne, Corbeil 13 ; 18 Grenoble, 11

GROUPE B

*Brest bat Paris F C	1-0
*Reims bat Thionville	6-5
*Caen bat Rouen	2-1
*Nœux-les-Mines bat Orléans ..	3-0
*Le Havre bat Guingamp	1-0
*Rennes bat Châteauroux	1-0
*Montmorillon bat Abbeville ..	3-1
*Dunkerque et Quimper	0-0
*Blois bat Limoges	4-1

Classement. — 1 Brest, 31 pts. 2 Thionville, Rouen, 27 ; 4. Nœux-les-Mines, 26 ; 5 Le Havre, 24 ; 6 Guingamp, Châteauroux, Rennes, 23 ; 9 Reims, 22 ; 10 Abbeville, 21 ; 11 Orléans, Blois, Quimper, 20 ; 14 Caen, 19 ; 15 Limoges, 18 ; 16 Paris F C., Montmorillon, Dunkerque, 16.

TENNIS

Excellentes performances des Français à Philadelphie

Le court bleu ciel du Spectrum de Philadelphie, surface synthétique où se sont terminés, dimanche, les championnats des Etats-Unis en salle, était-il un lieu propre à insuffler « l'esprit mousquetaire » aux joueurs français ? C'est en effet sur le central en herbe du Germantown Cricket Club de Philadelphie qu'en 1927 Lacoste, Cochet, Borotra et Brugnon remportèrent, pour la première fois, le Challenge-round de la Coupe Davis aux dépens des Américains. Les trois Français engagés, Yannick Noah, Pascal Portes et Thierry Tulasne en quart de finale et chacun avec des scalps à sa ceinture : il y avait longtemps qu'on avait vu ça ! Performance d'autant plus flatteuse que pour ce grand tournoi américain, doté de 297 000 dollars, le ban et l'arrière-ban du tennis professionnel s'était donné rendez-vous à Philadelphie. Il ne manquait à la fête que McEnroe, Lendl et Gene Mayer, grippés, sans vouloir mentionner Borg ayant pris ses quartiers d'hiver à Monte-Carlo.

C'est Roscoe Tanner, vainqueur en finale du Polonais Wojek Fibak (6-2, 7-6, 7-5), qui servit de révélateur à nos représentants. Le premier fut Portes, qui avait eu le grand mérite de sortir Amritraj, puis Solomon et disputa chèrement sa chance au gaucher matraqueur, lequel ne le tomba que par 7-5, 4-6, 6-3. Le second fut Tulasne qui, lui, avait éliminé Mel Purcell, puis John Sadri (7-6, 6-3) et rencontrait Tanner en demi-finale, disputée en cinq sets : le match, gagné par l'Américain, malgré des crampes, par 7-6, 3-6, 3-6, 6-4, 6-4, fut superbe de bout en bout pour le bonheur des douze mille spectateurs de l'arène. Enfin, Noah avait eu la fierté de battre Vitas Gerulaitis, tête de série numéro 3 (6-4, 4-6, 6-3), pour rallier l'autre demi-finale que Fibak, vainqueur du tenant du titre Jimmy Connors (7-6, 0-6, 6-2), enleva sur lui en quatre sets (3-6, 6-3, 6-3, 6-2).

— En finale du tournoi féminin de Chicago, Martina Navratilova a battu Hana Mandlikova 6-4, 6-2.

SKI

Toujours Stenmark

C'est une performance peu habituelle qu'a accomplie le Suédois Ingmar Stenmark, dimanche 1er février dans le slalom spécial de Saint-Anton, en Autriche. Douzième de la première manche, à 67/100 de son grand rival, l'Américain Phil Mahre, Stenmark l'a battu de 79/100 dans la seconde manche, remportant l'épreuve avec 12/100 d'avance. Tout le monde, Phil Mahre le premier, croyait qu'un tel handicap était impossible à remonter sauf apparemment Stenmark qui a fait sienne la devise « Il faut le vouloir ». *Avec 200 points, le Suédois précède de 32 points Phil Mahre au classement de la Coupe du monde.*









Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

Inondations d'hier et de demain

Des barrages placés trop loin pour être efficaces

« Sous le pont Mirabeau coule la Seine... » Les poètes de Paris *n'ont pas cessé de chanter* la rivière. La capitale et son fleuve ne font qu'un. Dès sa naissance, ses habitants sont venus trouver refuge dans une de ses îles. Ici comme ailleurs, les hommes ont été attirés par l'eau, cette eau *magique qui désaltère, arrose les* cultures et transporte les marchandises. L'homme a envahi les vallées calmes et accueillantes. La végétation y est riche ; le vent y souffle moins fort que sur les plateaux ; le climat y est plus tempéré que *sur* les hauteurs. Mais les eaux se vengent parfois de cette intrusion et, sortant de leurs lits, détruisent tout sur leur passage.

Le Parisien de 1980 paraît avoir oublié les crues du passé. Pourtant, *ses grands parents ont vu la* Seine couler aux grilles de la gare Saint-Lazare... lors du terrible mois de janvier 1910. En 1658 ce fut pire encore. Le fleuve en furie avait emporté le pont Saint-Michel et les maisons qu'alors *sans crainte* il accueillait. D'anciennes gravures montrent — à l'opposé — la Seine réduite à un mince filet d'eau que tout un chacun pouvait traverser en remontant ses chausses. La nature, seule, ne permet pas à un fleuve d'avoir un débit régulier. L'homme du vingtième siècle si gourmand *de retour à la campagne* n'est plus guère habitué à supporter les cataclysmes naturels.

Commission sur commission

Envahissant les vallées, l'homme s'est installé dans les anciens champs d'inondation, il a rétréci *le lit des fleuves, bétonné la terre,* empêchant les eaux de s'échapper par le sol. Rasant les forêts, il a supprimé les barrages naturels. Alors, pour tenter de corriger ses erreurs, il construit à grands frais de gigantesques barrages, dont les lacs artificiels submergeant définitivement d'autres vallées. Mais, il aura beau dire, il aura beau faire, jamais il ne parviendra à éviter que parfois lacs et fleuves ne puissent accueillir toute l'eau tombée du ciel.

Pour les Parisiens, la crue de 1910 fut un révélateur. Le gouvernement créa une commission d'étude (c'était déjà à la mode). La crue de 1924 confirma qu'il *fallait vraiment faire* quelque chose. Une nouvelle commission d'étude proposa la construction de barrages-réservoirs pouvant *stocker* 1 milliard de mètres cubes d'eau. Ceux qui existent en 1980 n'ont qu'une capacité totale *de 801 millions de mètres cubes.* Le barrage-réservoir — comme l'assurance — n'est cher qu'avant l'accident. Ce qui existe n'est pourtant pas négligeable.

Les cinq barrages actuellement en service permettent de contrôler 13 % *de l'eau de la Seine* arrivant à Paris. Trois d'entre eux, les plus petits (Pannecière-Chaumard ; bois de Chaumeçon ; Crescent), installés dans le Morvan, domestiquent l'Yonne et ses affluents. En Champagne humide, *celui du lac de la forêt d'Orient,* en amont de Troyes, contrôle la Seine et celui du lac du Der-Chantecoq, en amont de Saint-Dizier, surveille la Marne.

Un comité interministériel d'aménagement du territoire, le *14 septembre 1979,* a confirmé la décision de construire un barrage sur l'Aube en aval de Bar-sur-Aube. Son coût a été estimé en 1978 à 720 millions de francs. Ce chiffre peut paraître élevé, mais une telle somme ne permet que de réaliser un peu plus de 3 kilomètres d'A 86, cette autoroute périphérique *d'Ile-de-France* si onéreuse, et il s'agit là de créer un lac artificiel de 2 500 hectares, soit à peu près la surface du lac d'Annecy. E.D.F. apportera 100 millions de francs, l'Etat 30 % du reste de la facture, l'agence de bassin Seine-Normandie 40 %, la région Ile-de-France 10 % *et l'institution* interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine 20 %.

Cette institution, créée à la disparition du département de la Seine, regroupe Paris, la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne. Elle est chargée de la gestion de ces barrages.

A *plus* long terme, sont aussi étudiés des barrages sur la Cure, affluent de l'Yonne, à Villers-le-Sec sur un sous-affluent de la Marne, voire à Origny-Sainte-Benoîte, sur l'Oise, qui n'aurait, lui, d'influence qu'en aval de Paris.

Tout cela coûte *fort cher.* Aussi la seule justification de ces barrages ne peut être de protéger *Paris et sa région des inondations.* L'utilisation des lacs artificiels en lieu de loisirs n'est — bien entendu — que tout à fait secondaire. Paradoxalement, leur principale utilité est d'assurer un débit suffisant à la Seine pendant *les périodes de mortes-eaux.* C'est indispensable pour permettre la navigation à toutes époques de l'année et pour garantir aux services qui fournissent l'eau potable une quantité et une qualité suffisantes du précieux liquide.

Le désintérêt d'E.D.F.

Les trois barrages du Morvan sont équipés d'usines de production d'électricité, comme celui sur la Seine. E.D.F., en revanche, s'est désintéressée de celui sur la Marne, et n'a guère envie d'utiliser *directement* celui sur l'Aube (l'institution interdépartementale des barrages ou les collectivités locales la suppléeront peut-être à l'occasion). C'est que les barrages ne libèrent que peu d'eau en hiver quand les besoins d'E.D.F. sont *grands. Et puis la compagnie* nationale ne prise plus guère *les petits* centres de production. Le barrage Aube ne pourrait fournir qu'une puissance de 4,5 mégawatts alors qu'une tranche de centrale nucléaire a une puissance *de 1 300 mégawatts... Aussi E.D.F* ne trouve-t-elle d'intérêt à ce barrage que parce qu'il lui assure qu'elle trouvera assez d'eau pour refroidir sa centrale de Nogent-sur-Seine. Il est vrai qu'elle consommera 130 000 mètres cubes par jour ; elle utilisera donc le huitième des capacités de stockage.

Ce système de barrage-réservoir a déjà démontré son efficacité en écrêtant les crues. Si les événements de 1910 se reproduisaient, le niveau des eaux à Paris serait inférieur de 1,30 mètre à ce qu'il fut alors. Ce qui veut dire qu'il serait encore supérieur à ce qu'il *fut en 1955. La mise en service* du barrage Aube permettra de gagner encore 30 centimètres. Le niveau de 1955 serait alors exactement atteint. C'est que les barrages sont loin de la capitale, et qu'il n'y a rien pour retenir les pluies qui *tombent* entre la Champagne humide, ou le Morvan, et Paris.

D'autant que la gestion de tels barrages n'est pas aisée. Impossible de stocker entièrement une première crue, car alors il n'y aurait plus de place pour garder les eaux d'une éventuelle seconde *vague. Il faut* aussi *tenir compte* du temps mis par les eaux pour aller des barrages à la région parisienne, une dizaine de jours depuis la Champagne, cinq depuis le Morvan (la situation est donc grave quand il pleut à Auxerre *cinq jours après avoir plu sur* Troyes). A la limite, il faudrait inonder Saint-Dizier pour préserver Paris... D'autant que, lorsqu'on fait baisser le niveau de *130* centimètres au *barrage sur* la Seine et de 180 à celui sur la *Marne, il ne descend que de* 85 centimètres au pont d'Austerlitz.

Des barrages plus près de Paris permettraient — évidemment — de mieux protéger la capitale. Mais l'urbanisation rend impos*sible de telles réalisations.* C'est pour cette raison que les affluents les plus proches, l'Yerres, le Petit-Morin, le Grand-Morin, le Loing, ne peuvent être maîtrisés. Pour eux, la seule solution réside dans les digues... et la non-construction *dans les terrains inondables. Le* curage des rivières — il est vrai trop oublié — ne ferait lui-même que renvoyer l'eau un peu plus loin... chez les voisins.

Le « flair du spécialiste »

La météo permettrait, certes, d'améliorer la gestion des retenues d'eau. Mais il lui est encore impossible de prévoir sérieusement le temps au-delà d'une *semaine. Et si elle peut dire « il va pleuvoir »*, elle est dans l'incapacité d'annoncer la quantité d'eau qui va tomber. Aussi le service d'annonce des crues — qui dé*pend du Port autonome de Paris* — n'utilise que peu les prévisions *météorologiques. Il relève les hauteurs* d'eau et de pluie déjà tombée loin en amont de Paris et en déduit le niveau de la Seine dans la capitale pour les deux ou trois jours à venir. Tous les relevés se font encore à la main, et *sont analysés à l'aide d'une grille* établie d'après les précédentes crues. Une méthode très empirique... Un passage sur ordinateur est à l'étude mais comment programmer le flair du prévisionniste. Déjà le départ à la retraite du *spécialiste est douloureusement* ressenti : ses successeurs n'ont *pas son* habitude pour établir les tables de comparaison.

Des progrès sont certes possibles : pourquoi ne pas confier à un même service la gestion des barrages — c'est-à-dire la protection contre les crues — et leur annonce. *D'autant que les hommes qui ont la responsabilité de* donner l'alerte dépendant du Port autonome de Paris, n'ont compétence que sur les rivières de son domaine, ce qui exclut les plus petites... et particulièrement celles où actuellement, les crues sont les plus fréquentes et les *plus dommageables, comme* l'Yerres ou les deux Morin...

Quoi qu'il fasse, l'homme ne pourra entièrement domestiquer l'eau de ses fleuves. Il ne peut que réduire l'importance des crues — et donc leurs effets — non les supprimer. Ceux qui veulent à tout prix vivre au bord *de l'eau doivent savoir les risques* qu'ils courent. Et les Parisiens s'habituer à voir régulièrement les voies sur berges fermées. Le long de la Seine, l'eau a priorité sur la voiture.

THIERRY BRÉHIER.

Ça grogne dans la vallée de l'Yerres

« Demain, nous irons camper chez le préfet ! »

La vallée de l'Yerres a été de tout temps la proie des inondations. Seulement, le rythme des grandes crues s'est gravement accéléré. Et, depuis quatre ans, les habitants n'ont guère été épargnés par ce qui fait aujourd'hui figure de véritable fléau. C'est en 1978 que les dommages *furent les plus catastrophiques* pour les riverains. Pourtant, au*cune des solutions alors esquissées* n'a été véritablement *concrétisée.*

Officiellement, l'urbanisation de *cette vallée est la grande coupable.* Menée sans discernement, *elle a incontestablement provoqué* une imperméabilisation des *sols et par conséquent une* augmentation sensible du coefficient de ruissellement des eaux.

De même, le médiocre entre*tien de la rivière, à commencer* par ses berges, ne favorise pas son écoulement en période critique. Cependant, dans l'Essonne, *on met de plus en plus sérieusement* en cause les effets des systèmes de cultures pratiquées en amont. Les agriculteurs de la Brie, secteur où l'élevage a pratiquement disparu, ont considérablement développé le drainage afin de favoriser les labours de printemps.

Diverses études ont finalement préconisé l'implantation de plusieurs « bassins de retenue » *permettant surtout d'écrêter* les pointes de crues. Un programme d'aménagement a même été mis au point à l'initiative des syndicats de communes et des conseils généraux concernés. Malheureusement on n'est toujours pas passé au stade de la réalisation. Les sites proposés pour recevoir les deux ou trois bassins de retenue prévus ne se trouvent pas en Essonne, où les terrains sont presque totalement urbanisés, mais en Seine-et-Marne. Or ce département, *justement* parce qu'il est faiblement urbanisé, *n'est nullement pressé de conclure* l'affaire.

Dans la vallée de l'Yerres, on *s'indigne évidemment de ce surplace diplomatique. Pompiers* et services municipaux ont mis au *point un système permanent* d'intervention. A Crosne (sept *mille habitants*), qui est vraisemblablement la commune la plus *touchée, la mairie,* qui surveille attentivement les prévisions, fait *circuler* une camionnette pour informer les habitants lorsque le niveau de l'eau menace de monter sensiblement. Tout le monde étale aussitôt parpaings et sacs de sable, allant si nécessaire jusqu'à évacuer complètement les rez-de-chaussée.

Le ton n'en est pas moins à un fort mécontentement. Certes, un certain nombre de propriétaires ont fait bâtir leur pavillon un peu négligemment dans des secteurs à risques. C'est d'ailleurs pourquoi la direction départementale de l'équipement a précisément délimité de nouvelles « zones inondables », y interdisant dorénavant toute attribution de permis de construire.

Les riverains de l'Yerres, qui se sentent abandonnés, sont à bout de patience. *« Si demain les inondations recommencent de plus belle, nous irons camper chez le préfet,* menacent-ils, *comme cela l'administration prendra peut-être enfin ses responsabilités ! »*

STÉPHANE BUGAT.

Une tradition qui n'amuse plus

Les semaines nautiques de Souppes-sur-Loing

A Souppes-sur-Loing, l'image du facteur effectuant sa tournée en barque fait partie du folklore local. Dans cette petite ville du sud de la Seine-et-Marne, on est habitué à vivre les pieds dans l'eau plusieurs semaines par an. Alors, on s'organise. Le boulanger a acheté un bateau pour pouvoir distribuer son pain à ses clients et l'on a même vu il y a trois ans les employés des pompes funèbres procéder à des obsèques à la vénitienne.

Mais l'habitude n'implique pas le renoncement. Les habitants de Souppes supportent de plus en plus mal ces crues à répétition. Au hameau de Varennes, en amont de la ville, où les eaux submergent rues et jardins six à sept fois par an, la colère gronde. *« Depuis des années, nous attendons la réalisation des travaux qui éviteraient ces inondations,* déclare M. Victor Kuntz. *Nous savons que les crédits ont été débloqués, mais rien n'a encore été fait. Les opérations devaient commencer le 10 octobre dernier, on nous parle maintenant du 15 mars... »*

Les pétitions et les réclamations des habitants du hameau ne sont pas du goût du maire et conseiller général de Souppes, M. Victor Prudhomme. S'il admet que les crues constituent un problème qu'il convient de résoudre, M. Prudhomme n'entend pas se faire dicter sa conduite par des gens qui, selon lui, se contentent de manifester leur mauvaise humeur sans agir efficacement. *« Les inondations étant une calamité qui touche un secteur entier ne peuvent être combattues que par une action solidaire des communes intéressées. C'est pourquoi nous avons créé un syndicat intercommunal de défense contre les crues, qui nous a permis d'obtenir les crédits nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement. »*

Des maisons au rabais

Le maire de Souppes-sur-Loing ne mâche pas ses mots lorsqu'il parle des mécontents du hameau des Varennes : *« Je ne vais tout de même pas plaindre des gens qui ont acheté au rabais des maisons situées dans des secteurs inondables. S'ils avaient consulté un dictionnaire étymologique, ils auraient appris que Varennes signifiait autrefois inondable, marécageux. Cela aurait dû suffire à les arrêter dans leur démarche. »*

Il se déclare en revanche soucieux de l'intérêt de ses concitoyens et ajoute à ce sujet : *« La réalisation des travaux doit entraîner des inconvénients pour certains propriétaires dont les terrains vont être amputés. Leur réticence est donc aussi légitime que l'impatience des autres. Il faut les comprendre. »*

En attendant le printemps et la construction d'une digue, les habitants de Varennes auront *encore quelquefois* l'occasion de se mouiller les pieds. Et les pétitions vont continuer à circuler... en barque.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Quand les handicapés vieillissent...

Les personnes âgées ont leurs difficultés : les personnes handicapées les leurs. Les personnes âgées handicapées vivent souvent dans des situations très précaires.

Comme chaque année, l'Association des paralysés de France (A.P.F.) a lancé en 1981 une grande enquête, choisissant précisément d'analyser les préoccupations des personnes handicapées âgées de cinquante ans et plus. L'association attend environ trois mille réponses reflétant les besoins de ses cinquante mille adhérents invalides.

En règle générale, le handicap s'accentue et s'aggrave au fil des ans. Par contrecoup, continuer de travailler peut devenir impossible, et qui dit perte de travail dit baisse des ressources avec toutes les conséquences qui en découlent.

Un chômeur handicapé de cinquante ans est presque sûrement un chômeur définitif. Bien sûr, il percevra comme tout le monde des indemnités calculées en fonction de ses salaires, mais sans plus. Il pourra éventuellement bénéficier de la pension d'invalidité de la Sécurité sociale s'il lui est reconnu une diminution des deux tiers de sa capacité de travail. Mais il est difficile de faire évaluer avec précision un état de fatique excessif ou des difficultés de déplacement accrues.

Reste alors l'allocation aux adultes handicapés versée par la Caisse d'allocations familiales (ou la Mutualité sociale agricole) suivant les conditions de ressources, et qui peut s'ajouter aux indemnités de chômage.

En fait, l'aggravation du handicap va retentir, principalement, sur les conditions de vie et le maintien au domicile. Si le handicap ne nécessite pas la présence d'une femme de ménage plus de deux ou trois heures par jour, on peut payer cette dernière soit grâce au salaire que l'on continu de percevoir, soit grâce à l'allocation compensatrice versée en fonction du taux d'incapacité (au moins 80 %), des ressources et de la nécessité de l'aide. Le plafond de ressources pris en compte est le même que celui qui est adopté pour l'attribution de l'allocation aux adultes handicapés auquel on ajoute le montant de l'allocation compensatrice accordée. Actuellement, ce plafond, pour une personne seule, est de 14 700 F par an, correspondant aux revenus nets imposables de 1979 plus de 40 % à 80 % de la « *majoration tierce personne invalidité de la Sécurité sociale* ». Ce qui, dans le meilleur des cas, donne une allocation compensatrice de 2 330 F par mois et, dans le moins bon, de 1 165 F par mois.

Cette allocation compensatrice est versée par l'Aide sociale. Un handicapé n'obtient le taux maximum que s'il rémunère un salarié pour lui servir de « tierce personne » ou s'il est prouvé que la personne qui s'occupe de lui a un manque à gagner notable — par exemple, une conjointe qui abandonne son emploi pour se consacrer aux soins du mari.

Mais si par malheur le handicap est très « lourd » tout se complique et devient impossible. En effet, l'A.P.F. a calculé que le montant le plus élevé de l'allocation compensatrice ne permettait de rémunérer une aide que pendant quatre heures quarante-cinq par jour et au taux du SMIC ! Si la personne handicapée est totalement dépendante, ces quelques heures sont parfaitement insuffisantes. De plus, on imagine la difficulté de recruter à un tel tarif une personne susceptible d'aider efficacement un handicapé.

Problème quotidien

Et pourtant, le problème est quotidien, car, en avançant en âge, les handicapés perdent leurs soutiens naturels : les parents qui n'ont plus les capacités de faire face ou qui disparaissent, les grands enfants qui se marient et quittent le foyer. L'A.P.F. se trouve ainsi devant des listes de candidatures de handicapés qui souhaitent entrer en foyer « *lorsque ma mère mourra* ». Le foyer d'hébergement devient la seule issue envisageable. Or les directeurs de foyers veillent à l'équilibre d'âge de leur population accueillie et hésitent à recevoir de grands handicapés âgés. « *L'âge épouvantable*, constate cette assistante sociale de l'A.P.F., *c'est entre cinquante-cinq ans et soixante ans. On est alors trop âgé pour entrer en foyer et trop jeune pour être admis en maison de retraite. Alors, ne reste-t-il que l'hospice ?* »

Il semble bien que la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, qui date de 1975, ait surtout redistribué suivant d'autres critères les aides déjà servies aux personnes handicapées sans prendre véritablement en compte le souhait des intéressés de se maintenir chez eux avec les moyens financiers et les services de soins à domicile et d'aide ménagère qu'une telle formule suppose.

CHRISTIANE GROLIER.

★ Association des paralysés de France, 17, boulevard Blanqui, 75013 Paris. Tél. : 580-82-40.

LEUR ANNUAIRE. — Le « Gérontoscope », édition 1981, vient de paraître. Annuaire spécialisé dans les informations destinées aux personnes âgées, il recense les services publics, les organismes privés, les associations, etc., répertoriés au niveau national et par région. Deux tirés à part : un pour la région parisienne, l'autre pour la Provence-Côte d'Azur intéressant plus directement les retraités.

★ 11, rue Saint-Florentin, 75008 Paris. Tél. : 297-52-10. Prix Gérontoscope national : 315 F. Edition Provence Côte d'Azur : 12 F. Edition région parisienne : 21 F.

CIRCULATION

EXPÉRIENCE CONCLUANTE A QUIMPER : DES CARREFOURS « A L'ANGLAISE »

M. Marc Becam, sénateur et maire (R.P.R.) de Quimper, a fait le point sur l'expérience tentée dans cette ville depuis 1975 d'aménager douze « carrefours à l'anglaise », c'est-à-dire avec priorité à gauche. Les arrêts forcés aux feux rouges ont été supprimés par l'instauration de sens giratoires autour d'un terre-plein central. Ainsi, le véhicule engagé sur le rond-point est prioritaire par rapport à celui qui vient sur sa droite.

Ce système, couramment utilisé en Grande-Bretagne, permet aux conducteurs de gagner un temps précieux, mais aussi indirectement de réaliser d'appréciables économies de carburant en supprimant arrêts et redémarrages.

Selon la municipalité, ce mode de circulation a donc donné « *d'excellents résultats et n'a jamais engendré le moindre accident corporel* ».

CORRESPONDANCE

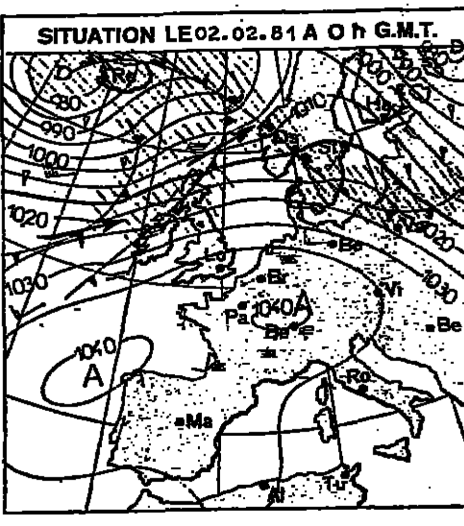
Le statut de « dame pervenche »

Après l'article publié dans le Monde *du 13 janvier, sur les contractuelles chargées de surveiller les postes de stationnement dans Paris, M. Denis Baudoin, directeur général de l'information à la mairie de Paris, nous écrit :*

Vous parlez « des agents de la Préfecture de Police de Paris », or, il s'agit, en réalité, d'un personnel recruté et rémunéré, en totalité, par la Mairie de Paris, et seul son encadrement est confié à la Préfecture de Police, comme la loi l'impose.

D'autre part, vous indiquez que les « contractuelles » ont pour habitude de dresser procès-verbal pour des infractions au règlement sanitaire. Or, si ce personnel est, effectivement, habilité à sanctionner dans de tels cas, aucune contravention n'a, jusqu'à présent, donnée à cette catégorie de contrevenants, et notamment, propriétaires de chiens « négligent, été donnée à cette catégorie gents », ce qui ne signifie pas que de telles sanctions ne puissent pas intervenir ultérieurement.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 2 février à 0 heure et le mardi 3 février à 24 heures :

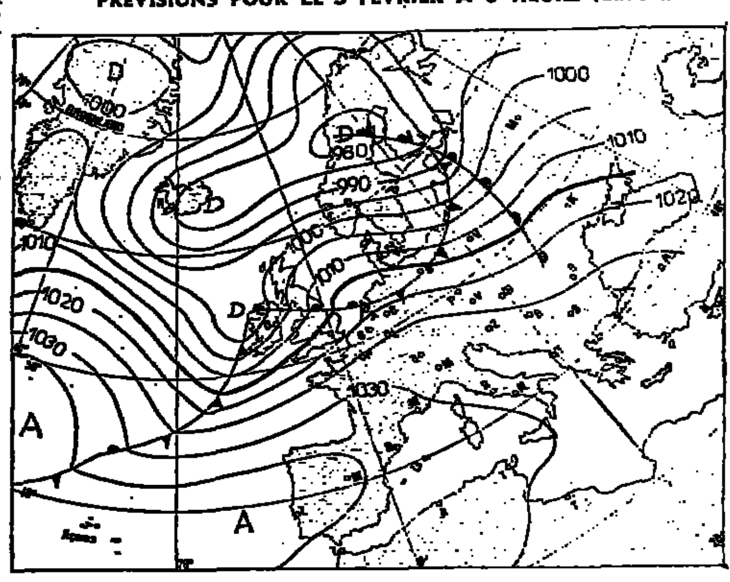
Les hautes pressions axées du sud des Açores au massif alpin s'affaibliront rapidement sur l'Europe et les perturbations océaniques atteindront la France.

Mardi 3 *février*, sur la moitié nord-ouest de la France, le temps deviendra très nuageux et passagèrement pluvieux. Une zone pluvieuse accompagnée de vents forts abordera nos côtes de la Manche au cours de la matinée. Elle se décalera ensuite vers le sud-est et s'étendra en fin de journée du Bordelais à l'Alsace. Sur le nord du Massif Central, le Morvan et les Vosges, les pluies seront précédées de quelques chutes de neige. Sur la Bretagne, la Vendée, la Flandre et le Bassin parisien elles seront suivies d'un temps frais et variable avec des averses dans un flux assez fort et irrégulier de secteur nord-ouest qui s'établira l'après-midi. La moitié sud-est du pays bénéficiera encore d'un temps souvent ensoleillé le matin, après quelques brouillards au lever du jour, mais le ciel deviendra progressivement plus nuageux l'après-midi. Des gelées et des brouillards givrants seront encore observés dans les vallées du Massif Central et de l'Est en début de journée.

Le lundi 2 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 038,3 millibars, soit 778,8 millimètres de mercure.

Températures (*le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er février ; le second le minimum de la nuit du 1er au 2*) : Ajaccio, 13 et 0 degrés ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 13 et —1 ; Bourges, 7 et —3 ; Brest, 14 et 1 ; Caen, 12 et —1 ; Cherbourg, 14 et 5 ; Clermont-Ferrand, 8 et —6 ; Dijon, —3 et —6 ; Grenoble, 5 et —7 ; Lille, 9 et —2 ; Lyon, —2 et —5 ; Marseille, 15 et —3 ; Nancy, 7 et —6 ; Nantes, 12 et —2 ; Nice, 18 et 7 ; Paris-Le Bourget, 12 et —3 ; Pau, 14 et 1 ; Perpignan, 13 et 2 ; Rennes, 12 et —4 ; Strasbourg, 1 et —7 ; Tours, 10 et 0 ; Toulouse, 12 et —2 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20.

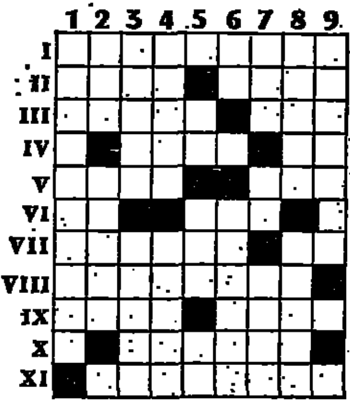
PRÉVISIONS POUR LE 3 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 0 degrés ; Amsterdam, 4 et 0 ; Athènes, 15 et 3 ; Berlin, 6 et 1 ; Bonn, 10 et —4 ; Bruxelles, 8 et 1 ; Le Caire, 16 et 9 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 7 et 4 ; Genève, —3 et —5 ; Lisbonne, 17 et 2 ; Londres, 13 et —2 ; Madrid, 16 et —6 ; Moscou, —3 et —5 ; Nairobi, 28 et 15 ; New-York, 3 et 0 ; Palma-de-Majorque, 14 et —2 ; Rome, 15 et 0 ; Stockholm, 6 et —1.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 857



HORIZONTALEMENT

I. Soutient avec aplomb une chose qui ne tient pas debout. — II. Termine sa parabole d'une manière particulièrement frappante ; Fait accéder un sauvageon à la culture. — III. Ambassadeur de la détente ; S'il change, ça ne peut être qu'en mieux. — IV. Chose roulante ; Préfixe. — V. Dans son école, les bavards étaient considérés ; La part du paria. — VI. Prise d'air dans la fosse ; Fruit tentateur. — VII. Témoigne aux vieilles pierres un indéfectible attachement ; Souvent laissé en plan par celui auquel il a rendu service. — VIII. Même plate, elle peut comporter quelques reliefs. — IX. Régulateur de pompes ; Il entretient dans une pièce un climat étouffant. — X. Demande de celui qui n'en a pas assez ou récrimination de celui qui en a plus qu'assez. — XI. Tels des agents pouvants aider à quitter une personne empoisonnante.

VERTICALEMENT

1. Roule le client une fois, jamais deux. — 2. Peut être ceinture noire au pays des judokas ; Condamné pour n'avoir pas obéi aux commandements. — 3. Se recueille à l'église ; Mettre en mouvement la balance de Thémis. — 4. Façon d'avancer en roulant ; Les petits sensibilisent les grandes sentimentales. — 5. Petit n'ayant pas plus de deux berges ; Sa richesse peut se traduire seulement par quelques radis ; Démonstratif. — 6. Personnel ; Dit de Villeneuve, ce Chartrain de naissance mourut girondin. — 7 Note cristalline jaillissant des gorges tyroliennes ; Un rapport sûr ; Dans lequel on n'y voit goutte. — 8. Un maître y est totalement responsables de ses actes ; Ville de l'Arcadie ancienne. — 9. Ouvrage conjugué des « nerfs » et de la patience.

Solution du problème n° 2 856

Horizontalement

I. Politique ; Actes. — II. Opéra ; Unciforme. — III. Minette ; Frisé. — IV. Put ; Euterpe. — V. Imitèrent ; Cerf. — VI. Lu ; Tertre. — VII. Rôle ; Isoloir ; Io. — VIII. Sœurs ; Ne ; Œufs. — IX. Rétine ; Nul. — X. Pin ; Zéro ; Ruse. — XI. Iton ; Rimer ; Lis. — XII. Eh ; Espère ; Amer. — XIII. Céréale ; Tolérer. — XIV. Galeries ; Nu. — XV. Signet ; Noé ; Suée.

Verticalement

1. Pompiers ; Pièces. — 2. Opium ; Oolithe. — 3. Lentille ; Nô ; Reg. — 4. Ire ; Tueurs ; Née. — 5. Tatée ; Rez ; Sage. — 6. Turfiste ; Plat. — 7. Quête ; Irréel. — 8. Entonnoir ; En. — 9. Ecartelée ; Métro. — 10. Ro ; Te ; Oie. — 11. Affection ; Râle. — 12. Cor ; Erreur ; Mess. — 13. Trière ; Ululer. — 14. Ems ; If ; Sirène. 15. Sées ; Postes ; Rue.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er février 1981 :

DES DECRETS :

● Portant publication du pacte international relatif aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, ouvert à la signature à New-York le 19 décembre 1966 ;

● Relatif aux indemnités susceptibles d'être allouées aux personnes apportant leur concours aux comités consultatifs de règlement des dommages engageant la responsabilité de l'Etat et des établissements publics de l'Etat n'ayant pas un caractère industriel et commercial et arrêté du 30 janvier 1981 relatif à ces indemnités ;

● Modifiant le décret du 14 octobre 1955 pris pour l'application du décret du 4 janvier 1955 portant réforme de la publicité foncière ;

● Portant modification du décret modifié du 30 septembre 1952 relatif à l'organisation des expositions nationales du travail ;

● Modifiant le décret du 8 juin 1973 modifié fixant les modalités de calcul des cotisations du régime de l'assurance obligatoire des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

UN ARRETE

● Fixant le taux des cotisations patronales de sécurité sociale dues pour les voyageurs, représentants et placiers à cartes multiples.

PARIS EN VISITES

MARDI 3 FEVRIER

« L'Opéra », 13 h. 15, au centre, Mme Allaz.

« La crypte de Notre-Dame », 15 h., devant la crypte, Mme Bacheller.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Bouquet des Chaux.

« Bateau lavoir », 15 h., 13, place Emile-Goudeau, Mme Chapuis.

« Montparnasse », 15 h., métro Vavin, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Couvent des Bernardins », 14 h. 30, 39, boulevard Saint-Germain (Approche de l'art).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Place des Vosges », 15 h. 15, 1, place des Vosges (Mme Fleuriot).

« L'Unesco », 14 h. 30, 7, place Fontenoy (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Unesco », 15 h., place Fontenoy (Tourisme culturel).

« Le Vieux Paris », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

MARDI 3 FEVRIER

15 h., amphithéâtre Estaunié, 46, rue Barrault, M. Girard : « La synergétique » (Université populaire de Paris).

20 h., 5, rue Largillière, M. F. Schwarz : « Le mythe de Prométhée et la volonté de puissance » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, Sorbonne, 5, place du Panthéon : « La Pologne ».

20 h. 30, 26, rue Bergère, Mme S. Brousse : « Cancer et alimentation » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

MODE

FORUM DES HALLES : BONS RÉSULTATS EN 1980. — Le bilan du *Forum des Halles à Paris* (il a été inauguré en septembre 1979) apparaît en 1980 comme tout à fait positif, selon les chiffres publiés par la Société de gestion du Forum des Halles de Paris (Sogefor).

Le Forum a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 907 millions de francs. Sa surface commerciale totale fin décembre était de 34 039 mètres carrés, ce qui donne un « rendement » de plus de 27 000 F par mètre carré.

En décembre dernier, en dehors de la FNAC et des activités de loisirs, le Forum a réalisé un chiffre d'affaires de 323 millions de francs, soit un ratio d'activités de 17 000 F par mètre carré, qui, indique la société, « le range à la tête des centres commerciaux français et le met sensiblement à égalité avec Parly-II ».

La Société de gestion critique, par ailleurs, le montant élevé des charges, qui « altère la rentabilité des activités commerciales » et « font actuellement l'objet d'une démarche à la mairie de Paris ».

FORMATION

COMMUNICATION - EXPRESSION ORALE. — L'Institut municipal d'éducation continue organise un stage de communication-expression orale agréé par l'ASSEDIC les 6-18-25 février. Quarante heures : 2 000 F.

D'autre part, l'Institut a publié sa nouvelle brochure pour les stages 1981 (gestion, comptabilité, langues...).

★ 25, rue de Villeneuve, 92112 Clichy Cedex. Tél. 737-41-24, 737-70-15.

TRANSPORTS

Le mauvais étalement des vacances de février inquiète vivement la S.N.C.F.

Les vacances scolaires de février sont traditionnellement une période difficile pour la S.N.C.F., du fait de la forte concentration dans le temps et l'espace d'un très important trafic de voyageurs. Mais celles de 1981 promettent d'occasionner un maximum d'encombrements, la grande majorité des académies de France ayant fixé la semaine de congés de mi-trimestre entre le 7 et le 21 février. « *Cette période va être pour nous très difficile* », a déclaré, samedi 31 janvier, M. Jean Ravel, directeur commercial voyageurs de la S.N.C.F., qui a critiqué « *la mauvaise harmonisation entre les rectorats* » à qui on avait, pour la première fois, confié le choix des dates des vacances... dans un but de meilleur étalement.

Entre la région parisienne et les quatre terminus alpins de Saint-Gervais, Bourg-Saint-Maurice, Grenoble et Briançon, la S.N.C.F. va consentir un effort sans précédent : 18 trains de jour et 84 de nuit (13 000 places assises et 37 500 places couchées) pour les seuls départs des 6 et 7 février ; 37 trains de jour et 57 trains de nuit (30 000 places assises et 23 500 places couchées) pour les retours des 14 et 15 février. Ainsi, à leur retour des sports d'hiver, les Parisiens bénéficieront de 40 % de places couchées en moins qu'à leur départ, une partie du matériel servant à « alimenter » la deuxième zone de vacances.

Encore n'est-ce là qu'un des aspects de la baisse de qualité du service imposée par les circonstances à la S.N.C.F. et regrettée par M. Ravel. Ceux qui pourront voyager par le train sont déjà des privilégiés, puisque, malgré des emprunts massifs de matériel aux parcs étrangers, la Société nationale a dû, pour les périodes de pointe, refuser autant de réservations qu'elle n'en a accordées.

Gâchis

La tendance à l'« *régression de l'étalement des vacances* » inquiète la direction de la S.N.C.F, qui craint que les départs de l'été prochain n'en soient une nouvelle illustration. Elle aurait souhaité voir les dates de fin des classes avancées au mois de juin, alors que les recteurs ont eu, au contraire, tendance à les décaler vers la mi-juillet. De telles décisions vont, pour M. Ravel, aboutir à une concentration encore plus grande du trafic sur le mois d'août.

Cette situation tournant à l'absurde et au gâchis économique, la S.N.C.F. formule quelques propositions visant à réaliser un véritable étalement des vacances. Elle souhaite notamment une répartition sur trois semaines des dates de départ des vacances d'été, qui devraient ne plus durer que dix semaines et s'étaler du 15 juin au 20 septembre. Elle réclame aussi un décalage systématique des vacances des académies de Paris et Créteil d'une part, de Versailles d'autre part, ainsi que de l'ensemble de la région parisienne par rapport aux académies de province. La S.N.C.F. voit, dans la réalisation d'un tel plan, « *la possibilité d'obtenir des conditions de vacances plus agréables et meilleur marché, grâce à une meilleure utilisation des capacités des moyens de transport et des lieux de vacances* ».

1980, ANNÉE CATASTROPHIQUE POUR LES ASSURANCES MARITIMES

Londres (*A.P.*). — L'Institut des assurances maritimes de Londres a estimé que 1980 a été « *une nouvelle année désastreuse* » pour les pertes maritimes et pour les gros remboursements d'assurances.

Dans son rapport annuel, l'Institut relève que :

— Les demandes de remboursement en 1980 dépassent le niveau record de 1979 ;

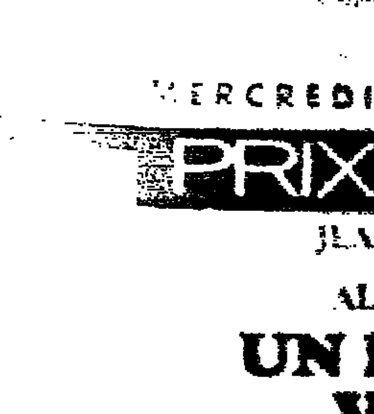
— Les pertes dans la catégorie des navires de gros tonnage ont atteint 1,8 million de tonnes en baisse par rapport au record de 1979 (2,3 millions), mais plus coûteuses, à cause de l'inflation ;

— La guerre entre l'Iran et l'Irak a entraîné de nombreuses demandes de remboursement. Il y a encore soixante-douze bateaux bloqués dans le détroit du Chatt-el-Arab qui sépare les deux pays.

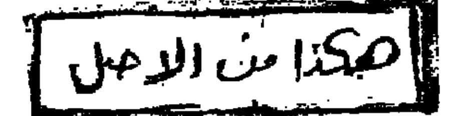
L'ouragan Allen, dans les Caraïbes au mois d'août dernier se traduira par plus de 100 millions de dollars (460 millions de francs) de remboursement.

L'accident de la plate-forme pétrolière *Alexander - Kielland* dans la mer du Nord au mois de mars 1980, qui a fait 123 morts, pourrait coûter aux assurances 50 millions de dollars.

L'Institut relève enfin que l'année 1980 a été marquée par de nombreuses disparitions de navires restées mystérieuses.







Le Monde

culture

MUSIQUE

David Bowie en exclusivité pour « le Monde de la musique »

Pendant quatre mois, à New-York, David Bowie a annulé ses engagements pour être John Merrick, phénomène de foire de la fin du dix-neuvième siècle en Angleterre, dans la pièce The Elephant Man *Lui qui, pour chaque concert de rock, se crée une multitude de personnages, a dû ici faire un compromis entre les servitudes du texte, du scénario imposé, et son propre désir de composition.*

Dans une interview exclusive accordée à notre collaborateur Alain Wais et publiée dans le numéro de février du Monde de la musique, *il raconte comment il a travaillé ce rôle de « monstre », comment il a puisé dans ses propres souvenirs et sensations.* « J'ai aussi cherché le plus de renseignements possibles sur Merrick, *explique David Bowie,* j'ai lu tout ce que j'ai pu trouver sur lui. J'ai aussi observé, dans des hôpitaux, des personnes souffrant de maladies très graves. Elles sont seules, frustrées, souvent nerveuses et agressives. J'ai aussi suivi des handicapés à New-York, pour voir comment ils vivent. Ils bougent beaucoup plus vite qu'on ne le pense. Ils bougent le plus possible, pour montrer qu'il leur est facile d'évoluer. Ce sont toutes ces observations que j'ai utilisées pour jouer Merrick. »

David Bowie parle de l'art, du rock (« expression essentielle, ouverte à tous les courants et à toutes les informations »), *de la peinture, seule activité qu'il se permette pendant qu'il joue* (« Je travaille sur une série de portraits de gens que j'aime bien et qui vivent à New-York, William Burroughs, Philip Glass, David Byrne... ») : *en deux pages et vingt minutes de propos, un vrai portrait.*

Au sommaire du même numéro, Julio Cortazar décrit son amour pour la musique, on a une liste des meilleurs enregistrements de Dietrich Fisher-Dieskau, qui sera à Paris les 5 et 7 février pour la 14e Symphonie de Chostakovitch, et l'on apprend qu'il y a trois millions de guitaristes amateurs en France. « La guitare règne, mais surtout la guitare bouge » : le Monde de la musique *consacre un dossier aux* « nouveaux guitaristes » *et aux étonnantes possibilités que l'électronique confère à l'instrument.* — Cl. D.

★ Numéro 31, 9 F.

« MIGUEL MANARA », de Tomasi à Tours

Avec des moyens moins importants que la plupart des autres membres de la Réunion des théâtres lyriques municipaux de France, le Grand Théâtre de Tours n'en mène pas moins une politique courageuse sous la direction de M. Jean-Jacques Etchevery, proposant chaque année des ouvrages peu connus et même des créations, telle celle de l'Escalier de Chambord, *de Claude Prey, en mars prochain.*

L'idée était excellente de reprendre pour le dixième anniversaire de la mort d'Henri Tomasi ce qui reste son adaptation de l'admirable chef-d'œuvre, Miguel Manara, *adaptation de l'admirable pièce d'O.V. de Milosz. Sans être d'une hauteur comparable, la musique de Tomasi, chaleureuse, sensible, colorée, dépeint avec spontanéité et émotion, dans un langage très direct qui touche les foules, la transformation du libertin en un homme de foi qui mourra comme un saint.*

La très belle représentation, sobre, fervente et très intérieure, réalisée il y a quatorze ans par Reynald Giovaninetti au Théâtre de Mulhouse, donnait la mesure de ce superbe ouvrage. Il n'en est malheureusement pas de même de celle de Tours, en raison d'une mise en scène schématique et conventionnelle, sans grande direction d'acteurs, qui atteint même au ridicule dans le tableau de Séville avec ses danses pseudo-folkloriques et ses groupes de stigmatisés.

Par ailleurs, la distribution est souvent médiocre en regard de rôles qui demandent une stature digne du Soulier de satin *ou du* Maître de Santiago, *à l'exception de la touchante Girolama d'Ana-Maria Miranda. Mais quelle idée d'avoir confié le personnage de Miguel Manara, si intérieur et aristocratique, à un fort ténor qui pousse la note avec tant d'énergie et un phrasé parfois si vulgaire, malgré son évidente bonne volonté ! Et les autres personnages sont aussi mélodramatiques et peu vraisemblables, à l'exception du noble prieur de Louis Hagen-William et du Don Fernando de Jacques Villisech.*

Les décors très simples, mais adroits, de Jacques Maillot, ne sont pas en cause, non plus que la direction précise et flamboyante de Guy Condette, même si l'orchestre du Théâtre semble quelquefois un peu tapageur.

J. L.

UNE SOIRÉE POUR ESQUIVEL

C'était une belle idée que de célébrer Adolfo Perez Esquivel, Prix Nobel de la paix et apôtre de la non-violence en Amérique latine, plutôt que par des discours, en une grande soirée de musique à l'Unesco, le 30 janvier, alliant des expressions très diverses de ce langage universel : les Chansons nègres *de Montsalvatge, avec la musique populaire chilienne d'Angel et Isabel Parra ; une création d'un jeune compositeur, Bruno Ducol, par Jacqueline Méfano et Renaud François, avec des* Préludes *de Debussy par Théodore Paraskivescu ; et le* Quatuor des arpes *opus 74 de Beethoven, dans une émouvante interprétation des Loewenguth, cette œuvre qui savoure la sérénité retrouvée au lendemain d'une guerre dont la pulsation obsédante bat encore dans le terrible presto.*

En étions-nous si loin dans les Chansons dans le style populaire *d'Amanda Esquivel où la voix vibrante de Colette Comoy chantait l'ivresse de la nature, les oiseaux magnifiques de la forêt tropicale, avec la fierté de cette musique indomptable qui aspire la vie par tous les pores, qui s'affirme magnifiquement libre ? Et dans la grande* Saudade *du guitariste Roland Dyens où les voix intérieures, le bois et les cordes métalliques de son instrument recréaient la grande nostalgie et les vastes horizons du Brésil profond ?*

Miguel-Angel Estrella enfin disait dans une bouleversante interprétation ce qu'une sonate de Beethoven peut signifier dans la vie d'un prisonnier plongé pendant des mois dans un obscur cachat. — J. L.

EXPOSITION

La donation Claude Roger-Marx au Louvre

Le dessein d'un amateur

Pourquoi des amateurs d'art, après avoir collectionné toute leur vie, donnent-ils le fruit de leur passion aux musées ? C'est une tradition bien établie en France, comme si le terme idéal de toute collection, une fois constituée, était le musée. Le musée qui, dans un sens, la consacrerait et la placerait sur le chemin de la postérité. Critique et fils de critique, Claude Roger-Marx avait, dès sa première enfance, vécu dans l'intimité quotidienne des œuvres d'art.

Lorsque, à la mort de son père, Roger-Marx, la collection familiale dut être dispersée aux enchères, le fils, âgé de vingt-six ans en 1914, racheta ce qu'il put et du même coup accomplit son premier acte d'amateur. Cette collection, il passa sa vie à l'enrichir et, de son vivant, en 1974, en offrit une partie au Louvre, l'autre à sa fille, Mme Asselain, qui donna, à son tour, le meilleur de ce qui lui revenait. Si bien que le Louvre, qui montre cette collection de cinquante et un dessins et aquarelles, s'est enrichi par le biais du sentiment et de l'attachement aux œuvres.

Si on y trouve surtout des dessins, c'est à la fois par goût et par nécessité. Les œuvres sur papier, depuis le début du siècle, étaient négligées par les collectionneurs riches qui décoraient leurs appartements de tableaux. Le dessin est moins décoratif, et finalement il est plus difficile de déceler ses qualités intrinsèques. Surtout lorsqu'il s'agit d'artistes qui, bien que connus, ne sont pas encore reconnus. Ainsi Daumier, dont Roger Marx avait eu la chance de tomber sur deux cartons de dessins qu'il a en quelque sorte sauvés de la destruction. (On racontait que la veuve de l'artiste jetait à la poubelle ou brûlait ces feuilles de papier palpitantes d'humanité.)

Claude Roger-Marx a raconté comment il a, très tôt, découvert les dessins de Daumier. Il a notamment écrit un ouvrage paru chez Scrépel. On y trouve reproduits et commentés avec chaleur les dessins aujourd'hui exposés au Louvre, qui furent dans la collection familiale. L'admirable « Tête d'homme de trois quarts », *à la sanguine, qui illustre si bien l'art du dessin de Daumier ;* « le Voleur et l'Ane », *tracés au crayon gras, des bouts de crayon mal taillés qui servaient docilement l'agilité fiévreuse et la justesse de son trait ample et courbe faisant penser au Tintoret. Le même trait pour la musculature du voleur au combat, les nuages de poussière, la montagne et le vibrant profil du sculpteur Carrier-Belleuse.*

Enveloppée dans un journal

Avec « le Vieux Clown » *ou* « le Forgeron », *c'est un large pinceau au lavis qui fixe un mouvement dont une plume fine va tracer les contours toujours ouverts, laissant du jeu et de l'air à l'intérieur des formes. De ce grand maître français, le cabinet des dessins du Louvre ne possédait que huit feuilles. La donation Claude Roger-Marx l'enrichit de huit autres, qui sont parmi les plus belles dans l'œuvre de Daumier. En revanche, de Delacroix, la collection nationale est d'une extrême richesse, grâce notamment aux très nombreux carnets de voyage au Maroc et en Algérie de la donation Moreau-Nelaton. Mais le seul Delacroix d'Espagne qu'elle compte aujourd'hui,* « le Picador » *lui vient de la collection Claude Roger-Marx.*

Les goûts contemporains de ce critique d'art, morts en 1977, n'allaient guère plus loin que Dunoyer de Segonzac qu'il avait inlassablement défendu. Il était trop attaché aux artistes du passé. Dans le domaine du dessin, il y montrait une sorte de clairvoyance, notamment pour Daumier et Delacroix. Pour leur même génie du trait, frémissant et baroque, qui dans l'instant saisit l'expression de la vie, son mouvement. Et aussi parce que leurs œuvres dessinées traînaient encore sur le marché, offertes à ceux qui avaient assez de flair pour les reconnaître, au hasard d'une vente à Drouot ou des trouvailles dans les cartons de brocanteurs.

Lorsqu'il tombait sur une « prise », *il la rapportait chez lui enveloppée dans un journal. Sa fille a raconté comment il déballait l'œuvre captive et l'examinait attentivement, longtemps posée sur une chaise pendant qu'il prenait son repas, avant de lui donner sa place sur ses murs. C'est pour des raisons similaires qu'il trouvait à bon compte des dessins de Redon et de Bresdin, à un moment où les amateurs devaient être rares, car, ici, son tableau de chasse est impressionnant.*

C'est le versant des artistes de l'imaginaire dont l'importance a été reconnue tardivement. Avec plus d'instinct que de moyens financiers, Claude Roger-Marx put avoir dans sa collection les plus beaux dessins d'Odilon Redon, dont le Louvre n'avait pas d'équivalent ni en quantité ni en qualité : « la Folie », « le Prisonnier », « Caliban », « le Profil de lumière »... *des pièces de premier ordre dont s'enorgueillit le cabinet des dessins. De même Bresdin, le maître de Redon, acquis en un temps où il était quasi inconnu, sauf des spécialistes, de suaves dessins de Rodin, dont on oublie qu'il fut également peintre ; une grande aquarelle de Toulouse-Lautrec,* « les Deux Jeunes Valseuses », *la première aquarelle de cette taille, comparable aux chefs-d'œuvre du musée d'Albi, qui entre au cabinet des dessins. Et enfin, parmi les œuvres exceptionnelles, à côté de Jongkind et de Constantin Guys, trois aquarelles de Bonnard et autant de Vuillard. Ces deux derniers ne figuraient pas dans les collections du Louvre.*

Jusqu'à présent, les seuls Bonnard étaient au centre Georges-Pompidou, où on le considère à juste titre comme un pionnier de l'art moderne : pour cette raison, on rechigne à reverser ses œuvres au Louvre, comme le veut la coutume puisqu'il s'agit d'un artiste né il y a plus de cent ans. Aujourd'hui, grâce à la donation Claude Roger-Marx, Bonnard entre au cabinet des dessins à côté de Degas. Et avec quelles œuvres ! Deux superbes natures mortes qui disent tout de l'art somptueux de ce grand intimiste.

JACQUES MICHEL.

★ La donation Claude Roger-Marx au cabinet des dessins du Louvre, pavillon de Flore. Jusqu'au 19 avril.

CINÉMA

Dix Césars pour « le Dernier Métro »

Dix Césars pour *le Dernier Métro* (*il n'y en a jamais eu autant pour un seul film*). François Truffaut ainsi dix fois applaudi, tant mieux. On regrette seulement que Maurice Pialat, avec *Loulou,* n'apparaisse pas au palmarès.

Pourquoi le président Yves Montand, *si charmant dans son allocution* d'ouverture, n'est-il pas resté sur scène tout au long de la soirée ? Pourquoi a-t-on demandé à M. Jean-Philippe Lecat de déranger chez lui Abel Gance, si vieux, si fatigué, pour lui remettre en direct un César *d'honneur ! Les Américains* sont mieux inspirés, qui projettent *Napoléon* à grand renfort de publicité.

Ce n'est pas que la soirée se soit *mal passée.* Les *présentateurs* n'ont pas fait de gaffe. Les projections, *meilleures que les intermèdes musicaux,* les récompenses, se sont enchaînées sans heurt. Il manquait seulement des surprises, il aurait fallu davantage de fantaisie, comme l'apparition de Valérie Mairesse en short, ou le plaidoyer de Roman Polanski pour le court métrage. Ce n'était pas raté, non, l'organisation était bonne, *mais il n'y avait pas ce brin de* cérémonial, ce rien de théâtral et de sacré qui transformerait en certitude le sentiment que les Césars comptent dans la vie du cinéma français.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Le palmarès

Les dix récompenses obtenues le 31 janvier, par *le Dernier Métro,* de François Truffaut, lors de la sixième remise des Césars, décernés par l'Académie des arts et techniques du cinéma sont les suivantes : meilleur film, meilleur réalisateur, meilleure comédienne (*Catherine Deneuve*), meilleur comédien (Gérard Depardieu), meilleur scénario (François Truffaut et Suzanne Schiffman), meilleure musique (Georges Delerue), *meilleure* photo (Nestor Almendros), meilleur son (Michel Laurent), meilleur montage (Martine Barracurie), meilleur décor (Jean-Pierre Kohut-Svelko).

Kagemusha, d'Akira Kurosawa, a reçu le César du meilleur film étranger. Nathalie Baye, celui du meilleur second rôle *féminin* pour *Sauve qui peut (la vie),* de Jean-Luc Godard, et Jacques Dufilho, celui du meilleur second rôle masculin pour *Un mauvais fils,* de Claude Sautet.

Le César du meilleur court métrage de *fiction* est *allé* à Toine, d'Edmond Séchan. Pour le court métrage documentaire, a été récompensé *le Miroir de la terre,* de Paul de Roubaix et Daniel Abeil, et pour *le* meilleur film d'animation, *le Manège,* de Jean-Pierre Jeunet.

Enfin, le César d'honneur du meilleur film de la décennie a été attribué à Alain Resnais pour *Providence.*

Après celle des chansons françaises, *c'est la liste des chansons* et meilleurs airs de films étrangers qui a été établie cette année. Il s'agit, dans l'ordre, de : *Limelight ; Chantons sous la pluie ; Le Pont de la rivière Kwaï ; le Troisième Homme ; West Side Story ; Il était une fois dans l'Ouest ; La Strada ; l'Opéra de quat'sous ; Le train sifflera trois fois ; le Docteur Jivago.*

■ En hommage à Alejo Carpentier, Maurice Sarrazin lit « la Harpe et l'Ombre » ce lundi 2 février, à 20 h. 30, au Centre Pompidou (petite salle), en avant-première au spectacle qui sera créé par le Grenier de Toulouse le 24 février.

■ *Les lauréats du neuvième* Concours international pour jeunes danseurs de Lausanne, qui s'est terminé le 1er février, sont Roger Pablo Savoye, Christine Camillo (France), Leanne Faye (Australie), Carlo Merlo (Italie). Le prix de la meilleure chorégraphie personnelle est allé au Français Olivier Munoz.

■ Susanna Colussi Pasolini, la mère du poète et cinéaste italien Pier Paolo Pasolini, est morte le 1er février à Udine (Italie). Elle était âgée de quatre-vingt-dix ans.

[Veuve d'un officier, Susanna Pasolini avait perdu son fils aîné, Guido, tué pendant la résistance, au cours de la dernière guerre. En 1975, son second fils, Pier Paolo, était assassiné dans des circonstances tragiques par un adolescent, à Ostie, près de Rome. Pier Paolo Pasolini lui était très attaché. Il l'avait fait jouer, en 1965, dans « la Passion *selon* saint *Matthieu* », où elle interprétait Marie sur le Golgotha.]

NOTES

Quatorze boursiers pour l'Amérique

Les bourses du ministère des affaires étrangères, nouvellement créées afin de permettre à de jeunes artistes français de se frotter pendant six à neuf mois à ce qui se fait aux Etats-Unis et au Canada, viennent d'être attribuées (« le Monde » du 10 septembre 1980). Ils sont quatorze pour le moment, qui ont été désignés par un comité que présidait *M. Michel Guy* : un sculpteur (Toni Grand), deux peintres (Nicolas Fedorenko et Richard Monnier), trois architectes (Michel Kagan, Jean-Christophe Tougeron, Jean Lamude), deux musiciens (Jacques Serrano, Nicolas Frize), trois cinéastes (Clercen Lawson, Philippe Constantini, Frank Verpillat), deux danseurs (François Verret, Jean-Christophe Paré) ; pour le théâtre, où trois bourses ont été prévues, seul Ligeon-Ligeonnet pour le moment est désigné. Ils seront accueillis à New-York, à Los Angelès, à Montréal chez de grands aînés (Cage Mac Laren, Don Judd, Richard Meyer... *dans des instituts,* des ateliers, des agences et pourront *disposer de 6 000 F par mois.*

G. B.

Rock

Tangerine Dream au Palace

Musique planante, espaces sonores, *cauchemar du début des* années 70, Tangerine Dream symbolise avec quelques autres la période noire du rock lorsque les musiciens se sont coupés de ses racines et de sa vitalité au profit d'expériences ambitieuses et souvent pompeuses. Né à la fin des années 60 en Allemagne, Tangerine Dream est pourtant l'un des premiers groupes à avoir exploité les possibilités du synthétiseur dont les aficionados du « novo rock » font le plus grand cas aujourd'hui. Il suffit d'une coupe de cheveux et d'une image différente pour remettre une musique au goût du jour.

ALAIN WAIS.

★ *Le 2 février, à 20 h., au Palace.* Discographie chez Virgin.

Théâtre

« Entendu des soupirs » à Aubervilliers

Jean Magnan, dramaturge, est venu à l'écriture pour dire à son directeur-metteur en scène : « J'existe » (« le Monde » du 31 janvier). Une épreuve de force, en somme, qui avait servi son premier spectacle avec Gironès, « Et pourtant ce silence ne pouvait être vide », et qui détruit le second, « Entendu des soupirs ».

La pièce est le soliloque d'une infirmière qui va tuer — ou a tué. Elle s'adresse à deux personnages invisibles, la victime et l'auteur lui-même. L'écriture souvent déchirante, parfois ironique, dense et glissante, pose des pierres sur des sables mouvants, propose des énigmes. Chacun en lisant peut se raconter son histoire. Quelle histoire se raconte donc Gironès ?

Il déplace le huis clos malsain *d'une chambre de malade dans des* murs blancs, des lignes obliques *coupées de plans droits,* un décor superbe, des éclairages tout aussi *superbes* mais pour quelle pièce ? Pas celle-ci. Christiane Tissot arrive là comme une star dans un rôle d'infirmière, tout de suite emphatique, avec un phrasé qui émiette le sens des phrases.

S'il est possible de monter un spectacle contre le texte, aller en même temps contre le public, c'est trop.

COLETTE GODARD.

★ Aubervilliers, 20 h. 30, jusqu'au 7 février.









SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 18 h. 30 : Une heure avec J.-P. Laffont.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h 30 : les Caprices de Marianne; l'Epreuve.
Centre Pompidou (277-12-33), R. Musil et L. Witgenstein ; 20 h. 30 : A Carpentier : la Harpe et l'ombre. — Théâtre, 20 h. 30 : Parcours.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Récital Alexis Weissenberg (Schumann, Chopin Rachmaninov).

Les autres salles

Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04). Festival international du théâtre gestuel et du théâtre clownesque ; 22 h. : Carlos Trafic; 20 h. 30 : Daniel Stein.
Comédie Caumartin (742 - 43 - 41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Daunou (261-69-14). 21 h. : Et ta sœur !
Essaïon (278-46-42), I. 21 h. : la Vie en douce — II. 20 h. : Madame Bovary meurt en province ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 18 h. 30 : Leçon de schizophrénie ; 20 h. 30 : Ficelles ; 22 h. 15 : l'Inconciliabule. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit : 20 h. 30 : Jeux et Fatras ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — Petite salle, 18 h 15 : Parlons français ; 18 h. 30 : Compartiment non fumeurs.
Marais (278-03-53). 20 h 30 : le Pique-Assiette.
Marigny, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Nouveautés (770 - 52 - 76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Plaisance (320-00-06), 21 h. : Des oiseaux par les yeux.
Renaissance (208-18-50), 18 h. 30 et 21 h. 15 : les Mouches.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Ka ; 22 h 15 Camisoles Blues.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : le Français né malin (dern.).
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Pythie-Trésor; 21 h 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 30 : le Testament du Père Leleu.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau
Le Connétable (227-41-40), 20 h. 30 : Thomas ; 22 h. : M. Fanon et D. Val.
Cour des Miracles (548 - 85 - 60), 20 h. 15 : P. Rapsat ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : G. Tazartes
Croq' Diamant (272-20-06), 20 h. 30 : Azimuth et Tremouillé.
Le Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : 1 001 Recettes pour devenir maître du monde
Maison de Verlaine (326-39-15), 22 h. : J.-P. Réginal.
Petit Casino (278-36-50), I. 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant.
Pied-Bleu (285-32-16), 21 h. : Nous, on aime ; 23 h D. Raquillet.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood. II, 21 h. 30 : Fico.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69). 20 h 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

Le music-hall

Centre culturel des Halles (508-85-97), 20 h. 30 : Lebouc et Baronet.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Palais des Congrès (758-21-34), 21 h. : Serge Lama.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : A. Sylvestre.

Les comédies musicales

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Cache ta joie.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Lundi 2 février

La danse

Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Danse Symphaune.
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h. 45 : Vocalise danse théâtre.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de la ville de Rennes, dir. J. Perras (Benda, Ariane à Naxos, Roméo et Juliette).
Salle Cortot, 20 h. 30 : S. Labarraque-Perrot (Bach, Franck, Schumann, Debussy).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30, M. Maur, P.-Y. Asselin (Haendel, Bach, Telemann).
Salle Gaveau, 21 h. : V. Yankoff (Prokofiev, Scriabine, Balakirev, Moussorgsky).
Théâtre 13, 21 h. : A. Capet-Proust, M. Benedetto (Leclair, Fauré, Brahms).
Point Virgule, 21 h. : R. Scherzon (Chopin).
Musée Guimet, 21 h. : G. Simonot, F. Borsarello, A. Pellerin (Holstein, Beugniot, Bagot, Pinchard).
Lucernaire, 19 h. 30 : C. Lucas, R.-M. Negrea-Dumonteil (Brahms, Prokofiev) ; 21 h. : M. Straisfeld, T. Fèvre (Mozart, Schumann, Debussy, Fauré).

Jazz, pop, rock, folk

Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : José Barrense Dias
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : René Franc Jazz New-Orléans.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 22 h. et 24 h. : G. Richardson, E. Arvanitas, P. Michelot.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : St Potts Quartet.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Bidon K.
Mogador (280-28-80), 20 h. : Tangerine Dream.
Nouvelle Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Trio Humair, Jeanneau, Texier : 23 h. : Azuquita Unit Orchestra.
Palais des Sports (828-40-48), 20 h. : J.-P. Capdevielle.
Patio-Méridien (750-12-30), 22 h. : E. Lockjaw Davies, H. Sweets Edison.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Les Babouches font du rock mou.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24). — Relâche.
Beaubourg (278-55-57), 15 h., et 17 h. : Cinéma britannique : 15 h. : Dernière Mission à Nicosie, de R. Thomas ; 17 h. : Plus féroces que les mâles, de R. Thomas ; 19 h. : Le cinéma et les comédiens français : le Roi, de P. Colombier.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.). Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
L'ALTRA DONNA (It., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).
ASPHALTE (Fr). UGC Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). Studio Cujas, 5e (354-39-22).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86). Montparnos, 14e (327-52-37)
LA BOUM (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Paris-8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). Tourelles, 20e (364-51-98).
BRUBAKER (A., v.o.). UGC Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), Normandie, 8e (359-41-18), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (651-99-75), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33)
BYE BYE BRESIL (Brés., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H Sp.
LA CAGE AUX FOLLES II (Fr.), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CALIGULA (It.-ang., v.o. : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
LE CHASSEUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) en soirée.
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.). Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.), (*). Epée de Bois, 5e (337-57-47), Studio Raspail, 14e (320-38-98)
LE DERNIER METRO (Fr.). Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48), en soirée, Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) en soirée.
ERASERHEAD (A., v.o.) (**), La Clef, 5e (337-90-90).
EXTERIEUR NUIT (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
LA FAIM DU MONDE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
LES FOURBERIES DE SCAPIN (F.). George-V, 8e (562-41-46), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), mat., Richelieu, 2e (233-56-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) mat., Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), mat., Athéna, 12e (343-07-48), mat., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat., Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), mat.
GIMME SHELTER (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), P.L.M St-Jacques, 14e (589-68-42), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
GOSSE DE TOKYO (Jap., v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
HARLEQUIN (Austr., v.o.) UGC Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) — V.f. : Movies Halles, 1er (260-43-99), Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
HURLEMENTS (A.) (**) (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
IMMACOLATA ET CONCETTA (It.) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), H. Sp
INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) soirée : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
JE VOUS AIME (Fr) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) : Ternes, 17e (380-10-41).
MELODIE MEURTRIERE (It.) (v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (625-59-83).
NICK'S MOVIE (All.) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA NUIT DE LA METAMORPHOSE (Youg.) (*) (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) en soirée.
L'OR DANS LA MONTAGNE (It.) (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
OUBLIER VENISE (It.) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
LA PROVINCIALE (Fr.-Suis.) . Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) (*) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES SEDUCTEURS (Fr.-It., v. it.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) — 56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
SHINING (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56)
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-49-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SUPERMAN II (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
TENDRES COUSINES (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71), Cinac' Italiens, 2e (296-80-27).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TUSK (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90. H. sp.
UN DROLE DE FLIC (A., v.o./v.f.) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (325-18-45. (V f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Montparnasse (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr) Rex, 2e (236-83-93), UGC-Opéra, 2e (261-50-32), UGC-Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) UGC-Gobelins, 13e (336-23-44) Mistral, 14e (532-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Secrétan, 19e (206-71-33). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UN MAUVAIS FILS (Fr) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o) : Movies-les-Halles, 1er (260-43-99) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
AMERICA - AMERICA (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
BABY DOLL (A., v.o) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
LES BAS-FONDS (Jap., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60).
BEBERT ET L'OMNIBUS (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), en matinée
LA BETE S'EVEILLE (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
BLACK MAIL (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
BOULEVARD DU CREPUSCULE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
101 DALMATIENS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
DELIVRANCE (A.) (v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE DIBBOUK (Pol.) (v. yiddish) : Olympic, 14e (542-67-42), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
FAUST (All.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DERSOU OUZALA (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FAUST (All.) (v.m.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37)
FANTASIA (A.) (v.o) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — v.f : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27)
FLESH GORDON (A) (** v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE GUEPARD (It) (v.o) : Epée de bois, 5e (337-52-47)
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
HAIR (A) (v.o.) · Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HESTER STREET (A.) (v.o.) : Studio Etoile, 17e (380-19-93), h sp.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A) (v.o) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LULU (A.) (v.o.) Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40)
MACADAM COW-BOY (A.) (v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MOLIERE (Fr.), première et deuxième époque : Calypso, 17e (380-30-11), h sp.
MONSIEUR KLEIN (Ang.) (v.f.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
MONTY PYTHON (Ang.) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MEDEE (It.) (v.o.) : Palace Croix-Nivert-15e (374-95-04)
ŒDIPE-ROI (It) (v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI... (It.) (v.o) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LES NUITS DE CABIRIA (It.) (v.o.): Panthéon, 5e (354-15-04).
ORFEU NEGRO (Brés.) (v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).
PAIN ET CHOCOLAT (It.) (v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (* v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
PORCHERIE (It.) (* v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
ROLLERBALL (A) (* v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19)
SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN (Ang., v.o.) : Balzac-Olympic, 14e (561-10-60) ; Studio Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap.) (v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA STRADA (It.) (v.o) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
THE GETAWAY (A) (v.o) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
LE SYNDROME CHINOIS (A) (v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
TRAQUENARD (A.) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.) (v.o) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

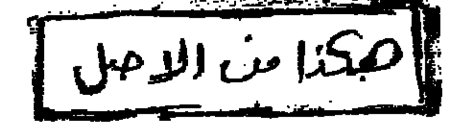
L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34), 20 h. 15.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h.
LE PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. 30.

Les festivals

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS 1930-1956 (les vedettes du samedi soir) : Harry Baur : Studio 43, 9e (770-63-40), en alternance : l'Assassinat du Père Noël ; les Misérables ; l'Homme du Niger ; la Tragédie impériale ; les Hommes nouveaux ; Sarati le Terrible ; Un grand amour de Beethoven. — (M. Simon, J.-P. Aumont, G. Milton) : Action-République, 11e (805-51-33) : Drôle de drame (sam.) ; la Chienne (dim.). — (Annabella, S. Delair, E. Feuillère) : Olympic, 14e (542-67-42) : la Duchesse de Langeais (sam.) ; Lucrèce (dim.). — Hollywood-Pompéi (v.o.). Olympic, 14e (542-67-42).
HITCHCOCK (v.o.). Olympic, 14e (542-67-42) : les Enchaînés (sam.); Soupçons (dim.). — V.o., Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) ; la Maison du docteur Edwardes (sam.) ; le Procès Paradine (dim.).
CASSAVETES, trois films (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Une femme sous influence (sam.) ; le Bal des vauriens (dim.).
UNE ALGERIE, DES ALGERIENS EN FRANCE. Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91), en alternance : la Bataille d'Alger ; Elise ou la vraie vie ; Avoir vingt ans dans les Aurès.
ESCURIAL, 13e (707-28-04) : Guy Gilles. En alternance : le Clair de terre ; Absences répétées ; le jardin qui bascule ; l'Amour à la rue. — (B. Bardot) : En cas de malheur ; Une Parisienne ; les Bijoutiers du clair de lune. — (Le voyage des comédiens) : le Mariage de Maria Braun ; Zorba le Grec ; l'Ultime razzia ; Numéro 2; Clair de femme.
CENT FILMS D'AMERIQUE LATINE (v.o.). Denfert, 14e (354-00-11) : la Guerre des momies (sam.) ; J'étais, je suis, je serai (dim.).
DESSINS ANIMES JEAN IMAGE, Grand-Pavois, 15e (554-46-85) : Magie moderne ; le Loup et l'Agneau ; l'Aventure du Père Noël ; Monsieur Victor ; le Crayon magique ; le Petit Peintre et la Sirène ; Kiri le clown ; la Cigale et la Fourmi ; la Petite Reine.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.), en alternance : le Casanova (F.) ; l'Ile nue ; Nos plus belles années ; Monty Python, la vie de Brian ; Rencontres avec des hommes remarquables ; Peau d'Ane ; Tintin et le temple du Soleil ; le Voleur de Bagdad ; Macbeth ; Derson Ouzala ; Family life ; Docteur Folamour.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Funny Girl (sam.) ; Un Américain à Paris (dim.).
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.) : salle I : Luis Bunuel : 18 h. 15 : Cet obscur objet du désir ; 20 h. 15 : le Journal d'une femme de chambre ; 22 h. 15 : le Fantôme de la liberté + V. S., 24 h. 30 : Easy Rider ; salle II : 22 h. : Midnigh Express ; 0 h. 15 : Panique à Needle Park.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses (sam.) ; la Soupe au canard (dim.).
DAUMESNIL (v.o.), 12e (343-52-97), en alternance : Sébastiane ; Pink Narcissus ; Salo ou les 120 jours de Sodome Carrie ; la Conséquence ; la Paloma ; Suspiria ; la Nuit des masques ; la Troisième Génération ; Gibier de passage Despair ; l'Enigme de Kaspar Hauser.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Tendres Cousines (sam.) ; la Cité des femmes (dim.).

FILMS NOUVEAUX

L'AUBE DES DAMNES, film algérien, de Ahmed Rachedi, v.o. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91)
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT, film français de Claude Vajda · Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
C'EST LA VIE, film français de Paul Vecchiali : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES CHIENS DE GUERRE, film américain de John Irvin (*) ; v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
LA COCCINELLE A MEXICO, film américain, de Vincent McEveety ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75)
FLASH GORDON, film américain, de Mike Hodges ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; (v.o. - v.f.) : Ambassade, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70); ABC, 2e (236-55-54) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE LAGON BLEU, film américain, de Randal Kleiser ; v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MASOCH, film italien, de Franco Brogi Taviani (**) ; v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70. — Soirée : Saint-Germain-Studio, 5e (634-13-26) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11); v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE, film français, de Patrice Leconte. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).



RADIO-TÉLÉVISION

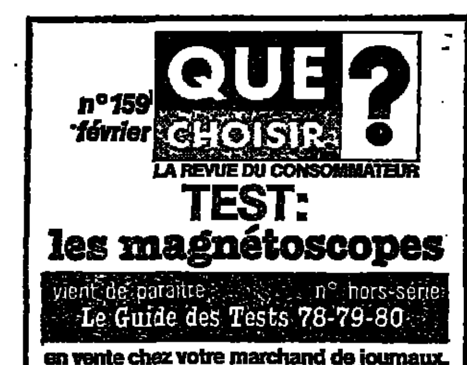
Lundi 2 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche : Michel Sardou.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Un guide pour les femmes qui épousent un étranger.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Le gendarme se marie ».
Film français de J. Girault (1968), avec L. de Funès, M. Galabru, J. Lefebvre, C. Gensac. (Rediffusion.)
Comment Cruchot, gendarme de Saint-Tropez, s'éprend de Josépha, veuve d'un colonel de gendarmerie, et finit par l'épouser.
22 h Clés pour demain.
Les volcans éruptifs ; Les trous noirs ; L'hydrogène, pétrole de demain.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie : La santé des enfants.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.



20 h 35 Magazine : Question de temps.
Le procès de l'impératrice rouge : Madame Mao devant ses juges ; Le Salvador.
21 h 55 Document : On ira tous au lac Salé.
Réal. O. Guy et G. Syr.
Grâce aux Mormons, qui baptisent les morts aussi bien que les vivants, de gigantesques archives sont conservées dans une grotte des Montagnes Rocheuses : une exceptionnelle banque de données.
22 h 45 La grande parade du jazz.
De J.-C. Averty : Muddy Waters Blues Band.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo-jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Démocratie chrétienne.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Comptes à rebours ».
Film français de R. Pigaut (1970), avec S. Reggiani, S. Signoret, J.-M. Bory, J. Moreau, C. Vanel, M. Bozzuffi. (Rediffusion.)
A sa sortie de prison, un homme veut se venger d'un de ses anciens complices qui l'a trahi. Les présumés suspects sont au nombre de quatre. Ils se liguent contre lui.
Un scénario et une mise en scène évitant les stéréotypes du genre « série noire ». Une réunion de grands acteurs.
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson McCullers », d'A. Lemaitre.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Présence des arts : « Art - Allemagne - Aujourd'hui ».
20 h., « Vent, sable, soleil, mer », de R. Farber, adapt. E. Dessarre, avec J.-R. Caussimon, R. Crouzet...
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « le Singe pèlerin » (conte populaire initiatique chinois).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Chasseurs de sons stéréo.
20 h. 30, Concert (Centre Pompidou, 16 juin 1980) : « Accordo presunto » (Baggiani), « Songs, drones and refrains of death » (Crumb), « Fugitivement à la surface de l'eau » (Reibel), « Motionless move » (Evangelista), par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. A. Savouret.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Intermezzo (Schubert) ; 23 h. 5, La pianiste Anne Queffelec (Hummel, Mendelssohn, Ravel) ; 0 h. 5, Œuvres de Chausson, Roussel.

Mardi 3 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin Présent.
Elles en question ; 14 h. 5, De bœuf en bif ; 14 h. 25, Tout feu, tout femmes ; 14 h. 30, Feuilleton : Les nouvelles de Henry James : les raisons de Georgina ; 15 h. 35, Les recettes de mon village : la piperade ; 15 h. 55, Mémoire en tête : Mick Micheyl ; 16 h. 20, Le jardin d'Anita ; 16 h. 30, Dossier : le jour où les enfants s'en vont ; 17 h., Le pour et le contre ; 17 h. 17, A titre d'elles ; 17 h. 15, Coup de cœur ; 17 h. 50, Mini-show (Valeria Munnariz).
18 h TF 4.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche : Michel Sardou.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand débat.
M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., interrogé par des journalistes de TF 1.
21 h 35 Caméra Une Première : « L'âge d'aimer ».
Un téléfilm de J.-F. Delassus, avec C. Brisse, A. Ferjac, M. Presle, M. Green.
Nicolas découvre à douze ans, au cours de vacances en famille, les jeux ambigus et pas très jolis des adultes. C'est bien filmé, finement joué, conventionnel pourtant.
22 h 35 Série : Ils ont vingt ans.
D. Reznikoff et J.-O. Chattard.
III. Les enfants de la bombe atomique.
Que pensent ceux qui sont nés en 1960 de la bombe atomique de l'écologie ? de la pollution ? de la liberté ? du bonheur ? du racisme ? Le dernier épisode d'une série un peu bâclée sur un sujet passionnant.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
15 h Téléfilm : « l'Affaire Lindbergh ».
De B. Kulik. Avec O. de Young, A. Hopkins, W. Pidgeon, J. Cotten... (Rediffusion.)
La reconstitution de l'enlèvement du fils de Lindberg et du procès de son ravisseur (et assassin) présumé.
17 h 20 Fenêtre sur... Musique moderne.
Renata Moreno.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie : La santé des enfants.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « l'Extravagant Mr. Deeds ».
Film américain de F. Capra (1936), avec G. Cooper, J. Arthur, G. Bancroft, L. Stander, D. Dumbrille, R. Walburn. (N. Rediffusion.)
Un provincial ingénu vient à New-York pour recueillir un important héritage. Il veut distribuer sa fortune aux pauvres. Les hommes d'affaires qui la géraient tentent de le faire passer pour fou.
Le grand style de Capra ! Mélange parfait de burlesque, de comédie sentimentale et de critique sociale.
22 h Débat : L'héritage.
Avec MM. J.-M. Andriveau, généalogiste ; G. Delorme, inspecteur des finances ; P. Uri, économiste ; E. Le Roy Ladurie, historien, professeur au Collège de France ; P. Zecri, administrateur judiciaire ; Mᵉ G. Daublon, notaire ; L. Gomart et Y. Faurie.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « les Niebelungen ».
Film allemand de H. Reinl (1967), avec U. Beyer, M. Marlow, K. Dor, S. Wischnewski, R. Henniger, M. Girotti, H. von Borsody.
Siegfried s'empare du trésor des Niebelungen et prend pour épouse la sœur du roi des Burgondes. Il est trahi et assassiné. Sa veuve se remarie avec Attila et tire vengeance des assassins.
Honorable adaptation, en albums de belles images, d'une légende médiévale allemande dont Fritz Lang avait tiré, en 1923-1924, deux films admirables.
23 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

8 h., Les chemins de la connaissance : Histoire de l'éclairage ; 8 h. 32, Albert le Grand ou la révolution du savoir.
8 h. 50, La fontaine d'eau vive, par C. Metura.
9 h. 7, La matinée des autres : le Loup-Garou.
10 h. 45, Un quart d'heure avec : Edmée de La Rochefoucauld.
11 h. 2, Bartok, autoportrait, textes et interprétation.
12 h. 5, Agora, avec Claude Mauriac : « le Rire des pères dans les yeux des enfants ».
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés, au petit Forum des Halles.
14 h., Sons : De la difficulté de survivre.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Une rencontre en Westphalie », de Gunter Grass.
14 h. 47, Les après-midi de France-Culture, reportage sur les émigrés à Marseille.
16 h. 20, Actualité : Que devient l'Institut français de recherches iraniennes à Téhéran ?
16 h. 50, Départementale : En direct de Bormes-les-Mimosas.
17 h. 32, Bartok autoportrait, textes et interprétation.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson McCullers », d'A. Lemaitre.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Sciences : La matière aujourd'hui ; la turbulence.
20 h., Dialogues : Femmes en Islam, avec J. Minces et Yasmina Nawal.
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec Philippe Boesmans.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

9 h. 2, Le Matin des musiciens : « 1951, le musée imaginaire » (Beethoven).
12 h., Musique de table : Œuvres de Lancen, Dondeyne, Jimenez ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole : O. Gordon, pianiste.
14 h., Musiques : Chant et musique de lutte en Crète ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Beethoven, ses amis, ses élèves (Reicha, Mendelssohn, Beethoven, Witt) ; 17 h., Musiques chorales : Œuvres de Schnebel, Holliger, Schmitt, Ligeti.
18 h. 2, Jazz time : Concerts.
18 h. 30, France-Musique à Clermont-Ferrand (concert en direct) : « La création du monde », de Milhaud, par l'Ensemble Serenata, dir. C. Giot ; « Sonate opus 30 pour piano à quatre mains », de Schubert, par L. Martin et J.-M. Besnard ; « Quintette pour flûte, clarinette, basson, cor et piano », de Rimski-Korsakov, par les solistes de Thiers ; 20 h., Les heures musicales de Clermont-Ferrand ; 20 h. 30, Concert (en direct) : « Concerto en ré mineur pour deux violons et orchestre » (Bach) ; « Quatuor n° 1 » (Onslow) ; « Chants d'Auvergne » (Canteloube) ; « Air de l'Etoile » (Chabrier) ; « Cahier d'Epigrammes » (Amy) ; « Zigeuner lieder » (Brahms) ; « An die Sonne » (Schubert), par l'Orchestre universitaire de Clermont-Ferrand, dir. J.-L. Jame, avec P. Bouveret, chant, D. Spiegelberg, R. Pasquier, R. Pidoux... et les Chœurs universitaires, dir. G. Guillot ; 13 h., Les heures musicales de Clermont-Ferrand (Chabrier, Passani, Mache, Dauvergne, Rameau).
0 h. 5, Ouvert la nuit : La revue de presse et de l'édition musicale internationale (Offenbach entre Mozart et Bizet).

VU

ESCULAPE ET LE PIÉDESTAL

Furieux, nos Diafoirus du Vieux Continent en apprenant qu'un médecin du Massachusetts avait eu l'idée — on se demande où il est allé la chercher — de humer des vapeurs d'éther pour calmer ses douleurs ! Indignés ! Pascal jugeait la souffrance nécessaire, il était donc contre nature, que dis-je, diabolique de la supprimer. Savez-vous quand ça se passait ? En 1846, il y a à peine plus d'un siècle. Autre devinette : savez-vous combien de temps il fallait au chirurgien Larrey pour vous soulager d'un bras à Iéna ? Dix-sept secondes ! A la Moscova, il a procédé à deux cents amputations en moins de quarante-huit heures. Dans leur Histoire de la médecine, *Jean-Paul Aron et Marc Ferro font observer assez drôlement à ce propos qu'après les plaies et les bosses — je cite à peu près — causées par les arquebuses et les bâtons à feu, l'art de la guerre en se déployant a fourni, sur ses champs de batailles, aux hommes de science un vaste champ d'expérience. Revanche de la vie sur la mort.*

La seconde des huit émissions, présentée dimanche soir sur FR 3, n'était pas mal du tout, et les suivantes — je les ai vues — sont excellentes, claires, vives, bien illustrées, bourrées d'anecdotes, de faits et d'aperçus sur le rôle passé, présent et futur du toubib, mot provenant de l'arabe, du « t'bib », le guérisseur, le magicien. Je vous recommande la sixième, « Du notable au cabinet de groupe », impertinente analyse de la situation sociale des praticiens à travers les âges.

Curieusement, leur prestige a précédé les grandes découvertes scientifiques du dix-neuvième siècle. C'est en arrachant l'hôpital à la tutelle de l'Eglise, un peu avant 1789, que la profession a acquis ses lettres de noblesse. Et c'est au début de ce siècle, relisez Proust, qu'elle a atteint le pinacle. A présent, elle retombe, elle dégringole. Et vite.

Transformé en fonctionnaire, contesté par les malades que les médias ont contribué à éclairer sur leur cas, le docteur, à plus forte raison le professeur, ne sait plus aujourd'hui où retrouver son aura d'autrefois. Les Anglais fuient leur île et s'envolent vers le Canada pour y être bientôt rattrapés par les progrès de la médecine sociale. Vous en rencontrerez un, complètement écœuré, qui, du coup, a décidé de repartir, de tenter encore une fois sa chance aux Etats-Unis. Et pendant ce temps-là, les Indiens, les Pakistanais débarquent par milliers pour occuper les postes laissés vacants outre-Manche. Ils représentaient déjà, il y a deux ans, 27 % du corps médical.

A signaler, dernier détail savoureux d'une série malheureusement programmée en face du film de TF 1, c'est vraiment dommage, un hôpital-palace, le Wellington, ouvert à Londres à l'intention des émirs et des rois du pétrole en particulier, avec des stands de parfums, de bijoux, des lits dotés de commandes électriques et une chaîne de télé en arabe, et en couleurs. Enclave privée dans un secteur entièrement nationalisé, c'est une affaire en or... noir !

CLAUDE SARRAUTE.

● *Lors de sa dernière session,* le conseil général de la Mayenne a qualifié l'expérience de « Radio Mayenne, troisième des stations expérimentales lancées par Radio-France (*le Monde* du 17 janvier 1980), de « positive » et émis le vœu qu'elle « *soit maintenue au-delà de la durée initialement prévue et ce, dans les conditions techniques et financières actuelles, c'est-à-dire dans le cadre du service public et sans recours éventuel à un financement publicitaire* ». Ceci, « *pour ne pas mettre en péril l'équilibre financier de la presse locale* ».

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 2 FEVRIER

— *M. Brice Lalonde*, candidat des écologistes à la présidence de la République, est l'invité de l'émission « Concret », sur R.M.-C., à 19 heures.

MARDI 3 FEVRIER

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du « Grand Débat », sur TF 1, à 20 h. 35.

CARNET

Décès

— Chambéry, Nancy, Lyon.
Le Seigneur a rappelé à Lui son fidèle serviteur,
Son Excellence Monseigneur Louis-Marie de BAZELAIRE de RUPPIERRE,
ancien archevêque de Chambéry, Métropolitain de Savoie, chevalier de la Légion d'honneur,
décédé le 30 janvier 1981.
Les funérailles auront lieu en la basilique métropolitaine de Chambéry, le jeudi 5 février 1981, à 10 heures.
De la part de :
Son Excellence Monseigneur Bontems, archevêque de Chambéry, évêque de Maurienne et de Tarentaise ;
Son Excellence Monseigneur Feidt, évêque auxiliaire ;
Le Vénérable Chapitre métropolitain de Chambéry ;
Le vicaire général du diocèse de Chambéry ;
Les vicaires épiscopaux ;
Les archiprêtres et les prêtres du diocèse de Chambéry ;
Les religieux et religieuses du diocèse de Chambéry ;
Les prêtres du diocèse de Nancy ;
M. l'abbé Etienne Malgras ;
Le Révérend Père Denis Malgras ;
Mlle Geneviève Malgras ;
Sœur Elizabeth de la Visitation ;
Mme Charles Clavey ;
ses enfants et petits-enfants ;
M. et Mme Jacques d'Argent, leurs enfants et petits-enfants ;
M. François-Jean Mallein, ses enfants et petits-enfants ;
M. et Mme Olivier de Bazelaire de Ruppierre et leurs enfants ;
M. et Mme Georges Ambroise, leurs enfants et petits-enfants ;
M. et Mme Stanislas de Bazelaire de Ruppierre, leurs enfants et petit-fils ;
M. et Mme Daniel de Bazelaire de Ruppierre et leurs enfants ;
Mme Jean Duval, ses enfants et petits-enfants ;
Mme Guy Faivre d'Arcier, ses enfants et petits-enfants ;
M. et Mme Xavier Faivre d'Arcier, leurs enfants et petits-enfants ;
M. l'abbé Meinrad Faivre d'Arcier,
Sœur Madeleine Buet ;
La Communauté de Pont-de-Beauvoisin ;
Des Religieuses Augustines de Meaux.
Une prière.

[Né à Rouen en 1893 et ordonné prêtre en 1916, Mgr de Bazelaire de Ruppierre fut directeur, puis Supérieur, du Grand Séminaire de Nancy, avant d'être nommé archevêque de Chambéry en 1947, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1966.]

— On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Gilbert BONNAUD,
officier de la Légion d'honneur, médecin-chef du Service de dépistage des maladies respiratoires de Paris.
De la part de :
M. Jacques Bonnaud, son fils,
Et toute la famille.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 février 1981, à 8 h. 30, en l'église Saint-Marcel, 80-82, boulevard de l'Hôpital, Paris-13ᵉ.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

— Le docteur et Mme Daniel Claudin,
Mlle Sylvie Claudin,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès accidentel de
Philippe CLAUDIN,
âgé de vingt ans, leur fils, beau-fils et frère.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale, le 29 janvier 1981.
144, boulevard Haussmann,
75008 Paris.

— Mme Louis Communal, née Marie-Thérèse Hautier, son épouse,
M. Michel Pédamon et Mme, née Françoise Communal,
Bernard, Laurence, Philippe et Catherine,
M. et Mme Jean-Noël Communal, Solange et Dominique,
M. Patrice Communal,
M. et Mme Michel Communal, Alain et François,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Communal, Hautier, de Villefaigne et Dillard,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis COMMUNAL,
ingénieur Sup. Aéro 28, ancien directeur de la Chocolaterie perpignanaise,
survenu le 30 janvier 1981, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 février 1981, à 13 h. 45, en l'église Saint-Stanislas (carrefour des Blagis) à Fontenay-aux-Roses.
Ni fleurs ni couronnes.
1 bis, avenue Jean-Perrin,
92260 Fontenay-aux-Roses.

— Denise Dyskin,
Michel et Maya Dyskin,
Eva Frenkel,
Irène et Henri Komorn,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit de
Marc DYSKIN,
leur fils, neveu et cousin,
survenu le 25 janvier 1981, à l'âge de quarante et un ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 3 février 1981, à 10 h. 45, au cimetière du Montparnasse.
Cet avis tient lieu de faire-part.
36, rue de Chambéry,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Albert KRYSMAN,
survenu le 30 janvier 1981, à l'âge de soixante-douze ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 4 février.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 11 heures.
De la part de :
Mme Tola Krysman, son épouse,
Ses neveux, nièces, cousins et cousines, en France et en Israël.
Cet avis tient lieu de faire-part.
57, rue au Maire,
75003 Paris.

— M. et Mme Claude Lévi,
M. et Mme Guy Demongeot,
M. et Mme Philippe Lévi,
M. et Mme Gérard Lévi,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Henri LÉVI,
née Marcelle Salomon,
survenu le 29 janvier 1981.
Cet avis tient lieu de faire-part.
40, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.

— Mme Robert Richard,
Et tous les membres de la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert RICHARD,
chevalier de la Légion d'honneur, ancien conservateur en chef des Musées de France, ancien président et fondateur de la Maison de la culture d'Amiens, ancien Grand Maître du Grand-Orient de France.
L'incinération a eu lieu le 30 janvier 1981, au crématorium de la Madeleine, à Amiens.
80540 Pissy.

[Né en 1910 à Brest, Robert Richard avait été conservateur de la bibliothèque de l'université de Lille, de la bibliothèque, des archives et du musée d'Abbeville avant d'être nommé, en 1944, conservateur des musées de Picardie. Président et fondateur de la Maison de la culture d'Amiens depuis 1964, il avait pris la direction du Centre culturel de l'abbaye de Saint-Riquier, près d'Abbeville, en 1972. Il était l'auteur de plusieurs ouvrages d'histoire ou d'histoire de l'art qui prenaient la Picardie pour cadre. En 1958 et 1959, il avait d'autre part été Grand Maître du Grand-Orient de France.]

— Mme Serge Sandberg,
son épouse (dite Jean Durtal),
Mme Charles Warin,
Mme Louis Zeligson,
M. et Mme René Sandberg,
ses enfants,
M. et Mme Francis Warin,
M. et Mme Gilbert Warin,
M. et Mme Ariel Morel-Maroger,
Mlle Francine Sandberg,
M. et Mme Serge Haroche,
M. et Mme Marc Sandberg,
M. et Mme Bertrand Warin,
ses petits-enfants et ses quatorze arrière-petits-enfants,
Mme Lubovski et Mme Kane,
ses nièces,
Mlle Claire Loir-Mongazon,
sa filleule,
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa cent deuxième année, de
M. Serge SANDBERG,
officier de la Légion d'honneur et des Palmes académiques, médaille de Vermeil, de la Ville de Paris et d'Angers, fondateur et président d'honneur des Concerts Pasdeloup, cinéaste, producteur de films, administrateur de l'Ecole normale de musique.
Les obsèques ont eu lieu à Nice, au cimetière du Château, dans la plus stricte intimité.
« Les Grès »,
1, rue Ernest-Renan,
92310 Sèvres.
(*Le Monde* du 31 janvier.)

— Mme Maxime Storione,
M. et Mme Etienne Henry et leurs enfants,
M. et Mme Michel Storione et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Storione et leurs enfants,
M. et Mme Alain Storione et leurs enfants,
M. et Mme Claude Chauvin et leurs enfants,
Les familles Storione, Graille, Baille, Vallebelle, Roux, Guillot, Gardrat, Carrère, Volaire, Font, Reboul,
ses amis et collaborateurs dévoués,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
M. Maxime STORIONE,
chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918,
survenu le 29 janvier 1981, dans sa quatre-vingt-treizième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 31 janvier 1981, dans l'intimité familiale, à Marseille.
11, rue Saint-Jacques,
13006 Marseille.

— Le conseil d'administration,
Les cadres,
Le personnel
de Storione S.A. et Grands Moulins Storione S.A.,
ont le regret de faire part du décès de
M. Maxime STORIONE,
leur président, de 1918 à 1969.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 31 janvier 1981, dans l'intimité familiale, à Marseille.
134, avenue Roger-Salengro,
13003 Marseille.

Remerciements

— Mme de Saint Pulgent,
M. Guy de Saint Pulgent,
Le colonel et Mme Hubert de Saint Pulgent,
très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Léon de SAINT PULGENT,
et dans l'impossibilité de remercier individuellement tous ceux qui, par leur présence ou leurs messages, se sont associés à leur deuil, les prient de trouver ici l'expression émue de leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

— Le jeudi 5 février, en l'église Saint-Germain-des-Prés, la messe de 19 heures sera célébrée à l'intention de
Georges SALVY,
rappelé à Dieu, il y a un an.
De la part d'Omblyne et de ses enfants.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

RECTIFICATIF. — La soutenance de thèse de M. Jean-Hubert Mallet : « Le droit au bail dans les partages » aura lieu à l'université de Paris-II, salle des commissions, mardi 3 février, à 13 h. 45 et non à 15 h.

Communications diverses

— Loge Saint-Jacques-le-Majeur n° 14. Régime écossais rectifié. Mardi 17 février, 19 h. 30. Cycle annuel d'étude sur les Pères de l'Eglise : Eusèbe de Césarée. Sur invitation. L.N.F. (B.P. 81) 75160 Paris Cédex 04. Envoi de la Charte de la maçonnerie traditionnelle libre sur demande.

— Loge l'Echelle de Jacob n° 27. Franc-Maçonnerie féminine de tradition. Rite anglais émulation. Mercredi 18 février, 19 h. 30. La Tentation manichéenne. Sur invitation. B.P. 646 75161 Paris Cédex 04

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

Un entretien avec le secrétaire au Foreign Office

L'Europe peut influencer les États-Unis au sujet du Proche-Orient

déclare lord Carrington

Dans son entretien avec David Spanier, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, évoque les priorités du gouvernement britannique pour une action communautaire dans les prochains mois, action que, selon lui, le parti travailliste devrait également soutenir, dans son propre intérêt. Il affirme aussi que l'Europe a ses idées au sujet du Proche-Orient et qu'elle peut influencer les Etats-Unis sur ce chapitre.

« La Grande-Bretagne semble plutôt impopulaire dans la Communauté européenne. Pourquoi cela ?

— Notre but n'est pas d'être populaire dans la Communauté, c'est d'y être respecté. Il appartient aux autres de juger si nous y sommes parvenus. Je n'ai pas l'impression que le Royaume-Uni soit impopulaire, pas plus que quiconque. Nous avons travaillé dur pour protéger nos intérêts nationaux essentiels, mais nous nous sommes aussi donné du mal pour souligner l'engagement sincère de la Grande-Bretagne dans la Communauté et notre détermination de jouer pleinement notre rôle dans son développement. Je suis encouragé par la réaction positive suscitée en Europe par mon discours sur ce thème à Hambourg en novembre dernier. Comme l'a dit le premier ministre dans une interview récente à la radio française, il n'existe pas un intérêt distinct de la Communauté ; l'intérêt de la Communauté, c'est la somme des intérêts nationaux des dix Etats membres.

— Etes-vous inquiet, à l'inverse, de l'apparente hostilité du public britannique envers la Communauté ?

— Oui. Dans une société démocratique, le gouvernement doit bénéficier d'un large soutien pour ses politiques : s'il nous fait défaut, il faut faire quelque chose. Nous faisons des efforts considérables : les ministres britanniques ont souligné, dans des discours récents, les avantages que nous tirons de l'appartenance à la Communauté. Ce n'est pas une campagne de propagande : plutôt un effort pour expliquer les faits, et les raisons pour lesquelles nous pensons que nos politiques sont justes. Il y a aussi un besoin de montrer que nous avons des idées sur le développement de la Communauté d'une façon qui apporte un maximum d'avantages aux gens ordinaires, en Grande-Bretagne et ailleurs.

» Je note que vous parlez d'« *hostilité apparente*. » Le référendum de 1975 a montré que, malgré l'irritation ressentie par certains devant la bureaucratie communautaire, la majorité sait où réside son intérêt réel, quand il s'agit de décisions majeures affectant sa prospérité et sa sécurité futures.

— Que pensez-vous de la politique du parti travailliste qui est de faire sortir la Grande-Bretagne de la Communauté ?

— J'en suis attristé. Elle me semble indigne d'un parti qui, lorsque le gouvernement a présenté sa demande d'adhésion, a recommandé un vote positif au référendum de 1975, puis a œuvré pour consolider notre position de membre à part entière de la Communauté.

Propos recueillis par DAVID SPANIER.

(Lire la suite page 27.)

Les réactions des pays européens devant les changements nécessaires

Le contraire de ce qu'il faudrait faire...

Hausse des prix du pétrole et croissance zéro, concurrence japonaise et chômage, endettement de l'Etat et restructurations, tels sont les thèmes qui font la une de nos journaux. Ils traduisent *le défi économique mondial lancé à l'Europe* : l'énergie et les matières premières s'épuisent et renchérissent ; la guerre *technologique, avec le Japon surtout, se durcit* ; et il en est de même de la lutte sur les bas salaires engagée avec les pays *en voie de développement*. La portée considérable, au plan économique et social, des mutations entamées au cours de la décennie précédente se dessine de plus en plus nettement.

QUELLES sont les réactions des Européens devant ces changements ?

Certains ne cessent d'exiger que l'Europe empêche l'entrée de produits étrangers sur son marché, afin de protéger ses *propres productions*. Mais nous sommes une des parties constituantes *de l'économie mondiale*, qui a pris les proportions d'un vaste marché. L'Europe ne peut vivre de façon insulaire et se replier sur elle-même. Le premier ministre français, M. Raymond Barre, a bien dit que le protectionnisme est une mauvaise solution : il n'est ni possible ni souhaitable. Une fermeture de *notre marché* — ne nous faisons pas d'illusions sur ce point — *aurait pour conséquence* la perte de nos débouchés extérieurs les plus importants. Nous ne disposerions plus alors des moyens nécessaires à l'achat de l'énergie et des matières premières qui nous sont indispensables.

par WILHELM HAFERKAMPF (*)

Nous ne pouvons mettre l'Europe à l'abri derrière des remparts. Il nous faut relever ensemble le grand défi qui nous est lancé et procéder ensemble aux changements qui s'imposent. Si les Etats membres de la Communauté agissent *séparément*, voire même s'opposent, nos chances sont nulles. Nous devons attaquer, en priorité, les tâches *suivantes* :

1. *Il faut réduire notre dépendance vis-à-vis des importations d'énergie.* La substitution de sources d'énergie nationales à l'énergie importée constitue, sans aucun doute, pour les décennies à venir, l'un des objectifs majeurs de la politique économique. Elle ouvre, en même temps, de nouvelles possibilités de création d'emplois. Il importe *donc* de mettre au point, de produire et d'installer des constructions d'un type vraiment nouveau, de nouveaux systèmes de chauffage, des moteurs et des machines consommant moins d'énergie.

Des investissements s'élevant à des milliards de francs seront *nécessaires*. Mais cela n'est réalisable que si le prix de l'énergie augmente encore *dans nos pays*. Cela signifie que, pour un approvisionnement sûr et suffisant en énergie et des emplois dans les énergies de substitution, nous *devons* accepter une certaine perte de niveau de vie.

L'adaptation à la nouvelle situation énergétique nous contraint également à opérer des reconversions industrielles. Tôt ou tard, nous serons amenés à *fermer*, en *Europe*, des unités de production dans des secteurs gros consommateurs d'énergie et à abandonner ces productions à des pays disposant d'un important potentiel énergétique, tels que l'Arabie Saoudite, le Mexique ou le Venezuela.

2. *Nous devons moderniser nos structures de production*, les adapter aux exigences du marché mondial, et maintenir ou recouvrer ainsi notre compétitivité. Cette restructuration doit être pour nous l'occasion de tirer enfin le profit maximum des chances que nous offre le Marché *commun*. *La Communauté* pourrait et devrait être un vaste *marché* regroupant *plus* de 250 millions de consommateurs. Que de possibilités n'y trouverait-on pas alors pour la recherche et le développement, ainsi que pour la production et la distribution en grandes séries.

Or nous ne tirons aucun parti des avantages qu'offre ce marché du point de vue des coûts et des débouchés.

Manque de solidarité

Dans des secteurs importants, l'organisation du marché européen demeure, à present encore, nationale. Cette situation s'explique par des habitudes de consommation différentes et surtout *par des barrières administratives* et techniques de toutes sortes. Le nombre d'unités de production de tubes de télévision couleur dépasse largement nos besoins parce que chaque pays veut avoir sa propre production. Nous maintenons en activité des aciéries et des usines textiles *dans des sites peu propices, où* les coûts de production sont trop élevés.

Nous nous offrons le luxe de sauver des entreprises aux techniques périmées par le biais de subventions se montant à des milliards de francs, restreignant ainsi la compétitivité de l'industrie européenne tout entière face au Japon et, de plus en plus, face aux Etats-Unis également. Par une législation anticartel, nous empêchons les fusions au sein de l'industrie, *de crainte de voir* une ou deux entreprises occuper *une position de monopole sur le* marché intérieur. Redoutant la concurrence des autres Etats membres, nous tenons absolument à disposer de systèmes de télécommunications et de matériels ferroviaires élaborés dans chaque pays, au lieu de mettre au point des modèles européens de base pour toutes les administrations des postes et des chemins *de fer*.

Notre économie a besoin du Marché commun. Une spécialisation et une division du travail à *l'échelle de l'Europe doivent être* possibles pour notre industrie.

Il faut que, dans ce but, les obstacles techniques, administratifs et juridiques qui freinent les échanges *soient levés* ; que les normes techniques soient harmonisées ; que les appels d'offres publics s'étendent à toute la Communauté.

Le système de subventions et d'aides financières doit être révisé dans la perspective d'une suppression des subventions destinées à faire survivre des entreprises non viables et de l'utilisation des sommes ainsi débloquées pour encourager les innovations et accorder, le cas échéant, des aides directes à l'emploi.

Il faut faciliter et encourager les investissements qui représentent une contribution à la rationalisation *et au progrès* technique. Le renforcement de la *compétitivité industrielle est une* des conditions du rétablissement du plein *emploi* en Europe.

Ce vaste processus d'adaptation exige que les chefs d'entreprise soient prêts à prendre quelques risques ; que les salariés *fassent preuve d'une plus grande* mobilité, et que tous prennent bien conscience du fait que la marge de redistribution de nos économies nationales *s'est* réduite.

Cela suppose des efforts et des *sacrifices. Ils doivent être sup*portés par tous et équitablement répartis. *Rien* n'est *possible si* les forces et les groupes sociaux ne veulent pas coopérer. Cette mutation importante est plus qu'une tâche d'ordre technique et économique. Elle nous place devant de difficiles problèmes *sociaux et même politiques*. Plus d'une décision délicate et impopulaire *s'imposera au sein* des entreprises, des syndicats, des *partis politiques, des parlements*, des gouvernements et des institutions européennes. Il faut que toutes les forces démocratiques œuvrent ensemble à l'édification d'une Europe de progrès, dotée d'une économie forte, d'une Europe *ouverte* sur le monde et engagée dans la coopération à *l'échelle mondiale*.

(*) Vice-président de la *Commission* des Communautés européennes.

Pour sauver la politique agricole commune

Rompre la complicité entre gros et petits exploitants

On évoque rarement, à propos de l'agriculture européenne, *le fait que près de quinze ans après l'instauration d'une Politique* agricole commune (PAC), les pays membres dépensent encore pour *leurs* paysans environ deux *fois le* budget communautaire que l'on critique tant.

Ce fait en dit long sur la responsabilité des politiques nationales pour ce qui est des surplus communautaires. Il met également l'accent sur le fossé qui sépare le mythe de la réalité concernant la PAC. Pareil fossé empêche de saisir combien sont profondes les racines de la crise agricole, qui vont bien au-delà de ce que les déclarations actuelles sur l'échec de la politique agricole commune laisse imaginer.

LE péché originel de la PAC est tout d'abord d'avoir aligné, en hausse, les prix européens sur ceux de l'Allemagne au lieu de les abaisser *au niveau de ceux pratiqués* aux Pays-Bas ou en France. Ce fait en soi *fut créateur d'excédents*, en particulier dans le secteur critique du lait et des produits laitiers.

Les surplus nationaux, cependant, dans le domaine agricole, datent de la fin des années 50, avant que ne soit *effectivement* mis en route le Marché commun ; ils sont donc bien antérieurs à la politique agricole commune, qui ne vit le jour que *dans le courant* des années 60. Aussi chargé d'ironie que cela puisse paraître *aujourd'hui*, l'instigateur principal de la PAC, le Hollandais Sicco Mansholt, espérait, par le biais de cette dernière, noyer les surplus locaux *dans un marché plus vaste*, et, par un maintien des prix à un niveau relativement *bas, les* empêcher de resurgir. Il échoua face aux exigences des paysans *et des* Etats *membres*. Quoi qu'il en soit, les excédents ayant précédé dans le temps la politique agricole commune, ils ne peuvent lui être entièrement imputés.

par FRANÇOIS DUCHÊNE (*)

La PAC fournit même la preuve *que des prix élevés ne* produisent pas dans tous les cas des excédents. Les statistiques montrent que, si on les compare aux travailleurs de l'industrie, les paysans ont eu, en Italie, au *cours des années 60* — soit durant la période de mise en place de la *politique* agricole commune, — des revenus supérieurs à ceux de *leurs* collègues des autres pays membres. Ainsi pouvait-on s'attendre, dans ce cas précis, à une surproduction. C'est, en fait, le contraire qui s'est produit. L'Italie fut le seul membre du Marché commun à connaître très vite un déficit de sa production et de ses échanges agricoles dans les années 60 ; elle n'a pas, depuis, réussi à *sortir de l'impasse*.

La raison en est simplement que, *malgré une rapide augmentation* de la production italienne, la consommation intérieure s'est accrue dans ce pays plus vite encore. A l'époque, l'Italien sortait à peine de la pauvreté et découvrait la société de consommation. Les habitudes alimentaires *changeaient* ; la production locale ne put suivre.

Ailleurs, dans les *nations* plus riches de la Communauté, la balance penchait du *côté* opposé. La production augmentait moins vite qu'en Italie, mais la consommation progressait proportionnellement encore plus lentement. Cette tendance de la production à devancer la demande rappelle les années de l'immédiat après-guerre, avec la seule différence *que l'Europe alors connaissait* une pénurie alimentaire, et que le *boom de la production* constituait un bienfait, alors qu'elle est, *depuis*, devenue une cause de difficultés.

(Lire la suite page 27.)

(*) Directeur du Centre de recherche *européen du Sussex*.

UN DOSSIER SUR LA POLITIQUE INDUSTRIELLE DE LA COMMUNAUTÉ

La Communauté européenne intervient désormais dans la politique industrielle. Les investissements baissent moins qu'on ne le dit dans les pays industrialisés. La Commission de Bruxelles, à la recherche d'une ligne d'action médiane, joue le rôle de gendarme dans les secteurs en difficultés. Dans celui de l'acier, elle est entrée en contradiction avec les principes du libéralisme économique qui sont théoriquement les siens : l'Allemagne fédérale ne le tolère que momentanément. Dans l'automobile, son inaction choque au contraire, vue d'Italie. Le renouvellement de l'accord multifibres réclame, disent les industriels, une prudence nouvelle.

Lire page 24 les articles de Marcel Scotto, Philippe Lemaître, Renato Proni, Pietro Marzotto, et page 26 celui de Jacqueline Grapin.

Soyons sérieux

Hiawatha's warning

You shall hear how Hiawatha,
Known to some as Roh-nal-drey-gun,
Gathered all his braves around him,
Gathered round him wise advisers,
Wise in ways of distant countries
Far beyond the Eastern Ocean.
First came Alekh-san-dur-ha-ig,
Warrior from mighty Neh-to :
Followed Khee-sin-djur, the Rover ;
Last came lovely Laughing Water,
Minnehaha or An-arm-strong.
« Listen well », said Hiawatha,
« *Our false friends across the* Ocean
Will not buy our cloths and feedstuffs,
Say we have our power cheaply,
Threaten to drive out our merchants. »
« Tell our friends », said Hiawatha,
« That I give them solemn warning :
Till they buy our cloths and feedstuffs
They must forfeit my protection. »
Far and wide went out the message
To those *lands across the Ocean* ;
Trembled all those mighty nations,
Trembled, and resumed their commerce,
Bought great Hiawatha's feedstuffs,
Bought his cloths and shirts and leggins.
All went well for nigh a twelvemonth,
Till, in lands across the Ocean,
Cloth and leggin makers muttered,
Muttered in a growing anger,
Anger and demand for vengeance ;
Vowed revenge on Hiawatha,
Threatened to drive out his merchants.
« Very well », said Hiawatha,
« *If you seek a trade war, wage it* ;
Wage it, and see who is victor. »
« Wait ! » said lovely Laughing Water,
Minnehaha, one-time envoy :
« I am weary of our quarrels,
Of our wranglings and dissensions ;
All our strength is in our union,
All our danger is in discord.
Tomahawks we all must bury. »
Then on both sides of the Ocean,
Tomahawks we all must bury. »
Smoked in Ghat the sacred Peace-Pipe.
With relief sighed Hiawatha,
And in peace the braves departed,
Went in peace — until the next time.

PANGLOSS.

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos - Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

A chacun sa discipline

« *AU pied du mur, on voit le maçon.* » C'est ce que doivent se dire beaucoup d'Américains devant M. Ronald Reagan devenu président des Etats-Unis. Lors d'une interview au *Wall Street Journal*, il avait insisté sur la nécessité d'un profond changement : « *Il faut mettre un terme à la récente période de pessimisme, de stagnation, de réglementation et d'impôts excessifs.* » Voici donc venu le moment de la confrontation des idées et des promesses électorales avec les dures réalités, celui des mesures concrètes et, notamment, de leurs incidences sur les taux d'intérêt et le dollar, dont les niveaux élevés pèsent sur les politiques économiques de nos quatre grands pays européens.

L'action du nouveau président n'apparaît pas facile. Contrastant avec l'optimisme des chefs d'entreprise, qui misent sur la réussite de la nouvelle équipe dont le langage leur plaît, la situation est sérieuse. L'un des jeunes collaborateurs les plus fougueux et brillants de M. Reagan, M. David Stockman, directeur du budget, a même parlé d'un « *Dunkerque économique* » et proposé un plan d'urgence, qui aurait permis de prendre des mesures radicales. Les autres membres du brain-trust, plus âgés et expérimentés, tels M. Donald Regan, l'ex-chairman de M. Merill Lynch, promu secrétaire au Trésor, et M. Arthur Burns, n'ont pas été de cet avis, car ils redoutent de déclencher une panique qui compliquerait dangereusement la tâche.

Progressivité et continuité : tels paraissent être les mots-clefs de la stratégie qu'ils préconisent, et qui doit contraster avec les va-et-vient fébriles de M. Carter. C'est déjà un net progrès. Pas de miracles, mais une action cohérente et prudente. Chrysler, par exemple, met à l'épreuve leur politique de gestion rigoureuse et est considéré comme un test par de nombreux observateurs. Mais c'est surtout le problème des finances publiques qui s'annonce redoutable pour les objectifs et les promesses électorales de la nouvelle équipe. La Conference Board a souligné qu'il faut s'attendre, pour l'exercice 1981, à un déficit de 60 milliards de dollars, plus difficilement compressible que prévu, *a fortiori* s'il faut en plus compenser les réductions fiscales envisagées. Déjà on parle de repousser ces dernières en août. Le Trésor continuera donc de peser sur le marché des capitaux, et M. Volcker, gardien du dollar, maintiendra des taux élevés. Ce qui poussera la monnaie américaine vers le haut.

Il en résulte que les pays européens ne doivent pas espérer, dans les prochains mois, des vents favorables d'outre-Atlantique qui les pousseraient et permettraient de réduire leurs propres efforts. C'est vrai surtout pour l'Allemagne fédérale qui se trouve toujours dans une situation particulièrement paradoxale et incorfortable. Ses taux d'intérêt sont trop faibles pour attirer les capitaux tout en étant élevés par rapport à son inflation.

Les autorités monétaires allemandes sont donc condamnées au *statu quo* avec le désagrément d'un deutschemark faible qui risque de relancer les prix, dont la dégradation, comme le montre notre graphique, semble stoppée. Pour M. Helmut Geiger, président de la Fédération des caisses d'épargne : « *La situation actuelle ne justifie pas le terme de récession, les activités d'investissements étant encore très fortes.* » Mais la rationalisation accélérera, cette année, le chômage qui, d'après les prévisions officielles, doit largement dépasser le million, et ne pourra être freiné que par une discipline accrue des salaires.

La conséquence des choix américains ne se présente pas de la même façon pour la France, qui bénéficie d'une situation financière relativement bonne. Les taux d'intérêt sont suffisants pour, l'effet « Barre » aidant, attirer les capitaux (sauf remous préélectoraux). Des taux américains élevés gênent moins. Cependant, par contraste, les résultats économiques sont médiocres, sinon mauvais. Contrairement à ce qu'aiment souligner les autorités françaises quand elles les annoncent, il ne faut pas chercher d'abord les « coupables » à l'extérieur, mais en France même : ce sont les coûts de production, d'autant plus excessif que le franc est « fort ». Ils accélèrent la dégradation de la compétitivité, ce qui explique la faiblesse des exportations, le rush des importations, le recul de l'activité et l'aggravation du chômage, probablement plus importante que celle qui résulte des chiffres officiels.

M. Raymond Barre, dans ses dernières interventions avant l'élection présidentielle, en dressant avec quelque amertume le bilan de son action, admet qu'il n'a pas mis assez de vigueur à casser les tendances inflationnistes, pour ne pas augmenter le chômage. Malheureusement cela conduit maintenant à des effectifs de chômeurs encore plus élevés. M. François Ceyrac, président du C.N.P.F. tout en déplorant ce fait, estime le bilan gouvernemental positif et pense que l'industrie française peut relever le défi de la compétitivité.

Il est vrai que l'exercice de rigueur est parfois redoutable et peut entraîner des effets inattendus quand il est poussé trop vite et trop loin. C'est ce que montre l'exemple de la Grande-Bretagne et de la politique de Mme Thatcher. Dans ce cas, dollar et taux d'intérêt américains ne jouent qu'un rôle limité par rapport aux choix internes d'austérité, qui enferment de plus en plus ce pays dans un cercle vicieux, les résultats attendus (à l'exception des prix et de l'équilibre extérieur) s'éloignant en raison même de l'acharnement que le gouvernement met à les atteindre. Ainsi, les derniers chiffres publiés montrent que l'objectif initial de 8,5 milliards de livres pour le déficit public, qui avait déjà été relevé considérablement une première fois, devrait encore être dépassé.

Les entreprises anglaises pénalisées par la crise

De même il ressort des données sur les revenus de 1980 que ce sont les sociétés qui ont fait les frais de la crise, plutôt que les salariés, contrairement à la stratégie gouvernementale (et ce à quoi est parvenu M Raymond Barre en France). Dans ces conditions, le redressement du budget qui doit être présenté en mars et celui des comptes des entreprises deviennent difficiles. D'après une étude de la Banque d'Angleterre la compétitivité de ces dernières s'est fortement dégradée. Evolution masquée par la balance commerciale excédentaire grâce au pétrole, bien sûr, mais aussi à l'effort acharné des industriels pour vendre à tout prix à l'étranger ce qu'ils ne peuvent écouler sur un marché national en recul. D'où un chômage qui augmente dangereusement comme le montre notre courbe.

Pour l'Italie comme pour la Grande-Bretagne, les nouvelles orientations américaines de l'équipe du président Reagan pèseront moins que les choix et les mesures internes. Le problème-clé est ici celui d'un énorme déficit des échanges qui dépasse nettement celui qui est entraîné par le seul pétrole : il est la conséquence d'une activité excessive sur les mois passés et d'une forte perte de compétitivité sous l'effet d'une explosion des coûts (à l'exception des entreprises de l'« économie souterraine » qui échappent aux charges fiscales et sociales). Même si avec le marasme actuel ce déficit s'est un peu atténué en novembre, comme le montre notre courbe, il est en 1980 dix fois plus important qu'en 1979. Soulignant ce fait, M. Enrico Manca, ministre du commerce extérieur, a annoncé la convocation d'une conférence nationale chargée de définir des mesures. Par ailleurs, bien que les réserves de devises, comme l'a rappelé M. Rinaldo Ossola, soient encore considérables, le gouvernement envisage pour la période 1981-1983 de forts emprunts extérieurs. Tout cela n'empêchera pas l'Italie de devoir prendre tôt ou tard le chemin difficile de la compression des coûts. Comme les trois autres grands pays européens et comme les Etats-Unis avec leur nouvelle politique.

MAURICE BOMMENSATH.

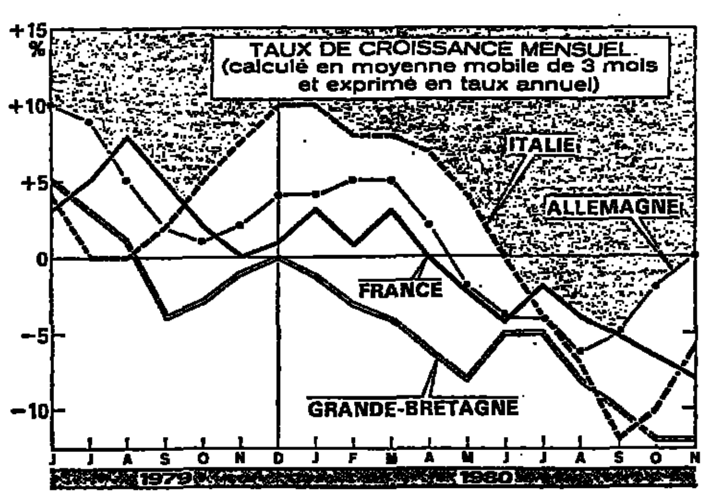
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	—	+	—	—	+	—
FRANCE	— —	— —	— —	—	— —	+
ITALIE	— —	— — —	— —	— —	— —	—
GRANDE-BRETAGNE	— — —	—	— — —	— — —	+	++

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [trame] tendance précédente

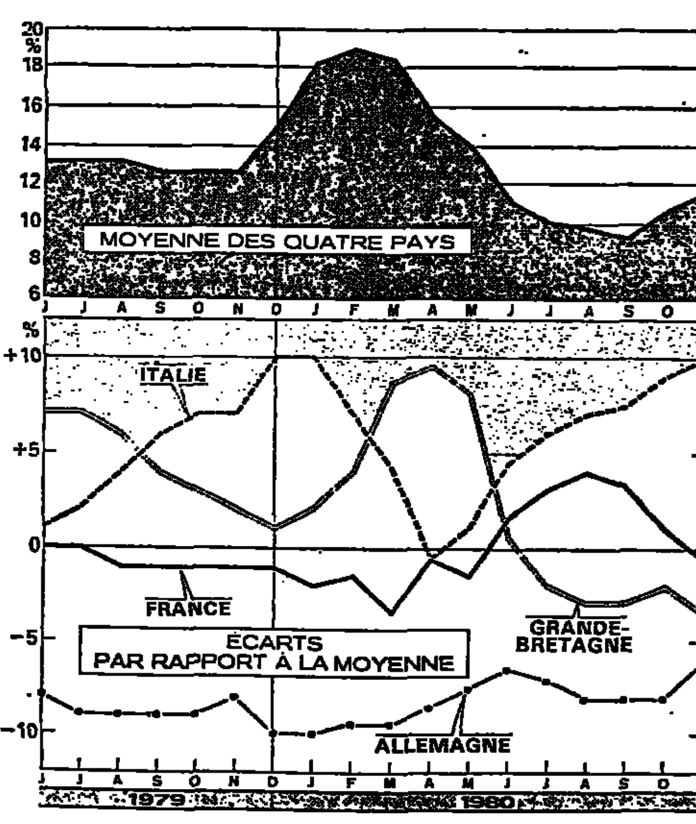
(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

TAUX DE CROISSANCE



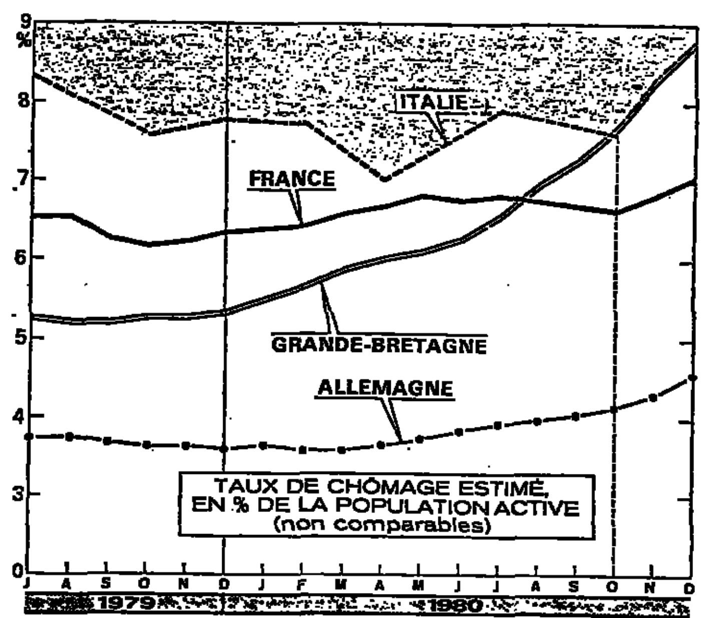
Calculée sur septembre, octobre et novembre; comparée aux trois mois précédents, la production industrielle a cessé de reculer en Allemagne (8 %), mais a continué de décroître en Italie (— 6 %), en France (— 8 %) et surtout en Grande-Bretagne (— 12 %).

ÉVOLUTION DES PRIX



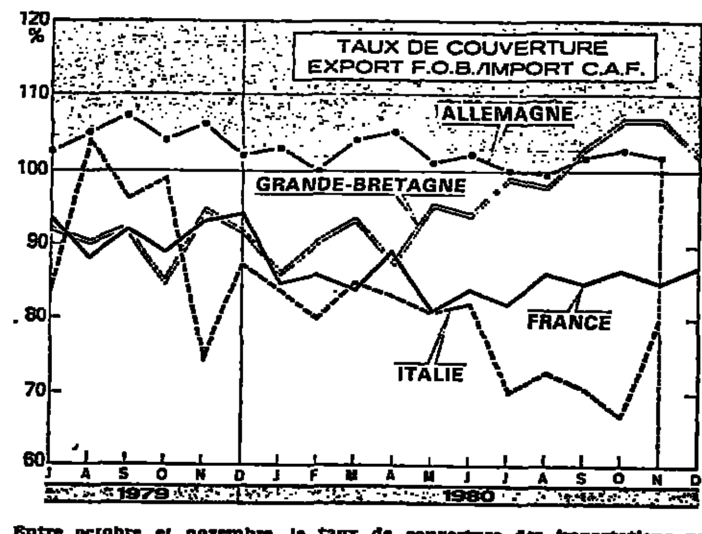
Entre novembre et décembre, l'inflation moyenne des quatre pays européens a continué à augmenter de 10,8 % à 11,6 %. Cette augmentation a été due à l'Allemagne, où le rythme des prix est passé de 3 % à 5,2 %, alors qu'il est resté de 11 % en France, de 8 % en Grande-Bretagne et de 21 % en Italie. Rappelons que ces chiffres sont calculés sur les trois derniers mois. Evalués sur douze mois, ils sont de 5,5 % pour l'Allemagne, 13,6 % pour la France, 15,1 % pour la Grande-Bretagne et 21,2 % pour l'Italie.

NIVEAU DE CHOMAGE



Entre novembre et décembre, le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a augmenté très fortement en Grande-Bretagne, de 8,30 % à 8,75 %, et sensiblement aussi en France, de 6,85 % à 7,05 %, et en Allemagne de 4,30 % à 4,55 %. En revanche ce taux a reculé en Italie, entre le deuxième et le troisième trimestre, de 7,95 % à 7,6 %.

ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Entre octobre et novembre, le taux de couverture des importations par les exportations (calculé fob-caf et corrigé des variations saisonnières) est resté stable à 102 % en Allemagne et s'est amélioré de 67 % à 80 % en Italie. Entre novembre et décembre, ce taux est redescendu de 107 % à 102 % en Grande-Bretagne et s'est légèrement redressé de 85 % à 87 % en France.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

CROISSANCE + (+)	L'activité résiste encore étonnamment à la montée des taux d'intérêt. En décembre, la production industrielle a encore augmenté de 1 %. Cependant, au cours du même mois, les ventes au détail ont diminué de 13 % sous l'effet du recul des ventes de voitures.
PRIX — — (— —)	La hausse des prix de gros — calculée sur trois mois et ramenée en rythme annuel — s'est accélérée, passant de 4,9 % en novembre à 8,3 % en décembre, et celle des prix de détail de 12,7 % à 13,1 %.
CHOMAGE — — (— —)	Le taux de chômage par rapport à la population active, qui était de 7,6 % en octobre, est redescendu à 7,5 % en novembre et 7,4 % en décembre. Cependant, le nombre d'emplois commence à décroître.
ECHANGES — (—)	Le déficit commercial, qui s'était légèrement creusé, de 1,66 milliard de dollars en septembre à 1,84 milliard en octobre, est revenu à 1,64 milliard en novembre, sous l'effet d'une nette diminution des importations de voitures et de pétrole.
MONETAIRE ET FINANCIER	La détente des taux américains, qui avait fait redescendre le « prime rate » de son niveau record de 21,5 % à 20 et même 19 %, est remise en question par le coup d'arrêt donné par les autorités monétaires.

SITUATION AU JAPON

CROISSANCE + (+)	La production industrielle a reculé de 1,1 % en novembre, mais reste en croissance sur les trois derniers mois, et à 2,3 % au-dessus de son niveau de 1979.
PRIX — (—)	Sous l'effet de la hausse du yen, les prix de gros, évalués sur octobre, novembre et décembre et ramenés en rythme annuel, ont baissé de 3 %.
CHOMAGE + (+)	Le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a été de 2,3 % en novembre (1).
ECHANGES + (—)	La balance commerciale, calculée Fob-Caf et corrigée des variations saisonnières, qui était déficitaire de 548 millions de dollars en octobre, est redevenue bénéficiaire de 292 millions en novembre et de 1 480 millions en décembre.

(1) Le taux de chômage japonais est sous-estimé par rapport aux taux américain et européens.

La coalition libérale-socialiste allemande reste fermement pro-européenne

L'issue des dernières élections allemandes n'a en rien modifié la politique européenne de Bonn, contrairement aux rumeurs qui ont pu se propager. Pour qui avait craint — ou espéré — *que le renforcement des libéraux à l'intérieur de* la coalition avec les sociaux-démocrates modifierait les orientations européennes du gouvernement fédéral, assouplissant éventuellement les liens étroits avec la France, force est de constater son erreur. Hans Dietrich Genscher, chef du parti libéral, et *le chancelier Helmut Schmidt (S.P.D.)* tirent sur la même corde...

DANS sa *déclaration* gouvernementale du 24 novembre convenue avec M. Genscher, M. Schmidt montrait déjà, à travers deux importantes déclarations, que la politique européenne de Bonn n'avait pas subi de modifications.

1) Le maintien et l'extension de la Communauté européenne restent la tâche centrale de la politique de Bonn.

2) Le gouvernement fédéral fait sienne la profession de foi de *M. Giscard d'Estaing* concernant la continuation de la coopération franco-allemande. Cette coopération, disait M. Schmidt, en citant et en approuvant le président, représente une contribution irremplaçable au progrès et à la stabilité de l'Europe.

De son côté, M. Genscher a précisé les déclarations de M. Schmidt, prouvant ainsi que les libéraux ne freinent nullement la politique européenne *allemande, mais, au contraire,* la stimulent.

Lors de la traditionnelle « rencontre des trois rois » du parti libéral à Stuttgart au début de janvier, la proposition du ministre des affaires étrangères selon laquelle il faudrait faire « un pas perceptible » pour conclure un accord sur l'union européenne était sérieuse. Aux yeux de M. Genscher, l'avantage d'une telle solution réside dans le fait qu'une discussion sur ce *point pourrait déjà conduire* à une concrétisation des idées et à un plus large accord européen. Ce n'est d'ailleurs pas seulement le résultat encore incertain des *négociations* concernant le traité qui est considéré comme *fructueux,* mais déjà la discussion préalable.

Pour M. Genscher, les objectifs d'une union européenne sont : le développement d'une politique étrangère européenne consistante, une extension des *politiques de* la Communauté conformément aux traités de Paris et de Rome, un accord dans le *domaine* de la politique de la sécurité, une coopération plus *étroite dans celui de* la culture, et une harmonisation de la législation. Pour y parvenir, il faut créer un sommet institutionnel au-dessus des organismes, tels que *le Conseil* de l'Europe des chefs d'Etat et de gouvernement, qui existe à ce jour, mais sans base contractuelle.

L'entente franco-allemande

Certains ont tourné l'ouverture du chef du parti libéral en dérision, considérant que la Communauté européenne avait pour l'heure bien d'autres problèmes à régler, plus concrets que le *spectre* toujours présent mais irréel de l'union européenne. Le ministre des affaires étrangères n'oublie naturellement pas les querelles actuelles. M. Schmidt lui-même cite la politique agricole en indiquant que sa réforme dans le sens de l'économie de marché s'impose d'urgence. Pour lui, les restrictions aux importations et une expansion agressive de l'exportation ne représentent pas une solution appropriée aux problèmes des excédents agricoles.

Prochainement, des luttes acerbes auront lieu à ce sujet au sein de la Communauté européenne. Un avant-goût en est donné par les discussions sur le budget de la Communauté, qui, selon M. Genscher, ne doivent être considérées que comme une lutte de pouvoir entre deux organismes de la Communauté. Le plus important, surtout en raison de la situation de la politique mondiale devenue plus difficile, est que la politique de l'Europe ne s'enlise pas dans des discussions agricoles et budgétaires, paralysant ainsi la Communauté.

Pour Bonn, ce sont de nouvelles impulsions politiques qui s'imposent. Elles visent aussi, et non en dernier lieu, l'Union soviétique, où, actuellement, en vue du congrès du P.C.U.S., qui aura lieu à la fin de ce mois, les *orientations politiques pour les* prochaines années sont *définies.* M. Genscher craint sérieusement que la direction soviétique ne puisse avoir l'impression que les Européens de l'Ouest s'occupent de plus en plus d'eux-mêmes, négligeant l'allié américain. Cela pourrait conduire à de néfastes fausses appréciations et à de dangereuses *conséquences* politiques. C'est pourquoi il a encore récemment souligné la nécessité d'une solidarité étroite entre l'Europe et l'Amérique et déclaré que des positions sans équivoque *de l'Occident étaient la condition* de relations satisfaisantes avec l'Union soviétique, y compris pour des négociations sur le désarmement et le contrôle de *l'armement.*

La coopération avec la France est essentielle dans cette conception. Les hypothèses selon lesquelles le succès électoral de *M. Genscher devrait* entraîner une érosion sont déplacées, car elles reposent seulement sur le fait que les rapports personnels entre MM. *Giscard* d'Estaing et *Helmut Schmidt se sont* un peu distendus ces derniers *temps.* Au cours des derniers mois, le chancelier avait beaucoup à faire avec la constitution de la coalition et du gouvernement. *M. Giscard d'Estaing* doit, de son côté, se concentrer sur la campagne électorale. Il y a aussi des motifs politiques pour un éloignement — *peut-être seulement provisoire.* Depuis l'été dernier et surtout depuis la menace devenue aiguë d'une intervention militaire de Moscou en Pologne, l'Ostpolitik de M. Giscard d'Estaing est devenue beaucoup plus nette, tandis que M. Schmidt veut sauver le maximum possible de la coopération Est-Ouest. Il faut, pour cela, tenir compte de la situation particulière de l'Allemagne et de Berlin divisés.

Pas d'opposition parlementaire

Il est remarquable que ces nuances modifiées n'ont pas agi sur les *contacts* étroits des deux ministres des affaires étrangères. Ainsi, lors de leur dernière consultation à Bonn, fin novembre, MM. Genscher et François-*Poncet sont parvenus à un* important accord sur des questions bilatérales. Ils n'ont pas rencontré de différence d'appréciation sur la question de la Pologne. Pour *le ministre des affaires* étrangères d'Allemagne, c'est un fait extrêmement important, notamment en fonction de son objectif d'Occident uni et *conscient de sa force.*

A cela s'ajoute un fait qui n'est pas toujours suffisamment observé à l'étranger : dans sa volonté de développement futur de la Communauté européenne et de maintien de l'amitié franco-allemande, la coalition S.P.D./F.D.P. à Bonn n'a pas à craindre de difficultés de la part de l'opposition *parlementaire.* Les démocrates-chrétiens poussent au contraire formellement le gouvernement dans cette direction. S'ils critiquent le chancelier, c'est tout au plus parce que, selon eux, il ne fait pas assez pour l'intégration de l'Europe. A la rigueur, les liens franco-allemands sont-ils examinés de façon critique lorsque l'opposition a l'impression que le *gouvernement fédéral pourrait* négliger l'alliance atlantique. Mais, précisément sur ce point, M. Genscher a apporté cette semaine sa contribution à l'harmonisation, en soulignant avec force louanges la ferme volonté de la direction de la France de sauvegarder la sécurité et la coopération avec les Etats-Unis.

Naturellement, la pratique n'est pas toujours aussi parfaite que la théorie. Au cours des prochains mois, la politique allemande ne se déroulera pas aussi harmonieusement que M. Schmidt, dans sa déclaration gouvernementale, et M. Genscher, lors de la « rencontre des trois rois » à Stuttgart, l'avaient laissé entendre. Mais, au bord du Rhin, il y a la volonté déterminante de la sécurité et de l'entente.

BERNT CONRAD.



La Fondation européenne de la culture victime d'un torpillage « non revendiqué »

LA Fondation européenne de *la culture* connaît un sort inexplicable et intrigue surtout par le comportement du gouvernement français à son égard. Fin 1974, les Neuf chargent le premier ministre belge d'un rapport sur l' « Union européenne ». *M.* Tindemans remet un an plus tard son travail. Ses collègues l'ensevelissent sous les fleurs. Quelques vestiges sont cependant retenus au chapitre IV *sur « l'Europe des citoyens »,* entre autres la création d'une Fondation européenne de la culture, financée par les Etats, des fonds communautaires et des *donations privées (1).*

Pourquoi pas ? Le traité de Rome ne jette-t-il pas *« les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens »* et n'ouvre-t-il pas la porte à *« toute action »* à cette fin et décidée à l'unanimité (art. 235) ? Or, près d'un quart de siècle plus tard, l'Europe culturelle est toujours *au point zéro.*

La Fondation, dit M. Tindemans, *« aura pour objet de promouvoir (...) tout ce qui peut concourir à une meilleure compréhension entre nos peuples en mettant l'accent sur les contacts humains »* et de *« contribuer au rayonnement extérieur de l'Europe ».* Suggestion adoptée au conseil européen de Rome (1977). Un groupe de travail est chargé de rédiger les statuts.

La civilisation française est *à la fois originale* et universelle mais, dans un monde où prévaut la loi de la jungle et du nombre, elle ne subsiste que par un constant effort de volonté. L'*anglais distance largement le* français comme langue de travail internationale et conquiert chaque jour de nouvelles places. Demain, si ce n'est plus tôt, il faudra compter avec l'espagnol. Bref, pour subsister culturellement, la France doit se battre, et, si elle succombe culturellement, elle disparaîtra politiquement.

L'enlisement

Le gouvernement en est conscient et consacre aux relations culturelles près de la moitié des crédits du Quai d'Orsay. Dans ce combat à la vie à la mort, il a *trouvé dans* l'Europe communautaire un atout précieux. Une Europe digne de ce nom ne peut que fortifier le buisson diversifié de ses cultures, un buisson où la *culture française* est un rameau vivace : elle déborde les frontières de la France, elle imprègne encore l'Europe non francophone, et sa langue seule a un statut *officiel* dans trois Etats de la Communauté. Ce privilège hérité de l'histoire ne doit susciter chez les Français aucun complexe. Aucun de leurs partenaires ne leur en fait grief. Il a été *consolidé par le rôle qu'a joué* la France à l'origine de la Communauté et qui a assuré à sa langue la prééminence dans l'administration de l'Europe des Dix, *mais* là encore *l'anglais gagne* du terrain.

Le fait culturel étant par nature très sensible à l'environnement, il est important pour la France que Paris soit le siège de la Fondation. Sur ce point, M. Giscard d'Estaing était décidé à se battre et il a obtenu satisfaction, aisément semble-t-il, au conseil européen de Copenhague (8 avril 1978). Son prestige propre, son caractère cosmopolite, sa vocation culturelle internationale qui lui vaut déjà d'être le siège de l'UNESCO, ont plaidé en sa faveur. Le même conseil européen *constate* que les Neuf étaient d'accord sur *« le cadre de la structure et du fonctionnement »* de la Fondation. La Ville de Paris offrit pour l'abriter un hôtel fraîchement rénové du Marais, quartier culturel *par* excellence, l'hôtel de Coulanges. Tout semblait réglé.

C'est alors que tout *s'enlise.* La discussion des derniers paragraphes des statuts traîne en longueur. Elle est au point mort depuis le début de 1979. Le Mouvement européen s'émeut, recueille en quelques jours les *signatures d'une trentaine de* célébrités (deux prix Nobel entre autres et quinze membres de l'Institut) (2) et adresse une pétition en haut lieu. On lui ré*pond par un accusé de réception* évasif. Le 16 décembre, le président du Conseil de la Communauté ressort, comme il est d'usage à la dernière réunion *de chaque présidence, les dossiers* en instance. A l'appel de la Fondation européenne de la culture, les regards se tournent vers le représentant français, qui reste muet. Au suivant.

Que s'est-il passé ? Nul ne l'avoue franchement. Officiellement quelques paragraphes des statuts demeurent litigieux. Les Danois ont, dit-on, quelques réserves juridiques. La répartition *des sièges au conseil d'administration* n'est pas tout à fait au point. La France — on a peine à le croire — voudrait que la Fondation ne reçoive des Etats qu'une *dotation financière* initiale alors que ses partenaires veulent verser des contributions annuelles ! Rien d'insurmontable dans tout cela pour qui veut discuter. Mais voilà : apparemment, on ne veut plus.

Quelques *fonctionnaires* irréductibles anticommunautaires, présume-t-on, feraient barrage. Ils agiteraient devant l'Elysée l'épouvantail d'une colère de M. Debré (qui d'ailleurs ne dit rien) contre l'extension des compétences communautaires. Les questions de principe sont pourtant réglées et, depuis deux ans, il est entendu que la Fondation sera créée par accord intergouvernemental et non par l'élargissement des attributions de la Commission.

Autre interprétation du blocage : c'est une habileté tactique, qui consiste à garder en réserve la Fondation en vue de la grande renégociation qui se prépare sur la répartition *définitive* des sièges des institutions. La France revendique Strasbourg comme siège permanent du Parlement. Voudrait-on garder la Fondation comme monnaie *d'échange ? Dans* une telle intention (hautement critiquable), la manœuvre est menée d'une façon absurde, car la Fondation aurait d'autant plus de prix qu'elle serait dans ses meubles et non en pointillé, sur le papier.

La troisième explication est si mesquine qu'on hésite à l'avancer. C'est pourtant celle qui « colle » le mieux avec la chronologie : le maire de Paris ayant offert l'hôtel de Coulanges ne risque-t-on pas de hisser M. Chirac sur le pavois culturel européen ? Perspective horrifiante en effet !

Selon la formule en usage pour nombre d'attentats aux mobiles obscurs (et parfois honteux), le *torpillage* de la Fondation euro*péenne de la culture « n'a pas été revendiqué »,* mais il est bien réel.

Alors ? Eh bien, déjà on entend quelques murmures intéressés : si décidément les Français ne veulent plus de cette Fondation, d'autres relanceront le projet à leur profit. Florence, Aix-la-Chapelle, Bruges, ou même Londres sont sur les rangs. Et encore une chance qu'une France indécise ou versatile aura *laissée* passer...

MAURICE DELARUE.

(1) Le projet de Fondation européenne de la culture des Dix ne doit pas être confondu avec la Fondation européenne de la culture, organisation privée d'origine néerlandaise dont le siège est à Amsterdam. Cette fondation est d'ailleurs disposée à coopérer avec le nouvel organisme des Dix.

(2) *Le Monde* du 16 décembre 1980.



La politique industrielle de la

En l'absence d'une véritable concertation

La Commission joue le rôle de gendarme

L'EUROPE n'a pas de politique industrielle au sens où on l'entend pour l'agriculture. Elle n'a ni instruments spécifiques ni fonds propres pour financer des projets à l'échelle de la C.E.E., la programmation restant de la compétence exclusive des entreprises ou des autorités nationales. L'idée de lancer des programmes communautaires — comme la construction d'un avion européen proposée par la Commission de Bruxelles au début des années 70 — est abandonnée pour l'instant. Pourquoi donc l'actualité récente a-t-elle fait apparaître la Communauté comme un centre de décision ? Pourquoi aussi M. Davignon, chargé du secteur industriel, est-il considéré comme le commissaire détenant l'un des portefeuilles les plus importants ?

La crise de la sidérurgie n'est pas pour peu dans cette impression. Le secteur de l'acier est couvert par la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) qui est née en 1951. L'enthousiasme suscité par les débuts de la construction européenne et de la réconciliation franco-allemande a joué en faveur d'une haute autorité de la CECA — dont les attributions ont été reprises par la commission — possédant un « pouvoir supranational ». Cette compétence s'est exercée pleinement lors de la fixation autoritaire en octobre dernier, par Bruxelles, des quotas de production par entreprise. Rappelons que dans cette affaire tous les Etats membres à l'exception de l'Allemagne avaient décidé de s'en remettre aux instances communautaires, tant la crise de l'acier leur échappait. De la sorte il a été donné à la Commission un rôle de « gendarme », dans la mesure où elle est chargée de contrôler les quantités produites.

Dans les autres secteurs, où le débat a été porté au niveau communautaire, il s'est agi également de se tourner vers la C.E.E. pour maîtriser les difficultés qui dépassaient le cadre national. La Commission a été chargée de négocier les accords d'auto-limitation avec les pays fournisseurs de produits textiles. Elle a donné son feu vert à l'accord entre les producteurs de fibres synthétiques alors qu'il était manifestement contraire aux règles de la concurrence du Marché commun, c'est-à-dire à la législation sur les ententes. Demain on lui demandera peut-être de freiner les ventes des automobiles japonaises dans la Communauté.

Le cas des chantiers navals illustre bien l'absence d'une politique industrielle proprement dite de l'Europe. Les restructurations dans ce secteur ont eu lieu sans qu'aucune coordination n'ait été établie entre les plans nationaux ; la Commission étant spécialement chargée « d'établir un rapport semestriel sur l'état de la construction navale », et le budget communautaire de contribuer au financement d'opérations de reconversion de la main-d'œuvre.

La Communauté n'intervient donc le plus souvent qu'au plan commercial afin de donner aux entreprises le répit nécessaire pour réaliser leurs restructurations.

La persuasion

Ce rôle de « gendarme » et parfois d' « alibi », la Commission veut bien l'accepter, mais elle ne veut pas limiter son action aux aspects négatifs. Conscient que les autorités de Bruxelles ne peuvent imposer une politique aux industriels, M. Davignon estime que la Communauté peut jouer un rôle plus dynamique dans une coopération associant les pouvoirs publics nationaux, les entreprises et la Commission. La contribution de Bruxelles est indispensable, selon lui, à toute opération de modernisation d'une branche industrielle. « *Je suis persuadé qu'un plan de restructuration ne peut être défini au niveau national, car il est difficile de déterminer à un seul plan le degré de compétitivité à atteindre.* »

M. Davignon relève d'ailleurs que la question suscite bien plus de curiosité depuis quelque temps. Il est vrai que la « communautarisation » de certains secteurs en crise a eu pour effet de donner plus de poids à la Commission. « *Si cette tendance se confirme,* prévoit-il, *l'environnement nécessaire à une véritable coopération industrielle en Europe pourra être créé.* »

Créer l'environnement est le maître-mot de M. Davignon, qui entend, de toute évidence, jouer un rôle réel — en demi-teinte parfois dans les coulisses — dans ce qui se fera à l'avenir dans l'industrie européenne. « *Les choses sont trop complexes,* poursuit le commissaire européen, *pour que Bruxelles puisse décréter ce qu'il y a lieu de faire.* » Optimiste, il a bon espoir que la Commission marquera quelques points dans les prochaines années. Le temps où l'on pensait faire donner la grosse cavalerie est révolu. Place à la persuasion.

MARCEL SCOTTO.

Les contingentements obligatoires dans la sidérurgie

Une tolérance momentanée des Allemands

APRES de longues tergiversations dues pour l'essentiel aux réticences de l'Allemagne, le conseil des ministres des Neuf donnait le feu vert, le 30 octobre dernier, à la Commission européenne pour déclencher l' « état de crise manifeste » et, à ce titre, conformément à ce que prévoit le traité de la CECA, pour procéder à un contingentement autoritaire de la production d'acier. L'idée, simple, était d'imposer aux producteurs une discipline à laquelle ils ne voulaient plus souscrire d'eux-mêmes et de rétablir ainsi un meilleur équilibre entre l'offre et la demande, condition nécessaire pour enrayer la chute des prix. Dans les neuf capitales, mais surtout à Bonn, l'inquiétude le disputa au soulagement.

Soulagement, certes, que la Communauté, face à la rechute sérieuse qui frappait la sidérurgie et à la mésentente de ses industriels, ait enfin pris une décision rapidement. Réagir, chacun le reconnaissait, était nécessaire si l'on voulait mettre fin au chaos et, par là même, éviter la dislocation de la CECA.

Inquiétude, car la mise en œuvre de l'article 58 du traité de la CECA constituait une « première », considérée comme le remède de la dernière chance. Les gouvernements des Neuf, libéraux et prudents, n'y avaient jusque-là jamais eu recours. En R.F.A., pouvoirs publics, industriels et syndicats considéraient avec une égale antipathie et une même méfiance ce renoncement, fût-il provisoire, aux règles du marché, cette concession au dirigisme, à l'arbitraire bureaucratique de la Commission.

Les autres gouvernements, en général plus favorables au projet, comprenaient cependant qu'un échec, voire un demi-succès, serait catastrophique, tant pour la sidérurgie que pour l'image de la Communauté et sa capacité à intervenir efficacement afin de juguler une crise sectorielle.

L'échec ne s'est pas produit, bien au contraire. Trois mois après que la décision eut été prise, il est possible de dresser un premier bilan. A Bruxelles, on estime qu'il est nettement positif. « *Nous sommes parvenus à stopper l'hémorragie sur les prix ; malgré un marché toujours morose, ceux-ci se raffermissent et les prises de commandes au mois de janvier se sont faites au-dessus des prix d'octobre. Il n'y a pas eu de spéculation contre notre système* », commente M. Etienne Davignon, le commissaire chargé de la politique industrielle.

« En douceur »

En novembre, la mise en place du système a été opérée « en douceur ».

La suite, à savoir l'exécution de l'opération, n'a pas soulevé de difficultés graves : les contrôles sur place (avec l'aide d'ingénieurs de production « prêtés » par la profession) se sont effectués et s'effectuent sans grincements. La concentration des informations par ordinateurs a parfaitement joué, à la surprise de beaucoup. Bref, la Commission a réagi en meilleur professionnel que les gens ne s'y attendaient, aidée, il est vrai, par les entreprises qui n'ont jamais refusé la coopération. Ce succès n'est pas nié.

En Allemagne, où gouvernement et industriels, oubliant leurs réticences de départ ont joué le jeu tout à fait loyalement, on reconnaît que le désespérant désordre de l'automne a disparu ; on admet que l'amélioration de la situation n'est pas imputable à une conjoncture plus favorable, mais bien au contingentement fondé sur l'article 58, et, ceci provoquant cela, à la fin de la spéculation à la baisse.

Les Allemands sont-ils devenus pour autant des adeptes de l'article 58 et du contingentement obligatoire ? Assurément non. Mais les milieux officiels et professionnels ont d'autant plus facilement fait contre mauvaise fortune bon cœur qu'il n'y a pas eu de pépin majeur. « *Compte tenu de la violence de la bourrasque qui nous a secoués à l'automne, il fallait absolument faire quelque chose. A notre avis, la solution choisie, l'article 58, a été probablement la moins judicieuse, mais l'essentiel était certainement de ne pas rester les bras croisés* », explique-t-on, en maugréant pour la forme, du côté allemand.

Certes, la doctrine n'a pas changé. Les critiques adressées en octobre par M. Lambsdorf, le ministre de l'économie, au déclenchement de l' « état de crise manifeste », sont toujours considérées comme fondées, mais si on les rappelle, c'est sans agressivité, surtout afin de prendre date pour l'avenir. On insiste sur deux points :

1) le système de contingentement obligatoire brime inutilement les entrepreneurs les plus efficaces, qui sont contraints de produire moins qu'ils le souhaiteraient alors qu'ils disposent d'un marché qu'ils pourraient vendre à l'intérieur ou à l'extérieur de la C.E.E. au-delà du quota qui leur est alloué. Ceux-là subissent un manque à gagner au nom de la solidarité communautaire, mais il serait malsain qu'une telle situation se prolonge ;

2) le contingentement obligatoire de la production qui supprime, ou au moins atténue, la concurrence au sein du Marché commun sécurise les groupes les plus fragiles, qui peuvent alors être tentés de différer leur programme de restructuration. On insiste en Allemagne sur la nécessité de mener à terme d'un bout à l'autre de la C.E.E. la rationalisation de l'appareil de production.

La R.F.A., qui a déjà donné l'exemple, ne s'arrêtera pas en chemin : Hoescht devrait annoncer bientôt un programme de modernisation impliquant le départ d'au moins cinq mille travailleurs. On voudrait également, discours bien connu sur la politique des aides, que les pays partenaires — on pense à l'Italie, à la Belgique, à la France, au Royaume-Uni — cessent enfin de subventionner des unités de production définitivement hors de course.

Pour Bruxelles, la modération des commentaires allemands équivaut à un quitus. « *Il est clair que les Allemands n'aiment pas l'idée de quotas obligatoires. Pour eux, accepter de s'engager dans cette voie a été traumatisant. Mais il est clair aussi que les sidérurgistes allemands, au vu de leurs résultats, ne sont plus hostiles au « 58 » ; ils ne font pas campagne contre l'expérience en cours* », observe M. Davignon. L'opération de sauvetage déclenchée l'automne dernier a donc été plutôt bien reçue, y compris en Allemagne. Mais ce n'est vrai que dans la mesure où il est acquis qu'elle sera provisoire, qu'elle cessera comme prévu le 30 juin 1981.

Sur ce point les Allemands, qui rappellent les engagements formellement pris par la Commission, sont catégoriques et unanimes : on fait référence encore une fois aux producteurs les plus efficaces (parmi lesquels, bien sûr, la majorité des producteurs allemands), qui ne supporteraient pas de voir leur propre équilibre menacé parce qu'il leur faudrait continuer à tenir à bout de bras les canards boiteux. Au reste, l'anarchie engendrée par la chute soudaine des commandes durant l'été 1980 étant désormais éliminée, il n'y a aucune raison de considérer la sidérurgie « en état de crise manifeste ».

On souligne à Düsseldorf que la conjoncture, pour ne pas être brillante, n'a rien de catastrophique : selon les prévisions, la consommation d'acier dans la C.E.E. devrait baisser de 6 % en 1981 par rapport à 1980 et de 2 à 3 % seulement en R.F.A. C'est là, indique-t-on, une difficulté passagère que les industriels de la Communauté, maintenant qu'ils ont eu le temps de se ressaisir, devraient parfaitement pouvoir maîtriser par leurs propres moyens. Car personne ne conteste, pas plus en Allemagne qu'ailleurs, qu'en ces temps de vaches maigres la sidérurgie ne peut pas vivre sans règle du jeu, sans discipline de production. Les Allemands entendent que cette « cartellisation » ne soit plus publique mais privée, comme avant l'été 1980.

Répartir la production

La Commission partage ce point de vue. « *Le contingentement obligatoire n'est pas une formule faite pour durer ; les responsabilités du marché sont trop centrées sur la Commission. Nous essayons très activement de mettre sur pied un nouveau plan anticrise volontaire. Il faudrait aboutir avant la fin avril, si l'on veut éviter que les opérateurs ne recommencent à spéculer* », note M. Davignon. En Allemagne on se montre convaincu que les négociations aboutiront, que Kloeckner et Italsider — les deux groupe qui, au mois de juillet, en jouant les francs-tireurs, ont empêché la survie du premier plan anticrise et sont donc à l'origine du recours à l'article 58 — rentreront dans le rang.

Une conclusion heureuse implique que les entreprises se mettent d'accord sur la manière de se répartir la production, de se partager les « bons » produits (ceux qui ne sont pas touchés par la mévente) et ceux qui le sont moins. Quelle que soit l'envie des industriels ou de certains d'entre eux de se dégager des contraintes de l'article 58 et de la tutelle de Bruxelles, cela sera assurément l'occasion d'une belle empoignade. Et il est clair que la présence très active de la Commission sera nécessaire pour bâtir l'accord d'abord, pour en superviser l'exécution ensuite. Vu de la sorte, le débat sur l'opportunité de l'article 58, sur les avantages respectifs du contingentement obligatoire et de la discipline volontaire, ne paraît-il pas passablement théorique ?

PHILIPPE LEMAITRE.

Pas de nouveau modèle pour l'industrie automobile européenne

EN 1985, la C.E.E. importera 600 000 automobiles. Au cours d'un entretien récent, M. Etienne Davignon, le commissaire pour l'industrie et pour l'énergie de la C.E.E., à qui nous demandions de fournir trois solutions concrètes immédiates pour l'industrie automobile européenne, nous a répondu : « *Je ne suis pas une fée qui exauce les trois désirs de son protégé.* » En 1974, déjà, à la Commission européenne, le communiste indépendant Altiero Spinelli, qui pensait pourtant plus aux utopies de l'unification européenne qu'à l'industrie automobile, a rendu public un document dans lequel il annonçait que, après le premier choc pétrolier, c'est l'industrie automobile qui serait la plus touchée.

La nouvelle fut accueillie avec une satisfaction évidente, au moins par les sociologues de choc spécialistes des théories de l'aliénation de Marx (et d'Antonioni)... Finalement, les prophètes qui vivaient plutôt bien en dénonçant les maux de la société industrielle capitaliste fondée sur l'automobile clamèrent que le moment était venu de réaliser « le nouveau modèle de développement ». Non plus des autos polluantes et individuelles, mais des autobus et des trains collectifs, et, pourquoi pas, parfumés. Le nouveau modèle de développement pour l'industrie automobile, donc pour celle de l'acier et tant d'autres, était né ; en même temps qu'une centaine de milliers d'ouvriers au chômage, des investissements faibles, le blocage du lancement de nouveaux types de voitures, et l'avènement de transports plus chers. Mais, en compensation, on fabriqua les autobus de la société alternative. Le cas de la « diversification » manquée tentée sur la pression de certains milieux industriels et intellectuels dans quelques industries automobiles fut significatif.

Paralysie

Libérés de complexes sociologiques, les Japonais, au contraire, modernisèrent leurs entreprises, partirent à l'assaut des marchés étrangers et décuplèrent leurs exportations, avec un avantage : ils n'avaient pas lu les essais de Galbraith et ignoraient les sombres prévisions sur l'avenir de l'automobile. Six ans passèrent, un autre choc pétrolier, et une nouvelle pénétration japonaise sur le marché de l'automobile... Mais la C.E.E. ne s'est pas encore donné de politique de l'automobile. « *Nous ne voulons pas nous substituer aux industriels* », dit M. Davignon. « *Je ne veux pas créer un fonds de financement pour l'industrie automobile* », ajoute-t-il. Sans doute a-t-il raison, parce qu'il n'y a pas d'argent. C'est l'homme le plus habile de Bruxelles, mais il ne peut rien faire de plus.

La C.E.E. a une politique agricole (qui absorbe 70 % de son budget), et elle est une union douanière. Elle a été fondée sur des aspirations idéalistes qui s'articulaient concrètement autour du soutien des agriculteurs, surtout français, et de l'industrie allemande, avec des bénéfices pour tous. Pour le reste, la C.E.E. est restée une boîte de Pandore vide : on peut y mettre tous les désirs, mais on ne peut en tirer que des études, des recommandations, des prévisions et, quand tout va bien, quelque prêt.

Les industriels européens, surtout ceux de l'automobile, s'aperçoivent seulement maintenant que la politique de l'automobile est encore une aspiration ; mais il n'y a pas de capitaux pour la réaliser. Pour l'acier il y a des prêts, pour l'auto il n'y en a qu'indirectement, et, selon M. Davignon, dans la mesure de 5 % de tous les investissements des industries européennes elles-mêmes en calculant les subsides des fonds de la CECA, de la Banque européenne d'investissements régionaux et sociaux.

L'industrie automobile a peu d'amis à Bruxelles. Le vice-président pour les relations extérieures, M. Wilhelm Haferkamp, soutenu par certains membres de la Commission européenne, par exemple, proclame la « *globalité des rapports commerciaux Europe-Japon* ». C'est-à-dire : la porte ouverte aux automobiles japonaises dans tous les pays de la C.E.E. en échange de concessions commerciales de Tokyo sur d'autres produits européens. On peut être sûr que les voitures *made in Japon* arriveraient alors aussi en France et en Italie (où leur importation est actuellement limitée à quelques milliers d'unités), mais en aucun cas certain que les produits européens arriveraient sur le marché japonais en égale mesure.

La C.E.E., dit M. Davignon, veut « *chercher l'atmosphère la plus favorable à l'industrie automobile* ». Il conseille de doubler les dépenses pour la recherche et promet de favoriser les accords de coopération entre les sociétés (y compris avec des entreprises non européennes).

Toutefois, on menace de contrôles sévères et de sanctions les aides nationales aux industries automobiles européennes, alors que tout le monde sait que le Japon, rien qu'en manipulant le taux de change du yen, peut réduire de 25 % le prix de vente de ses voitures en Europe. Le député européen Bonacini, rapporteur communiste à Strasbourg sur la crise de l'automobile, a envisagé au contraire la possibilité de limiter les importations d'automobiles japonaises en Europe, puisqu'on ne réussit pas à arriver à une quelconque forme d'autocontrôle.

Pour comprendre pourquoi la C.E.E. est objectivement dans l'impossibilité d'aider concrètement l'industrie européenne de l'automobile (malgré les récents pèlerinages des leaders de l'Association des producteurs au palais Berlaimont), il faut revenir aux équilibres budgétaires de la Communauté. Si l'agriculture européenne, qui ne traverse pas de crise particulière, a besoin de moderniser ou de développer ses structures, le FEOGA débloque rapidement les crédits. L'industrie automobile a incontestablement besoin de quelques dizaines de milliards pour se rénover (d'ici à 1986, l'Amérique va investir chaque année 15,5 milliards de dollars). On peut les demander aux actionnaires ou aux banques, ou émettre des obligations, opérations auxquelles la C.E.E. ne peut contribuer particulièrement. Certains attendent toujours le salut de l'extérieur ou de la collectivité. C'est le cas de ces producteurs qui demandent à Bruxelles des réponses qu'on ne peut donner à des problèmes qu'ils ont souvent créés eux-mêmes.

Le contexte social

Heureusement, la majorité des industriels européens de l'automobile ne sont pas aussi ingénus : de nombreuses entreprises en Italie, en France, en Allemagne, individuellement ou en collaboration, ont des plans d'investissements et des projets de voitures modernes pour le proche avenir. Même le soutien de la C.E.E. entre dans leur programme, mais plus comme cadre politique et social que comme élément de solution.

Les industriels européens ne sont pas du tout inférieurs aux Américains et aux Japonais, mais le contexte social dans lequel ils travaillent est différent. Au Japon par exemple, les problèmes syndicaux, les charges sociales, les heures de grèves perdues, le prix de l'assurance, conditionnent le niveau technologique, le niveau productif et celui des investissements sur une large échelle, mais de manière bien moindre qu'en Europe. La crise de l'automobile est la crise de la société post-industrielle. Les robots arriveront peut-être en Europe pour améliorer la situation. Plus de la moitié de tous ceux qui existent dans le monde fonctionnent au Japon dans l'industrie automobile. Jusqu'en 1985, les prévisions ne sont pas bonnes. Après 1985, même les vieux prophètes de la société alternative, qui roulent en Toyota actuellement, n'y voient rien, non plus : le seul modèle qu'ils aient changé, en effet, est celui de leur voiture.

RENATO PRONI.



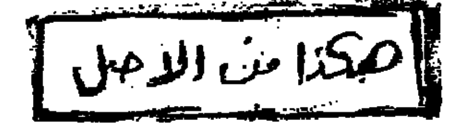
Conseil de rédaction : *Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).*

Rédaction en chef : *Jacqueline Grapin.*

Publicité : **Yves Morvan** (« le Monde »), **Dante Secchia** (« la Stampa »), **Bryan Todd** (« The Times »), **Dietrich Windberg** (« Die Welt »).

Coordonnateur : Eric Wolfensohn.





Communauté

Les Italiens réclament de la prudence pour le renouvellement de l'accord multifibres

par PIETRO MARZOTTO (*)

L'ACCORD *multifibres* (A.M.F.) règle, dans le cadre des accords GATT, les échanges du secteur textile-habillement entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement. Le dernier renouvellement de l'accord remonte à 1977 et prévoit l'échéance pour la fin de l'année. Au cours des prochains mois, par conséquent, auront lieu les négociations pour le renouvellement de l'A.M.F.

Les contenus de cet accord ont eu et auront *une très grande* importance pour l'évolution de ce secteur dans les pays de la C.E.E., et en particulier l'Italie, qui, on le sait, est un très gros producteur et exportateur de textile. *A la fin de 1979*, on estimait qu'environ 4 millions de personnes, dans la C.E.E., travaillaient dans ce secteur, qui a perdu 150 000 employés par an au cours de la seconde moitié des années 70. En Italie, à la fin de 1979, on comptait un million deux cent mille travailleurs dans ce secteur (y compris dans les entreprises artisanales, de moins de vingt employés donc).

Au cours des dernières années, le taux de pénétration, c'est-à-dire le rapport entre les importations de pays n'appartenant pas à la C.E.E. et le total de la consommation de la C.E.E., a évolué de façon préoccupante pour la Communauté. En effet, de 1977 à 1979, les importations de la Communauté en provenance de pays tiers sont passées de 10 200 à 13 700 milliards de lires, alors que *les exportations* ont augmenté de 8 700 à 9 900 milliards de lires : le déficit de la balance commerciale textile-habillement de la Communauté dans son ensemble a donc fortement augmenté en passant de 1 500 milliards en 1977 à 3 800 milliards en 1979. Pour 1980, on estime qu'il approche de 7 000 milliards de lires et que le taux de *pénétration des importations des pays* tiers dans la Communauté se situe *autour de 40 %*.

Dans une période au cours de laquelle divers facteurs, dont la croissance des coûts des produits énergétiques, vont déterminer un ralentissement des taux de croissance des P.N.B. des pays industrialisés et une augmentation des problèmes sociaux et d'emploi, il semble évident que les autorités de la C.E.E. devront affronter le renouvellement de l'accord multifibres avec des idées claires et beaucoup de fermeté. L'Italie et les entrepreneurs du textile italien ont toujours adopté un libéralisme absolu dans les échanges internationaux, et il semble qu'ils garderont cette attitude. Toutefois, ce libéralisme ne peut signifier la perte des vastes parts de *marché et une limitation du* volume de production par rapport aux pays dont la concurrence est fondée sur le très faible niveau des salaires. Les conséquences sur l'emploi, donc les conséquences sociales pour le pays, seraient trop graves.

En Italie, en effet, plus encore que chez les autres partenaires de la Communauté, le secteur textile-habillement constitue une zone d'intérêt économique et social prioritaire. Il est donc indispensable de sauvegarder le plus important débouché des exportations du textile-habillement italien — la C.E.E. en absorbant aujourd'hui environ les deux tiers — en le défendant contre une croissance excessive des importations de la C.E.E. en provenance des pays tiers.

30 % de la production exportés

Le développement équilibré du secteur textile en Italie ne peut être isolé de la possibilité pour l'industrie italienne de continuer son activité internationale, qui l'a amenée à exporter environ *30 % de sa production* et à contribuer à la balance commerciale italienne ave *un solde actif* de plus de 4 500 milliards. *On laisse de côté le* fait que les exportations du textile-habillement ont une haute valeur ajoutée, et que la consommation d'énergie par employé dans l'industrie du textile-habillement est inférieure de moitié environ à la moyenne nationale par employé dans toute la production manuelle industrielle italienne.

Pour le renouvellement de l'accord multifibres il faudra considérer que les conditions réelles ont changé par rapport à la situation au moment de la signature du texte de 1973. Il faudra établir de nouveaux rapports avec les autres principaux partenaires industrialisés, en réglementant mieux aussi les échanges entre les trois blocs et *pas seulement avec les pays en voie de développement*. En bref, *la Communauté* devra tendre à stabiliser le taux de pénétration des importations des pays non européens sur ses propres marchés, et faire pression dans les rapports avec les Etats-Unis et le Japon (chez lesquels le taux de pénétration des importations est beaucoup moins important) pour que ceux-ci contribuent beaucoup plus que par le passé à l'expansion des pays en voie de développement à travers les importations. *En particulier, pour les* Etats-Unis, on souhaite une réduction des droits les *plus nettement* protectionnistes, beaucoup *plus élevés que ceux de la Com*munauté, autant que la suppression d'avantages *anormaux* comme le prix du pétrole.

La Communauté, de son côté, devra pouvoir fixer un volume maximum global aux importations de chacun des produits sensibles originaires de pays à faible niveau salarial, et les variations annuelles de ces importations devront nécessairement être liées au développement de la consommation, de manière à éviter des augmentations ultérieures des taux de pénétration, augmentations qui menaceraient lourdement *l'équilibre du secteur* textile-habillement en Europe et particulièrement en *Italie*. L'industrie textile-habillement italienne a confiance dans le *fait* que la Communauté pourra *affronter* avec le réalisme et la fermeté voulus les négociations de renouvellement de l'A.M.F.

(*) Industriel italien.

MALGRÉ L'INDUSTRIALISATION DU TIERS-MONDE

Les investissements auxquels les pays développés procèdent entre eux renforcent leur supériorité

La montée des pays du tiers-monde et le déclin des nations industrialisées occidentales : telles sont les idées désormais véhiculées, les croyances généralement admises. Réalisme ou manière de prendre ses désirs pour des réalités ? A s'en tenir à l'observation des flux internationaux d'investissements, on peut se poser la question. Les investissements de l'Occident vers le tiers-monde se sont développés, certes en valeur absolue, mais moins en valeur relative, par rapport à ceux qui restent bel et bien dans les anciens pays industrialisés. Surtout, le nombre croissant des investissements auxquels les pays occidentaux procèdent entre eux finit par avoir un « effet gravitationnel » spécifique à leurs régions qui renforce encore leur supériorité économique.

LES informations statistiques conduisent parfois à des illusions d'optique. Ainsi se gargarise-t-on, à partir de données relativement trompeuses du « déclin » des nations occidentales dans le domaine économique, qui est censé représenter l'essentiel de leur force. Par exemple : la part du produit national brut américain dans le P.N.B. mondial, qui était de 50 % il y a une vingtaine d'années, est tombée à environ 30 % en 1980, et sera de l'ordre de 20 % en l'an 2000 ; quant à celle de la Communauté européenne, qui était de l'ordre de 20 % au début des années 70, elle tomberait à environ 15 % à la fin du siècle. C'est une forme de décadence à examiner avec prudence, si l'on considère que (d'après les hypothèses tirées de l'inépuisable rapport du groupe Interfuturs de l'O.C.D.E.) le revenu national par habitant s'établira aux Etats-Unis à la fin du siècle aux alentours de 9 900 dollars au lieu de 4 780 en 1970. Le revenu individuel moyen de l'Européen s'établira à près de 8 000 dollars au lieu de 2 450 en 1970. Et il restera à comparer ces revenus-là avec la moyenne générale du tiers-monde : elle ne sera alors que de 900 dollars par habitant...

On sait bien maintenant qu'il n'y a plus un seul tiers-monde, mais plusieurs, puisque les pays comme le Brésil, la Corée du Sud, Singapour, ne sont plus sous-développés, mais en pleine industrialisation. Investissements européens, américains et japonais ont pris une grande part à cette évolution. Est-ce à dire que les grands pays industrialisés se font hara-kiri en créant eux-mêmes leurs propres concurrents, sous prétexte d'avoir au moins un pied chez les nouveaux riches ? Si certaines informations peuvent parfois conduire à le croire, à partir d'exemples particuliers, dans l'ensemble, et quels qu'aient été les vœux et les discours exprimés par les partisans d'un rattrapage du tiers-monde par rapport aux pays occidentaux, tout se passe, depuis le début des années 70, comme si les économies des pays industrialisés s'étaient mises spontanément en ordre de bataille, pour leur seule défense.

Depuis 1973 en particulier, les investissements des pays industrialisés entre eux se sont intensifiés aux dépend des autres. Or ce sont eux qui disposent directement et indirectement des plus importantes ressources financières du monde. Agissant à sa manière, cette masse exerce sur la conjoncture économique internationale et sur l'évolution des rapports de forces dans le monde, une influence croissante. Cela a-t-il été voulu ou non ? Le résultat est là.

Trois phases ont marqué de conditions nettement différentes l'orientation des investissements internationaux au cours de la période de vif développement économique qui s'est déroulée après la dernière guerre mondiale.

1) *Jusqu'en 1960, les investissements des firmes des pays industrialisés ont révélé une préférence marquée pour les pays en voie de développement et pour les anciens dominions blancs de l'empire britannique* (Canada, Afrique du Sud, Australie). Ces firmes cherchaient à y contrôler l'extraction et la production de matières premières minérales et agricoles. Et il faut se souvenir qu'en 1960 l'ensemble des avoirs industriels des Etats-Unis se répartissaient à raison de 22 % seulement en Europe et au Japon contre près de 40 % dans la zone du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud, et près de 40 % également dans les pays en voie de développement. La répartition britannique était du même ordre, et celle des avoirs allemands voisine, quoique déjà un peu plus orientée en Europe.

2) *De 1960 au début de la « crise » des années 70, une réorientation s'est opérée vers l'Europe et vers l'industrie de transformation.* Alors qu'avant 1960 l'Europe ne recevait que moins du cinquième des dépenses annuelles d'investissements des firmes américaines, elle en attira le tiers environ dès le début des années 60, et cette proportion s'éleva même à la moitié dans le secteur manufacturier après 1966, et 58 % après 1970.

Les avoirs allemands et britanniques se reconcentraient aussi dans le Marché commun. L'industrie manufacturière, qui n'atteignait guère plus du tiers des actifs américains et la moitié de ceux des britanniques avant 1960, passa à plus de 40 % pour les Etats-Unis, à 46 % pour la Grande-Bretagne et à 73 % pour les investissements allemands en 1973.

3) *Depuis 1973, les Etats-Unis sont réapparus comme terre d'accueil privilégiée,* et les industries manufacturières en Europe ont relativement maintenu leur capacité d'attraction, cependant que le « redéploiement » vers les pays en voie de développement était sérieusement limité. La double crise monétaire et énergétique, la baisse du dollar et la montée de l'insécurité politique dans le tiers-monde, réorientèrent, comme on le sait, les flux d'investissements vers les Etats-Unis.

Une nouvelle diversification dans l'origine géographique des investissements étrangers outre-Atlantique s'est aussi fait *sentir.* Il y a vingt ans, 96 % des actifs étrangers aux Etats-Unis venaient de trois sources différentes : la Grande-Bretagne (32,5 %), l'Europe continentale (36,5 %) et le Canada (27 %). A la fin de 1976 la part de l'Europe est passée à 50 % sous l'impulsion des firmes néerlandaises (24 %), allemandes (8 %), mais aussi suisses, françaises, belges, italiennes et scandinaves, dont l'importance était négligeable auparavant. Il fallait aussi compter avec le Japon (7 %), tandis que la Grande-Bretagne tombait à 18 %.

Ainsi ont eu lieu entre les différents pays industrialisés à la fois une concentration de leurs investissements et un rééquilibrage de leurs avoirs entre eux, contrairement à ce que les conséquences de la crise et les revendications d'industrialisation du tiers-monde auraient pu laisser supposer.

Un cercle vicieux

Un nouveau phénomène est apparu. A cette tendance de polarisation des flux d'investissements des pays industrialisés eux-mêmes s'en est ajoutée une autre qui va dans le même sens : l'effet gravitationnel de l'investissement international des nations les plus riches, qui se renforce lui-même. Dans une austère mais intéressante étude, publiée par le Centre d'études prospectives et d'informations internationales, Dominique Laubier et Alain de Richemond, en réfléchissant sur « l'interpénétration des capitaux et la concurrence industrielle mondiale », ont réuni un ensemble de données à partir desquelles ils ont cherché à identifier quelques caractéristiques du fonctionnement de ce nouveau phénomène.

Prenant l'exemple de la relation bilatérale entre les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale, ils montrent qu'en 1976 l'Allemagne a investi environ 600 millions de dollars aux Etats-Unis, et les Etats-Unis 480 millions de dollars en Allemagne ; et ils se demandent *« ce qui gouverne le mouvement d'investissements réciproques entre ces deux pays ».*

« Pour justifier l'apparition d'un effet gravitationnel, c'est-à-dire une attraction mutuelle qui s'exerce entre deux masses représentées par le poids économique des pays, il faut montrer que les disparités de coûts relatifs sont de plus en plus faibles, donc jouent de moins en moins dans le processus d'investissement international, tandis que l'appel des marchés porteurs, parfois assez protégés, accroît la nécessité de s'implanter à l'étranger », écrit Alain de Richemond. La concurrence mondiale tend à se localiser sur quelques marchés sophistiqués dont l'accès n'est pas toujours aisé aux exportateurs. L'investissement à l'étranger va de pair avec l'augmentation des exportations qu'il suit. Il y aurait donc une relation directe entre la croissance de l'investissement international et celle des investissements croisés.

Les investissements *« entre riches »* se développent d'autant plus qu'ils ont pour objet de limiter les risques en tout genre des entreprises. L'implantation à l'étranger a un effet stabilisateur assurant un niveau moyen de profits quels que soient les décalages de conjoncture entre les pays, en même temps qu'elle permet aux entreprises qui les font de ne pas se laisser distancer sur les marchés stratégiques. Même lorsque les conditions locales se dégradent dans un pays, les raisons extérieures subsistent pour y maintenir une présence. Ainsi, les firmes américaines qui ont créé en Europe des « centres d'accumulation de profits » autonomes *vis-à-vis* des Etats-Unis s'y assurent-elles non seulement des bénéfices d'exploitation équilibrant les fluctuations conjoncturelles et monétaires des deux côtés de l'Atlantique, mais aussi la valorisation de leur capital. Elles peuvent donc pendant longtemps accepter une dégradation locale des coûts relatifs puisque leurs actifs se valorisent là, dans le même temps où les profits d'exploitation ralentissent.

Cela durera-t-il ? Une hausse rapide du dollar, une dépression économique spectaculaire en Europe, ne risqueraient-elles pas, par exemple, conjointement, de changer rapidement ces conditions ? Dans quels délais « *les nouveaux pays industriels* » réussiront-ils à s'insérer dans le circuit privilégié ? Le préalable est certainement, pour eux, de développer davantage leurs marchés intérieurs ou régionaux, quitte à freiner quelque peu leur vision exportatrice de l'industrie, ce qui serait conforme à la fois à l'intérêt de leurs populations et aux vœux des pays occidentaux.

Toujours est-il qu'actuellement, pour l'ensemble de l'industrie occidentale, environ 20 % de la formation brute de capital fixe est sous contrôle étranger, et quelque 25 % de la demande domestique industrielle sont importés ; encore ces indices de pénétration sont-ils supérieurs dans des secteurs particulièrement internationalisés comme les matériels électriques et électroniques, la chimie, l'automobile, etc.

Cette masse de l'économie mondiale, relativement autonome, puisqu'elle fonctionne en circuit fermé, obéissant à ses propres règles, développe à la fois l'interaction et l'interdépendance entre les pays industrialisés. Une corrélation existe entre l'extension de ce circuit et la croissance des économies de ses différents membres. Ainsi se trouve conforté le circuit privilégié de la richesse. Et l'on voit transposé à l'échelon international le dicton bien connu selon lequel « *l'argent appelle l'argent* ».

JACQUELINE GRAPIN.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	806 F
II. — SUISSE - TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

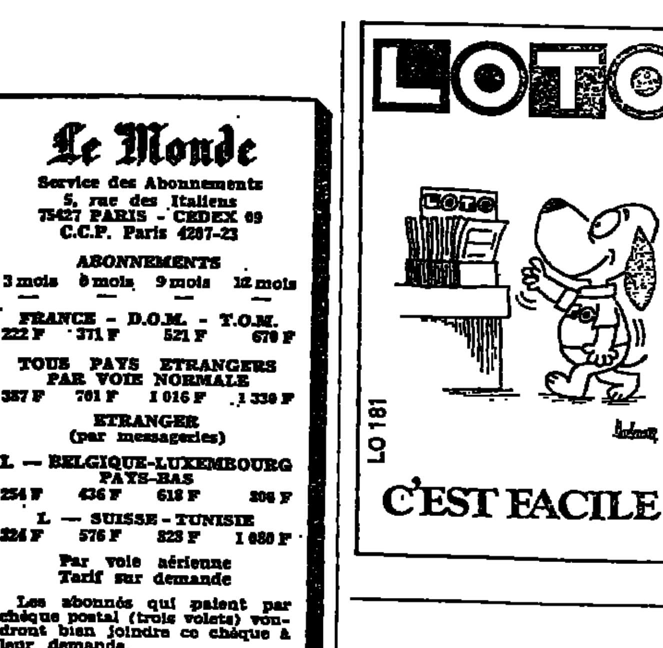
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.



Rompre la complicité entre gros et petits exploitants

(Suite de la page 21.)

Aujourd'hui, la consommation dans la Communauté n'évolue pratiquement plus, du fait à la fois de la récession, de la réplétion des estomacs, de la stabilisation et du vieillissement de la population. De son côté, la production continue de progresser au rythme annuel d'environ 2,5 %, ce qui veut dire qu'elle double tous les vingt à trente ans.

A l'origine de cette divergence, on trouve l'introduction massive, *dans les années de l'après-guerre,* des méthodes et des perspectives *industrielles dans ce qui avait* été jusque-là une agriculture essentiellement *paysanne. Le processus* commença avec la méca*nisation ; mais, à partir de là,* la biotechnologie, le développement des méthodes *modernes de* gestion et de distribution, et l'*augmentation progressive de* la taille moyenne des fermes, ont conduit à l'accroissement régulier de la productivité.

Le niveau élevé des prix a ajouté aux tensions, sans cependant conduire à une dépression. Ainsi les problèmes sont-ils complexes, et il ne suffit pas de mettre fin à l'incitation à produire davantage à laquelle le PAC, de par l'augmentation des prix, a contribué. Il faut entreprendre une action efficace qui réduira la poussée sous-jacente de la production. En clair, cela veut dire, réduire les prix réels et les ressources naturelles tels que la superficie cultivée, le nombre de têtes de bétail ou d'arbres fruitiers. En Allemagne, un groupe de travail officiel a estimé que même si la République fédérale réduisait ses prix en termes réels de 2 % par an jusqu'en 1985, la production continuerait d'excéder la consommation de 1,3 % par an, les surplus continuant de s'accumuler.

Un jeu politique dangereux

Réduire le rythme de la production (et par conséquent les revenus agricoles), alors que l'ensemble de l'économie se trouve *en pleine dépression,* constitue une opération délicate et politiquement périlleuse. De plus, il est vraisemblable que les effets d'une telle politique ne se manifesteront que lentement. Le problème est de parvenir à exercer des pressions sur les exploitants agricoles les plus riches, qui représentent le quart de l'ensemble de la paysannerie et qui produisent quelque trois quarts de la production, sans réduire les bas revenus des agriculteurs des régions les plus déshéritées.

Techniquement, cela est réalisable, en théorie et dans un délai donné, notamment par une taxation des productions les plus importantes (équivalente aux rabais consentis sur les prix aux gros producteurs). C'est ce qui a été proposé par la Commission européenne. Du point de vue politique, cependant, les agriculteurs, petits et gros, font bloc de manière générale ; ainsi une réduction importante des prix pourrait-elle créer, pour le pouvoir, des zones de danger politique. Cela explique pourquoi M. Giscard d'Estaing a récemment promis des subventions nationales s'élevant à plus de 4 milliards de francs, violant ainsi les accords de la politique agricole *commune. Le président* français a besoin du vote paysan dans *la rude bataille qui s'an*nonce au printemps pour l'élection présidentielle.

Pareilles pressions favorisent un retour à des politiques agricoles non concertées et nationalistes, mais pourraient également rejaillir sur les pays qui bénéficient aujourd'hui le plus de la politique agricole commune. La surproduction pourrait en effet, dans les vingt prochaines années, peu à peu conduire à la disparition du réseau des échanges agricoles d'un pays à l'autre au sein de la Communauté.

A l'origine, les plus gros marchés importateurs étaient, de loin, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. En 1975, chacun de ces pays importait sept fois la valeur du produit agricole qu'il *exportait.* Aujourd'hui, la proportion, toujours pour chacun d'eux, n'est plus que de *deux* pour un.

A *ce rythme,* d'ici vingt ans, il pourrait n'y avoir plus, à l'intérieur de la *Communauté,* qu'un commerce net extrêmement réduit. L'Italie, il est vrai, a connu une évolution tout à fait opposée, mais elle cherche en fait à inverser la tendance, et, quoi qu'il en soit, son marché n'apporte qu'une compensation partielle.

Les Britanniques, quant à eux, pratiquent ouvertement une politique *nationaliste.* Les gouvernements, qu'ils soient travaillistes ou conservateurs, ont tous soutenu que le pays pouvait et devait accéder à une autonomie nationale plus grande, sans se préoccuper des excédents de la Communauté. Ils ont ainsi subventionné l'expansion nationale jusque dans le domaine des produits laitiers, où les surplus communautaires sont les plus importants.

Si ce processus continue, ce qui est vraisemblable, si la politique de chaque pays s'oriente vers sa propre capitale, les nations qui ont bénéficié des excédents commerciaux dans la Communauté pourraient un jour se retrouver, comme en 1958, bien qu'à une échelle plus vaste, incapables de vendre sur les autres marchés mondiaux, à moins que ce ne soit en subventionnant leurs exportations moyennant un coût financier et politique élevé, pour eux-mêmes comme pour leurs concurrents. Si tel devait être le cas, ce n'est pas seulement la politique agricole commune qui échouerait alors en Europe. Et une telle perspective ne réjouirait guère, à tout le moins l'Allemagne.

Il y a ici une possibilité d'accord entre les pays qui, comme l'Allemagne et la Grande-Bretagne, veulent limiter au plus tôt leurs dépenses budgétaires et les bénéficiaires actuels des échanges agricoles de la Communauté, lesquels se montreraient avisés de garder leurs marchés ouverts pour le long terme. La seule manière de satisfaire l'un et l'autre camp serait de réduire les excédents en diminuant les gains véritables que perçoivent les paysans les plus riches.

FRANÇOIS DUCHÊNE.

TENDANCES DES REVENUS DES AGRICULTEURS DE LA COMMUNAUTE

A. — DANS LES ANNEES 60

Augmentations des revenus des agriculteurs par tête exprimées en pourcentage par rapport aux augmentations des revenus par tête dans l'industrie (1960 = 100) (*) :

BELGIQUE	89,2 (1969)
FRANCE	103,5 (1968)
ALLEMAGNE	106,3 (1968)
ITALIE	123,6 (1969)

B. — DANS LES ANNEES 70

Indices de valeur ajoutée réelle nette par tête dans l'agriculture au coût des facteurs (moyenne 1967-9 = 100) (**).

	1973	1979
BELGIQUE	134,1	126,0
GRANDE-BRETAGNE	136,4	105,7
DANEMARK	126,9	116,8
FRANCE	168,0	152,7
ALLEMAGNE	123,5	104,0
IRLANDE	151,3	178,3
ITALIE	134,5	153,4
PAYS-BAS	129,8	105,4
	141,6	133,4

(*) Source : Nations unies et Annuaire B.I.T. des comptabilités *nationales et statistiques concernant* le travail.

(**) Source : Agra-Europe, 7 mars 1980.

Un entretien avec Lord Carrington

(Suite de la page 21.)

Beaucoup de membres de premier plan de ce parti sont clairement mécontents de la décision de tourner le dos à l'Europe et même au monde extérieur. Ils regrettent également que cela sape nos efforts pour convaincre nos partenaires européens de la solidité et de la sincérité de notre engagement.

» L'intérêt véritable du parti travailliste est de soutenir à fond nos efforts pour obtenir les réformes importantes dont nous avons besoin pour restructurer le budget et la politique agricoles, *par exemple, et qui profiteront à* tous, quelles que soient leurs opinions politiques.

— Qu'aimeriez-vous qu'il se passe dans la Communauté cette année ?

— Nous avons devant nous certaines tâches d'une importance cruciale qui modèleront tout l'avenir de la Communauté. Il est essentiel que des progrès soient accomplis pendant l'année au sujet de la restructuration et de l'agriculture, des négociations d'élargissement et du renforcement de la coopération en politique étrangère. Les Etats membres se sont mis d'accord sur la priorité à accorder à ces tâches. Il y a aussi d'importantes affaires en suspens, telles que la conclusion des négociations sur la politique commune en matière de pêche, qui est une tâche urgente.

— A votre avis, peut-on faire quelque chose pour accélérer les processus d'élaboration des décisions ?

— *La Communauté étudie* ses processus d'élaboration des décisions. *Le* rapport des « trois sages » a recommandé quelques réformes raisonnables, qui ont été *approuvées par le Conseil européen* et qui devraient apporter *des améliorations modestes* du processus communautaire d'éla*boration des décisions.* Mais beaucoup de décisions commu*nautaires majeures supposent* de concilier des intérêts nationaux essentiels *et parfois* contradictoires, et des compromis satisfaisants *ne peuvent être obtenus* que par la patience, la souplesse *et un travail acharné, ce qui* demande du temps. Aucun procédé *magique de procédure ne* peut faire surgir par enchante*ment des solutions immédiates.*

» Quand on regarde les autres organisations internationales, on s'aperçoit que, par comparaison, l'Europe a mis au point des processus très efficaces d'élaboration des décisions ; lorsqu'il est essentiel de faire vite, par exemple *pour le tremblement de terre* en Italie, ou pour l'aide alimentaire à la Pologne, la Communauté peut prendre des décisions et agir avec une *rapidité remarquable.*

— Etes-vous favorable au retour au principe du vote à la majorité ?

— Il ne s'agit pas de le faire revivre. Le principe du vote majoritaire est inscrit dans les traités. Mais, pour les questions majeures affectant des intérêts nationaux importants, il est raisonnable que les décisions soient prises par consensus.

Un style plus fédéral

— Prévoyez-vous une évolution de la Communauté vers un type plus fédéral d'organisation ?

— Je ne suis pas enthousiaste à l'égard d'une approche planifiée de l'Europe, avec des arguments dialectiques sur le fédéralisme et le confédéralisme (quel que puisse être le sens de ces concepts). La capacité à s'adapter et à évoluer est un des principaux *atouts de la Communauté,* et je compte bien que cela *continuera.* Les changements doivent se produire de manière évolutive, *en réponse au changement* des circonstances et en *accord avec les vœux de tous nos* citoyens. Ils ne peuvent être imposés par *les planificateurs* imaginant en rêve des concepts *fondés sur des idéaux utopiques* quant à ce que devrait être se*lon eux le visage de l'Europe.*

— Que pensez-vous des dernières suggestions d'union européenne émises par le ministre allemand des affaires étrangères ? Etes-vous satisfait de la façon dont se développe la coopération politique ?

— *En gros,* oui. Mais il y a place pour des améliorations. *J'ai fait quelques suggestions,* comme dans mon discours de *Hambourg.* Maintenant, les ministres des affaires étrangères *ont donné instruction aux fonc*tionnaires de rédiger un rapport *à ce sujet. Naturellement, je me* réjouis de l'accent mis dans le *récent discours de M. Genscher* à Stuttgart sur la nécessité de *développer une politique étran*gère européenne commune, *comme moyen de promouvoir* une coopération plus étroite entre les *Dix. J'aimerais* en savoir davantage sur ces idées.

— A propos de politique étrangère, ce qu'on appelle l'initiative européenne sur le Proche-Orient a-t-il vraiment un sens ?

— Dans tous mes entretiens avec les dirigeants arabes, y compris ceux d'Afrique du Nord, il m'est apparu clairement qu'ils pensent que les efforts européens au sujet du Proche-Orient sont extrêmement significatifs. Toutes les parties intéressées au Proche-Orient — qu'elles approuvent ou non les idées européennes, — les prennent nettement au sérieux. On ne peut s'attendre à des progrès rapides dans un problème aussi compliqué et ancien que celui du Proche-Orient, mais la situation là-bas est peut-être plus fluide qu'elle ne l'a été depuis quelque temps. C'est pourquoi les conversations de M. Van der Klaauw au Proche-Orient seront particulièrement significatives. Nous avons fait un travail sérieux sur les problèmes en cause et nous sommes décidés à apporter une contribution sérieuse au bon moment.

— Mais pouvez-vous réellement poursuivre une politique qui est apparemment en conflit avec celle des Etats-Unis ?

— Il n'y a pas de conflit entre l'Europe et les Etats-Unis au sujet du Proche-Orient. Nos points de vue ne sont pas nécessairement identiques, mais ils visent tous deux le même but, qui est d'assurer durablement la paix et la justice dans cette région. Nous consultons pleinement les Etats-Unis et nous tenons compte de leur conception. Et les Etats-Unis sont parfaitement au courant des idées européennes. Nous ne sommes peut-être *pas toujours d'accord, mais* nous sommes toujours en consultation *étroite et nous travaillons* les uns et les autres dans la *même direction. L'action euro*péenne se fait sentir à plusieurs niveaux. Nous essayons de réduire les choses à l'essentiel pour parvenir à l'approche la plus réaliste. L'Europe a également un rôle à jouer en influençant les Etats-Unis.

— Enfin, y a-t-il place pour inclure la politique de défense dans la Communauté ?

— Je doute qu'il y ait une place quelconque dans les décisions communautaires *officielles.* Tous les Etats membres, sauf un, appartiennent à l'OTAN, qui est l'endroit où doit se concentrer le plus clair de la politique européenne de défense. Bien entendu, les questions concernant la sécurité de l'Europe sont discutées dans le cadre de la coopération politique et font partie d'une politique européenne commune. Les politiques de défense et de sécurité ne peuvent jamais être compartimentées de façon rigide. »

Propos recueillis par
DAVID SPANIER.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

SERI RENAULT INGENIERIE

recherche
pour compléter l'équipe de réalisation d'un

GRAND PROJET HOSPITALIER

en IRAK

UN INGENIEUR DE TRAVAUX

. Diplômé d'une grande école (T.P., Centrale, Ponts et Chaussées...),
. Possédant une expérience de plusieurs années de chantier à l'étranger,
. Parlant l'anglais couramment.

. Il aura la charge d'un chantier à Bagdad et assurera entre autres :
- la direction des travaux,
- les contacts avec le résident ingineer, représentant le client,
- les relations avec les sous-traitants.

. Le candidat résidera à Bagdad soit avec sa famille soit en célibataire.

Référence M 13-02

DEUX CONDUCTEURS DE TRAVAUX

. Ayant une expérience de plusieurs années de chantier de bâtiment à l'étranger,
. Parlant l'anglais couramment, l'arabe étant apprécié.

. Nos chantiers sont situés en zone urbaine.

. Départ en célibataire pour la durée du chantier.

Référence M 14-02

Les postes sont à pourvoir immédiatement pour une durée approximative de 2 ans.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant bien la référence du poste à :

Séri
Renault Ingénierie

Direction du Personnel
SERI RENAULT INGENIERIE
Boite Postale 19 - 2, avenue du Vieil Etang
78390 BOIS D'ARCY

Cabinet de consultants en économie et en organisation, filiale d'un important établissement public français, offre une perspective de carrière internationale à des

Ingénieurs grande école

(Mines, Centrale, Arts et Métiers)
+ Formation complémentaire en économie
(E.N.S.A.E., C.E.P.E., M.B.A., I.E.P., D.E.S.)

pour ses divisions

ECONOMIE INDUSTRIELLE
ET
ECONOMIE DE L'ENERGIE

Ils devront évoluer rapidement vers des postes de responsabilité technique (conception et direction de projets), financière et commerciale.

Ils participeront à des interventions nécessitant soit de nombreuses missions à l'étranger, soit une résidence à l'étranger (Afrique : Abidjan, Dakar, Le Caire, Amérique latine).

La préférence sera accordée aux candidats justifiant de 5 à 10 ans d'expérience, ainsi que d'une pratique des langues anglaise et espagnole.

Adresser un curriculum vitae détaillé avec photo, prétentions et délai de disponibilité à Axial Publicité (réf. 6685), 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

INFOGEM

SOCIETE DE DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES.

recherche
pour détachement de longue durée
(minimum 6 mois) en ALGERIE

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

ayant acquis une solide expérience sur mini-ordinateur HP 1000 pour développer et superviser des traitements de gestion.
Rémunération attractive aux conditions étrangers

Adresser C.V. et prétentions à :
INFOGEM - Service du Personnel
B.P. 26 - 75562 PARIS Cédex 12

Filiale d'un Important Groupe de Construction International
recherche pour

l'ESPAGNE *(base Costa del Sol)*

RESPONSABLE DE PROGRAMME IMMOBILIER

• diplômé études supérieures : école de commerce ou gestion + droit + comptabilité ou autodidacte avec sérieuses références • expérience confirmée en Espagne et en France indispensable • éducation espagnole souhaitée • langues : bilingue Espagnol/Français • 150.000 F.+.

Adresser C.V. + photo et prétentions sous No 86.445, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Pour suivre la constante expansion de notre société, nous recherchons des candidats dynamiques pour travailler dans le domaine intéressant du

management consulting

Nous comptons parmi nos clients un grand nombre de sociétés internationales les plus connues en Europe.

- Nous ne recherchons que des collaborateurs ambitieux, sachant faire preuve d'initiatives, possédant une grande facilité de communication. L'âge idéal serait entre 25 et 30 ans environ et nous ne voyons pas d'inconvénient à rencontrer des candidats en début de carrière.
- Nous vous apprendrons nos techniques qui permettent d'exceptionnelles améliorations dans tous les domaines de la rentabilité des sociétés, techniques qui ont fait leurs preuves dans des activités aussi diverses que le management, la fabrication, l'administration, les ventes et la formation du personnel. Vous devez être de ceux qui apprécient les progrès tangibles et qui aiment voir le succès couronner leurs efforts.
- Nous promettons à ceux qui nous prouveront leurs capacités à assimiler et à mettre en œuvre nos méthodes des résultats rapides tant dans leur position personnelle que dans leur situation matérielle.
- Dans la mesure où les déplacements hebdomadaires sont indispensables à notre activité, votre lieu de résidence actuel ne présentera pas d'importance.
- La pratique courante de l'anglais est indispensable, la connaissance d'une autre langue (italien) constituerait un atout supplémentaire. Si vous êtes intéressé par cette opportunité, envoyez votre curriculum vitae (en mentionnant votre salaire actuel et, de préférence, le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre aux heures de travail).

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.

Boulevard de la Cambre 42 - Boîte 13 - 1050 Bruxelles (BELGIQUE)
sous la référence LM 2/2/81, qui transmettra.

ATTENTION !

Au Pairs Urgently required for families in London and suburbs, short/long term. No fees. ALLWAYS AU PAIR AGENCY, 18 DONNINGTON ROAD, KENTON, MIDDX, ENGLAND.

ORGANISME TOURISTIQUE
recrute

DIRECTEUR

CLUB VACANCES GRÈCE
(de mars à octobre 1981)
Tout candidat expérimenté dans fonction, bi ou trilingue (anglais/français/allemand). Min. 35 a.
Ecrire avec C.V. s/nº 2.567 à P. LICHAU S.A.
B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

PROGRAMME DIRECTOR BURUNDI

Actionaid, a non-governmental international agency, is seeking a Director for its programme in Burundi. The programme includes basic education, school construction, agricultural credit and extension, health and hygiene and water supply projects. The Director will be responsible for 600 employees and an annual budget of over £ 750,000.
Management experience in Africa and good written and spoken French and English are essential. Technical expertise in primary education or agriculture desirable.
Please send C.V. and full details to : PERSONNEL DIRECTOR, ACTIONAID, 139 Oxford Street, LONDON W 1, ENGLAND.

COMPLEXE INDUSTRIEL et MINIER
recherche

2 ENSEIGNANTS

— L'un, instituteur, aura la charge d'une classe de l'enseignement primaire. Il devra être titulaire du C.A.P.

— L'autre assurera les répétitions en français, histoire et géographie des programmes du C.N.T.E. Il devra être titulaire du C.A.P. et de diplômes de l'enseignement supérieur (niveau maîtrise). Une expérience en C.E.S. serait très appréciée.

— La préférence sera donnée à un couple.

— Contrat « expatrié » assorti d'importantes garanties sociales : logement familial confortable ; 3 mois de vacances en France.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. détaillé à nº 85 809 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

ORGANISATION EUROPÉENNE EUROCONTROL
recr. pour ses services à Bruxelles
1 PROGRAMMEUR
(25-35 ans)
PA 1-LOGOL
3-4 ans syst. IBM 370 et LOGABAX 5200, connais. pratique budgét. et comptable, connais. approfondie français, connais. pratique anglais.
Candidatures avec C.V. avant 15-02-1981, 72, rue de la Loi, 1040 Bruxelles.

GRANDE BANQUE FRANÇAISE

recherche pour
POSTES DE DIRECTION A L'ÉTRANGER

CADRES MULTILINGUES

Maîtrise de l'anglais et d'une autre langue (allemand, espagnol, portugais) exigée.

Les candidats auront fait la preuve de leur réussite dans leur fonction actuelle.

Ecr. avec c.v. prét. et photo s/réf. N. 105 à : TELEX P.A. 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANCAISE

BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS

recherche plusieurs

cadres administratifs et comptables

pour seconder les Directeurs de ses filiales ou de ses grands chantiers de l'étranger.

Une première expérience de l'expatriation n'est pas indispensable pour des candidats ayant de sérieuses références dans la profession et parlant couramment soit l'anglais, soit l'espagnol.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à No 86265, CONTESSE Publicité 20, Av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Groupe français recherche pour le siège d'une de ses Sociétés situé dans une ville d'Afrique francophone

UN CHEF COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

pour seconder le Directeur.

Le candidat devra posséder le B.T.S., D.E.C.S. ou équivalent et faire preuve d'une expérience professionnelle confirmée acquise en Afrique francophone.
Ce poste comporte la charge et le contrôle de :
- la comptabilité générale et du bilan ;
- la gestion budgétaire ;
- la fiscalité et les finances ;
- la gestion du personnel.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions s/nº S 261 à O.P.L.E.C., 2, rue Séguier, 75006 PARIS, qui transmettra.

Importante société installée à Tananarive-Madagascar recherche pour son important centre informatique un

Ingénieur Informaticien de nationalité malgache

ayant eu :
• plusieurs années d'expérience en informatique de gestion ;
• pratique pour la réalisation de programmes analyse ;
• impérativement expérience d'exploitation de centre.
Possibilité de formation complementaire et stage
Adresser une demande à l'attention de la Direction Commerciale. B.P. 215-16 75765 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

هكذا من الاصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,62
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

prenez des responsabilités dans votre région

En Europe, le groupe Randstad compte parmi les premiers du travail temporaire et dispose de plus de 150 agences.
Son succès, il le doit bien sûr à la rigueur de sa gestion, mais également à la qualité des relations qu'il entend avoir dans chaque agence avec ses intérimaires et avec ses clients.
Il ouvrira de nombreuses agences dans les prochaines années et il sera présent là où il trouvera des talents et pas uniquement dans les grandes villes. Il souhaite rencontrer sur l'ensemble de la France et entre autres dans des villes telles que Avignon, Nimes, Perpignan, Aix, Béziers, Montpellier, Rennes, Angers, Tours, Le Mans ... de jeunes hommes titulaires d'un diplôme d'école supérieure et rompus aux relations commerciales, qui croient comme lui en l'avenir du service réel et de qualité.
Ces managers prendront complètement en charge la gestion de leur agence et rendront directement compte de leur action à la Direction Générale qui soutiendra leur effort de développement.

Quelle que soit votre région, envoyez un dossier de candidature, (lettre manuscrite, CV, photo) sous la référence MR à Randstad qui sera heureux de discuter avec vous d'une éventuelle collaboration.

randstad france s.a.
travail temporaire
Centre Paris Daumesnil 4 place Félix Eboué 75012 Paris.

média-system



Les Fromageries BEL

recrutent

INGENIEUR CHIMISTE

Il se verra confier dans le cadre du **CENTRE DE RECHERCHE** situé à

VENDOME (41)

- la responsabilité des activités d'un important laboratoire d'analyses et d'une équipe de chercheurs
- la coordination fonctionnelle des laboratoires de contrôle des Usines du Groupe en France et à l'Etranger
- la représentation de la Société à l'extérieur pour les problèmes de sa compétence.

Le candidat issu d'une grande école, 30 ans minimum, aura eu une expérience similaire dans les industries agro-alimentaires ou à défaut dans l'industrie pharmaceutique.

Anglais obligatoire.
Notions allemand souhaitées.

Envoyer C.V., *photo et prétentions à M.* DANSAERT - Fromageries BEL 4, rue d'Anjou - 75008 PARIS.

Vous aimeriez vous fixer en province, non pour vous encroûter, mais pour vous épanouir au sein d'un groupe partisan de l'

Informatique verte

installée près de la Loire par des passionnés de l'informatique de demain. Vous visez une carrière enrichissante intellectuellement et financièrement et vous aimeriez mettre à profit vos connaissances dans une fonction de

Chef de projet

Si vous avez entre 25 et 30 ans, vous êtes sans doute issu d'une école d'ingénieurs ou titulaire d'une maîtrise type système, mais si vous avez plus de 30 ans, vous êtes peut-être venu à l'informatique par une autre voie. Nous n'avons pas de préjugés pourvu que vous soyez capable de vous passionner pour la conduite de grands projets faisant appel aux réseaux et à des matériels fournis par les grands constructeurs.



Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 29215.



DÉLÉGATION INTERRÉGIONALE POUR LA ZONE SUD-EST (RÉGIONS PROVENCE, ALPES COTE-D'AZUR ET CORSE)

LA DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE MARSEILLE LITTORAL

recherche

un (e) CADRE de haut niveau

qui sera :

- chargé (e) des relations publiques et des communications internes à l'entreprise ;
- associé (e) étroitement à l'action commerciale ;
- rattaché (e) au cabinet du directeur.

Formation commerciale de préférence (HEC - ESSEC - IAE - ESCAE ...)

Qualités de contact, d'organisation, de rédaction et d'expression

Adresser candidature avec curriculum vitae manuscrit et prétentions à MONSIEUR LE DIRECTEUR OPÉRATIONNEL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE MARSEILLE LITTORAL
78, boulevard du Sablier
B.P. 830 - 13278 MARSEILLE CEDEX 8

IMPORTANTE SOCIÉTÉ AGRO-ALIMENTAIRE
Région Centre Ouest
recherche

Cadre administratif et financier

chargé de suivre l'activité des filiales.

Dépendant de la Direction Financière, il sera responsable :

- de l'élaboration des tableaux de bord,
- de la révision des comptes,
- de l'audit,
- de l'organisation administrative et comptable des filiales.

Le candidat de formation supérieure aura au minimum 5 ans d'expérience.
Adresser CV et prétentions sous référence 8782 à I.C.M. 83, rue de Rennes 75006 PARIS qui transmettra.

---

sud-est

semа selection, conseil en recrutement de cadres et d'ingénieurs, recherche pour sa Délégation de Marseille, un (e)

consultant senior en recrutement

Sa mission consistera à développer et prendre progressivement en charge l'ensemble de nos activités de conseil en recrutement dans le Sud Est. Il bénéficiera de l'appui du Siège et de la notoriété de SEMA, l'une des premières Sociétés de Conseil en France.

De formation supérieure, rigoureux dans ses méthodes de travail, il est expert en matière de problèmes humains, très entraîné aux contacts et à la négociation. Il a acquis son expérience en entreprise ou en conseil. Sachant être autonome, il est attiré par une activité professionnelle active et dynamique.

Adresser CV. avec une courte lettre manuscrite sous réf. 1070/LM à P. Boyer Sema-Sélection - **13008 MARSEILLE 5, rue St Hermentaire.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

UNION PATRONALE LOIRE ATLANTIQUE
recherche son
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Notre Délégué Général actuel, en poste depuis 10 ans, veut transmettre ses fonctions, avant de partir en retraite, afin d'assurer une succession réussie.
Nous recherchons une personnalité de haut niveau dont les grandes qualités humaines, culture, diplomatie lui permettront de faire l'unanimité auprès de l'ensemble des partenaires de l'Union Patronale.
C'est un homme d'entreprise capable de coordonner l'activité d'une équipe en place, qui a prouvé son efficacité.
Sa mission se situe à la fois, au niveau interne de l'U.P.L.A. et au niveau des partenaires. Il entretient des relations techniques suivies avec l'ensemble de l'environnement.
Ce poste de premier plan convient à un homme actif, possédant à la fois un contact excellent et une grande capacité d'adaptation. Sa formation et son expérience lui ont apporté une solide connaissance des milieux dirigeants.
Nous avons confié le soin d'étudier confidentiellement toutes les candidatures, à notre Conseil, André PLESSY. Nous vous remercions de lui adresser votre dossier, sous référence 6305 A, à CAPFOR, BP 846 - 44020 NANTES CEDEX.

CAPFOR

NANTES (40) 48 20 89 RENNES (99) 79 51 07 QUIMPER (98) 95 14 30

SOCIÉTÉ DE SERVICES
Implantation nationale - 100 personnes
recherche

CHEFS DE PROJETS

Expérience bases de données pour réaliser, en équipes, conceptions et mises en place d'applications sur IBM 38.

Lyon et région Rhône-Alpes.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous référence n° T 025.164 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

VILLEROY et BOCH

recherche

LE CHEF D'ENTRETIEN

de son Usine de Valence d'Agen

Celle-ci, spécialisée dans les produits de céramique sanitaire et qui occupe 500 personnes, est très moderne et en cours de développement important. Ses installations font appel aux techniques les plus récentes en matière d'automatisme. Elle est située dans une région où le cadre de vie est agréable.

Le candidat retenu aura, au sein d'une équipe jeune, la responsabilité de l'entretien mécanique et électrique de l'ensemble des installations ainsi que la maintenance des bâtiments. Des possibilités importantes de développement de carrière sont offertes à échéance assez proche.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école (de préférence A.M.) ayant dépassé 30 ans et possédant une expérience de service technique. Une activité en bureau d'études et la connaissance de l'allemand seraient appréciées.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à Daniel VILAIN, Directeur du Personnel et des Relations Sociales, VILLEROY et BOCH, 77320 LA FERTE-GAUCHER.

EN BRETAGNE
Un important organisme financier recherche :

ANALYSTE FINANCIER

Il sera chargé des études de financements aux entreprises et d'en assurer les contacts au plus haut niveau. Ce poste nécessite une formation supérieure et/ou bancaire, confortée par quelques années d'expérience dans le domaine des financements d'entreprise. Poste évolutif.

Veuillez adresser lettre manuscrite + C.V. sous réf. J.O./A.F. à Jean Ollivier B.P. 28 35740 PACE qui assurera les premiers entretiens dans l'entreprise.

LOEWS MONTE-CARLO
HOTEL 4 ÉTOILES LUXE

recherche
en vue de la prochaine ouverture de son centre de conditionnement physique
« FITNESS CENTER »

UNE PERSONNE HAUTEMENT QUALIFIÉE

en gymnastique, diététique, soins corporels, diplômée et pouvant justifier d'une expérience pour assumer les responsabilités de ce centre.

Anglais nécessaire

Adresser C.V. et références :
Bureau du personnel, B.P. 175, MONTE-CARLO.
Réponse assurée.

MOTOROLA

recrute
des ingénieurs et techniciens expérimentés
dans les secteurs suivants :

- **Conception de composants électroniques.**
- **Epitaxie.**
- **Diffusion.**
- **Photogravure.**
- **Métallisation.**
- **Ingénieur produits.**
- **Ingénieur d'affaires.**

Pour tous ces postes, une expérience dans l'industrie des composants sera exigée
langue anglaise très appréciée.
Adresser curriculum vitae + photo à E. BENIFLAN

MOTOROLA
BP 3411 31023 TOULOUSE

ORGANISME DE LOGEMENT SOCIAL EN NORMANDIE
recrute le

CHEF DE SA DIVISION

réhabilitation-exploitation
Conviendr. à jeune ingénieur bâtiment, spécial. génie climatique.

Adresser C.V. détaillé et prétent. à M. le Président de l'Office public départemental H.L.M. de l'Orne, 17, rue Sainte-Thérèse, 61003 ALENÇON CEDEX.
15 février 1981 dernier délai.

VILLE D'ORVAULT
Loire-Atlantique
23.000 habitants
RECRUTE

1 ATTACHÉ COMMUNAL

expérimenté en matière d'acquisitions foncières et de zones d'aménagement concerté.
Les candidatures des agents communaux d'un grade équivalent, ainsi que celles des rédacteurs expérimentés en la matière seront également acceptées.
Les candidatures devront être renvoyées AVANT LE 10 MARS.

DIRECTEUR TECHNIQUE
EQUIPEMENT AGRICOLE

La Société (105 millions de C.A.H.T. - 150 personnes) est une entreprise jeune et dynamique qui conçoit et fabrique des matériels et équipements agricoles originaux répondant à des besoins particuliers et très bien adaptés à l'agriculture des pays en voie de développement.
Elle veut confier la Direction Technique à un jeune ingénieur mécanicien dynamique et créatif, qui sera chargé de la conception et de la réalisation des prototypes et des produits commercialisés.
Age optimum 30 ans. Formation ENSAM ou école de niveau équivalent. Résidence TROYES.

Adresser CV détaillé s/réf. 212/01 M à :
France Cadres 22 rue Saint Augustin 75002 PARIS.

SOCIETE FINANCIERE NANTES
recherche

JEUNE COLLABORATEUR

Notamment pour études de financements de programmes d'investissements d'entreprises régionales.
Après une période de formation, il aura des contacts avec la clientèle et les établissements financiers.
Le poste convient à un homme de 25 ans minimum, diplômé d'une grande école commerciale ou ayant une formation juridique et comptable. Il est nécessaire que le candidat ait un excellent esprit d'équipe.
Une première expérience serait appréciée. Situation évolutive pour candidat de classe intellectuelle et personnelle.



Env. CV manuscrit, photo, prétentions sous la référence 1682 à Madame A. GARRET
11 r. Mauvoisins - 44200 NANTES

ORGANISME CONSULAIRE DE FORMATION
recherche **ASSISTANT-CONSEIL**

- formation supérieure technique souhaitée,
- agro-chimie appréciée,
- expérience P.M.E.,
- contact haut niveau,
- facilité d'adaptation,
- esprit travail d'équipe.

Adresser C.V., photo et prétentions au :
SERVICE DU PERSONNEL
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BORDEAUX, 12, place de la Bourse, 33076 BORDEAUX CEDEX.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux

LA DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES DE CHERBOURG
recherche

des INGÉNIEURS sur contrats pour :

POSTE 1 Adjoint au chef de groupe « Mécanique des Structures » du Centre d'Essais pour les essais et les mesures dans le domaine des bruits et vibrations sur des matériels et installations montés à bord des sous-marins. Éventualité d'embarquement pour essais.
PROFIL RECHERCHE : Jeune ingénieur C.N.A.M. – AM – ENI – INSA ou équivalent.
Bases d'électronique souhaitables.

POSTE 2 Ingénieur à la Section PRODUCTION, atelier électronique = Chef des Nefs : Transmissions intérieures et extérieures. Détection électromagnétique, chargé des montages et essais des matériels montés à bord des bâtiments en construction ; de la remise en état, essais en atelier, montage et essais à bord pour les bâtiments en entretien ; de l'entretien des stations à terre.
Encadrement de trois chefs de travaux et d'environ quarante techniciens.
PROFIL RECHERCHE : Ingénieur Électronicien possédant des connaissances dans le domaine des transmissions radio-électriques et des hyperfréquences.

Pour chacun de ces deux postes, suivant curriculum vitae et expérience, il est proposé une rémunération mensuelle nette de l'ordre de 6 384 F à 7 109 F.

Ecrire en envoyant curriculum vitae et en précisant bien le poste demandé à :
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS
ET ARMES NAVALES DE CHERBOURG
CHEF DE LA SECTION PERSONNEL
B.P. 10 50 115 CHERBOURG NAVAL

CONTINENT

20 Hypermarchés en France (+6 à l'étranger)
C.A. (HT) en France : 3,5 milliards de F. en 1979
Effectif : 4.500 collaborateurs (trices)
recherche
en vue, notamment
de ses ouvertures d'hypermarchés des

CHEFS COMPTABLES
(Femmes ou Hommes)

pour :
- tenue comptabilité
- assistance commerciale par le suivi des comptes de gestion analytique
- animation d'une équipe de 6 à 8 personnes.

Ces postes pourraient convenir à personnes jeunes, dynamiques, possédant les compétences professionnelles (DECS ou BP).

Ces postes sont à pourvoir à ALENCON et REIMS.

Mobilité géographique souhaitée

Dans l'attente de la prise de fonction effective au sein d'un nouveau magasin, les candidats seront amenés à se familiariser avec les procédures comptables et de gestion de la société dans des établissements actuellement en exploitation.

Adresser C.V. et prétentions à
Direction du Personnel - CONTINENT
48, rue de Miromesnil 75008 PARIS

groupe Promodès

Important groupe diversifié (450 C.A.)
développant ses ACTIVITES
FRANCE-ETRANGER
et pour préparer ses
STRUCTURES COMMERCIALES de demain
recrute

E.S.S.E.C. ou equivalent

débutant (1 à 2 ans d'expérience souhaités)

Se verra confier dans un premier temps :
- des responsabilités au sein du contrôle de gestion
- des projets d'organisation commerciale au sein d'équipes pluridisciplinaires.

Le candidat devra posséder l'Anglais.
L'Allemand est souhaité.
Il devra accepter les déplacements.

Poste à pourvoir en province - ville universitaire.

Les candidats intéressés enverront un C.V. détaillé, une photo et leurs prétentions sous référence 60070
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

A 100 Kms des SABLES D'OLONNE entre deux grandes villes universitaires importante société électromécanique, recrute

Jeune Ingénieur production
80-100 000 F

De formation A.M., Centrale, ENSI. Après quelques missions diversifiées, il se verra confier des responsabilités opérationnelles d'organisation dans un atelier de fabrication grandes séries en cours d'automatisation et à taille humaine.

Il s'agit d'une fonction évolutive à l'intérieur du groupe pour candidat faisant preuve d'une réelle compétence en organisation et commandement.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à notre conseil.

MEDIA PA

Michel AUBRY 10, impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

SUD OUEST
Une filiale d'un important Groupe Industriel
recherche

UN INGENIEUR Chef de région forestière

En charge de plusieurs départements du Sud Ouest, il devra y appliquer une politique tendant à l'approvisionnement optimal des usines papetières, ce qui suppose :
. Des contacts efficaces avec ces usines,
. une bonne connaissance des ressources forestières locales et de leur évolution ainsi que de leurs circuits de mobilisation,
. la négociation de contrats de fournitures et l'exploitation de coupes, dans le cadre strict des budgets.

Ces fonctions de responsabilité seront confiées à un ingénieur connaissant bien le milieu forestier et offrant des références sérieuses en gestion et négociation commerciale.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo s/réf. 1179 à P. LICHAU SA - B.P. 220 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Sud-Ouest 100.000 F

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- Diplômé de l'Enseignement Supérieur (ESC, IEP, Sciences Eco...) + DECS, vous avez une expérience d'environ 3 ans en entreprise et/ou en cabinet.
- Nous sommes une société française de dimension internationale et souhaitons vous confier, dans un premier temps, en étroite relation avec le Responsable Administratif et Financier, la responsabilité de l'ensemble de la comptabilité de l'un de nos établissements (1.500 personnes, 200 millions de Frs de C.A.), à la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes.
- Le poste est à pourvoir dans une grande ville du SUD-OUEST

Ecrire avec CV et photo à N° D 210 TELEX P.A. 34, Bd Haussmann - 75009 PARIS qui transmettra

---

IMPORTANTE BANQUE RÉGIONALE DE L'EST

Nous cherchons à intégrer dans notre cellule contrôle un

AUDITEUR INTERNE

Adjoint direct du chef de service, il se verra confier l'analyse et le contrôle de l'application des règles et des procédures comptables, financières, fiscales, juridiques et administratives concernant toutes les opérations et prestations de service bancaires, tant au niveau des services internes du siège que dans les agences.

La fonction débouchera à court terme sur l'encadrement d'une cellule d'audit.

Nous voyons à ce poste un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (E.S.C., I.E.P. eco fi,..., + D.E.C.S.) pouvant justifier d'une pratique de quelques années (cabinet d'audit, service contrôle de banque ou d'entreprise, expertise comptable), désireux de valoriser son acquis dans un contexte particulièrement motivant.

Un premier entretien peut être envisagé en adressant votre dossier (avec curriculum vitae manuscrit + photo + prétentions) sous référence 876.765 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

LA VILLE DU HAVRE
envisage de recruter

UN INGÉNIEUR-ORGANISATEUR

Le candidat retenu sera chargé de participer à la conduite et à la réalisation de projets à dominante organisation et informatique (cahier des charges, participation à la conception et mise en place de solutions retenues).
Ce poste conviendrait à un candidat titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou universitaire, à tendance scientifique, et possédant une formation complémentaire à la gestion (IAE – ICG) ou à l'organisation (ESTO, ou à l'informatique (Institut de programmation, maîtrise d'informatique, etc.), ayant une expérience concrète en organisation et en informatique de gestion (de préférence temps réel).

Adresser C.V. et prétentions à M. LE MAIRE DE LA VILLE DU HAVRE, Service Informatique, 76600 LE HAVRE.

USINE 200 kms EST DE PARIS
recherche

INGENIEUR DEBUTANT
ou ayant 1 ou 2 ans d'expér.

Au départ l'intéreressé devra s'occuper des problèmes métallurgiques, d'assurances qualité et de productivité.
Possibilité de logement.
Écr. s/n° T025140M, R.-Presse, 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

Organisme dont l'activité est en région Rhône-Alpes, recherche

ASSISTANT DE GESTION

Diplômé d'études supérieures (D.E.C.S., Ecole supérieure de commerce ou de gestion). Expér. professionnelle souhaitée : 2 ans dans le secteur du transport.
Les candidats devront justifier leur motivation à un poste de conseiller en entreprise.

Envoy. candidatures s/réf. 632 à
LMT CONSULTANTS
63, av. de Villiers, 75017 Paris.

CABINETS COMPTABILITE
(Comptable agréé)
AIME et ALBERTVILLE
(Savoie) rech. COMPTABLES 2 a. pratiq. en cabinet. Libéré oblig. milit. et jnes stagiaires. Ecr. n° 342 SUDEM, 17, bd de la Colonne, 73000 Chambéry.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Tout le monde dit que l'avenir est écrit au JAPON

Pour nous l'avenir est aussi en France !

Vous avez la passion de l'innovation technique.
Nous vous offrons de participer au développement de notre Société qui exporte plus de 50 % de sa production dans les pays évolués techniquement - RFA inclus - en entrant dans notre CENTRE D'ETUDES situé en REGION PARISIENNE.

. Ingénieurs chefs de section de bureau d'études
mécanique/automatismes et automatismes/électronique.
De grande valeur, ils auront l'expérience de la conduite technique et humaine d'une ou plusieurs affaires simultanément.

. Ingénieurs recherche essais prototype
Formation générale ingénieur ou DUT + option électronique-automatisme, connaissance générale mesure essais en labo ou atelier de prototypes mécaniques ayant une grande part électronique.

. Dessinateurs chefs de groupe
Niveau 5 - 3
Formation BTS + certificats CNAM ou équivalent.

. Techniciens d'atelier
Mécanique de précision pour ajustage montage essais prototypes électromécaniques.

Pour tous ces postes : anglais souhaité, expérience nécessaire.
Merci d'adresser votre lettre de candidature, C.V., photo et prétentions sous référence 553 M et en précisant le poste choisi, à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Ingénieurs Informaticiens
PARIS (Nord-Ouest)

La Direction Organisation d'un Groupe français performant aux activités industrielles et commerciales largement réparties dans le monde renforce son équipe.
Elle propose à deux jeunes ingénieurs informaticiens, désireux d'élargir leur expérience système, d'évoluer vers des fonctions de conseil en informatique et organisation.
Ils prennent en charge l'étude des matériels (Benchmark,...) existants sur le marché.
Ils assistent les filiales dans le choix de leur matériel, et dans leur mise en œuvre.
Ces responsabilités s'adressent à des jeunes ingénieurs ayant une expérience informatique de 3 à 5 ans, si possible une formation complémentaire de gestion du type I.A.E. et une disponibilité suffisante pour effectuer des déplacements de courte durée en Province ou à l'Étranger.
Le Groupe offre pour l'avenir de réelles possibilités d'évolution dans les domaines de la technique ou de la gestion.
Vous voudrez bien adresser votre candidature, lettre manuscrite, C.V. et prétentions s/réf. BLIN-LM à :
EMPLOIS ET CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS
Tous les dossiers seront traités directement par l'entreprise avec une discrétion totale.

Très Important Groupe Métallurgique et Minier
recherche

jeune économiste

Débutant, 1 à 2 ans d'expérience. H.E.C. ou équivalent pour la Direction des Relations Humaines du Groupe.
Il sera chargé de réaliser des études concernant la gestion du personnel : rémunérations, masses salariales, gestion des cadres.
Large autonomie d'initiatives et de réalisations.
Possibilités intéressantes d'évolution de carrière.
- L'aptitude à la modélisation,
- L'intérêt pour l'application des méthodes quantitatives de gestion appliquées aux relations humaines,
- La connaissance du FORTRAN, sont indispensables.

Adresser dossier de candidature complet sous la référence 1029 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

ORGANISME PROFESSIONNEL
recherche

UN ASSISTANT
pour ses adhérents région centre

Ce poste, basé au départ à Limoges, conviendrait à un E.S.C. ou ingénieur de 30 ans minimum ayant fait ses preuves de gestionnaire dans une P.M.I. et pouvant à terme s'intégrer dans une entreprise de forme coopérative.

Envoyer C.V. et photo s/référence n° T 025141 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

TRÈS IMPORTANTE CAISSE DE RETRAITE
(siège social à Paris - important centre d'activité dans une proche ville de province)
recherche

CADRE CONFIRME
pour son
ÉQUIPE DE DIRECTION

Pour étoffer son équipe de direction, le directeur général voudrait s'adjoindre un cadre confirmé de haut niveau auquel il conférerait des missions diverses et variées en rapport avec les principales activités de la Caisse et plus particulièrement avec celles qui sont situées dans la proche ville de province.

Cette intéressante situation pourrait convenir à un candidat ayant les principales caractéristiques suivantes :
- une formation générale de base de niveau supérieur, de préférence dans les domaines du droit et de la gestion,
- une très solide expérience de direction d'un service important ou d'une petite société, si possible dans un secteur d'activité semblable ou proche,
- un sens développé des contacts humains et du service aux autres,
- une connaissance et un goût certains des techniques modernes de gestion (informatique notamment),
- une volonté de faire carrière dans l'entreprise.

TRÈS BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR pour qui réussira à ce poste.



Envoyer C.V. détaillé, lettre man., photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 Paris (sous la référence 2.349).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

MERLIN GERIN

14.000 personnes - 33 filiales dont 16 à l'étranger-3,1 milliards de C.A. dont 45 % à l'export.

Nous sommes le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements haute et basse tension pour le transport et la distribution d'énergie électrique.

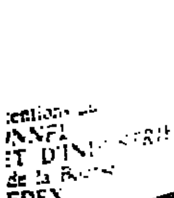
Nous recherchons pour le Département des réalisations d'ensembles à LEVALLOIS (92).

UN CONTROLEUR DE GESTION

Il aura en charge la gestion budgétaire et comptable du département, supervisera l'administration des ventes en particulier dans ses implications à l'exportation : établissement des contrats, relations avec les Banques et organismes de Commerce Extérieur...

Ce poste convient à un diplômé d'études supérieures (SUP. de CO., ESSEC, ESC + DECS...) ayant acquis une première expérience similaire dans une société exportatrice de biens d'équipement ou une société d'engineering.

Ecrire un curriculum vitae détaillé sous référence GDL 120 à
MERLIN GERIN
Développement et Formation des Cadres
38050 GRENOBLE CEDEX

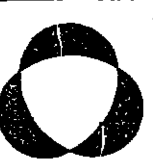


	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



pomona

Nous sommes l'un des premiers groupes français de négoce de produits alimentaires frais et surgelés : 3,5 Milliards de C.A., 40 établissements, 3.500 personnes.

gestion et négociation . . .

Nous souhaitons pourvoir un poste d'Adjoint au Directeur de notre division Fruits et Légumes, avec une double mission :
- le contrôle de gestion d'un certain nombre d'établissements : participation à l'élaboration des objectifs, suivi de l'activité commerciale, contrôle des réalisations, analyse des écarts, recommandations, rôle de conseil auprès des Directeurs de ces exploitations,
- entretien des relations et négociations avec certains clients nationaux.

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur, ayant acquis une solide expérience de contrôle gestionnaire, et désireux de diversifier son expérience afin de prendre à moyen terme des responsabilités opérationnelles du type direction d'un centre de profit. La résidence est PARIS, mais il faut prévoir des déplacements en province. (Réf. 56181M)

responsable du conditionnement

Bien que notre activité soit le négoce, notre organisation en matière de distribution est industrielle (40 établissements - 3.500 personnes) ; voici pourquoi nous souhaitons recruter un ingénieur pour prendre en charge la fonction conditionnement au sein de la direction de la distribution physique. Ce nouveau collaborateur, en position fonctionnelle par rapport aux Directeurs d'établissement, a pour mission de veiller à la bonne organisation des unités de conditionnement et au maintien d'un niveau de productivité performant, de mettre en œuvre des systemes d'organisation ou des matériels permettant de répondre à la demande des clients, de gérer le budget d'équipement. Il est étroitement associé à la définition de la politique de distribution physique. Nous souhaitons confier ce poste à un ingénieur ayant 3 ou 4 ans d'expérience soit dans la fonction conditionnement, soit dans la fonction organisation industrielle, acquise dans une entreprise de produits de grande consommation. Ce poste est à pourvoir à PARIS, mais implique de fréquents déplacements de courte durée en province. (Réf. 56281M)



Si ces propositions vous intéressent, nous vous demandons d'adresser votre dossier en précisant la référence du poste choisi à notre conseil - 61 bd Haussmann - 75008 PARIS. Tél. : 742.58.20.

Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
DU SECTEUR PARA-PETROLIER
RECHERCHE POUR SON SIEGE A PARIS

3 INGENIEURS DE PROJETS

Vous serez diplômés AM, TP ou équivalent. Basés au siège de Paris avec de fréquents déplacements à l'étranger, vous devrez vous intégrer à un groupe d'Ingénieurs de Projets dans le domaine des installations pétrolières offshore.

- Deux d'entre vous, devront faire état d'une expérience minimum de 5 à 10 ans de préférence dans une Société d'Ingénierie pétrolière ou de Travaux Maritimes.
  L'expérience du chantier et du «Contracting International» sera un atout supplémentaire.
- Le troisième possèdera 1 à 2 ans d'expérience de préférence dans une Société de Travaux Publics.

Vous aurez en charge, à des échelons de responsabilités différents, la préparation et le suivi de procédures techniques liées à l'exécution d'importants contrats offshore.
L'évolution à moyen ou long terme tendra vers la direction de projet.
Pour ces 3 postes, il est indispensable que vous pratiquiez couramment la langue anglaise.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 1181 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

DOWELL Schlumberger

recherche pour son département fiscal à PUTEAUX

1 CADRE COMPTABLE

Niveau D.E.C.S. Anglais souhaité.
Disponibilité immédiate.

Envoyer C.V. et prétentions à
DOWELL SCHLUMBERGER
Service Recrutement
20, rue Jean-Jaurès, 92800 PUTEAUX.

Ingénieur commercial export

Importante société d'ingénierie, nous souhaitons confier à un ingénieur diplômé la responsabilité de la préparation et de la négociation des contrats ainsi que le suivi des affaires sur le plan commercial.

Pour mener à bien cette mission, il devra avoir une expérience des contrats d'architecture industrielle ou d'entreprise générale et maîtriser parfaitement l'anglais.

Ce poste - basé en proche banlieue sud - exige de nombreux déplacements à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous référence 4052 à rscg carrières - 64, rue La Boétie 75008 PARIS.

rscg carrières

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Rech. pour une Société Holding du Groupe

JEUNE JURISTE D'ENTREPRISE

Le (la) Candidat(e) retenu(e) secondera le Responsable Juridique du Service dans les travaux relatifs à la vie sociale d'une quinzaine de Sociétés dont quatre faisant appel public à l'épargne.
Niveau licence ou maîtrise en Droit, expérience d'au moins trois années acquise notamment en cabinet de conseils, Etude de Notaire, Société Fiduciaire.
Ecr. C.V., phot. sal. et prét. sous n° 8163 à C.N.C.A. recrutement carrières Codex 26-75300 Paris Brune.

---

coordination façonniers

initial

Nous appartenons à un groupe de PAP important ; notre produit, commercialisé sous une marque à forte notoriété, correspond à un sportswear haut de gamme. Notre politique industrielle nous conduit à faire fabriquer le sportswear et la maille dans les unités de notre maison mère, chez des façonniers en France et à l'Etranger. Nous avons besoin d'un homme capable de rechercher en permanence les sous-traitants adaptés à nos besoins, de négocier les contrats chaque saison, de contrôler leurs productions (qualité - délai), d'organiser les expéditions vers les pays destinataires en tenant compte des législations. Pour mener à bien cette action, ce collaborateur sera étroitement associé aux différentes phases d'élaboration du produit. Pour réussir il faut connaître les techniques de fabrication (maille en priorité), avoir des contacts avec un réseau de façonniers à l'échelon international, avoir le sens du produit pour faire des suggestions et apporter des modifications, avoir le sens de la négociation et de l'organisation, être disponible et se déplacer 70 % de son temps. L'Anglais est indispensable. L'Espagnol est souhaité. La résidence est PARIS.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 56081 M à notre conseil - 61, boulevard Haussmann 75008 PARIS. Tél. : 742.48.20.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
SPÉCIALISÉ EN
AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche

CHEFS DE MISSIONS
1ers ASSISTANTS
ASSISTANTS CONFIRMÉS
ASSISTANTS

- D.E.C.S. complet (ou équivalence) est une condition indispensable.
- Pour les postes d'Assistants confirmés et d'Assistants, un diplôme d'enseignement supérieur (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., E.S.C.A.E., Maîtrise de droit ou Sciences Eco.) est une condition nécessaire. Ce diplôme doit être complété par une pratique d'un à trois ans dans un cabinet comptable ou un service comptable d'entreprise.
- Une connaissance de l'anglais est appréciée, certaines missions se situant dans un environnement international.
- Larges possibilités de promotion pour des collaborateurs compétents et dynamiques.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, C.V., prétentions, sous le n° 2 031, à Publicité Meesters, 113, rue de Reuilly, 75012 Paris, qui transmettra.



vallourec

1er fabricant français de tubes d'acier

jeune cadre école supérieure de commerce

Votre formation de grande école commerciale vous a permis d'acquérir de bonnes connaissances de base en comptabilité.

Nous vous proposons une expérience en comptabilité analytique, contrôle interne, analyse financière et comptable, pour vous confier ultérieurement la responsabilité de services administratifs (comptabilité, contrôle de gestion, personnel, commercial et achats) dans nos usines ou nos filiales.

De réelles possibilités de carrière sont offertes au sein du Groupe Vallourec.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous réf03.81 A à Mme VARENE, chargée du Recrutement des Cadres - Société VALLOUREC - 7, Place du Chancelier Adenauer 75764 PARIS CEDEX 16.

SOPAD-NESTLÉ

recherche pour une de ses usines de province

UN ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL

Il assurera
- le recrutement du personnel ouvrier
- la gestion des services annexes (cantine, ...).

Il participera à l'élaboration et au suivi
- du plan d'amélioration des conditions de travail
- du budget des œuvres sociales.

Il effectuera les études propres à un Service de Personnel.

Son évolution pourra se faire vers une fonction de Chef de Personnel, ou vers d'autres secteurs de l'entreprise.

Ce poste s'adresse à un
JEUNE DIPLOME
GRANDE ECOLE OU
UNIVERSITE
ayant déjà manifesté concrètement son intérêt pour les questions de personnel (stages, premier emploi...).

Ecrire avec C.V. à SOPAD, Direction du Personnel, 17, Quai Paul Doumer 92411 Courbevoie Cedex.

C.R. Direction Technique 781.



Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique premier constructeur européen de réseaux de logiciels dans des domaines d'applications variées recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DÉBUTANT

Il aura pour mission le suivi de maintenance et fiabilité d'ensembles électriques.

Adresser C.V. sous réf. 010 LM à SESA, Direction du Personnel, 30 quai de Dion-Bouton 92806 PUTEAUX

Emplois et Carrières

GRANDE BANQUE

recherche

ÉCONOMISTE

- Diplômé grandes écoles (ENSAE, Mines...) ou Universités (niveau Doctorat d'économie).
- Pour travaux de conjoncture.
- Analyse et prévisions économiques et monétaires.

• Expérience indispensable de quelques années dans service d'Etudes.
• Anglais souhaité.

Ecrire avec c.v. prétentions, photo sous réf. N. 106 TELEX P.A. 34, bd Haussmann, 75009 Paris qui trans.

UNE BANQUE FRANÇAISE DE RENOMMÉE MONDIALE

recherche

DES INGÉNIEURS SYSTÈMES
PARIS

Pour faire face aux nouveaux besoins inhérents à l'installation de grosses configurations CII HB, cette banque est à la recherche de plusieurs INGÉNIEURS SYSTÈMES ayant une très bonne connaissance de GCOS 3. A court terme, une évolution vers GCOS 8 est prévue.

Pour l'un des postes, la connaissance de DSA est souhaitable.

Les candidats retenus s'intégreront dans de petites équipes de haut niveau appelées à se développer rapidement. Ces équipes seront chargées du développement et de la mise en place de très grands systèmes informatiques.

Ces postes d'avenir s'adressent à des Ingénieurs Systèmes de formation grande école ou universitaire, pouvant justifier d'une expérience d'au moins trois ans.

Les rémunérations seront fonction de cette expérience.

Ecrire sous référence 179 à : A.L. CONSEIL, 24, rue Murillo, 75008 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DÉMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Société
Banlieue Paris Ouest
Composants pour l'électronique professionnelle
recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

de formation Arts et Métiers (ou équivalent)

Celui-ci participera au sein d'une petite équipe à des études relatives aux technologies avancées à mettre en œuvre dans la connectite future.

La fonction nécessite une certaine polyvalence, les expérimentations s'exerçant dans des domaines variés, notamment dans le traitement des différents matériaux utilisés.

Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. à : n° 86.286, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 65040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Importante Société d'ingénierie, nous concevons et réalisons des ensembles industriels complexes, faisant appel à des technologies de pointe.

INGÉNIEUR Grande École SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Vous êtes Généraliste de Formation : vous avez une première expérience (2 à 5 ans) Industrielle vous permettant d'aborder des disciplines variées (systèmes, thermique, hydraulique...).

Nous vous proposons d'intégrer une petite équipe dynamique pour participer à :
- la définition et à l'explicitation des règles fondamentales ainsi que des hypothèses de base des études de sûreté ;
- l'analyse de sûreté des systèmes et du fonctionnement ;
- l'élaboration et au suivi des Règles de Conception et de Construction des Centrales Nucléaires.

La réussite dans ces fonctions suppose :
- une grande capacité de synthèse et de clarification ;
- une grande autonomie technique dans un travail de généraliste ;
- *le goût du travail en équipe et des contacts ;*
- une bonne connaissance de l'anglais écrit et oral.

Elle permettra un développement intéressant de carrière vers un poste à larges responsabilités pour un candidat dynamique et performant.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous réf. 70783 M, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Section d'études et fabrications des télécommunications

recrute pour le département INFORMATIQUE et SYSTÈMES de son SERVICE TECHNIQUE

UN INGÉNIEUR

Libéré des obligations militaires

Ayant une solide formation en informatique théorique et appliquée aux systèmes.

Dans le cadre d'une importante application transactionnelle répartie, il devra participer à sa spécification et en contrôler l'exécution dans l'industrie.
- Solide connaissance technique.
- Goût de l'initiative et des contacts humains.
- Qualités de rédacteur indispensables.
- Expérience souhaitable en logiciel de base et en télétraitement.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae à M. le Directeur de la S.E.F.T. - Fort d'Issy, 18, rue du Docteur-Zamenhoff, 92131 Issy-les-Moulineaux.

---

contrôleur central de gestion
Paris proche banlieue Ouest

Nous sommes une affaire d'études techniques de bonne dimension (1000 personnes - 10 agences) travaillant pour les grandes industries françaises. Notre direction générale crée la fonction contrôle de gestion et souhaite engager un professionnel de talent. *Il* élabore et suit les budgets, analyse les écarts, aide à la décision, améliore les procédures et l'organisation. Progressivement, il met en place des contrôleurs de gestion dans les agences les plus importantes.

C'est un cadre de 35 ans minimum, de formation supérieure de gestion (ESC + DECS, par exemple), ayant six à sept ans d'expérience du contrôle de gestion dans une affaire industrielle et connaissant bien sûr l'informatique.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 3936 LM).

trésorier (homme ou femme)

Vous avez 28 ans minimum, une formation supérieure et au moins trois ans d'expérience en trésorerie dans une affaire industrielle. Nous vous proposons de rejoindre la **direction financière** (basée au siège Paris-Nord-Ouest), d'un **laboratoire pharmaceutique (C.A. : 300 MF/an) appartenant à un groupe international de premier plan.** Vous gérez la trésorerie (informatisée), le « credit management » en liaison avec les directeurs de marketing. Progressivement vous participez à des travaux d'analyse financière.
Bien entendu, vous maîtrisez l'anglais.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, *vous remercie de lui écrire (réf. 3853 LM).*



Champs-Élysées

jeune chef de projet
pour concevoir nos nouvelles applications

Vous avez, après une formation supérieure (ingénieur, maîtrise *ou Sup de Co*), fait l'apprentissage en trois à cinq ans des techniques informatiques et souhaitez aujourd'hui vous rapprocher des utilisateurs.
Vous faites œuvre d'organisateur et concevez les nouvelles applications *distribuées sur minis ou centralisées sur nos 3033/MVS. Vous rédigez* le cahier des charges, suivez la réalisation et procédez à la mise en place de ces nouvelles applications *destinées à rendre aux utilisateurs la* maîtrise de leurs traitements.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3928 LM) à **« Carrières de l'Informatique ».**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Une Société d'Etudes et de Réalisation d'équipements lourds dans le domaine pétrolier et pétrochimique
recherche

un Cost Engineer

Responsable du suivi du cost sur une affaire sous l'autorité du responsable de service, il assurera la mise en place des budgets puis le suivi de la gestion du projet, des recettes contractuelles, et des états financiers.

Le poste sera confié à un ingénieur d'au moins 28 ans, ayant plus de 5 ans d'expérience en tant que Cost Controller.
Ce poste, à pourvoir à Paris La Défense, implique des déplacements de courtes durées.
Réf. 7297A

un Ingénieur de Planning

Sous l'autorité du responsable de service, il établira les divers programmes d'un projet puis en assurera *le suivi* tant *au niveau* des études que de la réalisation sur le site.
Le candidat retenu sera rompu aux méthodes PERT/CPM, GANTT.
Ce poste impose des missions tant en France qu'à l'étranger. Réf. 7297B

Pour ces deux fonctions, il sera fait appel à *des candidats ayant une expérience confirmée* en engineering pétrole et/ou pétrochimie et notamment sur chantier. La pratique courante de l'anglais sera un sérieux atout.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en rappelant la référence du poste à

LTP 31 Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris cedex 02 - qui transmettra

---

LA FILIALE
D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche

LE FUTUR DIRECTEUR DE LA FONCTION LOGISTIQUE

LE POSTE

Le titulaire est en relation directe avec la direction du marketing pour les prévisions, la direction technique pour les plans de charge (France et exportation dans le cadre du Groupe), la direction des ventes pour la réalisation des Commandes.

Il a la charge d'établir les programmes de fabrication.

Il contrôle l'ensemble des achats afférents et au retour des fabrications il a la responsabilité de la distribution.

Il siège avec les trois directeurs et les directeurs en staff au comité de direction et il reporte au Président Directeur Général.

LE CANDIDAT

Il sera de préférence ingénieur diplômé ayant complété sa formation *dans le domaine de la gestion* (Centrale, Insa, Mines + Ecole commerciale ou IAE) ; le candidat maîtrise parfaitement l'Anglais. Une *autre formation supérieure est envisageable dans la mesure où* l'expérience professionnelle du candidat l'aura familiarisé avec les *aspects techniques de la fonction.*

L'exercice antérieur d'une responsabilité hiérarchique significative est indispensable.

L'ensemble de ces responsabilités sera assuré progressivement mais rapidement par le candidat retenu qui sera initialement adjoint au *Directeur actuellement titulaire.*

Adresser C.V. Manuscrit sous réf. 480 à Publicité Euromédia France 48, rue de Provence 75009 Paris. Discrétion et réponses assurées.

Filiale informatique d'un groupe d'assurances
recherche

ingénieurs informaticiens

(Grandes Ecoles, DEA, maîtrise ...)



pour s'intégrer dans des équipes de haut niveau, qui mettent en place d'importants systèmes de gestion en temps réel.
- Formation complémentaire assurée.
- Evolution possible au sein d'une entreprise en constant développement.
- Lieu de travail : La Défense

Envoyer C.V., photo et prétentions à GIE, sous référence 2777, Service du Personnel, Tour Franklin, *Cédex 11, 92081 PARIS* La Défense.

GIE

media-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS CHIMIQUES

CADRE FINANCIER

Diplômé d'une des premières grandes écoles commerciales, option contrôle finances, ou titulaire d'un diplôme équivalent, mêmes options.
- Il sera chargé des questions comptables et financières se rapportant aux activités de la *société à l'étranger.*

Le poste s'adresse de préférence à un candidat :

Ayant une expérience confirmée du suivi des filiales étrangères à un poste d'inspection comptable ou de cadre financier dans une grande entreprise.
- Disponible pour des déplacements à l'étranger.
- Connaissance courante de l'anglais indispensable.

Adresser dossier de candidature en précisant rémunération souhaitée à P.A.S. (DPRS) - B.P. 133 - 92200 NEUILLY.

---

chef de produit

Produits de grande consommation 150.000 F +

Nous sommes la filiale française d'un groupe américain *fabriquant et commercialisant* plusieurs lignes de produits dans le domaine de la cosmétologie, de l'hygiène et de la parapharmacie. Nous souhaitons confier *à un jeune* diplômé (HEC, ESSEC, ESCP, IEP ...) la gestion et le développement d'un produit de forte notoriété, leader sur son *marché,* commercialisé dans les circuits food et drug. Nous demandons un expérience d'environ 3 ans à un poste de Chef de Produit, *acquise dans une entreprise de* biens de grande consommation et incluant la responsabilité d'un important budget de publicité. La pratique de l'anglais est *indispensable.* Le développement de nos activités en France nous incite à choisir un collaborateur à fortes potentialités, *susceptible de grandir avec nous.*
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 56481 M à notre conseil - *61 Bd Haussmann* - 75008 PARIS. Tél. : 742.58.20.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

SOSI
Conseil et développements en Informatique

recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

pour des applications de gestions en temps réel

Expérience deux à trois ans minimum. Formation DUT ou MIAG. Connaissant PL1, COBOL, IMS, METHODE WARNIER ou *PROGRAMMATION STRUCTUREE.* Stage de formation IMS PL1 assuré.

PROGRAMMEURS

Bon niveau - COBOL - IDS 2.

Ecrire à SOSI, tour Gamma B, 197, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12.

RESPONSABLE LICENCES
HAUTE COUTURE PARIS

Nous sommes l'une des plus prestigieuses maisons de couture
Notre notoriété est internationale
Dans le cadre de notre redéploiement, nous souhaitons pourvoir le poste suivant

UN RESPONSABLE DES LICENCES FEMMES

Sa mission sera :
- De rechercher de nouveaux contrats de licence ;
- *De suivre nos licenciés ;*
- Et de veiller à la stricte application des contrats passés.

Ce poste sera confié à un élément jeune, justifiant d'une bonne culture générale et de connaissances juridiques et pouvant se prévaloir d'une première expérience (trois à cinq ans) de vente ou de gestion commerciale.

Le goût et le sens de la négociation à haut niveau et la capacité d'être représentatif d'un produit de luxe sont indispensables.
Pour ce poste une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Notre maison, bien que traditionnelle, est en phase de mutation importante et peut offrir à cette candidate de valeur de réelles perspectives de carrière.

Envoyer curriculum vitae, photo récente et rémunération actuelle sous référence n° T 025.165 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

NOS CONSULTANTS "MANPOWER CADRES" DES INGENIEURS.

100 - 140.000 Fr.

Un défi : développer l'intérim des cadres.
Une méthodologie : des professionnels pour parler aux professionnels.

A ce titre, nos «consultants» sont des techniciens de haut niveau.
Cinq à sept ans de pratique leur ont donné une solide connaissance du milieu industriel.
Leur langage de spécialiste est un des meilleurs garants de leur réussite auprès des entreprises clientes. Sur le «terrain» - le chantier ou l'usine - ils peuvent détecter et analyser rapidement les besoins en cadres intérimaires. Avec la même précision, ils savent où trouver les candidats adéquats et les sélectionner.

Consultant Manpower - Cadres, c'est à la fois une fonction technique, commerciale (suivi et développement de la clientèle), humaine (recrutement), administrative (suivi des cadres en mission).

- Pour le secteur mécanique /électromécanique/ électronique, nous cherchons un homme de formation supérieure spécialisée dans une de ces trois disciplines.
- Pour le secteur informatique, nous recherchons un informaticien ou un électronicien, lui aussi diplômé de l'enseignement supérieur.

Dans les deux cas, nous souhaitons rencontrer des candidats de 35 environ, praticiens avertis, animés d'un certain goût du défi... ou du moins d'un véritable esprit d'entreprise.
Adressez votre dossier de candidature à JF GUITTON - Service du Recrutement - 9, rue Jacques Bingen - 75017 PARIS.

MANPOWER

rsog carrières

Oui au marketing tout terrain

Le marketing en chambre a vécu. Ce dont on a de plus en plus besoin sur les marchés de grande consommation, c'est d'hommes de talent capables de concevoir une stratégie pointue mais aussi de coller au terrain, en nourrissant leur réflexion de l'expérience sans cesse renouvelée des forces de vente. De la matière grise, certes, mais aussi du nerf et du tempérament. Une polyvalence rare, qui ouvre la porte aux grandes carrières commerciales.

Nous sommes exigeants ? Bien sûr. Notre position de leader sur nos marchés, nos origines multinationales, la qualité de notre marketing, élaboré et opérationnel, nous le permettent. Un professionnel trouvera chez nous un contexte particulièrement stimulant.

Après environ cinq ans d'expérience dans l'univers de la grande consommation, vous êtes chef de produit confirmé et prêt à passer à la vitesse supérieure. Ou bien vous êtes déjà chef de groupe et vous sentez la nécessité de diversifier votre expérience. Dans un cas comme dans l'autre, nous pouvons mutuellement nous intéresser. Ecrivez sous référence 815 528M aux consultants du cabinet Sirca qui vous préciseront l'environnement du poste au cours d'un premier entretien et ne transmettront votre candidature qu'avec votre accord.



Sirca
64, rue La Boëtie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Entreprise TÉLÉCOMMUNICATIONS
proche banlieue Nord-Ouest
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

GRANDES ÉCOLES
débutants ou quelques années d'expérience

Ces postes sont offerts dans des secteurs de pointe :
- Antennes,
- Hyperfréquence,
- Conception de circuits,
- Interfaces transmission téléphonie,
- Groupe d'essais.

Ecrire avec curr. vit. détaillé, photo et prétentions à A.G. IMPACT, 41, av. de Friedland - 75008 PARIS, qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL EUROPÉEN
recherche

UN ATTACHÉ

Pour diverses missions à sa direction des services financiers. Formation supérieure et première expérience souhaitées.
Env. C.V., photo et prét. n° 01.214 sur enveloppe à JEAN REGNIER PUBLICITE, 39, r. de l'Arcade, 75008 Paris.

service central de traitement de l'information RESPONSABLE SERVICE METHODES

Un puissant groupe industriel français fortement tourné vers l'exportation, possédant de nombreuses usines en France CREE pour son

SERVICE CENTRAL DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION
le poste de
RESPONSABLE SERVICE METHODES

Assisté de quelques ingénieurs il sera chargé de la coordination des départements opérationnels, de la planification des actions en cours, de l'identification des besoins de formation et de l'utilisation des compétences, de veiller à la qualité des produits logiciels, de recenser, d'expérimenter et de mettre en œuvre les outils d'aide à la réalisation des logiciels.

Vous êtes INGENIEUR ou UNIVERSITAIRE, possédez de 5 à 8 ans d'expérience, avez encadré des équipes de réalisations d'applications informatiques et vous êtes disponible pour des déplacements de courte durée à partir de Paris.

Cette fonction qui nécessite le sens des contacts et de la négociation permettra à un candidat dynamique, compétent et ouvert, une évolution ultérieure particulièrement intéressante dans notre Groupe.

Adressez lettre manuscrite, curriculum-vitae et photo à no 85986 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

La Compagnie de Construction Mécanique

SULZER

PARIS (14e)
recherche

UN RESPONSABLE PROGRAMMATION

Au sein de l'activité « CALCULATEURS MICROPROCESSEURS pour applications industrielles », le candidat sera chargé, à partir d'impératifs donnés :
- de la conception et de la réalisation des programmes (Assembleur, macro-assembleur-compilateurs) ;
- de la définition et de la mise en œuvre du matériel ;
- des essais et de la mise au point ;
- de la mise en service sur le site.

Le poste conviendrait à JEUNE INGÉNIEUR ou TECHNICIEN de formation électronique et micro-informatique.
Connaissance indispensable du microprocesseur 6800 et de sa programmation.
Expérience de quelques années dans activité similaire indispensable.

Anglais apprécié.

Lieu de travail : USINE DE MANTES (Yvelines).

Ecrire avec C.V. et prétentions à : C.C.M. SULZER, 51, boulevard Brune, Cedex 59 - 75300 PARIS Brune.

S.I.T.B. recherche pour son Département Banques — Paris-centre —

jeune ingénieur d'etudes en informatique

Ingénieur de formation, vous avez acquis, dans une SSCI de préférence, une expérience technique dans la réalisation de projets sur matériel IBM.
Vous souhaitez un contact plus étroit avec les utilisateurs dans un secteur professionnel motivant et surtout le moyen d'exprimer votre potentialité sur des objectifs plus ambitieux.
Nous vous proposons de rejoindre notre groupe

SYSTEME/DEVELOPPEMENT

chargé de concevoir et de réaliser les projets pilotes de liaisons TP (terminaux et mini satellites) avec notre clientèle bancaire.
C'est une fonction système-réseau dans un groupe pluridisciplinaire où chacun, outre sa spécialité, est amené à connaître d'une façon très approfondie la profession bancaire et à exercer des missions de conseils et d'organisation.
Ce poste peut être un tremplin vers des responsabilités de direction de groupe d'études ou de conduite de projet.
Adresser CV manuscrit à S.I.T.B. Sélection, sous la référence 2802, 38 rue des Jeuneurs 75002 Paris.

sitb
38, rue des Jeuneurs 75002 Paris

L'une des premières SSCI, implantée à Paris, spécialisée dans plusieurs secteurs professionnels (Banque, Bourse, Gestion immobilière, PME...), deux centres de traitements équipés de matériel IBM 370/158-148, 500 collaborateurs, des réseaux de terminaux spécialisés et une gamme variée de minis autonomes et connectés.

CADRE FONCIER

CONFIRME

pour important groupe de promotion immobilière dont le Siège Social est à PARIS.

Ce collaborateur de haut niveau, Homme de terrain, sera chargé, en collaboration avec la direction, du développement et de la recherche foncière sur les marches porteurs régionaux.

Le candidat aura acquis une expérience d'au moins 5 années dans ce secteur d'activité lui permettant de maitriser tous les aspects de la fonction.

Envoyer C.V. + photo à Madame MONNIER 73, rue de la Tombe Issoire 75014 PARIS.

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

UNE FONCTION ORIGINALE ET ENRICHISSANTE
INFORMATISER NOTRE SERVICE MÉTHODES

Nous sommes une société très performante, leader sur notre marché. Nous fabriquons une gamme de produits de haute technicité pour l'industrie : éléments chauffants électriques dont certains sont destinés aux réacteurs nucléaires.

Notre développement constant nous conduit à une utilisation plus étendue de l'informatique.

Nous désirons nous adjoindre un **Ingénieur de formation électromécanicien ayant l'expérience d'un service méthodes** de fabrication.

Il est habitué à l'analyse détaillée d'un problème.

Il s'intéresse à l'informatique et en comprend le langage et le formalisme.

Il est capable de travailler en équipe et il **recherche un poste évolutif** correspondant à ses capacités à prendre des responsabilités au sein d'une société de taille humaine.

Notre objectif à 4 ans : définir, en partant de la désignation d'un produit (désignation complexe sans référence), tous les documents utiles à la fabrication et aux services commerciaux (gammes, dessins de pièces, temps alloués, etc...).

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à Monsieur le Chef du Personnel.

VULCANIC
ZI Les Chanoux - BP 30 - 93330 NEUILLY-SUR-MARNE

technico-commerciaux

TEMPS PARTAGE

Notre Société fait autorité en matière de ventes de services en **informatique de réseaux et télématique**. Nous recherchons des Ingénieurs Technico-commerciaux qui interviendront à trois niveaux :
- en avant-vente, en organisant les **démonstrations** et en établissant les **propositions** aux prospects,
- en après-vente, en étant responsables :
  - de la réalisation d'applications,
  - du suivi et du conseil d'un ensemble de clients,
- en participant au **marketing** des domaines d'applications financier ou commercial.

Débutants ou ayant quelques années d'expérience, les candidats devront posséder une **formation technique** (ingénieur ou universitaire supérieure) et si possible une **formation complémentaire** (financière ou statistique).

Cadre de travail **dynamique** et fortes possibilités d'évolution.

Adresser C.V., photo et salaire actuel ou demandé, sous référence 33.58/TC/358 à ADEQUATION, 62/64 avenue Emile Zola 75015 Paris.

Adequation

NOUS SOMMES LA FILIALE DE L'UN DES PLUS GRANDS GROUPES BANCAIRES EUROPÉENS

et nous voulons être au rendez-vous de l'histoire avec la

BUREAUTIQUE

L'homme que nous recherchons aura à concevoir et à mettre en œuvre

LE PLAN BUREAUTIQUE DE LA BANQUE

- Si vous avez une formation d' INGENIEUR EN ORGANISATION ADMINISTRATIVE, des connaissances informatiques approfondies qui vous ont permis de conduire avec succès un certain nombre de chantiers importants au cours des cinq dernières années en tant que consultant ;
- Si vous avez la double faculté d'innovation et d'implication dans la réalisation ; Nous vous offrons la possibilité de créer l'organisation optimale de notre banque, en y intégrant les impératifs bureautiques, et les exigences de la distribution rationnelle d'un nouvel immeuble ;
- Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable ;
- La rémunération sera fonction de la qualité et de l'expérience du candidat, mais ne saurait être inférieure à 150.000 F.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle sous n° 1.965

PUBLIFOP 29, RUE BLEUE, 75009 PARIS, qui transmettra.

INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT DE PROGICIELS

SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE — SPI

La SPI, un nom connu dans le Service Informatique, une référence de qualité.

Nous développons de nouveaux projets faisant appel aux techniques les plus évoluées : 2 IBM 3032 - 3033, CICS/ IMS, SGBD/DL 1, OS - DOS ...

Pour des postes riches en possibilités techniques, nous recherchons des

INGENIEURS EXPERIMENTES

(de formation Grande Ecole) attirés par une fonction où les qualités de contact et la capacité à dialoguer avec nos clients seront déterminantes.

Des équipes à taille humaine, l'environnement d'un grand groupe, de réelles possibilités d'évolution et de formation seront le cadre de votre réussite.

Adressez votre candidature à :
SPI - Service des Affaires Sociales
98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY.

PECHINEY UGINE KUHLMANN

SVP

recherche

UN JEUNE CADRE

pour son service Économique et Financier, où il aura la charge de répondre aux questions les plus variées sur les usages bancaires, les statistiques de marchés, les informations boursières...
Sa formation ? SCIENCES ECO (ou équivalent).
Bonne connaissance de l'anglais.
Son expérience ? Si possible quelques années dans une banque.

Vous êtes intéressé ? envoyer votre C.V. à
SVP - DIRECTION DU PERSONNEL
54, rue de Monceau - 75384 Paris Cedex 08.

FINANCE / COMPTABILITE.

Un poste évolutif pour un ESSEC SUP de CO...

Notre spécialité est l'ingénierie et la fabrication de machines destinées aux industries, bâtiment et T.P. Le plein développement de notre société (diversification des activités, acquisition de nouvelles unités de fabrication, 170 personnes, 50 MF CA) demande la collaboration d'un homme jeune, mais suffisamment expérimenté pour devenir, à terme, notre Directeur Financier. Travaillant avec notre Chef comptable il prend en charge l'aspect financier de la comptabilité (banques, trésorerie). Il contrôle également les opérations d'achats, analyse les coûts de production et assure la gestion financière des stocks. Ce poste présente des aspects juridiques et fiscaux, exige une connaissance de la législation du travail et de la gestion informatisée. Enfin, votre expérience minimum de 3 ans dans l'industrie machines outils fait de vous un interlocuteur solide face à la Direction Technique et Commerciale.
Votre salaire : 110 000 F environ (négociable.)
Adressez lettre manuscrite et CV sous réf. 10601 à

CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	85,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120.00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ROWNTREE MACKINTOSH (Nuts, Lion, Smarties, Quality Street, Kit Kat, Rêve Noir, Chocorêve, After Eight, Lanvin, Menier, entre autres ...)

Leader mondial sur son marché, très fortement implanté en France, recherche pour s'insérer dans une solide équipe pratiquant un marketing élaboré,

1 chef de produits

H/F

Le candidat retenu : HEC, ESSEC, ESCP.... devra justifier d'une première expérience de marketing de produits de grande consommation et s'exprimer couramment en Anglais.

Envoyer C.V., photo et prétentions à
A. ABRIVARD Service du Personnel
ROWNTREE MACKINTOSH S.A.
Noisiel 77422 MARNE LA VALLEE
Cedex 2

Ingénieurs d'Etudes Electroniciens

Grandes Ecoles Débutants ou Confirmés

SINTRA (Société Industrielle des Nouvelles Techniques Radioélectriques et de l'Electronique Française) recherche, pour assurer son expansion dans le domaine de la TELEMATIQUE des INGENIEURS D'ETUDES ELECTRONICIENS.

Débutants ou confirmés, ils auront une formation grandes écoles, le sens de la créativité et l'aptitude au travail en équipe.

Ils se verront confier la conception et la réalisation de matériel et de logiciel dans le domaine des terminaux de télécommunications et des nouveaux services.

Des connaissances en protocoles de communications et mise en œuvre de microprocesseurs seront appréciées.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence AK

SINTRA ALCATEL
Service du Personnel
26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES

Importateur de machines offset et de façonnage offre belle situation à :

directeur des ventes province

Dépendant du directeur national, le candidat animera 4 jours par semaine les vendeurs du réseau province sur le terrain.

Il participera à l'élaboration de la politique et au recrutement.

Il sera responsable de l'accroissement des ventes.

Expérience humaine et professionnelle indispensables.
Seules les candidatures de professionnels de l'imprimerie seront examinées.

Base : région parisienne.
Rémunération : fixe important + primes (ordre de 150 à 200.000 F/an).
Discrétion assurée.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 8197 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Energie solaire — Pyrénées Orientales

DIRECTEUR D'USINE

Cette Société, filiale d'un puissant Groupe français, conçoit, développe et fabrique en moyennes séries du matériel thermique adapté à l'énergie solaire. Depuis sa création, elle connaît un développement accéléré.
Rattaché au P.D.G., le Directeur d'usine est responsable d'une unité de production (60 personnes) amenée à doubler sa superficie. Les responsabilités recouvrent les domaines techniques (études, productivité, production), économiques (proposition et respect des budgets) et humains (animation, motivation des hommes). Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé, mécanicien de préférence, de 35 ans minimum. Son expérience industrielle, de 10 ans environ, acquise en grande partie en fabrication, lui permet de maîtriser l'essentiel des fonctions liées au poste. La connaissance d'implantations d'ateliers et du travail du polyester serait vivement appréciée.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 11152 Q, à

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris - 359.13.82

GFI SERTI

Notre Société qui appartient à la Division Conseil, Assistance et Ingénierie du Groupe Français d'Informatique - 1000 personnes, une croissance de 35 % en 1980 - recherche plusieurs

JEUNES DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES

Débutants ou bénéficiant d'une première expérience professionnelle, vous acquérez une formation complémentaire en Informatique. Vous participez à la réalisation de projets et, plus tard, vous en assurez la direction. Grâce à cette expérience de tout premier plan, des missions de Conseil dans de grandes entreprises et dans des Administrations publiques peuvent également vous être confiées.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 25, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI-SÉLECTION
49, avenue de l'Opéra
75002 Paris



CII Honeywell Bull

pour le développement des activités Mini 6 dans le cadre des réseaux recherche

INGENIEURS

Deux postes sont à pourvoir.

— UN INGENIEUR DEVELOPPEMENT MATERIEL

Il assurera l'étude et le support de coupleur de télécommunication. Diplômés Grandes Ecoles, les candidats auront une bonne compétence logique et une expérience en technique de télécommunication.
REF. 105 M

— UN INGENIEUR DEVELOPPEMENT LOGICIEL

Il assurera le développement et le support logiciel Mini 6.
Diplômés de l'Enseignement Supérieur en Informatique, les candidats pourront être débutants. REF. 106 M
Lieu de travail : Louveciennes (78).
Adresser CV, photo et prétentions sous réf. correspondante (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull - PC 1F103 -61/63, rue d'Avron 75980 PARIS CEDEX 20

PERITELEVISION - PERITELEPHONIE

RESPONSABLE MARCHES, GRANDES ADMINISTRATIONS

Ce groupe français, relié à un puissant ensemble international, conçoit, fabrique et commercialise des biens d'équipement électronique destinés à l'industrie privée et aux particuliers. Il emploie 12000 personnes et réalise un C.A. supérieur à 3 milliards de F. Les technologies maîtrisées par ce groupe vont lui permettre désormais de se développer dans les domaines de la Péritélévision et de la Péritéléphonie. La Direction Générale a donc décidé de créer un poste de Responsable marchés, grandes Administrations.
Le titulaire, rattaché au Directeur Général, sera l'interlocuteur privilégié des Administrations concernées. Homme de marketing, il participe, avec les différentes directions de l'entreprise, aux études, à la conception, à la fabrication et à la commercialisation de ces nouveaux produits et de leurs dérivés.
Nous souhaitons rencontrer un diplômé d'une grande école (X, ENST, ESE ou équivalent) de 28 ans environ. Il justifie d'une première expérience d'environ 2 à 3 ans. La maîtrise de la langue anglaise serait un atout supplémentaire pour une évolution de carrière.
Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M8408A, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris - 359.13.82

PHILIPS

DIRECTION INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS
recherche pour son Service
Systèmes temps réel et microélectronique

jeunes ingénieurs

GRANDES ECOLES (SUPELEC, ENSI, etc... avec option informatique ou automatismes) pour développer des logiciels sur mini et micro ordinateurs.

Expérience 2 à 3 ans souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à PHILIPS - DIT - Service du Personnel
50, rue Roger Salengro - Péripole 114
94126 FONTENAY SOUS BOIS

UNE BANQUE FRANÇAISE DE RENOMMÉE MONDIALE recherche

UN PROGRAMMEUR SYSTÈME

PARIS

Pour faire face aux besoins inhérents à l'installation de grosses configurations CII HB, cette banque est à la recherche d'un PROGRAMMEUR SYSTÈME GCOS.

Le candidat retenu s'intégrera dans une petite équipe de haut niveau appelée à se développer rapidement.

Ce poste d'avenir s'adresse à un candidat d'un niveau de formation I.U.T. d'Informatique (minimum) pouvant justifier d'une pratique d'au moins un an du langage GMAP.

La rémunération proposée sera fonction de l'expérience.

Ecrire sous référence 180 à : A.L. CONSEIL,
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

La division française d'un très puissant groupe multinational du secteur médical recherche un

JEUNE CONTROLLER

HEC - ESCP - ESSEC - MBA ...

Bras droit du Directeur de la Division et en liaison fonctionnelle avec la Direction Européenne, il prend en charge l'ensemble des questions administratives et financières.
Il se consacre en priorité à l'élaboration et au contrôle du budget et à l'application des procédures. Il est responsable du service logistique, qui comprend 3 personnes.
Ce poste, très ouvert et évolutif, est destiné à un candidat à fort potentiel, désireux d'occuper une fonction opérationnelle au sein d'une petite équipe à vocation commerciale. Une expérience similaire d'environ 2 ans et la pratique de l'anglais sont indispensables. La connaissance de l'allemand constituerait un atout supplémentaire.
Le poste est basé en banlieue Sud.

Merci d'adresser une lettre manuscrite de motivation, CV, photo et salaire actuel, sous réf. M 229 J, à

egor promotion
8 rue de Berri 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE

proche banlieue NORD, accès par métro recherche en raison du développement de ses activités tant en France qu'à l'étranger.

1 INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Pour coordination technique.

Poste évolutif pour candidat ayant le potentiel et les qualités d'animateur lui permettant d'accéder rapidement à des responsabilités opérationnelles.

Déplacements à l'étranger à prévoir.

1 INGÉNIEUR

de formation électrotechnique

Débutant ou ayant une courte expérience pour son bureau d'études.

Le candidat retenu se verra confier après une période de formation par nos soins un groupe d'études.

Adresser C.V. et prétentions nº 88.320 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.



EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES
TEST AUTOMATIQUE

ingénieurs électroniciens

- Des ingénieurs de formation Grande Ecole ou équivalent, intéressés par l'électronique digitale rapide et la mini-informatique.
  Ils participeront à la conception et au développement :
  – soit d'équipements de test automatique, réf. I/067
  – soit de systèmes d'aide de pilotage à base de techniques numériques. réf. I/070
- Des ingénieurs de formation type ISEP, ISEN, INSA, ayant une expérience d'au moins 2 ans en logiciel. Ils participeront au développement de logiciel de base de systèmes de test automatique (compilateurs, traducteurs, processeurs d'exécution et de diagnostic...). réf. I/068
- Des ingénieurs d'application. Après une période de formation sur le matériel de la division, ils seront chargés du suivi technique d'affaires en relation avec les équipes de conception et le département commercial (propositions, études de faisabilité, formation et assistance en clientèle). réf. I/069

Adresser CV, photo et prétentions sous la référence choisie à SFENA – Gestion des Cadres
B.P. 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.

IMPORTANTE SOCIETE de PROMOTION IMMOBILIERE pour faire face à son développement recherche

RESPONSABLES de PROGRAMMES

Cette fonction convient à des candidats de formation supérieure, ayant une expérience de 5 années environ dans cette profession et capables d'assurer la gestion administrative et financière des programmes qui leur seront confiés.

Postes à pourvoir rapidement.
Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V. + photo et prétentions ss réf. 15276 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transm. Discrétion totale.

ORGANISME ADMINISTRATIF PARIS CENTRE recherche

JEUNE ACTUAIRE

DIPLOME I.S.F.A.

Formation juridique complémentaire souhaitée.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec CV, photo et prétentions sous réf. 2232 à :

OP organisation et publicité

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE PRIVÉE

Filiale groupe financier de 1er plan

recherche

CHARGES DE CLIENTÈLE GRANDES ENTREPRISES

Ces collaborateurs dépendront directement du Directeur responsable de la clientèle. Ils devront reprendre un portefeuille de clients existant et surtout le développer par un intense effort de prospection.
Le poste comprend également la gestion du portefeuille (analyse des besoins, suivi du fonctionnement...).

Les candidats devront justifier de très solides connaissances techniques et d'une pratique de la démarche de haut niveau.

Une expérience de 5 ans au moins dans une fonction identique est impérative.
Ecrire sous référence n° 025111 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

COLGATE PALMOLIVE

recherche

jeune ingénieur

POUR DÉVELOPPER SON SERVICE ORGANISATION ET GESTION SCIENTIFIQUE

Diplômé d'une **Grande École d'Ingénieur** et possédant **une formation complémentaire** ou une première expérience en **gestion**.

Il aura pour mission :
- de réaliser des **projets** en liaison avec les autres fonctions concernées de l'entreprise ;
- de mener des actions **d'organisation** concourant à l'optimisation du fonctionnement de la Société.
- Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.
- Larges possibilités d'évolution pour candidat à potentiel.

Adresser candidature, C.V. et photo : Service Recrutement, COLGATE PALMOLIVE, 92401 COURBEVOIE.

PIERRE BALMAIN HAUTE COUTURE

dans le cadre du renforcement de son service communication

recherche

RESPONSABLE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Ce poste dépendant directement de la Direction Générale requiert une grande disponibilité, une excellente présentation, l'Anglais courant et une expérience prouvée dans un poste similaire.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions
Direction du Personnel
PIERRE BALMAIN S.A.
44, rue François-1er - 75008 PARIS

Mobil

recherche

pour son DEPARTEMENT INFORMATIQUE à son SIEGE SOCIAL de LA DEFENSE

ANALYSTE D'APPLICATION

de formation supérieure/ingénieur, ayant au moins 3 à 5 ans d'expérience en analyse et programmation.
Bonnes connaissances financières et comptables appréciées.

ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRME

DUT ou équivalent

3 ans d'expérience en informatique de gestion (Cobol).

Environnement informatique : ordinateur 3031/6 M B - Bases de données - Télétraitement - (CICS).

Possibilités d'évolution de carrière, soit dans l'informatique, soit dans d'autres activités de la Société.

Avantages sociaux - Horaires flexibles - Restaurant d'entreprise - Proximité RER, SNCF, autobus.

Prière d'adresser sous référence No 86434, lettre manuscrite, C.V. et photo à MOBIL OIL Française - Service Central Recrutement - Tour Septentrion 92082 PARIS-LA-DEFENSE, CEDEX 9.

CAP SOGETI EXPLOITATION

recherche

INGENIEURS SYSTEME IBM OS/MVS

ANALYSTES D'EXPLOITATION HB 66 GECOS 3

1re expérience base de données (DM 4)

ANALYSTES D'EXPLOITATION IBM OS/MVS

Les candidats devront justifier d'une réelle expérience au sein de centres moyens et importants.

- Nous offrons intervention de haut niveau technique.
- Formation permanente.
- Plan de carrière personnalisé.
- Salaire évolutif.
- Nombreux avantages sociaux.

Envoyez C.V. détaillé + photo à :

CAP SOGETI EXPLOITATION
une société d'experts en exploitation
107, rue Réaumur 75002 PARIS.

Henkel France

1400 personnes - 2 usines

Nous sommes la filiale d'un des premiers groupes chimiques européens et souhaitons étoffer notre équipe « Études et Méthodes » qui se voit confier des projets variés et complexes au siège, dans les usines, auprès des forces de vente, dans les filiales.

VOUS ÊTES :

ORGANISATEUR

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez commencé votre carrière *il y a* 2 à 3 ans dans un cabinet conseil ou un service organisation. Vous connaissez l'allemand et/ou l'anglais. Vous souhaitez intégrer une société dynamique et performante.

Dans le cadre de vos objectifs, vous aurez à analyser et diagnostiquer les systèmes en place, puis à concevoir, proposer, mettre en œuvre et suivre de nouveaux systèmes de management et d'organisation.
Déplacements de courte durée.

Écrire sous référence 2060 à HENKEL FRANCE, Direction des Relations Humaines, B.P. 111, 94250 GENTILLY.

BANQUE DE DÉPOTS

Proximité gares SAINT-LAZARE et NORD

recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL GRADE II

Deux à trois ans d'expérience bancaire

FONCTION :
- Prospection et gestion de clientèle de particuliers.

PROFIL :
- Bonne formation générale ;
- Connaissance des produits bancaires ;
- Aptitudes commerciales prononcées.

Adresser C.V. manuscrit + prétentions sous n° 86.415 à Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS

leader sur ses marchés

recherche

ATTACHE DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le candidat recruté interviendra fonctionnellement dans tous les domaines intéressant la marche du département qui comprend une centaine de personnes.

Son travail sera axé sur la préparation et la proposition de décisions relevant des domaines financier et juridique.

Le poste sera confié à un candidat de 28 ans minimum, de formation école supérieure de commerce, E.N.I. ou 3ème cycle de gestion, ayant quelques années d'expérience dans une Société privée ou une Administration et familiarisé avec les problèmes de :
- droit commercial et des sociétés
- fiscalité
- comptabilité et gestion financière.

Le lieu de travail est situé en proche banlieue Ouest.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à No 86.019 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL D'IMPLANTATION MONDIALE

recherche

Pour la Direction de la Politique Industrielle d'une de ses Branches

un ingénieur de haut niveau

chargé de participer au plan de développement industriel des filiales, il suivra particulièrement la mise en application des projets essentiels.

Le (ou la) candidat (e) possèdera une double formation Grande École d'Ingénieur et gestion et présentera une aptitude indéniable à l'appréciation économique : prix de revient, investissements.

Une expérience de l'industrie dans le domaine de la mécanique serait particulièrement appréciée.

De larges perspectives de développement sont offertes dans les différentes entreprises de notre Groupe en France et dans le monde.

Adresser C.V. détaillé sous référence AUBE, (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

SOCIETE MULTINATIONALE

- 5000 personnes -
Leader de sa Profession recherche pour son Siège à PARIS

JEUNE CADRE FINANCIER

Après une première mission au Service Paye - mise en place d'un nouveau système de traitement informatique -

Il pourra évoluer au sein des services financiers ou contrôle de gestion.

Formation demandée : HEC, ESSEC, ESCP, ...
Anglais souhaité.

Prière d'adresser lettre, C.V. et photo sous référence 355 à SODERHU
Département Recrutement
11, rue La Boétie - 75008 PARIS
Discrétion absolue et réponse assurées

Soderhu

Société Générale pour les Techniques Nouvelles

Ingéniérie spécialisée dans la Chimie Nucléaire (900 personnes) recherche pour son département

SURETE NUCLEAIRE "INGENIEUR SITE-GRAND CHANTIER"

Il devra assister l'équipe SITE chargée de préparer les services auxiliaires de l'usine (Alimentation électrique, Production et Distribution de vapeur, eau surchauffée, vide, Communications internes, etc...) pour l'application des principes de Sûreté.
Il dépendra du département de Sûreté Nucléaire dont il recevra les instructions.
Ce poste convient à un ingénieur confirmé ayant une expérience de chantier (préparation, construction et éventuellement essais).

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. G26 à :



Direction du Personnel
B.P. 30 — 78184 Saint-Quentin-en-Yvelines Cédex

COMPTOIR LYON ALEMAND-LOUYOT

CLAL

Première société française METALLURGIE FINE des non ferreux (métaux précieux et spéciaux), en raison du développement de ses activités, recherche

jeunes cadres commerciaux

E.S.C. ou équivalent.

ayant de préférence une première expérience de 2 ou 3 ans de la négociation commerciale en milieu industriel.
Après formation spécifique, il se verront confier la vente de produits à caractère technique auprès d'une clientèle aux activités très variées.
La pratique courante de l'ANGLAIS ou de l'ALLEMAND est impérative pour leur permettre d'accéder à la vente internationale.
Possibilités réelles d'évolution pour éléments de valeur.
Ces postes basés à PARIS nécessitent une large disponibilité en matière de deplacements professionnels.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence J.C.C. au CLAL - Service du Personnel - 13, rue de Montmorency - 75139 PARIS - CEDEX 03.

S E P

Energie - Propulsion - Industrie
recherche
pour son centre Melun-Villaroche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Polytechnique, Sup. Aéro., Centrale, Mines de Paris, Docteur ès-Sciences

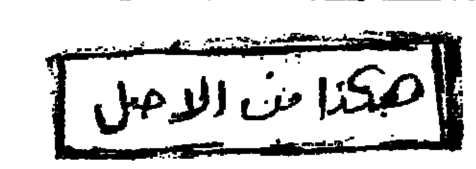
Débutants ou quelques années d'expérience pour recherches théoriques et expérimentales de systèmes propulsifs à liquides.

Salaires suivant expérience. Avantages sociaux. Transports assurés.

Ecrire avec curriculum vitae et photo au Service du Personnel, Aérodrome de Melun-Villaroche, 77550 MOISSY-CRAMAYEL, tél. 439-52-02.

Chef de programmes en promotion immobilière

Important Groupe Batiment - T.P. recherche un Chef de programmes en promotion immobilière.
Le candidat retenu sera responsable d'opérations immobilières dont il animera l'avancement et contrôlera le déroulement. Il sera assisté par les différents spécialistes du Siège (technique - juridique - financier - commercial).
Il mettra au point le montage et la réalisation de chaque programme, préparera et négociera les contrats avec les partenaires : architectes, entreprises, enquêteurs, vendeurs...
Il suivra la commercialisation jusqu'au paiement effectif en contrôlant la conformité des travaux et le respect des délais.
Une expérience de la promotion, si possible dans la maison individuelle, est nécessaire.
Le poste implique des déplacements de courte durée en France.
Adressez CV, photo et prétentions sous référence 3005 à rscg carrières 64, rue La Boëtie 75008 PARIS.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIETE PARIS 13è
recherche

A.T. III - A.T.P. électroniciens

DE LABORATOIRE

Ayant quelques années d'expérience de logique T.T.L., C.M.O.S., pour mise au point de matériel à base de micro-processeurs.
Plusieurs postes sont à pourvoir immédiatement.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 5292 à P. LICHAU SA - BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



ingénieur électronicien ET ingénieur informaticien

Notre département **systèmes informatiques** vous propose de participer à l'étude et à la réalisation de systèmes informatiques en temps réels hautes performances appliquées au traitement de SIGNAL, SONAR.

Jeunes ingénieurs diplômés ou universitaires 3e cycle.

Adresser votre CV et prétentions à J.F. SILVESTRE - SINTRA ALCATEL
1, avenue Aristide Briand - 94 ARCUEIL.

MAISON DE COUTURE
recherche

COLLABORATEUR COMMERCIAL

Trente ans environ, pour suivi contrats relations administratives et commerciales.

FORMATION : Licence de droit privé.

Anglais courant.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Mme FEIN, Jean-Louis SCHERRER 51, av. Montaigne, 75008 Paris.

analystes-programmeurs
capitalisez votre expérience

Nous sommes une grande banque de la place de Paris et disposons *de moyens informatiques conséquents : 303X/MVS supportant* **un réseau de terminaux financiers ; nous souhaitons injecter du sang neuf dans nos équipes de développement installées à Paris-Est.**

Vous avez une formation IUT, ou équivalent, justifiez d'une bonne pratique *du COBOL acquise en deux ans environ* et vous êtes fait *la main sur CICS* et/ou DL1 et, pour certains, sur les terminaux financiers.

Venez capitaliser cette expérience dans une banque où la place privilégiée qu'occupe l'informatique autorise un large éventail de développement *de carrière.*

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3937 LM) à *« Carrières de l'Informatique ».*



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

LE DIRECTEUR DU PERSONNEL
ET DES RELATIONS SOCIALES
de VILLEROY et BOCH France
recherche

UN ASSISTANT

Dans le cadre d'une entreprise employant 3.000 salariés dans six usines fabriquant du carreau céramique et de la céramique sanitaire ; il sera chargé d'études ponctuelles concernant l'administration du personnel, de problèmes de formation, d'information et d'amélioration des conditions de travail.

Il doit avoir une formation supérieure (soit juridique, soit psychologique, soit d'ingénieur) et au moins quelques années d'expérience dans un service du personnel, tournées vers les activités qui lui seront confiées.

La résidence est à La Ferté-Gaucher, avec déplacements dans les différentes Usines.
La connaissance de l'Allemand est souhaitable.

Adresser lettre manuscrite, c. v. détaillé et prétentions à :

Daniel VILAIN, directeur du personnel
et des relations sociales
VILLEROY et BOCH - 77320 LA FERTÉ-GAUCHER.

Ingénieur évolutif pour poste de pointe.

Nous sommes un groupe important (8 000 personnes) en plein développement sur *un marché porteur. La Direction du développement* est située près de nos usines, dans une ville universitaire proche de Paris.

Notre mission est d'optimiser nos méthodes en tenant compte des objectifs techniques et économiques.

L'opportunité que nous voulons offrir à un ***INGENIEUR DEVELOPPEMENT*** et **APPLICATIONS,** même débutant, couvre l'ensemble des secteurs Technologie.

Il contribuera à la conception et la réalisation des méthodes nouvelles qui garantissent à nos produits leur fiabilité maximum. Ces méthodes comportent, à titre d'exemple, l'utilisation d'outil informatique.

Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs (Arts et Métiers, INSA...) motivé, créatif, votre potentiel devra correspondre à une évolution réelle au sein du *groupe.*

Les candidats seront reçus très rapidement.
Merci d'adresser votre dossier sous réf. YB5 à notre conseil.

INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, Bld Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA RH

Jeunes Auditeurs

Un des premiers Groupes Français *de produits de grande* diffusion dont les activités internationales sont en fort développement, constitue une équipe d'auditeurs internes *destinés à réaliser des missions d'audit comptable et opération*nel dans l'ensemble de ses filiales en France et à l'étranger.

Ces jeunes auditeurs de formation supérieure : H.E.C., E.S.S.E.C., SUP.de CO, SCIENCES PO, **ont une première expérience d'audit interne ou externe de 2 à 4 ans,** ils parlent *deux langues étrangères, dont couramment l'anglais.*
Basés à Paris, ils effectuent chaque année 5 ou 6 missions de 2 à 3 semaines à l'étranger.

Le Groupe est susceptible d'offrir après quelques années des perspectives d'évolution dans les *différents domaines de son* activité.

Les candidatures, lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sont à adresser sous réf.LM à :
EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75002 Paris.
Tous les dossiers seront traités directement
par l'entreprise avec une discrétion totale.

LE CENTRE TECHNIQUE
DES INDUSTRIES MECANIQUES
SENLIS (Oise) recherche :
pour son Service METHODES

INGENIEUR DIPLOME

28 ans minimum

Ayant au moins 2 ans d'expérience acquise aux méthodes et à la fabrication en TOLERIE et CHAUDRONNERIE.

Cet ingénieur sera chargé au sein d'une équipe *dynamique* et en étroite collaboration avec l'industrie de développer pour celle-ci des méthodes et des logiciels d'aide à l'élaboration des gammes et des devis et d'en assurer le transfert auprès des industriels.

Ce poste exige esprit d'innovation et de collaboration.

Connaissances en informatique (pratique du langage BASIC), Anglais et/ou Allemand apprécié.

Adresser C.V., photo et prét. sous réf. DUM à CETIM - Service du Personnel - B.P. 67
60304 SENLIS

direction service comptabilité gestion finances

Grand Groupe Industriel Français de rang *international* recherche pour l'un de ses établissements (proche banlieue Paris, CA 700 M de F) le **Responsable du Service Comptabilité Gestion Finances.**

- 35 ans au moins, ● *formation HEC, ESSEC, SUP de CO,* ● expérience confirmée de l'ensemble des opérations budgétaires et comptables, gestion de la trésorerie, suivi des investissements, rotation des stocks..., ● *connaissances informatique,* ● Anglais souhaité.

Rattaché au Directeur de l'Etablissement, il dirige un Service de 60 personnes.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 3236-M à I.C.A. qui transmettra. Discrétion garantie.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Société Française filiale d'un groupe d'engineering multinational dans le cadre de l'expansion de sa division agro-alimentaire
recherche

UN PROJECT MANAGER

de formation supérieure, ayant quelques années d'expérience dans la réalisation d'unités agro-alimentaires, il sera chargé de la gestion et de la supervision des réalisations et *dépendra directement* de la direction générale.

2 JEUNES INGÉNIEURS

(INA, ENSA et ENSIAA)
ou Techniciens Supérieurs

ils auront déjà acquis une expérience de quelques années (engineering, fournisseurs, service travaux neufs d'une unité de production...) dans l'un des secteurs suivants :

Laiterie
(lait et produits laitiers)

Conserves et surgelés
(poisson, légumes, concentré de tomates...)

Anglais courant indispensable, autres langues souhaitées.

Ces trois postes sont basés à Paris avec de fréquents déplacements à l'étranger.

Possibilité de promotion à l'intérieur du *groupe.*

Adr. lettre manuscrite, C.V., salaire actuel et prétentions, nº T 025124 RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

FILIALE FRANÇAISE
DE DEUX SOCIÉTÉS INTERNATIONALES
recherche
pour sa Direction Financière

AUDITEUR INTERNE

La mission :
Assurer le contrôle et le conseil auprès des filiales de services centraux et des établissements (plus de 400 répartis sur *le* territoire).

Le profil :
Une formation supérieure économique et commerciale, une première expérience réussie de deux ou trois années seraient appréciées.
Une bonne connaissance de l'espagnol est indispensable.

Le poste :
Susceptible d'évolution, il vous fera découvrir l'entreprise et vous préparera à d'autres fonctions notamment administratives et comptables.

Adresser C.V., photo, prétentions nº 86.390
CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

PERSONNEL

Le Directeur du Personnel de notre *Société* (2600 personnes en 10 Etablissements ; fabrication de biens d'équipement industriels) cherche son

ASSISTANT

parmi les jeunes de la profession.

Depuis 3, *4 ou 5 ans* qu'il *pratique* son métier, il a eu l'occasion d'approfondir les différents domaines de la fonction, dont le recrutement, et sera donc rapidement opérationnel dans toute autre entreprise.

Il a complété son Diplôme d'Enseignement *Supérieur* (Droit, Sc.Humaines, Gestion...) par une formation de spécialisation à la Fonction Personnel.

Lui incomberont, dans un *premier* temps, en totalité ou en partie, les charges du recrutement des Ingénieurs et Cadres, de l'harmonisation des procédures *administratives, de la mise en place d'une gestion des ressources humaines. Le* poste est basé en banlieue Sud de Paris.

Son évolution ? Il deviendra après plusieurs mois Chef de Personnel d'une Unité décentralisée, en région parisienne ou en province, dans la Société ou dans le Groupe.

La capacité de Mobilité ultérieure est donc fondamentale.

La pratique de l'Anglais est indispensable.

Adressez CV photo et prétentions sous référence 6110 à rscg carrières 64, rue La Boëtie 75008 PARIS *qui transmettra rapidement.*

rscg carrières

Importante société de services
recherche

programmeur

H.F

pour applications industrielles sur mini-ordinateurs.
- niveau D.U.T. ou équivalent.
- *connaissance du langage FORTRAN.*
- anglais souhaité.
- *courts déplacements possibles.*
- débutants acceptés.

La rémunération annuelle pourra atteindre 85.000F pour des candidats de valeur.

Larges possibilités d'évolution de carrière.

Envoyer CV, photo sous référence 831 à :
M. BIGARD
2, rue Gustave Larroumet - 75015 PARIS

Entreprise Industrielle de Grande Renommée et à portée Internationale recherche pour renforcer son département ESTIMATION - DEVIS

2 Ingénieurs estimations

Les candidats recherchés possèdent :

- une formation supérieure
- une expérience professionnelle acquise dans des entreprises **PETROCHIMIQUES, SIDERURGIQUES OU NUCLEAIRES** de préférence.

Ils seront chargés :

- d'**ESTIMER DES COUTS D'ACHATS** de matériels ou marchés de travaux nécessaires à *nos réalisations* (grosse *chaudronnerie*, électricité, circuits fluides, marché de sous - traitance, en France ou à l'Etranger.

Ces postes de **COORDONNATEURS** impliquent de nombreux contacts avec divers secteurs de l'entreprise (commercial, projet, études...) et avec ses fournisseurs.

La connaissance de l'Anglais est nécessaire *pour l'un des deux postes.*
Adressez CV + lettre manuscrite sous réf. 6115 M à rscg carrières, 64 rue La Boëtie 75008 PARIS qui transmettra rapidement.

rscg carrières

Groupe d'Entreprises régionales

(siège Paris-sud)
recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Il assurera l'organisation administrative des sociétés du siège et assistera le Directeur général dans ses relations avec les entreprises associées et les partenaires extérieurs.

Il a une formation généraliste supérieure (pratique de l'anglais indispensable). *Il* a plus de trente ans et une expérience d'environ cinq ans dans une fonction similaire.

Les candidatures (lettre, C.V., photo et prétentions) seront adressées sous référence 876.964 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Une très bonne spécialiste P.A.

Nous proposons à une spécialiste P.A. ayant au minimum 3 ans d'expérience, de larges responsabilités au sein de notre agence.

De très grandes compétences en matière de réception des annonces, en connaissance des supports et en traitement graphique, en liaison avec les maquettistes du studio sont requises.

Cette collaboratrice jouira d'une très large autonomie au sein d'une équipe jeune travaillant dans une ambiance amicale.

Un salaire très attractif et les avantages sociaux d'un grand groupe sont offerts, ainsi qu'une formation complémentaire, si celle-ci est souhaitée.

Les lettres de candidature seront traitées avec la plus grande discrétion. *Elles sont à adresser sous réf. J.C.* à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



Compagnie Continentale d'Equipements Electriques

Pour accompagner son expansion nationale et internationale dans le domaine de

LA PROTECTION ÉLECTRIQUE

DES RÉSEAUX ET DES MACHINES

recherche des

INGÉNIEURS ÉLECTROTECHNICIENS

DE TOUS NIVEAUX

Pour assister son DIRECTEUR TECHNIQUE à MEAUX

Pour renforcer sa DIRECTION COMMERCIALE à PARIS et à LYON

Discrétion assurée.

Ecrire à CEE, M. DOUCHET, 154, rue de l'Université, 75007 Paris.



Cii Honeywell Bull

recherche pour sa Direction des Systèmes et Automatismes pour l'Informatisation, un

INGENIEUR PHYSICIEN

Il participera à la conception et à la réalisation de nouveaux moyens d'assemblage de semi-conducteurs. Ce poste conviendrait à un ingénieur physicien (Grandes Ecoles ou universitaire) ayant une bonne connaissance en métallurgie des semi-conducteurs.

Lieu de travail : Louveciennes (78).

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 302 M (à préciser sur l'enveloppe) à : Cii Honeywell Bull - PC 103 - 61/63, rue d'Avron 75980 PARIS CEDEX 20

Un ingénieur.... futur spécialiste du recrutement des cadres

Nous sommes l'un des cabinets de recherche de cadres parmi les plus anciens et notre implantation parisienne, provinciale et étrangère en fait un ensemble assez important dans la profession.

Nous souhaitons intégrer dans notre équipe un Ingénieur de grande école susceptible de devenir très vite opérationnel pour accéder sans doute ensuite à un poste de direction. Sa mission donc, d'abord d'exploitation et de relations commerciales et publiques, s'enrichira à terme de tâches de gestion.

Appréciant en orfèvres l'importance du conseil extérieur, nous avons demandé à l'un de nos confrères d'effectuer cette recherche pour nous. Merci de lui adresser votre dossier, sous la référence IB 134 M.

Sefop, 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

JOURDAN

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE

Leader dans sa branche
Banliéue Sud-Ouest de Paris

recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN

UNIVERSITAIRE OU ECOLE D'INGENIEUR DEBUTANT OU 2 A 3 ANS D'EXPERIENCE.

Au sein d'une équipe, il aura la responsabilité du support technique d'un système laser d'ajustage de circuits hybrides.

Son domaine d'action sera l'Europe.
Anglais indispensable.
Formation spécifique assurée.

Envoyer CV détaillé avec prétentions et photo sous réf. EQ-LAS 86.272 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

Proche banlieue sud, recherche, dans le cadre de son expansion, un :

FORMATEUR

Pour lui confier des responsabilités de

conception et mise en œuvre

d'actions de formation au sein d'une unité de production.

Personnellement, ou en utilisant des organismes externes, il œuvrera, avec les opérationnels concernés, à la mise en place de moyens nouveaux (gestion, technique, ..., en particulier informatisés).

Familier avec l'utilisation de l'informatique, le candidat aura une bonne formation générale (diplôme d'ingénieur, maîtrise) et des aptitudes certaines à l'animation de groupes.

Ecrire avec C.V., prét. et photo à n° 85.878 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

NOUS SOMMES LA FILIALE DE L'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPES BANCAIRES EUROPÉENS

- Vous êtes EXPERT COMPTABLE.
- Vous avez une dizaine d'années d'expérience dans un Cabinet international confortée par quelques années passées dans une banque.
- Vous avez de solides connaissances en informatique et vous maîtrisez bien la langue anglaise.
- L'expérience de l'immobilier serait un plus.

Nous vous proposons de prendre la Direction de

L'INSPECTION INTERNE DE LA BANQUE

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat mais ne saurait être inférieure à 175.000 F.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle ss n° 1.966

PUBLIFOP 29, RUE BLEUE, 75009 PARIS, qui transmettra.

Société Nationale d'importation et de vente de machines offset et de façonnage

en progression constante
disposant d'un important service après-vente

offre belle situation à :

DIRECTEUR TECHNIQUE

ayant longue expérience humaine et des machines offset et de façonnage, pour diriger l'organisation technique France.

Nous proposons :

- Base région Parisienne.
- Rémunération 150 à 200.000 F. selon compétence et expérience.
- Discrétion totale.

Adresser C.V. avec photo sous réf. 10917 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

SODETEG 

recrute pour son service «contrats» un

JURISTE "Droit des Affaires"

Son activité concernera en priorité les problèmes d'exportation pour l'ensemble des unités et filiales de SODETEG.

Ayant pour mission de préparer, rédiger et négocier tous les contrats commerciaux, notamment les contrats d'ensemblier et d'entreprise, il devra être disponible pour de fréquents déplacements à l'étranger.

Outre une bonne formation juridique et une expérience du domaine d'au moins 3 ans, ce poste requiert une aptitude à la négociation, une capacité d'analyse et de rigueur enfin une parfaite connaissance de l'anglais écrit et parlé.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un C.V. détaillé, sont à adresser à la Direction du Personnel, 9, avenue Réaumur - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

HAVAS CONTACT

La Filiale d'un Groupe International mondialement connu, un C.A. multiplié par 3 en 2 ans, des machines destinées aux industries de l'impression (photogravure) une technologie de pointe très sophistiquée. Notre clientèle s'agrandit encore, nous recherchons donc des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

PARIS et PROVINCE

Ils assureront l'ASSISTANCE TECHNIQUE de notre clientèle.
Nous leur offrons une formation complète à nos techniques.

Nous recherchons des candidats ayant de solides compétences en :

- ELECTRONIQUE DIGITALE,
- ELECTRONIQUE ANALOGIQUE,
- MECANIQUE.
  (et si possible OPTIQUE).

Nous apprécierons également de bonnes notions d'informatique.
Une voiture leur est fournie.
La connaissance de la langue ANGLAISE est nécessaire.

Nous vous demandons d'adresser C.V. et prétentions sous référence DLR/04 à :
COGEPLAN SELECTION
Tour de Lyon
185, rue de Bercy - 75012 PARIS,
à qui nous avons confié cette recherche.

COGEPLAN

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL PARIS

recherche

CHEF DE SERVICE ASSURANCE CONSTRUCTION

- Titulaire diplôme ingénieur.
- Grande expérience bâtiment.
- Connaissance assurances.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 10272 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

Société de services en pleine expansion
SECTEUR PETROLIER
désire intégrer à son équipe d'études et de réalisation d'appareillage de mesures

TECHNICIEN EN ELECTRONIQUE

FORMATION D.U.T. - B.T.S., 2 à 5 ans d'expérience.

- Nous recherchons des hommes jeunes, attirés par les problèmes concrets de mesure électroniques appliqués aux phénomènes physiques.
- Des connaissances dans les domaines des microprocesseurs, des circuits logiques et analogiques seraient appréciées.
- La connaissance de l'anglais est un atout.
- Quelques déplacements de courte durée sont à prévoir.

La rémunération annuelle pourra atteindre 95.000 F pour des candidats de valeur.

Larges possibilités d'évolution de carrière.

Envoyer C.V. et photo sous la référence 832 à M. BIGARD
2, rue Gustave Larroumet - 75015 PARIS

VENTE MACHINES-OUTILS

FILIALE COMMERCIALE D'UN IMPT GROUPE INDUSTRIEL SUISSE
C.A. : 80 MILLIONS DE F.
rech. basé à PARIS
avec déplacements courts (50 %)

CHEF DE DÉPT ALÉSEUSES CENTRES D'USINAGE

120.000 F. +

RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL DU DÉVELOPPEMENT DES VENTES DE CETTE GAMME, IL EST LE TRAIT D'UNION ENTRE LE CONSTRUCTEUR, les REPRÉSENTANTS et les CLIENTS.

OPPORTUNITÉ POUR UN

- JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL
- AYANT L'EXPÉRIENCE DE LA VENTE DE MACHINES-OUTILS ou biens d'équipement lourd ET IMPATIENT (et capable aussi) D'AVOIR LA CHARGE D'un DÉPARTEMENT.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4605 à

SC sélection conseil 98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE PARIS 13e
recherche pour son service études

ingénieurs-électroniciens

Pour conception et développement d'équipements de télécontrôle industriel.
Expérience de 2 à 5 ans de logiciel et de matériel.
Plusieurs postes à pourvoir immédiatement.

Adresser CV et prétentions sous référence 5291 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

GOULD

FILIALE INDUSTRIELLE GROUPE AMERICAIN

recherche

FINANCIAL ACCOUTING MANAGER

PROFIL SOUHAITE :

- dipômé école supérieure de commerce option finance gestion ou titulaire du DECS,
- minim. 2 ans expérience dans fonction identique ou en cabinet audit anglo-saxon,
- connaissance exigée en comptabilité anglo-saxonne
- anglais indispensable.

MISSION :

- comptabilité générale,
- fiscalité,
- reporting maison mère,
- trésorerie, relations bancaires.

Envoyer C.V. et prétentions
GOULD INSTRUMENTS SAF
Service du Personnel
57, rue St Sauveur - 91160 Ballainvilliers près Longjumeau

Publicités Iléniales

Les Fédérations Académiques des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre de la Région Parisienne recrutent leur

secrétaire général administratif

Il sera le permanent d'une organisation à caractère bénévole.
Nous cherchons un homme dynamique, profondément motivé par la finalité du Mouvement, possédant un sens développé des relations humaines et disposant d'une bonne disponibilité.

La fonction comporte quatre aspects principaux :

- animation du Secrétariat (y compris comptabilité),
- assistance aux réunions dans la région parisienne,
- mise en œuvre des décisions des Conseils,
- contacts avec les organismes permanents de l'enseignement libre.

Rémunération : 90.000 +

Adresser candidature, C.V. et photo à Monsieur J. de SAINT CHAMAS — Président Fédération A.P.E.L. PARIS — 15 rue Auber 75009 Paris.

média-system

SOCIÉTÉ MATÉRIEL FERROVIAIRE PROCHE PONT DE NEUILLY

recherche

ingénieur ou technicien supérieur électromécanicien

ayant expérience courant fort (schémas, notions, listings) pour bureau d'études locomotives diesel et électriques. Qualités de rédaction indispensables. Anglais parlé et écrit.

Ecrire avec C.V. et prétentions à Axial Publicité (réf. 6.714) 27, rue Taitbout, Paris-9e, qui transmettra.

Important Organisme Professionnel
PARIS - OUEST
souhaitant développer son Service Informatique
recherche

Ingénieur informaticien

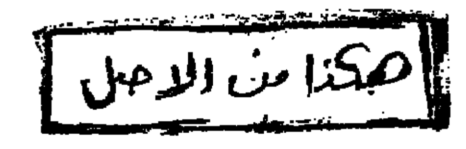
Formation **INSA** ou équivalent, débutant ou ayant déjà acquis une petite expérience dans la maintenance et l'étude de projets informatiques de gestion.

Connaissances requises :

- COBOL + ASSEMBLEUR
- Matériel IBM
- Connaissances Temps Réel appréciées

Adresser CV + prétentions sous réf. 3934 à

GAMMA Sélection 3, Place de Valois - 75001 PARIS



OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE DISTRIBUANT DES PRODUITS CHIMIQUES ET D'ENTRETIEN
recherche

Directeur des Ventes

Homme de terrain ayant l'expérience de la vente aux collectivités, administrations et PME.

Il aura pour rôle le recrutement, la formation et l'animation des représentants sur toute la France.

Réelles perspectives d'avenir offertes dans société en expansion.

Adresser CV et prétentions sous référence CC101
PROFILS - Immeuble Périsud
5, rue Louis Lejeune
92128 MONTROUGE

PROFILS

The Coca-Cola Export Corporation

Succursale en France
recherche

RESPONSABLE ÉTUDES

Au sein de l'équipe marketing aura les responsabilités suivantes :
- Elaboration, suivi et analyse des statistiques de ventes ;
- Analyse des panels ;
- Répondre aux besoins en études de la société et recommander les études appropriées selon la tendance du marché.

- Formation supérieure ;
- Bonne pratique de l'anglais ;
- Une expérience de quelques années dans un poste similaire est souhaitée, de préférence dans le domaine des produits de grande consommation.

Env. C.V. et photo à THE COCA-COLA EXPORT CORPORATION, Service du personnel, tour Maine-Montparnasse, 33, av. du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
recherche pour région parisienne banlieue ouest (50 km)
dans domaines militaires aérospatiaux

INGÉNIEUR

Compétence informatique électronique.
Chargé de la définition, l'organisation, la coordination et la gestion de la documentation technique d'un système d'arme complexe.

Ecrire avec C.V. et prét. à nº 86.308, CONTESSE Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

INFOGEM — SOCIETE DE DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES

souhaite compléter ses équipes travaillant sur mini-ordinateurs par

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRME
(2 ou 3 ans expérience)

Le candidat retenu aura :
- une formation supérieure (DUT, MIAGE, Ecole d'ingénieurs),
- une expérience d'au moins un an acquise sur matériel HP 3000 (FORTRAN/IMAGE),
- la connaissance de l'anglais courant.

pour participer à la mise en place d'une organisation d'informatique répartie au sein d'un groupe international de travaux publics.

Lieu de travail : La Défense et déplacements à prévoir en France ou à l'étranger.

Adresser C.V. et prétentions à :
INFOGEM - Service du Personnel
B.P. 26 - 75562 PARIS Cédex 12

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES PARIS
recherche pour développer applications mini et micro-informatiques

INGÉNIEUR
ET
TECHNICIEN SUPÉRIEUR
de formation INFORMATIQUE ELECTRONIQUE

Pour analyse fonctionnelle et synthèse de logiciel temps réel en commande de processus.
Expérience assembleur.

Ecrire avec C.V. à nº 86.309 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

PSYCHOLOGUE CONSULTANT — Recherche de Cadres Paris

La société GRH Conseils spécialisée dans la recherche de cadres et dirigeants d'entreprises soit par voie d'annonces, soit par approche directe, s'est imposée en quelques années par son sérieux, sa compétence et son dynamisme.
Elle poursuit son développement et recherche un psychologue consultant (h. ou f.) pour lui confier des missions complètes de recherche et sélection de cadres et dirigeants.
Pour satisfaire aux exigences de ce poste, il convient d'avoir au moins 28 ans, une formation supérieure « psycho » et de posséder impérativement plusieurs années d'une expérience professionnelle identique acquise en cabinet ou en entreprise.
Une formation complémentaire à la graphologie sera assurée si nécessaire.
Ecrire à Jacques Blin s/réf. 405/M.

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 Paris.
Discrétion assurée.

H.G.L. FRANCE
recherche

SENIOR COMPUTER OPERATOR

Profil exigé :
- connaissance de l'anglais ;
- âge 25 ans minimum ;
- expérience sur matériel DEC ou similaire ;
- organisé et méthodique dans son travail.

Compétences souhaitées :
- expérience sur P.D.P. 11-34 ou 11-70, OS-RSTS/E ou RSX 11 M et Data communication.

Envoyer C.V. à : Sté H.G.L. FRANCE (Harold), 25-27, rue de Tolbiac, 75013 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
Banlieue SUD
recherche
(pour sa division dépoussiérage)

ingénieurs de projets

DEBUTANTS ou CONFIRMES

Anglais indispensable

Envoyer C.V. et prétentions à no 86252 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Recherche rapidement

INGÉNIEUR OPTIQUE DÉBUTANT

Lieu de travail :
ORSAY

Contacter par téléphone, Guy MICHELET, tél. : 907-66-15, afin de prendre rendez-vous.

POUR BANQUES ÉTRANGÈRES

CLASSE V - CLASSE VI

1) SERVICE ÉTRANGER
Responsable clientèle, change.
Anglais exigé.

2) ADJOINT CHEF DES COMPTES
Fiscalité, trésorerie. Allemand apprécié.

Sélection Cabinet Edmée BONNET, 65, rue d'Aboukir, Paris (2e), tél. 236-23-45.
Discrétion assurée.

Etablissement public de recherche dans les transports doté de moyens informatiques et télé-informatiques importants recrute :

1 INFORMATICIEN DIPLOMÉ

grande école ou universitaire (statut 3 A-C.N.R.S.).
Pour développement des applications sur les bases de données. Poste ouvert aux débutants.
Adresser C.V. et prét. à M. Azema, I.R.T., B.P. 34, réf. INF, 94114 Arcueil Cedex.

CLINIQUE LA ROSERAIE
métro 4-Chemins-Aubervilliers
recherche

INFIRMIÈRE D.E.
service radio vasculaire et cardio-vasculaire.

SECRÉTAIRES-MÉDICALES RADIO
TÉL. : 834-83-83.

Organisme de formation à RUNGIS, recherche

TECHNICIEN (B.T.S.) ou INGÉNIEUR

4 ans expérience méthode ou organisation entreprise et connaissance informatique pour poste FORMATEUR.
Adr. C.V., photo et prétentions s/référence 2.941 à INTER PA, B.P. 508, 75066 Paris, Cedex 02, qui transmettra.

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS
recrute

5 DÉLÉGUÉS (ES)

Forte personnalité, bonne culture générale, formation et clientèle assurées, très haute rémunération.
Tél. pour 1er R.V., 538-66-75.

Entreprise TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

(H. ou F.) débutants ou avec première expérience, titulaires B.T.S. ou D.U.T., pour
- ses laboratoires,
- ses groupes d'essais.

Ecrire avec C.V. détaillé à Thomson C.S.F. Division faisceaux hertziens liaisons spatiales, service recrutement, 53, r. Greffulhe, 92300 Levallois.

TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS A.T. 3

Expérience minimum 4 ans en électronique numérique
ANGLAIS COURANT
Notions microprocesseur appréciées
Tél. pour R.V. 887-78-39

TAD, 16, r. des Gravilliers
PARIS (3e)

CHEFS D'ENTREPRISE GAGNEZ DU TEMPS
Confiez vos recrutements à des SPÉCIALISTES

J.P.M. CONSULTANTS 247-13-41

P.M.E. Banlieue Sud recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

en chauffage et climatisation.
Envoyer C.V. et prétentions à E.T.E., 11, rue Gay-Lussac 92320 CHATILLON

Centre chirurgical Marie-Lannelongue
133, avenue de la Résistance
92350 Le Plessis-Robinson
recherche libre rapidement

ÉLECTRONICIEN

niveau B.T.S. pour maintenance matériel électronique médical.
Tél. pour rendez-vous : 630-21-33, M. FENELON.

IMPORTANT GROUPE EDITION PARIS recherche

un (e) ADJOINT (E) POUR SON DIRECTEUR
SERVICES COMPTABLES

Formation D.E.C.S.
Expérience confirmée en comptabilité et gestion trésorerie.
Connaissance informatique appréciée. Situation motivante pour candidat (e) sérieux (se)

Adr. C.V. manuscrite, photo et prét. s/nº 76.080 à COMTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui tr.

URGENT
Société ENGINEERING recrute pour PARIS
2 INGÉNIEURS
expérience MITRA 125 ASSEMBLEUR
compétence aéronautique : moteurs et propulsion

Département export :
1 INGÉNIEUR
même compétence disponibilité assistance technique pays de l'Est
connaissant langue russe (anglais apprécié)

Pour rendez-vous immédiat INFO'ROP au 377-12-61

I T E
SOCIÉTÉ COMMERCIALE
recherche pour son département informatique

COMMERCIAUX
- produits destinés aux P.M.E.,
- formation assurée,
- références exigées,
- secteur exclusif,
- rémunérations motivantes.

Tél. : heures bur. au 329-83-41.

MANAGEMENT CONSULTANT INDEPENDANT
20 ans expérience, recherche COLLABORATEUR INDEPENDANT
1) Analyste expérimenté.
2) Field expérimenté.
Efficacité prouvée.
Ecrire avec C.V. et photo s/réf. nº T 025183 M, à Régie-Presse, 85, rue Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE PHARMACEUTIQUE
Banlieue NORD PARIS
recherche

BIOCHIMISTE
B.T.S. ou I.U.T. exclusivement

Env. C.V. et prét. s/nº 86.179 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

Centre de recherche appliqué dans le cadre du développement de ses activités en

SURETE DE FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES

recherche
1 INGENIEUR AUTOMATIQUE débutant ou 2 ou 3 ans exp.
1 TECHNICIEN ELECTRONICIEN A.T.1 ou A.T.2
Ecrire avec C.V. à ADERSA, 2, avenue du 1er mai, 91120 PALAISEAU.

ORGANISME DE **FORMATION**
recherche

ANIMATEURS

réguliers ou occasionnels
- négociation commerciale ;
- technique de vente ;
- organistion en gestion commerciale ;
- mailing ;
- comportement.

Envoyer C.V + photo + tarifs habituels à C.F. CONSEIL, 74, bd de Reuilly, 75012 Paris.

Etablissement sous contrat
recherche

PROFESSEURS MATHS
Adr. C.V. au 36, avenue du Président-Wilson 94230 Cachan.

Société région parisienne
recherche

RESPONSABLE DÉPARTEMENT GROUPE ÉLECTROGÈNE

Adr. C.V., photo et prétentions ss nº T 025048 M, à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ENTREPRISE BATIMENT T.P.
recherche pour PARIS

JEUNE DIPLOME
D.U.T. gestion ou MIAGE

ayant 1re expérience informatique en entreprise pour poste responsable informatique sur matériel C.I.I. Honeywell Bull 61 D.P.S.

Ecr. s/nº T025135M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

C.N.R.S.
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Expér. 1 ou 2 ans appréciée, niveau I.U.T. - MIAGE
SOCRATE - COBOL
matériel CII IRIS 80 - HB 64.
Adres. C.V. au SIG-C.N.R.S. 23, rue du Maroc, 75940 Paris Cedex 19.

P.M.E. ELECTRONIQUE
92 - MONTROUGE
recherche son

CADRE COMPTABLE 100.000 ans

LE CANDIDAT :
Niveau DECS, bonnes notions informatique, stable, expérimenté, discret, esprit d'équipe, d'analyse et de synthèse.

LA FONCTION :
Comptabilité générale, préparation bilan, déclarations diverses, payes, mise en place contrôle budgétaire.

Adresser votre dossier candidature à notre conseil chargé de la sélection sous réf. GMC 204
SOFFOP 37, av. A.-France 94220 Charenton.

URGENT
Syndicat Intercommunal d'Aménagement
recherche

1 RÉDACTEUR

Pour montage et suivi financier des budgets.
Candidature + C.V. à M. le Président, Syndicat de la Vallée de l'Orge, 163, route de Fleury, 91170 Viry-Châtillon.

BANQUE INTERNATIONALE PLACE DE PARIS
recherche

RÉDACTEURS (TRICES) CONFIRMÉS

Ayant longue expérience de l'étude des crédits.
Adresser lettre man., C.V., Photo s/nº T 025172 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BANQUE DE GROUPES
8e arrondissement
recherche

CHEF DE SERVICE CLASSE V

au service portefeuille.

Expérience confirmée.

Faire acte de candidature avec C.V., photo et prétent. à R.-PRESSE, s/nº T 025104 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.
DISCRETION ASSUREE.

CONSEIL IMMOBILIER INTERNATIONAL
rech. pour étoffer son service INVESTISSEMENT PROMOTION

JEUNE INGENIEUR

Ingénieur bâtiment diplômé E.T.P., Centrale, Ponts A. et M.,
- diplômé I.C.H. ou titulaire d'une formation juridique fiscale, et économique, applicable à l'immobilier ;
- doté d'un bon dynamisme commercial ;
- bonnes notions d'anglais.

Après une brève période de suivi technique de chantier, le candidat sera rapidement appelé à participer à toutes les phases du développement des opérations (conception, montage, réalisation, commercialisation).

Ecr. WEATHERALLS France S.A. 64, rue la Boétie, Paris 8e.

CITI — Centre International de Traitement Informatique
295.24.83 + 241.83.83 +
recherche

COMMERCIAL
Informatique/Electronique

POUR VENTE :
- FORMATION
- MATÉRIEL
- LOGICIEL

AGENCE POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
recherche

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN CONFIRMÉ

Spécialiste des problèmes thermiques (isolation, régulation, chauffage).
Pour service de renseignements téléphoniques et écrits.

Env. lettre C.V. et prét. à AEE Service études économiques 30, rue Cambronne, 75737 Paris Cedex 15

AGENCE POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
recherche :

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR spécialiste des problèmes thermiques (compétences en isolation appréciée) pour réponses aux particuliers (lettres, téléphone)
contrat : 2 mois

Envoyer C.V., prétentions, disponibilité à A.E.E., Service des Etudes économiques - Division Renseignements Documentation 30, rue Cambronne 75737 Paris Cedex

---

ERIN

recherche pour TRAVAUX INFORMATIQUES :
- développement logiciel de base ;
- contrôle de processus industriels.

- **DES INGENIEURS** (option : électronique, automatique, informatique) débutants, à 3 ans d'expérience.
- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS** minimum DUT.

Formation complémentaire assurée.

Ecrire avec c.v. s/réf. 6689 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris qui transmettra.

RECHERCHONS

DESSINATEURS QUALIFIÉS

Tuyauterie, gaine, conditionnement d'air. Ecrire à I.C. ENTREPRISE BP 404 92103 BOULOGNE.

L'OFFICE COMPTABLE

dispose de missions toutes durées pour Paris et banlieue en :

COMPTABLES
TOUS ÉCHELONS

Vous présenter munis de vos réf. professionnelles
TOUR CIT 3, rue de l'Arrivée PARIS-15e (8e étage) bureau 819,
26, rue de la Pépinière (8e) (8e étage) BUREAU 11
1, cité Paradis PARIS-10e.

PETROCONSULT
recherche pour FRANCE et ETRANGER

INGÉNIEURS

A. et M, SUORA, VIOLET, ou équivalent. Bilingues ANGLAIS. pour actions commerciales.
Débutants ou 1re expérience en ENGINEERING pétrolier
Téléphoner ou écrire
41, rue Ybry
92522 NEUILLY - 758-12-40.

Sté SURESNES recherche

TECHNICIEN NIVEAU 4

Pour étude et réalisation automatisme pour appareillage de laboratoire.

Formation DUT ou BTS en mesure physique.
Bonnes connaissances en électronique et en chimie.
Débutant ou quelques années pratique.

Ecr. avec C.V. et prét. et photo à nº 781 Publicités Réunies 112, Bd Voltaire, 75011 Paris.

CANAL recrute pour un groupe français de dimension internationale
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
connaissant micro-processeurs HARD SOFT pour démarrage de service. Ecrire M. TOUZE, 47, rue de Liège, Paris-8e ou tél. au 293-62-41.

INGÉNIEURS P1 P2
Electroniciens-radaristes.
Anglais indisp. Tél. 790-40-30.

ERIA - ECA AUTOMATION
SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
en forte expansion (480 personnes) partenaire d'un groupe de taille internationale rech.

ASSISTANT
DU CONTROLEUR DE GESTION

- Débutant.
- Formation : ESCP, HEC, ESSEC.

Adr. lettre + C.V. + photo + prét.
SERVICE DU PERSONNEL
315 bureaux de la colline
92213 SAINT-CLOUD Cedex

CLINIQUE 18e arrdt cherche

PANSEUSE
SALAIRE INTÉRESSANT.
Tél. matin : 257-14-00.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
recherche pour sa Division INGENIERIE SPATIALE

UN INGENIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

Chargé de promouvoir les applications spatiales françaises et de participer aux activités d'ingénierie des systèmes et de consultance en Afrique.

Il devra assurer des contacts commerciaux, techniques et politiques à haut niveau et établir les offres d'études et d'ingénierie.

Ce poste requiert une parfaite maîtrise de l'anglais, une grande disponibilité pour les déplacements.

Une formation supérieure technique complétée par une formation commerciale ou économique est demandée.
Une expérience 7 à 12 ans dans le domaine des techniques spatiales en télécommunications est souhaitée.

Lieu de travail : Evry

Adresser lettre de candidature et C.V. au SERVICE DU PERSONNEL Immeuble. Helios - Rue Charles-Baudelaire, quartier des Champs-Elysées 91000 EVRY.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
proche banlieue NORD-EST PARIS
recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

possédant bonne formation technique et ayant expérience des contacts en clientèle pour vente et assistance technique dans secteurs industriels variés.
Initiative et sens des responsabilités nécessaires quelques déplacements province à prévoir.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à nº 86.545, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er qui transmettra.

VOUS AVEZ + DE 30 ANS

Vous recherchez un travail nouveau intéressant, dynamique.
Vous souhaitez des gains importants et une carrière évolutive.
SI VOUS ETES
Libre de suite, de bonne culture générale, aux candidats sélectionnés nous offrons un stage de formation et avantages sociaux.

Se présenter mardi 3 février Tour Maine Montparnasse, bureau 730 - 7e étage, de 10 à 12 h et de 15 à 18 h.

Association pour le développement pour la formation des immigrés
recherche

UN (e) SECRETAIRE

chargé (e) du serv. du pers.
Les candidats (tes) devront répondre d'une formation et d'une expérience en matière de :
- traitement des salaires ;
- gestion du personnel ;
- droit du travail et être disponible pour le 16/2/81.

Envoyer C.V. à A.D.F.I., 68, bd Sébastopol, 75003 Paris.

CITI — Centre International de Traitement Informatique
295.24.83 + 241.83.83 +
recherche

8 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
pour enseignement et travaux sur microprocesseurs.

ASSOCIATION DE FORMATION
recherche
CONSEILLER EN FORMATION
référence 500, connaissance de l'entreprise et de la pédagogie exigée.

ANIMATEURS
- En gestion, réf. 501.
- En droit, réf. 502.
- En informatique, réf. 503.
- En alphabétisation, réf. 504.
- En distribution, réf. 505.
- En vente, réf. 506.

Env. C.V. + Photo à :
CEDERFORP
32, r. Le Peletier, 75009 Paris.

GESTION 2000
102, rue Lafayette, Paris-10e
pour important B.E. ingénierie

INGÉNIEURS
CLIMATISATION
ÉLECTRICITÉ

Téléphone : 246-42-01.

SOFIPREST INTÉRIM rech.

2 INGÉNIEURS
Electricité, Installations Engineering.

INGÉNIEURS
Mécanique, Machine tournante

INGÉNIEURS
Climatisation, ventilation.

Pour ces 3 postes, il faut : Dipl., lgue expér. Bilingue si poss.
Tél. 355-47-62 ou se présenter 30, rue de Charonne (11e).

INGENIEURS SENIOR PLANING
pétrochimie. Paris et rotation.
Téléphone : 373-90-58.

GROUPEMENT D'EXPERTS COMPTABLES
Implantation nationale
18 cabinets 550 personnes
cherche

SECRETAIRE GÉNÉRAL

pouvant se déplacer. Grandes compétences d'organisation.

Env. CV man. + photo FIDETA 51, rue Cardinet, 75017 Paris

Service Energie et Bâtiment
recherche

INGÉNIEUR ou INGÉN. ARCHITECTE
spécialiste de THERMIQUE et de SOLAIRE.

Envoyer C.V. au ministère de l'environnement et du cadre de vie CH-I à l'attention de Mme SENE H. 29, 2, avenue du Parc de Passy, 75016 Paris.

INFORMATIS

pour importants démarrages en FRANCE et en ITALIE

PROGRAMMEURS
2 ans d'expér. COBOL - IBM

A.-PROGRAMMEURS
3 ans COBOL - CICS - DL1
PAC 700 et/ou METHODE IPT

A.-PROGRAMMEURS
3 ans expér. en gestion
BASIC + 2 PDP 11

26 r. Daubenton, 5e 337-99-22

représentation offres

Fabricant articles bois recherche V.R.P. M.C. introduit Gross, Grands magasins, centrales achat, tous secteurs & étranger. Ecrire s/nº 7807 *le Monde* Pub 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Sté de Distribution nationale Pièces Automobiles Electrique et diesel
recherche

3 REPRÉSENTANTS

1 Région Rhône-Alpes et département Est

1 Région centre

1 Région Paris Ouest

Env. C.V. et prétentions à
ACCAM BP 38 92232 Gennevilliers

secrétaires

SOCIÉTÉ COMMERCIALISANT PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
LEADER DE SON MARCHÉ
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION GÉNÉRALE

Formation BAC - B.T.S. secrétariat
Anglais souhaité - Notions allemand
Poste évolutif en fonction compétences
Lieu de travail :
PARIS (6e) puis BEZONS vers le 1er avril 1981
Avantages sociaux - 13e mois

Adresser C.V., photo et prétentions à :
DISTRIPLAN
Service du Personnel
30, rue Mazarine
75006 PARIS

CO.TE.BA. INTERNATIONAL

COORDINATION TECHNIQUE DU BATIMENT
recherche pour son siège à CLICHY

LA SECRÉTAIRE-ASSISTANTE
DE L'UN DE SES INGÉNIEURS

Elle devra obligatoirement avoir :
- une expérience de plusieurs années du secrétariat de bâtiment ;
- être méthodique ;
- avoir une bonne présentation.

Envoyer lettre de candidature manuscr., photo et prétentions sous double enveloppe avec la mention « confidentiel » à :
CO.TE.BA INTERNATIONAL
Direction Générale
92-98, boulevard Victor-Hugo.
92115 CLICHY.

Etabl. format. continue Paris, recherche urgent standardiste-dactylo expér. Tél. : 233-21-88.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE SAINT-DENIS
recherche

SECRÉTAIRE du PRÉSIDENT

- Bilingue anglais-français absolument nécessaire.
- Poste de haut niveau requérant intelligence et vivacité d'esprit.
- Nombreux avantages sociaux.

Env. C.V. avec photo (retournée) sous réf. 588 M à PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale, 75008 Paris (qui transmettra).

travail à domicile

Secrétaire expérimentée rech. THÈSES ou tous travaux dactylographiques à domicile.
Tél. 330-11-96, Mme BOUVIER.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION confirmée frappe tous textes et manuscr. sur I.B.M. 061-44-49.

DEMANDES D'EMPLOIS

Le siège parisien

du **Groupement Européen de la Cellulose**

(premier producteur de pâte à papier du Marché commun) va disparaître à la suite de l'éclatement du groupe (quatre usines)

70 PERSONNES

HAUTEMENT QUALIFIÉES

vous offrent individuellement leurs services

Les compétences de ce personnel recouvrent tous les domaines d'une direction générale de taille internationale :

- SERVICE ADMINISTRATIF, COMPTABLE ET FINANCIER;
- GESTION DU PERSONNEL;
- ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET MARKETING;
- VENTES AU NIVEAU EUROPÉEN ET A LA GRANDE EXPORTATION;
- SERVICE ACHATS, TRANSPORT, ADMINISTRATION DES VENTES;
- SERVICE TECHNIQUE ET ENGINEERING;
- DOCUMENTATION;
- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

Le comité d'entreprise assure une permanence (9 h. à 12 h., 14 h. à 17 h.) pour recevoir toutes propositions.

5, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris
tél. 359-53-50 et 359-52-57
Télex 280.437.

MANAGER

INGÉNIEUR 38 ans, 14 ans d'expérience en engineering et industrialisation, dont 6 ans à l'étranger. Nombreuses références en direction de projets : études - négociations - réalisations. Dominantes : thermique - manutention - conditionnement - automatismes. **Anglais - Allemand - Italien courants.** Étudierait toute proposition de haut niveau à PARIS, en direction générale d'agence, filiale, etc., pour société multinationale de préférence, implantée dans au moins 3 des 4 pays suivants : FRANCE - R.F.A. - ÉTATS-UNIS - JAPON.
C.V. et références sur demande.

Prétentions en rapport avec potentiel.

Ecrire sous le n° 3.105 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MONITRICE EN INFORMATIQUE SAISIE
Grande expérience, autodidacte, secrétariat allemand courant, âge 40 ans. Mme Martine. B.P.73, 75623 Paris cedex 213.

Expert en efficacité industrielle. 20 ans de métier. Tél. : 229-56-97.

J. FME 31 ans, maîtrise sciences-éco, 3 ans d'enseignement comptabilité, cherche emploi comptabilité gestion, mi-temps ou temps partiel, étudie toutes propositions. Tél. : 709-69-23.

Jeune homme sérieux, connaissances en droit comptabilité, 23 ans, recherche emploi stable. Tél. 587-34-65, en matinée.

J.H., 31 ans, D.E.A., droit privé, bonne conn. droit fiscal, ch. poste st. cabinet conseil fiscal. Écr. s/n° 3.110 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A la recherche d'une Secrétaire Bilingue ? G.R. Intérim - 225-59-25.

DOCUMENTALISTE-ICONOGRAPHE
très gr. exp. prof., prat. rech. biblioth., musées, agenc. ph. France et étrang., exc. réf., étudie ttes propos. édition, presse. Écr. s/n° 0742 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
vous recherchez débutants ou confirmés
HEC - ESCP
IEP, SC. ÉCO., IAE, DECS
Écoles d'ingénieurs
AFIPEC : 281-13-44.

Femme 50 ans, chef comptable, 15 ans cabinet, 15 ans banque, bonnes connaissances sce personnel et dactylo notions informatique étudierait ttes propositions Paris banl. Sud, S.O. Écrire s/n° 3.102 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ING. ÉCONOMISTE
Industrie transport étudierait toutes propositions permettant rentabiliser expérience Asie Sud-Est. Écr. s/n° 3.096 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE EXPORT
36 ans, trilingue anglais, arabe, dipl. Institut Commerce International Paris. - 11 ans expérience relations internationales et directeur ccial S.C.I., bonne connaiss. monde arabe, Afrique, cherche poste responsabilités dans direction export ou filiale étranger. Écr. s/n° 0759 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 24 ans, grande connaissance du monde arabe et possédant expérience commerciale, étudierait ttes propositions d'emploi au MAGHREB ou pays M.-ORIENT. Écr. s/n° T025054M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 32 ans, maîtrise de sociologie, connaissances en droit, bonnes connaissances en anglais et en allemand, expérience enquêtes, 4 ans d'expér. dans la fonction publique (secrétaire d'intendance) cherche emploi stable, étudierait toutes propositions. Tél. de 19 h. à 22 h. : 326-20-67.

Jeune Homme, 29 ans, chef de service, 7 ans dans société d'édition, connaissance pratique en imprimerie offset et en photo, Gérant de Sté. Cherche poste évolutif dans publicité, imprimerie ou dérivés. Écr. s/n° T026143M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 27 ans, E.S.C., anglais, allemand, expér. ccial puis organisation de divers services dans industrie électronique. Libre rapidement. Étudie ttes propositions France et étranger. Écr. s/n° T025117M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

traduction demande

TRADUCTRICE INDÉPENDANTE ALLEMAND - FRANÇAIS traduirait tous textes courants techniques et commerciaux. Tél. 828-82-02 de 9 à 18 h.

Commercial haut niveau
CONFIRMÉ 30 ANS
Ouvert toutes propositions
POURCENTAGE S'ABSTENIR
Écrire s/n° 3107 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECT. ADMINISTRATIF ET FINANCIER
51 ans, énergique, organisation gestion et stratégie financiers, trésorerie et relations banc., audit. et contrôle de gestion, reporting, bilans, déclarations, analyse coût et prix de revient. Utilisation informatique comme outil de gestion et production. Établissement méthodes et procédures administratives, gestion approv/production et stocks. Parlant anglais. Écrire s/n° 3106 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 24 ans dipl. droit intern. parf. bilingue allemand-français, parlant anglais et italien, expérience tourisme cherche emploi. Tél. 327-59-23, matin.

J.H. juriste, 27 ans, maîtrise en droit des affaires Dess. Exp. un an cabinet juridique, bil. anglais, étudie toutes propositions. Écrire s/n° 3.100 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Responsable technico-commercial, département assurances, risques construction, recherchant situation similaire. Étudierai toutes propositions. Écrire s/n° 3.101 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., dentiste, 9 ans d'expérience cherche poste à Marseille ou environs. Accepterait temps partiel. Écrire s/n° 7781 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Attaché exportation diplômé commercial trilingue - cherche stage non rem. en entreprise avec mission à l'étranger. Écrire s/n° 7783 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

divers

NEUBAUER PEUGEOT
EXCEPTIONNEL !
En février, commandez votre PEUGEOT ou votre TALBOT 81 AU TARIF DE JUILLET 80
M. Gérard 821-60-21.



locations

LOUEZ UNE VOITURE
en kilométrage ILLIMITÉ
à partir de **150 F** par jour
EXPRESS-ASSISTANCE
504-01-50

capitaux propositions commerciales

A VENDRE majorité ou totalité parts Société distribution produits et matériel de laboratoire, avec poste Direction, Sud France. Chiffre d'affaires 2.500.000 F. Possibilité expansion prouvée. Écr. n° E.7660 Havas Toulouse.

INDUSTRIELS HOMMES D'AFFAIRES ARTISANS COMMERÇANTS
Pour 600 F H.T. par mois, vous pouvez avoir une adresse postale, une secrétaire (heures de bureau) pour noter tous vos appels, un répondeur automatique en dehors des heures de bureau. Cette formule vous permet d'accroître vos affaires économiquement.
Pour tous renseignements, tél. Pour PARIS : 384-39-21.
Pour la province : (16-1) 834-39-21 ou écrire sous référence 8682 à PROJETS 12, r des Pyramides 75001 Paris qui transmettra.

E.T.T. à vendre importante implantation Vallée du Rhône. Écrire s/n° 7808 *le Monde* Pub 5, rue des Italiens, 75009 Paris

DIRECTEUR DE LA FILIALE ALLEMANDE D'UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE RENOMMÉE bien introduit dans le milieu industriel allemand, recherche des représentations en R.F.A. à partir de MAI 81. Écr. s/n° T025170M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

formation professionnelle

CEFIA
FORMATION PRIVÉE EN **INFORMATIQUE**
Particuliers et entreprises, stages en 14 semaines de PROGRAMMEUR-ANALYSTE
Cours à plein temps
ASSEMBLEUR COBOL
INFORMEZ-VOUS
TEST D'ADMISSION SUR R.V.
Téléphone : 355-60-90
66, rue Amelot, Paris-11°

propositions diverses

C.V. ?
LE GUIDE DU CURRICULUM VITAE
320 pages : 73 de modèles
En LIBRAIRIE ou 75 F à A. BADEN, 91830 Le Coudray.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie), Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécial. MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 Paris cedex 09.

L'immobilier

1er arrdt

PALAIS ROYAL
restauration petit imm., asc., appts 2, 3, 4 p., DUPLEX, aménagés charme. 261-27-46.

2e arrdt

OPÉRA MONSIGNY
studios 2 et 3 p. aménagés dans bel immeuble restauré, calme, soleil, asc. 261-27-46.

3e arrdt

MARAIS 170 m² à aménager, dble accès possible. Téléphone : 272-40-19

MARAIS
prox. place des Vosges, dans imm. XVIIe, entièrement ravalé, beau 3 pièces cft, chf. indiv. au gaz, peintures à prévoir, 62 m². Prix 610.000 F. Mardi 3 février, de 14 h à 16 h.

MARAIS - Près Seine
Imm. réc., tt cft, beau living d'angle, ss vis-à-vis, 2 ch., 86 m². Prix 880.000 F - 272-40-19.

4e arrdt

MARAIS bel immeuble 17e
DUPLEX à aménager **130 m²**
1.050.000 F. Tél. 296-00-45.

5e arrdt

CENSIER imm. récent séjour double + 4 chambres, terrasse, parking. 1.320.000 F. Tél. 325-97-16

SAINT-MICHEL - Double living + 2 chbres, refait neuf, 118 m². Prix 950.000 F - 280-26-23.

7e arrdt

38, RUE VANEAU
Imm. directoire grand standing. 2-3 p. + mezzanine, poutres. S. pl. 11 h-18 h 30, ts les jrs.
NEVEU 550-48-83 743-96-96.

BAC-RASPAIL
50 m² : séj dble + chambre, calme, soleil. 354-42-70.

56, AV. BOSQUET
Chambre 12 m², 6e étage, asc. SEFIMA - Tél. : 562-35-05.

8e arrdt

R. DE LISBONNE (8e)
G. 6 p., b., 165 m², 2e ét., tt cft MICHEL-REYL S.A. 265-90-05

9e arrdt

Rue D'AUMALE, imm. 80. Élég. 4 p., 125 m² + serv. Libre juin 82. Loué 4.500 F/m. 531-51-10.

Près square Berlioz, bel immeuble 6 pièces, entrée, cuisine, 2 bains, 2 W.-C., 150 m² + 2 ch. service + cave, soleil, calme. 976.000 F. Direct. propriét. 520-13-57.

PRÈS TRUDAINE Pierre de taille
5 pièces 160 m² standing. 1.150.000 F. - 281-33-01.

10e arrdt

La Fayette, splend. 2 pces, cuis. équ., w.-c., bns, tt cft, balcon pl. sol. Px et plac. exc. 878-41-65.

11e arrdt

Avenue RÉPUBLIQUE (proche) 120 m² environ
Bel immeuble, bon stand., 5e ét., asc., ensol., gd séjour, 2 fenêtres + grande cuisine + 3 grandes chambres, bains modernes, chauff. central. Prix : 790.000 F. Tél. propriétaire : 720-98-18.

« LE PANAME »
69, boul. Richard-Lenoir (face Mo Richard-Lenoir)
GRAND 3 Pces 74 m²
3e étage, sud-ouest, calme. Sur place mardi, 14 h. à 18 h. SEFIMA - Tél. : 562-35-05.

13e arrdt

Mo SAINT-MARCEL - Grand 3 pièces 100 m², tout confort. Immeuble récent. Exceptionnel. 740.000 F - Tél. : 579-57-75.

14e arrdt

Mo PORTE DE VANVES
Bel immeuble 1930, 2e étage, calme, 2 pièces, cuisine, salle de bains, chauff. central, 41 m². 310.000 F. ALIN - 539-75-50.

Pte Châtillon sur Montrouge, près Facultés, 8, rue Radiguey, bel imm. ravalé, 9 studios, cuisine, bns, W.-C. (+ terrasse), 13 m² à 30 m². De 90.000 à 175.000 F 14 h-16 h. Samedi, dimanche, lundi ou tél. propriét. 520-13-57.

135, rue d'Alésia, imm. 77, grand stand., sur jardin
5 pièces, 105,50 m²
+ balc., 5e étage, sud-ouest, cave, parking dble. S/pl. mardi de 14 h. à 18 h. (Mo ALÉSIA). SEFIMA - Tél. : 562-35-05.

Pte d'Orléans sur Montrouge, rive gauche, 14, r. Radiguey. 5 stud. cuis., bns, w.-c. (+ TERRASSE) 125-165.000 F, 3e étage 46 m² (2 p.). 265.000 F. 14-16 h. Samedi, dimanche, lundi ou tél. au PROPIÉTAIRE au 224-18-42.

16e arrdt

à 300 mètres **ÉTOILE** près av. V.-HUGO sur de calmes jardins intérieurs restauration luxueuse de 16 appts du studio au 5 p. DUPLEX et TRIPLEX. Téléphone : 261-27-46.

APPTS GD STANDING
125 à 200 m² (1.750.000 F) à 3.000.000 F. CCFI. 227-96-84.

AV. FOCH
VILLA SAID
Splendide appart. 3 p., 105 m², visite mardi de 15 h à 18 h. 27, Villa Saïd. T. 589-79-73.

Près MAIRIE 16e, imm. récent, 5e ét., balc., 5 p., 2 bains, poss. park. + chb. person. 705-24-10.

R. CLAUDE TERRASSE bel appt. 78 m², très clair, liv. dble, gde cuis., 2 chbres, bains, balcons, park. 850.000 F. 526-05-56.

MOZART 2 et 3 P.
TOTALEMENT RENOVÉS
A partir de 388.000 F.
PROMOTIC : 553-14-14 ou le soir 622-04-16.

LA MUETTE
ÉBLOUISSANT 225 m²
Cause départ province, je vends directement : extraordinaire appt 5/6 p. sur les deux derniers niveaux d'un luxueux petit imm. Immense réception, terrasse, belle cheminée, 4 chbres, 3 bns, lingerie, cuis. + au même étage studio indépendant. Tous travaux récents réalisés luxueusement en architecture contemporaine. Px 3.000.000. Écrire sous N° 8.183 - L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris cedex 02, qui transmettra.

LA MUETTE VENDS DIRECT
Beau liv. + 1 chbre totalement restaurés dans charmant Hôtel Particulier. Prix : 715.000 F. PROMOTIC : 553-14-14 ou le soir 727-21-06.

10, RUE LALO
Pour INVESTISSEURS
STUDIO 33 m², r.-de-ch. cour. S/pl. mardi de 14 h. à 17 h. SEFIMA - 562-35-05.

17e arrdt

Ternes 3 p. Entrée, cuisine, w.-c. s. de bains. Imm. stand. Libre en 1984. 560.000 F. 280-67-82.

19e arrdt

BON 19e Bel immeuble pierre de taille 4 pièces 100 m² tt conft à 6.500 F le m². Téléphone : 281-12-28.

20e arrdt

Dans petite résidence récente et calme
3/4 P. 87 m² 5e étage
+ terrasse 26 m² sud-ouest, situation très dégagée, grand box en sous-sol et cave. Venez visiter, de 14 h. à 18 h. 20, rue de la Dhuis (Mo Pelleport), accès par Villa Perreur.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE, près R.E.R., vend 2 - 3 - 4 pièces. Immeuble neuf. Lundi, de 11 à 18 heures : 9, bd Mal-Joffre ou 665-53-67.

Province

NICE Hauteurs, calme. Particulier vend appartement récent, grand luxe, vue imprenable mer, montagne, 3 PIÈCES, terrasse 25 m², vaste salle de bains, baignoire 2 pl., doubles vasques couleurs, dressings, garages, tennis, piscine, grand parc. Tél. : (93) 80-45-71 : après 20 heures : 83-81-35.

Particulier à particulier vend APPT MARSEILLE, 4 p., neuf, 83 m², gd stand., 4e ét., 3 rang., 2 logg. 29 m², ensol., calme, cave, gar., libre. Frais notaire réduits. Proxim. métro, commerces. Tél. : DURAND (91) 78-98-98.

(33) Bordeaux. A vendre, part. à part., appt type 4, 70 m², gar., cave, g. St-Jean-Carle-Vernet. 180.000 F. Tél. 85-58-29, lun., mar., merc., jeu. 19 à 20 h 30.

appartements achats

RECHERCHE appts 1 à 3 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, Paris-15e. 566-00-75, recherche Paris-15e et 7e pour bons clients, appts ttes surf. et immeub. Paiement comptant.

URGENT paie comptant chez notaire
ACH. 2 à 4 PIECES PARIS. Mme LEULIER - 261-68-81 ou le soir 900-84-25.

URGENT RECHERCHE
5/7 pièces tout confort, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL-REYL S.A. 265-90-05

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris-8e, rech. Paris pour Diplomates et Clientèle étrangère APPTS et HOTELS PART. Achat ou location **562-78-99**

ACH. COMPT. SANS CRÉDIT 3-4 P., bon quartier. Préfère rive gauche. Mme Faure : 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

Rive gauche, psychanalyste ch. 6 p. + bail professionnel, crédit total ou location-vente, très calme, sur jardin ou étage élevé. Tél. le soir, 583-41-25.

bureaux

VOTRE SIÈGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois.
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
G.E.I.C.A. 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e

BUREAUX EN TTE PPTÉ
4.600 F le m² bon 13e stand., de 150 m² à 1.400 m². Libre suite pptaire. 768-49-94.

A 12 KM DE L'ÉTOILE
UNE ADRESSE DE PRESTIGE
Dans un parc de 16.000 m²
A VENDRE
2.000 m² DE BUREAUX
comprenant RÉCEPTIONS de grande CLASSE + annexes.
E.R.I.M.O., 749-37-81

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS 8e 293.60.50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales. **T. 355-17-50**
Tous services.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
avec secrét., tél., télex.
CONSTITUTION DE STÉS
ACTE S.A. Tél. : 261-80-88.

VOTRE SIÈGE SOCIÉTÉ
DOMICILIATION ET SECRÉTARIAT
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
Téléphone : 226-42-40.

locations non meublées offres

Paris

MONTPARNASSE XVe
Immeuble tout confort
SANS COMMISSION
3/4 PIÈCES 90 m² loyer 3.100 F.
Charges 834 F. Parking 266 F.
Téléphoner pour visite : 273-19-88, heures de bureau.

Région parisienne

Gérant loue sans commission ds petite résid. récente, sur jardin, 5 p., 115 m², 5.709 F + ch., av. boxes, tél., balc. Voir gardien. 124, bd Bineau à Neuilly.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur *le Monde* ch. 3 p. 70 m² environ, proximité journal ou R.A.T.P. direct, éventuellement à refaire. Prix modéré. Écr. s/n° 6.066 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cherche à louer F 4 dans 12e, 13e, 14e ou 15e arrondissem. Téléph. : (16 - 37) 48-79-19.

J.F. cherche 2 pièces à louer. Paris ou partagerait grand appart. Tél. (h. b.) 544-64-79 ou (ap. 19 h) 524-04-40 (Simone).

Région parisienne

Pour Sociétés européennes cherche villas, pavillons pour cadres. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02

locations meublées demandes

Paris

Urgent : étudiant prépar. examen entrée école vétérinaire, rech. chambre ou petit studio (loyer modéré) de préfér. 13e arr. (porte d'Italie, Tolbiac, place d'Italie) et/ou 14e. Tél. (16) 65 36-00-11 ou écrire s/n° 6065 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par sociétés ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

fonds de commerce

URGENT. BOWLING à vendre, équip. complet pour 12 pistes Brunswick type A 2. Prix très intéressant à débattre. Tél. (77) 68-29-55.

AJACCIO
Vieille ville
Vd Pizzeria ouverte toute l'année, matériel très bon état. Très bonne affaire, 270.000 F. Écrire s/n° 6.067 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A VENDRE
Fonds de commerce carrosserie dans le Midi. G.C.A. Écrire HAVAS NIMES N° 595.174.

COTE D'AZUR
montagne, fonds hôtel restaurant 20 chambres, 1 ★ NN, 2 saisons assurées 420.000 F, cause divorce. Tél. : (93) 02-40-20.

COTE D'AZUR, ANTIBES (06), vendons agence immobilière centre. Bon chiffre stable. Prix 600.000 F. Écrire Havas 508, 06600 ANTIBES.

usines

A VENDRE en Belgique Fabrique de meubles avec burx, ateliers, parking. Terrain 8 ha, dt 5 ha construit à RIJMENAM, « Meurop » Rens. Not. Delvaux, Louisastraat 35, 2800 Mechelen. Téléphoner au 015/41-21-16.

boutiques

Loue 250 m² ATELIER-BOUTIQ.-HABITAT. - MAISONS-ALFORT. Tél. : 375-26-61

A VENDRE BOUTIQUE PRODUITS NATURELS, DIÉTÉTIQUE, BEAUTÉ TRÈS BON C.A. Téléphoner au 822-68-46.

immeubles

La Caisse d'Epargne d'Avallon (Yonne) vend son très bel immeuble const. en 1891. Écrire à C.E., B.P. 47 - 89200, Avallon.

TROCADÉRO Propriétaire vend imm. ccial r.-de-ch. + 3 niveaux, parfait état. 3.800.000 F. - 587-36-65.

immobilier information

GUADELOUPE
Vends villa F5/6 - 850.000 F. Site except. - Tél. : 233-57-58.

locaux commerciaux

PARIS XVIe

La S.N.C.F. met en vente par voie de consultation

UN ENSEMBLE IMMOBILIER OCCUPÉ,

situé 31, rue Singer, utilisé à usage de garage/station-service.

Les avis de candidature devront être adressés à M. le directeur de la région de Paris-Saint-Lazare, division de l'équipement Bureau Domaine, 13, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS. Tél. : 285-88-00, poste 33-44.

Locaux pour association à louer, Paris, quartier central. Écrire s/n° 7.795 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

R/C, 700 m², Paris, périph. sud, 3.000 F le m², occup., bail neuf. 162.000 F/an. Écr. JLR, notaire, 15, av. Victor-Hugo, Paris (16e).

PANTIN près MÉTRO
A LOUER 500 m² dont 250 m² bureaux. Accès camions. Parkings. Écr. à n° 79.465, I.P.F., 12, r. de l'Isly, 8e.

Paris-11e, imm. neuf, brut de décoffrage, 15.000 m², r. de ch. 10.000 m², sous-sol 5.000 m², prix 31.000.000 F. Location possible. Écr. s/n° 2.037, Publicité Messters, 113, rue de Reuilly, 75012 Paris, qui transmettra.

maisons individuelles

Vous cherchez un terrain en LANGUEDOC, en ROUSSILLON, dans l'arrière-pays, au bord de la mer, pr vos prochaines vacances ou votre retraite... Nous vous offrons grat. les services d'un conseiller pour choisir votre terrain (px, améng., voisinage). Maison COSMOS 45, av. Marcelin-Albert, 66000 PERPIGNAN. Tél.: (68) 55-33-34

pavillons

A vendre dans Loiret, 100 km Paris, pavillon en construction. Gros œuvre terminé, sans toit., en L, 150 m² au sol. Sous-sol, rez-de-ch., combles, donc trois fois 150 m². - Terrain 2.000 m². Prix : 350.000 F. St-Loup-les-Vignes. 858-16-97.

Part. à part., vend maison 1979 F 5, tout confort, séj. double, cheminée, tent. murales, combles aménageables, garage av. grenier, chauffage gaz, à Abondant, après Houdan. Prix 450.000 F. Téléphone (37) 48-75-15.

villas

DAMPIERRE
dans un site classé à vendre 4 luxueuses villas personnalisées de 200 à 225 m² sur terrains de 3.400 à 4.567 m² clos, privatifs et viabilisés. Prix à partir de 1.120.000 F. Téléphoner pour rendez-vous, visite sur place au 901-23-02 ou 558-54-86.

10 KM VERSAILLES
Site exceptionnel.
Vue splendide, villa récente 200 m², séjour 54 m², 5 chbres, 3 bains, jard. 1.465 m². Urgent, 1.050.000 F, tél. : 954-68-00.

Particulier vend, 8 km banlieue Est Lyon, villa 5 pièces, cuisine, jardin clos, 530.000 F dont 250.000 F P. PIC. Écr. s/n° T025130M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propriétés

PRÈS DOURDAN
SUPERBE PROPRIÉTÉ
s/parc 2.500 m² avec piscine, séjour double, salle à manger, 6 chambres et sanitaires. Téléphone : 704-84-85.

RÉGION TOURISTIQUE
49 MONTIGNÉ-LES-RAIRIES
Par Autoroute A 11 Océane (Autoroute du Mans)
Dans un parc de 4 ha, jardin à la française
MAGNIFIQUE PPTÉ Ancienne CHATEAU
- entièrement restauré et équipé. 14 chambres et sanitaires + appt 3 pces dernier étage + 2 chambres service ;
- dépendances, écuries, maison gardien. Prix à débattre.

L. PETIT LAGRANGE
47, rue des Acacias,
75017 PARIS - Tél. 766-98-36.

Près Montfort-l'Amaury (78) sur 2.000 m² clos de mur, ppté rurale 230 m² habitable, parfait état. Prix 1.400.000 F. Ag. LEROY, tél. : 487-61-94.

forêts

Vends 34 ha de bois dans la NIÈVRE. S'adresser à (1) 808-27-12.

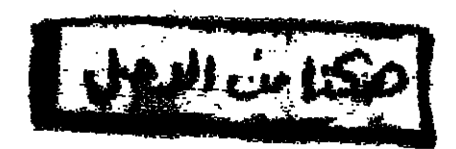
viagers

LIBRE 2 P. CFT 1er ét. s. rue. MÉTRO LAMARCK, 60.000 F + 1.560 F/mens. Femme 71 ans.
F. CRUZ 8, rue de la Boétie. Tél. : 266-19-00.

villégiature

LOUE STUDIO 4 P., VAC. FEV. ORCIÈRES. Près GAP. Tél. (66) 21-03-78 apr. 20 h.

SKIEZ
sur la voie lactée, entre
MONTGENÈVRE
CLAVIÈRE
CESANA
SANSICARIO
SESTRIÈRE
BADONECCHIA
POOL-RÉSIDENCES VAL SUSA loue à la semaine appart. 4/6 pers. à partir de 1.400 F.
ROTA-SNC CESANA ITALIE Tél. : 19 (39) 122-89-228
TROVA-VACANZE-BARDONECCHIA Tél. : 19 (39) 122-99-715
BACCON-CLAVIERE ITALIE Tél. : 19 (39) 122-86-05.



"QUAND JE CONSTRUIS UN APPARTEMENT DE VACANCES POUR VOTRE FAMILLE, C'EST LA MIENNE QUI S'ENGAGE."

Jean-Marc Penchinat

L'achat d'un appartement de vacances est d'autant plus important qu'il engage le bien-être de votre famille. Voilà pourquoi, quand je construis mes appartements de vacances, ma famille, elle aussi, prend ses engagements.

Nous choisissons personnellement les sites et les emplacements. Nous étudions chaque plan, chaque devis descriptif. Nous participons à toutes les réunions de chantier. Nous visitons absolument tous les appartements et les réceptionnons scrupuleusement un par un.

Si bien que ceux que vous avez en face de vous se sentent aussi responsables dans leur choix, leurs études, leurs directives que vous l'êtes, vous, au moment de la décision d'achat.

Cette politique qui est la mienne depuis vingt et un ans, je l'applique à Port-Camargue, au Grau-du-Roi, au Cap d'Agde, au Golf de Nîmes-Campagne, et bientôt à Val Thorens et aux Arcs. Rencontrons-nous.



18, Bd Victor-Hugo, 30000 Nîmes. Tél. (66) 676261

Le Monde

économie

AFFAIRES

La branche textile-habillement est devenue la première victime de la crise

Licenciements, faillites et dépôts de bilan se multiplient depuis la fin de 1980 à un rythme jamais connu dans la branche textile-habillement, première victime de la crise, en dépit du plan de soutien adopté le 5 novembre en sa faveur. Depuis le 1er janvier, 4 087 emplois sont condamnés ou menacés. Dans les Vosges, nous signale notre correspondant, la direction de la Blanchisserie et Teinturerie de Thaon-les-Vosges (B.T.T.) a encore annoncé, vendredi 30 janvier, son intention de licencier 230 de ses 491 salariés : 108 personnes âgées d'au moins cinquante-deux ans pourront bénéficier du régime de pré-retraite. La direction de B.T.T., filiale du groupe Pricel, a décidé d' « arrêter le secteur impressions, largement déficitaire, pour faire porter ses efforts sur la teinturerie et le blanchiment ». La B.T.T. fut un des fleurons de l'industrie textile des Vosges. En 1960, elle employait 3 200 personnes, puis ce fut la dégringolade... 1 574 salariés en 1974, 550 au début de l'année 1980. Et bientôt, moins de 300.

D'autre part, le Tissage Mougenot de Saint-Maurice-sur-Moselle, un des plus anciens des Vosges, qui emploie 110 personnes, fermera ses portes le 1er mars. Des possibilités de reprise sont envisagées, mais sans garantir un réembauchage de l'ensemble du personnel.

Il est des « bonnes paroles » malencontreuses. Le président de la République se doutait-il, en déclarant, le 10 octobre à Lille, que le textile habillement était une industrie *« stratégique et d'avenir »*, qu'il allait exacerber l'ire et les griefs de ceux qu'il voulait apaiser ? Trois mois plus tard, pourtant, le résultat est patent : certes, le textile proprement dit se tait, n'en continuant pas moins à « élaguer » à tout va ses effectifs (Rhône-Poulenc, Pricel, etc.), mais c'est tout l'aval de la filière (habillement, prêt-à-porter, maille) qui donne de la voix, convaincu qu'on s'est « moqué » de lui et d'autant plus furieux.

Les chiffres parlent : l'habillement a perdu en 1980 13 000 emplois, soit 9 % de ses effectifs, et 30 000 en quatre ans ; la maille a perdu l'an passé 3 000 emplois (3,7 % du total) et 30 entreprises (sur 715), depuis 1975, c'est 25 000 emplois perdus. Et le mouvement s'accélère dangereusement depuis peu. Au rythme actuel... les intéressés ont beau jeu d'agiter des prévisions apocalyptiques : 90 000 emplois supprimés d'ici à 1984 dans l'habillement, 6 000 d'ici à six mois dans la maille. A donner le vertige.

C'est, bien sûr, ce que cherchent les organisations professionnelles. Vexées de n'avoir pas été consultées avant l'adoption du plan « textile », ulcérées de l'analyse de la situation — « manque de compétitivité » — faite par le ministère de l'industrie, qui confond, disent-ils, le textile et l'habillement, enfin justement inquiètes de la situation présente, elles cherchent par tous les moyens à obtenir une réduction des importations. *« C'est trop facile de dire : vous avez un avenir, et de ne pas écouter les demandes ! »*, s'indignait récemment le président de la fédération du prêt-à-porter. Les « demandes » sont énumérées dans un Livre blanc publié par l'Union des industries de l'habillement, l'industrie de la maille s'étant contentée d'un modeste « plan d'urgence ». Elles sont claires : au premier rang un réajustement des contingents d'importations de vêtements, par une renégociation — au niveau européen — des accords bilatéraux conclus dans le cadre du GATT (et qui expirent normalement fin 1982), voire en cas d'échec de ces négociations un blocage pur et simple de certaines importations en France, en utilisant l'article 19 du GATT *« avant le mois d'avril »*.

Un savant calcul

Le calendrier est important. Car derrière l'indignation « spontanée » des professionnels se cache un savant calcul. Le second plan multifibre expire à la fin de l'année, les négociations pour son renouvellement débuteront sérieusement au printemps. Il importe, si la France veut obtenir un maximum des garanties souhaitées par les professionnels (notamment des contingents fixés en relation avec l'évolution du marché intérieur), qu'elle fasse preuve de sa détermination, si possible avant le début des négociations... et aussi, bien sûr, avant l'élection présidentielle.

D'où le remue-ménage déclenché par les industriels en ce début d'année, d'autant plus efficace que l'habillement n'a pas les pudeurs diplomatiques — ni le lobby — du textile et dénonce à mots crus un certain nombre d'incohérences dans la politique actuelle : le « marquage d'origine » — le « made in » obligatoire — par exemple, dont l'application, annoncée par le président, n'a été en réalité exigée que des fabricants français, leurs collègues allemands ou belges en étant exemptés ! Résultat : une « pénalisation supplémentaire » au lieu d'un avantage. Ils regrettent aussi la conduite du système bancaire, lequel profite du *« prétexte offert par l'encadrement du crédit »* pour *« se désengager vis-à-vis de la profession »*, au moment où le gouvernement ouvre aux entreprises de l'habillement des procédures de financement auxquelles elles ne peuvent prétendre, faute d'atteindre les seuils de taille exigés (1 milliard de francs de chiffres d'affaires pour le CODISE), etc.

Les incohérences et les négligences dénoncées par l'industrie de la maille ne sont pas moins criantes. Gênés surtout par la concurrence interne de la C.E.E., les industriels de la bonneterie demandent un contrôle plus efficace des importations aux frontières et dévoilent maintes irrégularités dans les échanges : *« La moitié des importations en provenance de la C.E.E. sont en réalité des détournements de trafic en provenance essentiellement de Belgique et d'Italie »*, assurent-ils par exemple.

Et de déplorer, en chœur, le *« manque de volonté politique »*, la *« mauvaise volonté »* tout court, voire l' « obstination » de certain ministre devenu la bête noire des professionnels. C'est, paraît-il, le nœud du problème *« avec les fonctionnaires, des douanes et d'ailleurs, cela se passe très bien »*, assurent-ils, regrettant la *« poudre aux yeux »* jetée pour les faire taire. *« Nous attendons des actes. »*

VÉRONIQUE MAURUS.

● *Le géant de la chimie britannique*, l'Imperial Chemical Industries (I.C.I.), envisagerait de procéder à de nouvelles réductions d'effectifs en 1981, qui porteraient sur cinq mille trois cents suppressions de postes, dont la plus grosse partie dans sa division fibres synthétiques.

La nouvelle a été annoncée par M. David Warburton, principal responsable syndical de la branche chimie du General and Municipal Warkers Union.

Dans un communiqué, les dirigeants d'I.C.I. prétendent que le chiffre avancé inclut la plupart des quatre mille trois cents personnes concernées par les compressions massives de personnels décidées en octobre 1980. Ils reconnaissent toutefois implicitement que des coupes claires pourraient encore être faites dans différentes divisions du groupe.

Quand les Américains découvrent les « bonnes relations » entre I.B.M. et A.T.T.

Remue-ménage dans les milieux d'affaires américains. Deux des géants de l'industrie d'outre-Atlantique : American Telephone and Telegraph (A.T.T.), qui règne sur le réseau téléphonique intérieur, et le numéro un mondial de l'informatique, I.B.M., auraient conclu, voilà près de huit ans, un accord tacite de non-concurrence.

L' « affaire » aurait été découverte, selon le *Washington Post*, à l'occasion d'un des innombrables procès antitrust intenté contre A.T.T. Dans ce cas précis, il s'agit de celui initié par un conglomérat, Litton Industries, qui a dû abandonner dans le milieu des années 70 la fabrication des équipements téléphoniques.

La Cour fédérale de New-York, qui instruit l'action de Litton Industries, a demandé à I.B.M. de lui transmettre divers documents internes. Or les textes portés à la connaissance de la cour feraient état de deux rencontres secrètes, en 1972, entre MM Learson et Debutts, alors respectivement présidents d'I.B.M. et d'A.T.T.

Les comptes rendus de ces entretiens indiqueraient que l'évolution du marché du téléphone aux Etats-Unis était au centre des discussions des deux présidents. Celui d'I.B.M. aurait laissé entendre à son interlocuteur que sa compagnie avait un intérêt profond à ce qu'A.T.T. « poursuive sa croissance ». A.T.T. est un des principaux clients d'I.B.M., et nous avons intérêt, aurait indiqué en substance M. Learson, à développer des relations confiantes entre nos deux entreprises.

Peu de temps après ces rencontres, le géant de l'informatique décidait de ne pas s'attaquer au marché américain du téléphone. Décision qui avait, à l'époque, étonné nombre d'observateurs. Tout poussait en effet I.B.M. à se lancer sur ce marché substantiel et prometteur. A.T.T. était présenté à l'époque, par de nombreux rapports, comme étant sur la défensive. L'évolution des technologies et le mariage de l'informatique et des télécommunications devaient amener tout naturellement I.B.M. à s'intéresser à ce nouveau créneau.

De fait, dès la fin des années 60, les chercheurs français du laboratoire I.B.M. de La Gaude, près de Nice, avaient mis au point un central téléphonique électronique. Le projet portait le nom de code de « Carnation » (traduction du mot français « œillet »), et la première machine était baptisée 27-50. Ces produits, qui se sont depuis perfectionnés (avec les modèles 37-50 et 17-50), n'ont été effectivement commercialisés qu'en Europe. Leur introduction sur le marché américain a été repoussée d'année en année, et les explications des responsables d'I.B.M. n'ont jamais été très claires sur les raisons motivant leur prudence envers le marché américain.

Certes, A.T.T. et I.B.M nient qu'il y ait une quelconque relation entre les rencontres secrètes de leurs deux présidents et la décision d'I.B.M de ne pas attaquer le marché du téléphone aux Etats-Unis. Mais il y a des coïncidences pour le moins troublantes. De ce côté-ci de l'Atlantique, on a l'habitude des ententes et autres accords tacites entre les grands groupes. Mais, aux Etats-Unis, l'opinion découvre toujours avec quelque naïveté cette face cachée du monde des affaires.

J.-M. QUATREPOINT.

● *Matsushita adopte le disque à laser de Philips.* — La société japonaise Matsushita, spécialiste de la haute-fidélité avec les marques Technics, National, Quasar et Panasonic, a décidé d'adopter le système de disque à laser Compact-Disc Digital Audio mis au point par le groupe néerlandais Philips. Ce système, développé en collaboration avec la firme japonaise Sony, a été, selon Philips, adopté par Matsushita *« parce qu'il convenait le mieux pour un standard mondial, compte tenu de ses petites dimensions et de ses larges possibilités de développement et applications futures »*. Le problème du standard dans le monde est important dans la mesure où un disque d'une marque ne pourrait être écouté sur une table de lecture à rayon laser d'une autre marque. Le disque à laser de Philips, plus petit qu'un disque classique (12 centimètres de diamètre seulement), est pratiquement inusable. Il permet une heure d'écoute sur chaque face, avec une qualité nettement supérieure aux disques normaux.

ÉNERGIE

L'État danois voudrait récupérer des concessions pétrolières privées

Le ministre danois de l'énergie, M. Nielson, a déposé devant le Parlement trois projets de loi qui ne manqueront pas, quel que soit leur sort, d'avoir des répercussions importantes, nous indique notre correspondante. Ces textes visent à transformer profondément les conditions et la nature de la concession que le gouvernement de coalition radicale-sociale démocrate, présidé alors par M. Hampmann, avait accordée en 1962 à la société danoise A.P Moeller, à qui il avait été concédé le monopole de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures pour cinquante ans sur le territoire du royaume et le socle continental sous-marin de la zone danoise de la mer du Nord. Cette concession avait été très sérieusement révisée en 1976 par des accords négociés entre le troisième gouvernement minoritaire de M. Joergensen et la société A.P. Moeller.

Il s'agit cette fois d'un projet qui s'apparente à une nationalisation et qui donnerait à l'Etat le droit de forer dans des zones inexploitées concédées à la société danoise Mueller, mais aussi à la Royal Dutch Shell, à Texaco et à Standard Oil. Le gouvernement reproche en effet à la société danoise un niveau trop bas de production pétrolière à un moment où le Danemark dépend lourdement de l'étranger pour son approvisionnement énergétique. Les pouvoirs publics voulaient également depuis quelque temps obtenir la possibilité d'acheter 40 % du brut extrait dans ces zones que se disputent les compagnies privées et l'Etat danois. Les discussions ont été rompues sur ce point.

LES ÉMIRATS ARABES UNIS AUGMENTENT LE PRIX DE LEUR PÉTROLE BRUT

Les Emirats arabes unis ont décidé d'augmenter de 3 dollars le prix de leur baril de pétrole brut et de 8 % celui du gaz liquéfié.

A compter rétroactivement du 1er janvier 1981, le baril sera vendu par les Emirats entre 36,36 et 36,56 dollars, selon les qualités.

Cette augmentation, qui découle des décisions adoptées lors de la réunion de l'OPEP, en décembre, est un compromis entre l'attitude de l'Arabie Saoudite, qui a majoré ses prix de 2 dollars par baril, et la position du Koweït, du Qatar et de l'Irak, qui ont augmenté leurs tarifs de 4 dollars.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CHIMIQUE ROUTIÈRE SCREG

Au cours de sa réunion du 23 janvier 1981, le conseil a examiné les comptes *provisoires de l'exercice 1980.*

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à environ 8 *milliards 200 millions.*

Les résultats des activités en France, notamment ceux de SMAC Acieroïd, ceux des filiales françaises de *SCREG* Routes et ceux de la promotion immobilière sont, soit conformes, soit supérieurs aux prévisions précédemment annoncées.

Le conseil de SMAC Acieroïd proposera à l'assemblée des actionnaires un dividende de 15 francs net par action assurant avec l'avoir fiscal un rendement de 14 % sur la base du cours actuel de l'action.

A l'étranger, si l'*ensemble des chantiers du groupe ont continué* de se dérouler favorablement, les événements survenus en Irak et en *Libye ont fait l'objet d'un examen particulier.*

Les chantiers d'Irak réalisés par Dragages et Travaux publics, seul ou en participation, subissent, en raison des événements, des perturbations importantes. Des négociations sont en cours pour obtenir les indemnisations prévues à ce titre par les contrats signés.

SCREG Routes a également engagé des négociations pour obtenir la compensation des suppléments de coûts résultant du bouleversement des conditions d'environnement en Libye.

Compte tenu des importantes provisions constituées — dont on peut *espérer qu'au cours des prochains mois elles deviendront* sans objet — le résultat provisoire de l'exercice 1980, pour Dragages et Travaux publics, *serait de l'ordre de 25 millions de francs,* permettant une distribution nette de précompte de l'ordre de *15 francs par action, donnant un rendement global de 8 % sur la* base du cours de Bourse actuel.

Pour SCREG Routes, les bons résultats dégagés en France amèneront un résultat global équilibré.

Au niveau du groupe, on peut, dans ces conditions de grande prudence, prévoir un bénéfice consolidé SCREG d'environ 50 millions de francs et, au niveau de la société mère, un bénéfice net d'au moins 30 millions.

Le cash flow consolidé devrait atteindre 310 millions de francs.

La distribution d'un dividende de 9,50 francs par action, égal à celui de l'exercice précédent, mais s'appliquant au capital augmenté de 40 %, est d'ores et déjà assurée. Le rendement de l'action, *sur la base du cours actuel serait*, avoir fiscal inclus, de l'ordre de 12,40 %.

Le carnet de commandes des sociétés du groupe s'élève à ce jour à plus de 8 milliards de francs.

L'activité devrait se poursuivre, au cours de l'année 1981, sur *les mêmes bases de répartition que pour l'exercice précédent :*

— 60 % sur les marchés français ;

— *40 % à l'exportation.*

Le groupe a l'intention de poursuivre son développement aux U.S.A. où des résultats très encourageants ont déjà été obtenus.

IMMOBANQUE

Le conseil d'administration s'est réuni le 23 janvier 1981, sous la présidence de M. Gérard Billaud, à l'effet d'examiner l'activité *d'Immobanque au cours de l'exercice 1980 et de constater l'augmen*tation de capital résultant des conversions d'obligations.

Au cours de l'exercice écoulé, l'activité d'Immobanque a été aussi *soutenue* qu'en 1979 en ce qui concerne le crédit-bail. Ainsi, le montant des investissements correspondant aux vingt-six opérations *initiées et aux avenants portant sur des contrats antérieurement* signés s'est élevé à 95 600 000 francs. Concernant la location simple, une *seule opération représentant un montant d'investissement de* 5 000 000 de francs hors taxe a été réalisée.

Compte tenu d'une levée d'option d'achat anticipée, le montant des engagements bruts hors taxe de la société est passé du 31 décembre 1979 au 31 décembre 1980 de 1 001 685 000 francs à 1 milliard 103 580 000 francs, se répartissant en 188 opérations de crédit-bail (947 980 000 francs) et 14 opérations de location (155 600 000 francs).

En *raison de la conversion de 49 651 obligations intervenue en* 1980 le capital d'Immobanque a été porté de 119 289 000 francs à 124 234 100 francs. Les 26 455 obligations encore en circulation représentent désormais moins de 6 % des 470 000 obligations émises en 1974, et seront, en tout état de cause, soit converties en actions, soit amorties au plus tard à la fin du premier trimestre 1982.

L'accroissement sensible du montant hors taxe des recettes locatives, passé de 142 millions de francs pour 1979 à 162 millions de francs pour 1980, permet d'envisager une nouvelle progression du *dividende unitaire*, qui pourrait être porté à environ 28 francs, contre 25,50 francs pour l'exercice 1979.

Promodès

GROUPE PROMODÈS CONSOLIDÉ

Au quatrième trimestre de *l'exercice 1980*, le chiffre d'affaires hors taxes provisoire du groupe Promodes s'est élevé à 3 milliards de francs. Pour l'ensemble de l'exercice, *le chiffre d'affaires hors* taxes atteindra environ 11,7 milliards de francs. Ce chiffre d'affaires intègre celui de la filiale Promo-American Investment pour la période se terminant le 30 *septembre* 1980. Il marque une augmentation de 28 % sur le chiffre d'affaires réalisé en 1979. A structures comparables, *cette augmentation aurait été de 18 %.*

SOCIÉTÉ PROMODÈS

Le chiffre d'affaires hors taxes du quatrième trimestre 1980 s'est élevé à 1,35 milliard de francs contre 1,15 milliard de francs en 1979 soit une augmentation de 17 %.

Pour l'ensemble de l'année 1980, le chiffre d'affaires hors taxes de la société atteint 4,7 milliards de francs, marquant aussi une augmentation de 17 %.

***

Lors d'une réunion tenue le 2 janvier 1981, le directoire de Promodès a décidé de proposer à l'assemblée générale une distribution gratuite d'actions au personnel des sociétés du groupe. Après acceptation de l'assemblée générale, trente mille actions, qui représentent 3 % du capital, seront données aux salariés du groupe. Déjà, *en 1976, le capital avait été ouvert, dans une proportion sensiblement* équivalente, aux cadres et au fonds commun de placement. Le directoire de Promodes *confirme ainsi sa volonté d'associer le plus étroi*tement possible l'intérêt des actionnaires et l'intérêt du personnel à la réussite de l'entreprise.

L'ORÉAL

Le chiffre d'affaires consolidé de L'Oréal et de *ses filiales* françaises et étrangères s'élève, pour l'exercice 1980, à 8,570 milliards de francs, contre 6,581 pour celui de 1979, soit une augmentation de 30,2 %.

Cette progression tient compte de l'entrée en consolidation de la société Metabio Joullie et de *la société* d'Hygiène Dermatologique de Vichy.

A données comparables, la progression est de 16,6 % par rapport à 1979.

Bien qu'il soit *encore* trop tôt pour apprécier les résultats d'une façon précise, le bénéfice avant impôt et participation devrait être de l'ordre de *700 millions de francs.* A données comparables, la progression serait de l'ordre de 14 %.

La progression légèrement moins rapide du bénéfice, avant *impôt et participation*, par rapport au chiffre d'affaires s'explique par une diminution des marges au niveau des activités pharmaceutiques due, en particulier, aux frais financiers résultant de l'acquisition de Metabio Joullie.

De leur côté, les activités cosmétiques ont réalisé une croissance de résultats proportionnelle au développement du chiffre d'affaires.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR L'ENERGIE

ANNÉE 1981

La *Société* Générale *rappelle que* le Prix pour l'Energie *qu'elle a fondé* en 1974 est décerné chaque année. *Le dépôt* des candidatures pour 1981 *sera clos le 15 avril prochain.*

Toute initiative ayant pour objet l'amélioration du bilan énergétique national est susceptible de justifier une candidature. Le montant du prix est de 250 000 francs auquel *s'ajoute* une dotation de 25 000 francs pour des « prix d'encouragement ».

Une notice fournissant tout renseignement utile peut être obtenue sur simple demande, soit postale « Secrétariat du Prix pour l'Energie - Société Générale, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris », soit téléphonique : 298-36-23.

société nationale elf aquitaine (s.n.e.a)

Comme suite à la conférence de presse du président Chalandon, le 28 janvier, la Société nationale Elf-*Aquitaine* tient à préciser à ses actionnaires l'évolution des principaux *indicateurs financiers* de l'activité et des résultats consolidés du groupe.

La M.B.A. consolidée du groupe s'est inscrite en 1980 à 14 milliards de francs contre 12 milliards de francs en 1979. Le résultat net total (intérêts minoritaires compris) est prévu se situer à 6,7 milliards de *francs contre* 5,9 milliards de francs en 1979.

Pour 1981, une nouvelle progression de la M.B.A. consolidée est attendue. Des estimations prudentes conduisent à l'évaluer entre 13 et 16 milliards de francs.

En ce qui concerne les investissements consolidés, leur montant est passé de 7,2 milliards de francs en *1979 à 11,9 milliards de francs* en 1980 ; il est prévu atteindre 15 milliards de francs en *1981*. Sur ces totaux, le groupe, confirmant sa vocation pétrolière prioritaire, a consacré à l'exploration d'hydrocarbures 2,3 milliards de francs en 1979 et 3,5 milliards de francs en 1980 ; il y consacrera 4,5 milliards de francs en 1981. Quant aux investissements de développement des gisements qui couronnent les succès de l'exploration et déterminent l'avenir de l'entreprise, de 2,8 milliards de francs en 1979, ils sont passés, à 4,1 milliards de francs en 1980 et atteindront 6,6 milliards de francs en 1981.

Banque Bruxelles Lambert

Principaux chiffres des derniers bilans consolidés

(contre-valeur en milliards de $)	31.3.1976	30.9.1978	30.9.1979	30.9.1980
Total du bilan	9,7	17,1	22,0	25,8
Dépôts de clients (bons de caisse inclus)	5,3	9,0	10,8	12,2
Dépôts de banquiers	3,4	6,4	9,0	11,1
Encours crédits (à décaissement et par signature) au secteur privé	4,1	7,1	8,9	11,5
Encours crédits au secteur public	2,7	4,6	5,6	5,8
(Taux de change $/FB en vigueur aux dates respectives)	(1 $ = 41,05 FB)	(32,13)	(29,23)	(29,20)

Activités nationales et internationales en sensible développement
Réduction de la marge d'intermédiation en Francs Belges
Renforcement de la présence à l'étranger

L'exercice social clôturé au 30 septembre 1980, qui s'est déroulé dans un environnement économique national et international défavorable, marqué notamment par l'accentuation des tensions sur les *marchés monétaires* et la *montée désordonnée des taux d'intérêt, peut* être synthétisé comme suit :

- poursuite de la croissance de la B.B.L. et de ses filiales; le total du bilan (consolidé) progressant de $ 3,8 milliards en un an pour franchir le cap des $ 25 milliards à la fin septembre 1980; l'ensemble des dépôts (clients et banquiers) a, sur base des chiffres convertis en $, augmenté de 168% depuis le 31 mars 1976 (premier bilan consolidé publié);
- renforcement des fonds propres (consolidés) atteignant $ 507 millions (y compris l'emprunt subordonné de *FB 1,5 milliard émis en 1978,* sous forme privée, en Belgique) à la fin septembre 1980; compte tenu de l'emprunt subordonné de $ 100 millions émis en novembre 1980 sur *le marché international via la filiale hollandaise B.B.L. International* N.V., ils totalisent actuellement $ 607 millions, soit une hausse de 146% en 4 ans 1/2;
- *intensification de l'aide apportée aux entreprises belges et étran*gères; l'encours global (consolidé) des crédits consentis au secteur privé, qui a été multiplié par 2,8 depuis la fin mars 1976, s'est accru de *$ 2,6 milliards au cours de l'exercice 1979/1980;*
- promotion des instruments de paiement mis au service de la clientèle : plus de 485.000 clients de la B.B.L. sont titulaires d'une carte Eurochèque; la B.B.L. *a* émis jusqu'à présent 135.000 cartes Bancontact (1/3 du total) donnant accès à plus de 200 guichets automatiques; démarrage du système de téléprocessing Agences;
- participation active au *financement du commerce extérieur et de* la grande exportation; développement des interventions dans le flux des paiements internationaux; accroissement substantiel de l'encours en *matière de roll-over; co-direction de 57 euro-émissions (6e position* dans la liste mondiale des institutions financières ayant dirigé ou co-dirigé ces opérations); augmentation du chiffre d'affaires dans le *domaine du change;*
- nouvelle extension de la présence *de la B.B.L.* à l'étranger : participation dans le capital de la Banque Louis-Dreyfus portée à pratiquement 50%; excellents débuts du Siège de Milan dont la dotation est passée de *Lit. 5 milliards à Lit. 8 milliards; ouverture, au printemps 1981,* d'un Siège à Singapour; développement rapide de la B.B.L. (Suisse) et de la B.B.L. (UK) dont le total bilantaire a, en monnaie nationale, haussé de *respectivement 29% et 36% pendant le dernier exercice.*

Les résultats de l'exercice social clôturé au 30 septembre 1980 ne reflètent toutefois *pas* l'expansion des activités de la Banque. En raison des répercussions des tensions monétaires internationales sur les liquidités et les taux d'intérêt en Belgique, le coût des ressources a progressé plus sensiblement que le rendement des remplois, affectant la marge d'intermédiation en FB pendant la presque totalité de l'exercice.

Les mesures de compression des frais généraux, continuées par la B.B.L. durant tout l'exercice, ont été complétées, en septembre 1980, par un programme, arrêté en accord avec les représentants du personnel, qui aura pour effet de freiner davantage le rythme d'augmentation des charges. Son application n'a pu être que partielle pendant l'exercice *écoulé.*

Dès lors, le bénéfice d'exploitation (consolidé) s'élève à $ 145,5 millions, contre $ 165,8 millions pour l'exercice *précédent.* Après déduction des taxes et impôts ($ 18,6 millions) et des dotations aux amortissements et aux provisions pour risques généraux ($ 109,4 millions), *le bénéfice net* (consolidé) *s'élève à $ 17,5 millions contre $ 35,6 millions* en 1978/1979.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée *générale* des actionnaires du 12 février prochain d'affecter aux réserves ($ 7,4 millions) et au report à nouveau ($ 5,7 millions) la totalité du bénéfice *net (non consolidé) disponible ($ 13,1 millions).*

Le rapport annuel peut être obtenu sur demande adressée au Secrétariat général de la Banque Bruxelles Lambert 24, avenue Marnix, 1050 Bruxelles.

Banque Bruxelles Lambert BBL

ÉTRANGER

Les pays occidentaux protecteurs des Philippines s'inquiètent de la dégradation financière du pays

Les Philippines ont reçu l'assurance d'obtenir 1,2 milliard de dollars d'aide publique au développement en 1981, a déclaré M. César Virata, ministre philippin des finances, à l'issue d'une réunion de deux jours (29 et 30 janvier), du groupe consultatif des Philippines, qui s'est tenue à la Banque mondiale à Paris. M. Virata a précisé que cette aide permettrait à son pays d'améliorer son taux de croissance.

Le groupe consultatif pour les Philippines — organisation informelle — se compose des représentants de quatorze gouvernements occidentaux, d'organismes de développement et d'organisations bancaires.

Cependant, les pays occidentaux protecteurs des Philippines s'inquiètent de la dégradation de la situation financière, économique et sociale de l'archipel.

Afin d'offrir une image favorable de son pays lors de la réunion à Paris, le président Marcos avait annoncé à la mi-janvier la levée de la loi martiale sous laquelle il gouverne depuis huit ans. Et, ce qui est significatif des sentiments actuels du groupe à l'égard du régime philippin, on a noté le soudain changement du lieu de la réunion, qui est passé de Manille à Paris. Selon des informations de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (F.M.I.) — présidents non officiels de ce groupe informel, — ce changement de lieu a eu deux motivations : le désir d'établir une certaine distance entre le groupe et M. Marcos ; la crainte que la réunion ne devienne la cible d'une campagne de terrorisme à la bombe, telle qu'elle fut menée l'année dernière par les opposants qu'on trouve aussi au sein des classes favorisées.

Ceux qui soutiennent financièrement le régime ont de bonnes raisons de se montrer prudents. La dette extérieure des Philippines, qui atteint 12,3 milliards de dollars, devrait s'établir au chiffre impressionnant de 19,3 milliards en 1984. Selon la Banque mondiale, le montant de l'aide extérieure, nécessaire aujourd'hui pour maintenir à flot le pays, dépasserait les 2 milliards annuels de dollars et devrait passer à 4,5 milliards avant 1985. Le pays est, dans le tiers-monde, la nation la plus endettée auprès du F.M.I. Il se place en seconde position, derrière le Royaume-Uni, pour l'ensemble des débiteurs.

Les banques privées, en particulier, craignent de plus en plus pour la santé économique d'un régime qui a cherché par tous les moyens à attirer les investissements et les prêts, offrant notamment la main-d'œuvre la moins chère du Sud-Est asiatique. Les bailleurs de fonds américains sont spécialement concernés puisque, selon certaines estimations, 10 % de la valeur des prêts à recouvrer par les banques américaines dans les pays en développement le sont auprès des Philippines. Les banques françaises ont également de bonnes raisons de s'inquiéter car, si leurs « mises » dans le pays ne sont pas aussi importantes que les investissements américains, les dettes de M. Marcos à leur endroit friseraient, si l'on s'en tient aux statistiques du F.M.I. pour 1980, les 300 millions de dollars.

Les banques sentent probablement qu'elles peuvent difficilement continuer à accorder les reports de paiement périodiquement réclamés par le président philippin, car les répits donnés au régime ne représentent pas grand-chose : le pays devra encore, pour la seule période allant de 1983 à 1985, rembourser 9,5 milliards de dollars — remboursement que les experts de la Banque mondiale estiment « possible mais non probable ». M. Marcos se trouve donc dans une situation qui n'est pas sans rappeler celle du paysan philippin type, qui travaille sous le régime du métayage et qui doit emprunter de plus en plus fréquemment, ne serait-ce que pour rembourser ses emprunts antérieurs.

Un bon risque ?

Si quelques banques privées internationales consentent encore des prêts à M. Marcos, c'est seulement parce que la Banque mondiale et le F.M.I. continuent de donner leur *imprimatur*, estimant que le régime est « un bon risque ».

Pourtant, le F.M.I. comme la Banque mondiale se montrent, en privé, moins confiants dans les capacités du gouvernement. Les possibilités qu'ont les Philippines de rembourser leurs dettes dépendent de leur aptitude à exporter. Dans le contexte de protectionnisme qui touche de plus en plus les pays industriels avancés — principaux marché pour les produits philippins, — le F.M.I. note : « *La progression des exportations est devenue plus difficile dans le climat actuel d'incertitude de l'économie internationale et aussi de restrictions commerciales que rencontrent les exportateurs philippins.* »

Trente-deux importantes mesures restrictives frappant les exportations des Philippines ont été prises dans dix pays avancés au cours des dernières années. Le secteur textile — considéré comme la « locomotive » de la stratégie prônée par la Banque mondiale pour l'« *industrialisation par l'exportation* » — a été particulièrement touché par les mesures restrictives en Australie, au Canada, dans le Marché commun, en Norvège et en Suède.

Le F.M.I. ne voit aucune issue pour le régime, à moins d'une dévaluation du peso qui rendrait plus compétitifs les prix à l'exportation des produits locaux. Mais M. Marcos s'est jusqu'à présent opposé à une telle mesure en raison de ses conséquences qu'il considère comme « inacceptables » : forte hausse du taux d'inflation aujourd'hui de 20 % l'an (supérieur aux estimations officielles qui portent sur 15 % en 1980) ; baisse tout aussi aiguë du taux de croissance du P.N.B. qui serait, estime-t-on, déjà tombé de 6,2 % en 1977 à 4 % en 1980. Compte tenu de la récession qui a acculé à la faillite plus de vingt et un mille entreprises et mis au chômage cinquante-six mille travailleurs entre le mois de mai et le mois de décembre 1980, la situation politique déjà instable du gouvernement Marcos pourrait devenir plus précaire encore.

La Banque mondiale partage les doutes du F.M.I. quant à un rétablissement de la situation économique du pays vis-à-vis de l'extérieur. Ses craintes, cependant, sont plus étendues et stratégiques. Dans un rapport confidentiel demandé, dit-on, par le président sortant, M. McNamara, la Banque livre un nombre étonnant d'« *aveux* » concernant la santé politique et économique de son client favori en Asie du Sud-Est :

● le « développement rural », financé par la banque pour près de 700 millions de dollars pendant la période allant de 1976 à 1980, a lamentablement échoué. « *Peu de progrès ayant été réalisés sur le plan de l'efficacité administrative, les projets de développement rural n'ont pu être mis en route, ni même tentés ;*

● « *Les salaires réels ont rapidement baissé, tandis que la concentration des revenus augmentait au sein d'une « nouvelle coalition gouvernementale » composée de la famille du président, de ses associés personnels, de technocrates de haut niveau, de bureaucrates et d'officiers supérieurs ainsi que quelques riches hommes d'affaires* » ;

● Enfin, le régime montre une « *précarité croissante (...) qui pourrait aboutir à la levée de la loi martiale dans un système parlementaire où le président Marcos, même occupant initialement la position de premier ministre, aurait de sérieuses difficultés à rester au pouvoir, à moins que ne soit instauré un gouvernement militaire.* »

Un fait inquiète particulièrement la Banque mondiale : le programme de « *réforme industrielle* », qu'elle a encouragé le gouvernement à poursuivre provoque de dangereux retours de flamme.

Adopté en 1979, en même temps qu'était mis en application le dernier volet de la doctrine de l'industrialisation par l'exportation, le plan comprend les points suivants : suppression des barrières douanières de protection, retrait des subventions aux entreprises locales, adoption de mesures d'encouragement pour les investissements étrangers, extension, enfin, des « zones pour l'exportation » où les firmes multinationales pourront s'installer et utiliser la main-d'œuvre philippine aux coûts les plus bas.

Ce programme entraîne — cela va sans dire — la disparition de la « classe des entrepreneurs locaux ». Ainsi que l'admet l'étude confidentielle de la Banque mondiale, le « *protectionnisme, un des derniers remparts du fragile secteur de l'entreprise privée, est la première cible du programme de libéralisation* ».

Le capital local et la lutte armée

Au lieu, cependant, de s'incliner dans le calme, comme la Banque mondiale l'aurait souhaité, le capital local s'est opposé à cette politique, privant le régime d'un de ses piliers importants. Selon le rapport « *l'élimination des barrières douanières de protection et des subventions spéciales a conduit à un grave mécontentement parmi les industriels. Ainsi, aux Philippines, où le favoritisme très marqué pour les amis personnels de M. Marcos a créé un profond ressentiment, on a, dans les milieux d'affaires locaux, plusieurs raisons d'essayer de miner la politique du gouvernement actuel* ». Le capital local, poursuit le rapport, « *se sert actuellement de l'argument nationaliste pour critiquer la politique gouvernementale, se trouvant sur ce point en accord avec une opposition plus idéologiquement orientée (...).* »

L'opposition croissante du capital local a accentué les divisions au sein des classes favorisées du pays. L'échec de M. Marcos, incapable de désamorcer la crise politique à laquelle il est confronté, a, en fait, irrité les États-Unis, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et, d'une façon générale, les milieux financiers internationaux. La Banque mondiale semble, en fait, penser que le conflit entre la faction Marcos et l'élite qui s'oppose à elle (conduite par le sénateur exilé aux États-Unis Benigno Aquino) aurait atteint le point de non-retour. La seule levée de la loi martiale, indique la Banque, ne fera qu'intensifier la lutte, plutôt que de mettre fin à la confrontation entre partisans et opposants de M. Marcos.

Un rapide effilochage

Si les différents groupes d'opposition ne peuvent plus envisager de réconciliation — et la récente campagne à la bombe menée par certaines factions des classes favorisées semble l'attester, — les amis que compte M. Marcos dans le monde pourraient craindre un scénario semblable à celui observé au Nicaragua, avec un rapide effilochage politique et économique, où l'élite réfugiée dans l'opposition et le capital local seraient amenés à une alliance avec le populaire et révolutionnaire Front national démocratique (F.N.D.) et le Front national de libération Moro (F.N.L.M.).

Tandis que la nouvelle armée du peuple du F.N.D. gagne régulièrement du terrain en étendant les zones de guérilla dans le nord du pays, la résistance du F.N.L.M. dans le Sud défie les tentatives militaires de M. Marcos de juguler la lutte pour l'autodétermination. En arriver là est particulièrement fâcheux pour la Banque mondiale, car, si une telle « *coalition inter-classes, cimentée par la question nationaliste* » devait accéder au pouvoir, « *un programme industriel fondé sur l'investissement étranger serait de toute évidence l'objet de vives attaques* ». On assisterait alors également à « *l'éloignement des postes de décision* » des technocrates de M. Marcos, qui se comportent actuellement comme les représentants les plus zélés de la Banque mondiale du capital étranger au sein du régime.

Ce sont ces préoccupations, si bien exposées dans l'étude confidentielle de la Banque mondiale, spécialement rédigée à leur intention, qui ont inspiré les discussions des mmebres du groupe consultatif

WALDEN BELLO et JOHN KELLY.

★ Walden Bello est directeur du Congress Task Force, qui contrôle l'aide des banques américaines et multinationales aux Philippines. Il enseigne l'économie du développement à l'université de Berkeley, en Californie.

John Kelly a écrit et publié des articles sur la C.I.A. et sur l'Agence américaine pour le développement international. Il est l'auteur de l'ouvrage The C.I.A. in America, à paraître prochainement.

ÉTRANGER

Pretoria accroît sa pénétration commerciale dans le reste de l'Afrique

Johannesburg *(A.F.P.)*. — Les exportations sud-africaines à destination du reste de l'Afrique ont progressé de 50 % en 1980, passant de 733 millions de rands en 1979 à 1,1 milliard (6,6 milliards de francs). Les importations en provenance d'autres pays africains ont, quant à elles, augmenté seulement de 10 %, s'établissant à 280 millions de rands contre 254 millions. La balance commerciale de Pretoria a été excédentaire de 820 millions de rands en 1980 au lieu de 490 millions en 1979. L'Afrique du Sud accroît régulièrement sa pénétration commerciale dans le reste de l'Afrique. Elle exporte des biens ou des services dans quarante pays africains, indique la direction des douanes. Aucun détail n'a toutefois été fourni sur la nature et la destination de ces exportations, mais les spécialistes estiment que les produits agricoles en représentent une large part.

Cependant, avec l'Europe de l'Ouest, le commerce extérieur sud-africain a été légèrement déficitaire (— 0,55 milliard de rands) contrairement au résultat de 1979 (+ 0,98 milliard). Les exportations se sont élevées à 5,17 milliards de rands contre 5,09 milliards en 1979 (+ 1,6 %). Les importations ont atteint 5,72 milliards de rands contre 4,11 milliards (+ 39,2 %).

En revanche, avec les Etats-Unis, la balance a été excédentaire (+ 0,72 milliard), après avoir été déficitaire en 1979 (— 0,40 milliard). Les exportations sud-africaines ont représenté 2,13 milliards de rands contre 1,83 milliard (+ 16,4 %) et les importations 1,41 milliard de rands contre 2,23 milliards (— 36,8 %).

Globalement, la balance commerciale a enregistré en 1980 un excédent de 5,5 milliards de rands (33,2 milliards de francs) au lieu d'un surplus de 4,4 milliards en 1979. Les exportations ont augmenté de 33,8 % pour atteindre 19,8 milliards de rands (119,6 milliards de francs) contre 14,8 milliards. Les importations se sont accrues de 44,4 %, représentant 14,3 milliards de rands (86,4 milliards de francs) contre 9,9 milliards de rands.

I.C.L. ET L'AIDE DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE

A la suite de l'article publié dans *le Monde* du 23 janvier, sur l'aide du gouvernement britannique aux entreprises nationalisées en difficulté, la société I.C.L.-France (International Computers Limited, et non Industrial and Computers, comme il a été écrit à la suite d'une erreur de transmission) nous fait savoir qu'il n'est pas question pour I.C.L. de rechercher des partenaires qui pourraient lui venir en aide : « *Notre société*, nous précise-t-on, *entend bien se développer seule. Pour l'exercice 1979-1980, clos au 30 septembre 1980, I.C.L. a enregistré une progression de 15 % de son chiffre d'affaires, qui s'est élevé à 716 millions de livres. Son bénéfice a été de 25,1 millions de livres.* »

La société ajoute n'avoir fait aucune demande d'aide financière auprès du gouvernement britannique. « *Toutefois, le gouvernement britannique définira dans les jours qui viennent une nouvelle politique concernant les industries de haute technologie. Une partie de cette nouvelle politique sera de soutenir l'industrie informatique britannique, et I.C.L., comme d'autres sociétés anglaises, souhaiterait y être intéressée, conformément aux accords internationaux (GATT).* »

LES PAYS OCCIDENTAUX ACCORDENT AU PAKISTAN DES FACILITÉS DE PAIEMENT POUR LE REMBOURSEMENT DE SES DETTES

Les neuf pays occidentaux créanciers du Pakistan et regroupés au sein d'un consortium d'aide à ce pays (1) viennent d'accorder un moratoire au gouvernement d'Islamabad. Ce moratoire concerne les échéances (280 millions de dollars au total) que le Pakistan devait régler au cours des dix-huit mois à venir, au titre des aides publiques qui lui avaient été accordées. Islamabad avait demandé que soient réaménagés tous les remboursements venant à échéance entre le 1er janvier 1981 et le 1er janvier 1984.

Chaque pays prêteur renégociera de façon bilatérale les nouvelles conditions de remboursement en faisant jouer différemment la durée des prêts consentis, les taux d'intérêt demandés et la période de grâce initiale (2).

Il est probable que le Pakistan demandera la consolidation de ses dettes privées (qui comprennent notamment tous les crédits garantis par les États) à l'occasion d'une réunion prochaine du Club de Paris (3).

Il y a deux ans, la demande de rééchelonnement de la dette présentée par le Pakistan avait été refusée par le consortium. Cette décision avait été présentée comme une mesure de rétorsion à l'égard du régime du général Zia Ul Haq auquel est prêté l'intention de fabriquer une bombe atomique. Les problèmes créés par l'intervention soviétique en Afghanistan ont, depuis, éclipsé les différends entre le Pakistan et le consortium.

(1) Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Pays-Bas, R.F.A.

(2) L'aménagement du remboursement de la dette pakistanaise sera différent selon les pays prêteurs, mais le jeu des trois paramètres (durée du prêt, taux, période de grâce) devra grosso modo, dans tous les cas, aboutir — par le jeu de l'inflation — à annuler 56 % de la dette.

(3) Le Club de Paris regroupe de façon informelle les pays occidentaux qui accordent des prêts aux pays en voie de développement.

En Italie

LA DISTRIBUTION DU CRÉDIT VA ÊTRE SÉVÈREMENT LIMITÉE

(De notre correspondant.)

Rome. — La flambée du dollar, qui, pour la première fois, a dépassé le cours de 1 000 lires, et le refus de toute dévaluation de la monnaie italienne ont amené le ministère du Trésor et la Banque d'Italie à annoncer le 31 janvier de très sévères mesures de restriction du crédit. Pour 1981 celui-ci ne pourra augmenter de plus de 12 % par rapport à l'année précédente. Les crédits en devises destinés aux importations ne devront pas dépasser la somme atteinte à la fin de 1980. En revanche les prêts destinés aux exportations ne seront pas touchés.

La remontée du dollar risque d'aggraver le déséquilibre de la balance commerciale et de relancer l'inflation, qui a atteint 21 % en 1980.

Selon les calculs du ministère de l'Industrie, une augmentation de 10 % du dollar par rapport à la lire augmenterait de 200 milliards de lires la « facture pétrolière » de la péninsule. La politique de très rigide contrôle monétaire décidée par le ministre du Trésor, M. Nino Andreatta, et la Banque d'Italie vise à faire diminuer de cinq ou six points pour cette année le taux d'inflation.

MARC SEMO.

SOCIAL

La nouvelle législation offre un certain nombre de garanties aux salariés à temps partiel

La nouvelle loi sur le temps partiel est entré en application avec sa publication au *Journal officiel*, du jeudi 29 janvier.

Ce texte offre un certain nombre de garanties aux salariés à temps partiel : surtout, un contrat écrit avec indication sur la durée hebdomadaire, sa répartition et les limites dans lesquelles peuvent être effectuées les heures supplémentaires ; au-delà des limites ainsi fixées, le refus d'effectuer un travail supplémentaire ne constitue pas une faute ou un motif de licenciement.

La loi offre aussi d'autres garanties : rémunération proportionnelle à celle des salariés travaillant à temps plein, indemnité de licenciement ou de départ en retraite, proportionnelle au temps de travail accompli dans l'entreprise, priorité pour les salariés de l'entreprise d'occuper les emplois à temps partiel proposés et, inversement, priorité pour ceux qui, occupant un travail à temps partiel, désirent reprendre un travail à temps plein.

En revanche, l'employeur ne doit plus obtenir l'accord du comité d'entreprise pour gratifier des horaires réduits, mais, seulemnet, son avis, ce qui a expliqué en partie l'opposition de certains syndicats à ce projet.

Autre cause de réticence des syndicats, les modalités de représentation : au lieu d'être considérés comme des salariés à part entière les salariés à temps partiel pour le calcul des effectifs permettant d'évaluer l'existence et le nombre de délégués sont pris en compte en fonction du temps de travail.

Le Conseil constitutionnel du 21 janvier a déclaré conformes à la Constitution ces dispositions. Le calcul sera donc opéré en divisant la masse totale des horaires inscrits dans les contrats de travail des salariés de l'entreprise par la durée légale du travail, ou la durée normale, si celle-ci lui est inférieure. Par exemple, dix salariés à temps partiel (dont six ayant un contrat de 25 heures, trois un cotnrat de 32 heures et un un contrat de 34 heures) compteront dans l'effectif d'une entreprise dont la durée de travail est de 40 heures par semaine pour sept salariés.

Quant aux employeurs, ils obtiennent par cette loi une plus grande souplesse pour le développement du temps partiel.

En matière de sécurité sociale, pour que les cotisations payées pour plusieurs salariés à temps partiel ne soient pas supérieures à celles payées pour un seul salaire faisant à lui seul le même nombre d'heures et gagnant un salaire égal à l'addition de ceux de salariés à temps partiel, la loi prévoit de ramener automatiquement le montant des cotisations payées pour plusieurs salariés à temps partiel à celui qu'il aurait fallu payer pour le même travail accompli par un ou des salariés à temps plein. Le mode de calcul du taux d'abattement sera fixé par un décret en Conseil d'Etat.

De même, il faudra attendre aussi un décret du Conseil d'Etat pour savoir si les obligations en matière de seuils d'effectifs imposées par la législation (repos compensateur, congé parental, procédure de licenciement, participation, bilan social, etc.) s'appliqueront aux entreprises occupant des travailleurs à temps partiel.

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Selon notre correspondant à Lille, Georges Sueur, la suppression de près de mille emplois dans la région Nord-Pas-de-Calais a été annoncée ces derniers jours. Ainsi :

- *A Saint-Martin-au-Laert* (Pas-de-Calais), dans la banlieue de Saint-Omer, la SONIB (Société nouvelle des industries du bâtiment) annonce le licenciement collectif de l'ensemble de ses salariés, soit 260 personnes. La SONIB, coopérative ouvrière de production, employait il y a un an 450 personnes.
- *A Halluin* (Nord), les établissements Tissavel, où l'on fabrique des copies de fourrures exportées surtout vers les pays de l'Est, annoncent le licenciement de cent personnes sur un effectif de cinq cents.
- *A Corbehem* (Pas-de-Calais), chez Beghin-Say, première usine à papier de la région, on annonce pour l'année à venir une réduction de 500 emplois sur les 2 000 existants, dont 160 mutations vers d'autres unités du groupe et autant de départs en retraite anticipées.

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

Les devises et l'or

Flambée du dollar — Chute de l'or

Que d'événements ! Un dollar « flambant », accompagné jusqu'à un certain point par la livre sterling, un vif repli des monnaies européennes et une chute de l'or, tels ont été les événements marquants d'une semaine agitée sur des marchés des changes passablement nerveux.

Dès le lundi, le dollar se réorientait à la hausse, et, les jours suivants, sa progression allait s'accélérer, rythmée par une série d'événements qui ont tous joué en sa faveur. Mais, dès le départ, un phénomène a été capital : jusqu'à présent, la fermeté de la monnaie américaine était attribuée, en grande partie, au niveau élevé des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui exerce un attrait irrésistible sur les capitaux internationaux. Les milieux financiers s'attendaient donc qu'au premier signe de détente du terme le dollar commençât à fléchir. Or rien de cela ne s'est produit car, au début de la semaine, les taux se sont légèrement détendus (ils devaient encore refluer tout au long de la semaine, en repli de près de 1 % sur le marché des eurodollars) et le dollar n'a pas baissé.

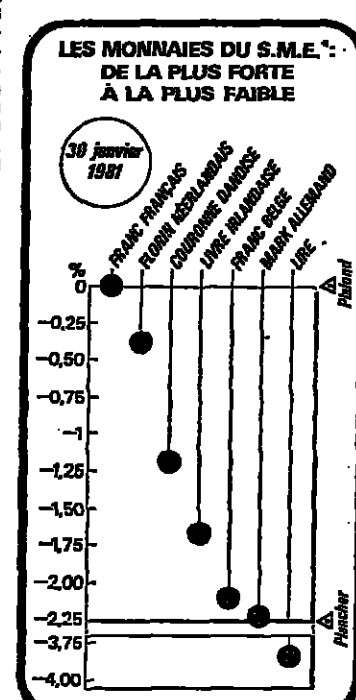
C'est que d'autres facteurs plus puissants étaient à l'œuvre, et le résultat fut une ruée des acheteurs « commerciaux », anxieux de se couvrir contre une montée du dollar susceptible de déjouer toutes les prévisions antérieures.

Parmi ces facteurs, le plus important a été indiscutablement l'« effet Reagan ». Le capital de confiance dont jouit le nouveau président est actuellement énorme. Pour la première fois depuis bien des années, on commence à croire qu'un homme politique pourrait tenir ses promesses électorales, ce qui est, évidemment, traumatisant. Dans ces conditions, toutes les initiatives qu'il prend lui sont imputées à crédit. La libération anticipée du prix du pétrole domestique ? Certes, elle va, dans un premier temps, faire encore monter les prix et, en apparence, favoriser l'inflation, mais on ne veut prendre en considération que ses effets bénéfiques à terme : freinage de la consommation, relance de l'exploration, moindre dépendance à l'égard de l'OPEP et réduction du déficit de la balance commerciale.

En ce qui concerne le déficit budgétaire, on croit maintenant M. Ronald Reagan capable de pratiquer des coupes claires dans le budget fédéral, et « aussi » d'imposer ses fameuses réductions d'impôts.

Sans doute, le nouveau président bénéficie-t-il d'un préjugé favorable en son début de mandat, et les désillusions peuvent venir plus tard. Il n'importe : la mécanique est lancée sur les marchés des changes, et le dollar, qui naguère brûlait les doigts, « flambe » comme au casino.

Les principales victimes de cette ascension irrésistible sont les monnaies européennes, naguère réputées fortes — comme le mark, qui est la devise la plus attaquée. Les monnaies dites « faibles », comme la lire, ne sont pas davantage épargnées : pour la première fois, le dollar a valu plus de 1 000 lires, ce qui risque de coûter très cher à l'Italie, lourdement tributaire de la zone dollar pour ses importations.



*Système monétaire européen

D'une manière générale, le dollar a retrouvé ses parités du début de 1978 par rapport aux monnaies européennes, la livre mise à part, c'est-à-dire avant les grandes crises de l'automne — 1978 et 1979 — soit 2,15 DM et 4,90 F. C'est donc un formidable retour de balancier, qui ne laisse pas d'engendrer de fortes tensions au sein du système monétaire européen, « tiré » vers le bas par le mark, monnaie la plus attaquée, et qui est tombé à son cours-plancher par rapport au franc français (2,3033 F), en tête du système. Naturellement, les banques centrales sont intervenues, la Bundesbank par centaines de millions de dollars face à l'extérieur, et la Banque de France beaucoup plus modestement. Paradoxalement, la baisse du mark à l'égard du franc est moins « agressive » qu'en novembre dernier, époque à laquelle la Banque de France, soutenant massivement la monnaie ouest-allemande, y consacrait plus de 6 milliards de francs.

Autre monnaie attaquée, le franc belge tombé également à son cours-plancher (14,3080 F), et qui a dû également être soutenu.

En fin de semaine, des rumeurs de réajustement du S.M.E. couraient à Londres, démenties vigoureusement à Francfort et à Bruxelles, simplement « non confirmées » à Paris. De toute façon, le problème du mark allemand est celui de sa relation avec le dollar, et ce n'est pas un réalignement du S.M.E., à savoir une dévaluation dudit deutschemark, qui réglerait le problème.

Autre devise « forte » et « pétro-monnaie » confirmée, la livre sterling a d'abord suivi le dollar dans sa hausse, puis a tout de même décroché en fin de semaine sur la perspective d'une baisse du taux de l'escompte britannique, actuellement fixé à 14 %. Elle n'en a pas moins atteint le cours de 11,60 F à Paris, au plus haut depuis sept ans.

Le yen, autre monnaie forte, a un peu fléchi par rapport à un dollar triomphant, mais a monté par rapport aux monnaies européennes : près de 2,39 F à Paris pour 100 yens contre 2,3240 F.

Avec la flambée du dollar, l'autre événement de la semaine a été la chute de l'or, le cours de l'once de 31,19 tombant de 567 dollars à 507 dollars environ après avoir enfoncé le plancher des 500 dollars à 485 dollars. Cette chute a, en principe, été déclenchée par un propos du président Reagan, qui « souhaitait une baisse de l'or », et « s'en féliciterait », car cela signifierait que l'inflation relâche son emprise. Il se fondait sur une prévision « intéressante » suivant laquelle « l'or allait piquer du nez » et faisait même état d'un cours de 250 dollars l'once. Il n'en fallait pas plus pour déclencher une avalanche d'ordres de vente sur les marchés mondiaux, et spécialement sur les marchés à terme des Etats-Unis, assez lourdement chargés, et sur lesquels les ordres de vente « stop-loss », destinés à limiter les pertes, accentuent les glissades.

Il faut dire également que les marchés de l'or étaient « mûrs » pour un sévère repli : niveau élevé des taux d'intérêt qui rend très coûteux le financement de la spéculation, flambée du dollar, regain de confiance dans les Etats-Unis et disparition des points de tension internationale comme l'Iran après l'échange des otages. Seuls les événements de Pologne, en fin de semaine, ont freiné la chute du métal. Certains experts voient le cours de l'once tomber jusqu'à 400 dollars, et même moins. Tout est possible, y compris un accès de fièvre au Proche-Orient qui relancerait les cours à la hausse, mais pour l'instant le cœur n'y est plus.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés du 23 au 30 janvier

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	2,3750	11,5662	4,560	5,0231	80,5125	5,4625	2379,75
	—	2,4080	11,2766	4,4114	4 8786	78,4526	5,3900	2316,49
New-York	2,3750	—	20,5338	52,0833	47,2813	2,9498	43 4782	0,0998
	2,4080	—	21,3538	54,5851	49,3583	3,0693	45,4338	9,1039
Paris	11,5662	4,8700	—	253,64	230,33	14,3680	211,74	4,8692
	11,2766	4,6830	—	255,62	231,14	14,3738	212,77	4,8680
Zurich	4,5600	1,9200	39,4259	—	90 7801	5,6637	83,4782	1,9161
	4,4111	183,20	39,1205	—	90,4244	5,6230	83,2345	1,9043
Francfort	5,0231	211,50	43,4159	110,1562	—	6,2389	91,9562	2,1107
	4,8786	202,60	43,2638	110,5895	—	6,2185	92,0490	2,1060
Bruxelles	80,5125	33,90	6,9599	17,6562	16,0283	—	14,7391	3,3832
	78,4526	32,58	6,9571	17,7838	16,0809	—	16,1207	3,3866
Amsterdam	5,4625	230,00	47,2277	119,7916	108,7470	6,7845	—	2,2954
	5,3000	220,10	46,9991	120,1419	108,6377	6,7556	—	2,2879
Milan	2379,75	1002	205,7528	521,875	473,7588	29,5575	4,3565	—
	2316,49	962,00	205,1230	525,1091	474,8272	29,5273	4,3707	—
Tokyo	484,97	204,20	41,9305	106,3541	96,5484	6,0235	88,78	0,2037
	485,21	201,50	43,0292	109,9890	99,4570	6,1847	91,54	0,2094

(*) A Paris le yen était coté vendredi 23 janvier 2,3240 francs contre 2,3040 francs le vendredi précédent.

Les matières premières

Baisse des métaux précieux et du sucre

La chute des cours des métaux précieux, amorcée la semaine précédente, s'est accentuée. Elle aurait été même encore plus rapide, si une résurgence de la tension politique en Pologne n'y avait ensuite mis un frein.

La politique d'argent cher pratiquée aux Etats-Unis exerce toujours une influence dominante sur l'activité des places commerciales. Il semble toutefois que certains industriels utilisateurs de métaux ne vivent plus sur leurs stocks. Ils commenceraient timidement à les reconstituer. Cependant, une amélioration générale n'est pas prévue avant la fin du premier trimestre au plus tôt, voire du premier semestre.

METAUX. — La baisse est plus rapide sur les métaux précieux.

L'argent a épousé les fluctuations survenues sur le marché de l'or. Il poursuit ainsi son mouvement de repli, malgré une légère reprise en fin de semaine. La production minière mondiale a diminué en 1980, revenant à 340 millions d'onces, soit 4,6 millions d'onces de moins qu'en 1979. La baisse a été plus importante aux Etats-Unis, atteignant d'une année sur l'autre près de 20 %.

Sur le marché libre de Londres, les cours du platine sont revenus à leurs niveaux les plus bas depuis plus de seize mois, soit à 445 dollars l'once. Ce métal perd ainsi en l'espace d'un an près de la moitié de sa valeur. Il se traite même en dessous du prix des producteurs sud-africains, de 475 dollars. Les perspectives semblent peu favorables : gonflement des stocks, déclin de la demande industrielle. D'ailleurs, la production mondiale selon certaines évaluations, surpasse de 20 % l'utilisation.

Le cuivre serait-il sur le point de trouver son équilibre ? Les cours du métal rouge ont peu varié d'une semaine à l'autre, se maintenant à leurs niveaux les plus bas depuis novembre 1978. Les mineurs zambiens ont repris le travail.

Une amélioration, certes légère, s'est produite sur le marché du nickel. Le plus important producteur mondial a décidé de supprimer le rabais de 6 % accordé sur les livraisons de de métal, à partir du 1er mars. Est-ce le signe avant-coureur d'une reprise de la consommation ? Les professionnels estiment que nombre d'utilisateurs qui avaient « vécu » sur leurs stocks depuis plusieurs mois commencent à reprendre leurs achats. La position statistique du nickel reste pourtant toujours excédentaire.

Nouvel effritement des cours du zinc à Londres. La production mondiale — incidence des réductions d'activité mises en pratique en Europe surtout — est tombée à son niveau le plus bas depuis huit ans. La production canadienne a été aussi moins élevée du fait d'une grève. Quant à la consommation mondiale, en dépit d'une chute de de 20 % aux Etats-Unis, elle a surpassé l'offre : conséquence, les stocks mondiaux ont donc fléchi de 15 %, à 470 000 tonnes.

DENREES. — La récente reprise amorcée sur le marché du sucre a tourné court. Les rumeurs d'achats relativement importants pour compte soviétique ne se sont pas confirmées. Les transactions réalisées sur le marché mondial restent limitées, l'Irak comptant parmi les principaux intervenants. La production mondiale 1980-1981 est estimée par une firme privée à 86,52 millions de tonnes au lieu de 87,04 millions de tonnes, selon l'évaluation faite en octobre 1980. La diminution est peu importante tant en Europe de l'Ouest qu'en U.R.S.S.

La baisse des cours du café se poursuit malgré les mesures déjà prises par l'Organisation internationale du café. La récolte du Brésil, en raison de l'amélioration des conditions climatiques, serait supérieure aux récentes prévisions.

Nouveau recul des cours des tourteaux de soja. La récolte brésilienne de la saison en cours dépasserait de plus de 5 % la précédente.

CEREALES. — Dans l'attente d'une décision relative à l'éventuelle levée de l'embargo décrété par les Etats-Unis pour les exportations de céréales vers l'U.R.S.S., les cours du blé se sont encore repliés sur le marché aux grains de Chicago. La production mondiale 1980-1981 est évaluée par le Conseil international du blé à 444 millions de tonnes, supérieure de 1 millions de tonnes à l'estimation faite en novembre 1980. Elle dépasse de 18 millions de tonnes la précédente récolte. La sécheresse a affecté celle de l'Australie, tombée à 10,9 millions de tonnes contre 16,1 millions de tonnes.

Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 773,50 (763,50) à trois mois 795 (787) ; étain comptant 5 880 (5 740), à trois mois 6 020 (5 890) ; plomb 277,50 (281) ; zinc 312 (314) ; argent (en pence par once troy) 564 (593,50) ; aluminium 594 (583) ; nickel 2 685 (2 590). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 81,75 (82,20) ; argent 13,78 (14,25) ; platine (en dollars par once) 475 (515) : ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 97,88 (99,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) (370-375 (370-380). — Penang (en ringgit par kilo) : 30,37 (30,45).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mars 89,18 (90,62) ; mai 90,70 (91,70). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars 357 (359) ; jute (en livres par tonne) : Pakistan, White grade C inch. (221). — Roubaix (en francs par kilo) : laine mars 35,50 (34,90).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 58,50-57,80 (55,30-56,30). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 304,50-305,50 (302,50-303).

DENREES. — New-York (en cents par lb) (sauf pour le cacao en dollars par tonne) : cacao mars 1 950 (1 958) ; mai 2 000 (2 007) ; sucre mars 27,85 (28,35) ; mai 27,30 (28,55) ; café mars 121 (126,60) ; mai 126 (129,60). — Londres (en livres par tonne) : sucre mars 271 (282,25) ; mai 275,50 (283) ; café mars 994 (1 023) ; mai 1 016 (1 031) ; cacao mars 848 (843) ; mai 872 (869). — Paris (en francs par quintal) : cacao mars 950 (930) ; mai 980 (958) ; café mars 1 150 (1 159) ; mai 1 172 (1 166) : sucre (en francs par tonne) mars 3 290 (3 325) ; mai 3 260 (3 285) ; tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne) mars 211,10 (217,20). — Londres (en livres par tonne) : février 111,90 (118,50).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mars 467 (475 1/2) ; mai 473 (485) : maïs mars 375 3/4 (364 3/4) ; mai 368 1/2 (374 1/2).

Indices : Moody's 1 153 (1 188,60) Reuter 1 674,60 (1 684,40).

Faits et chiffres

Agriculture

● *Les prix agricoles.* — La Commission européenne proposerait une augmentation moyenne de 5 à 6 % des prix agricoles pour la campagne 1981-1982. Arrêtées par les services de la Commission, ces propositions doivent être transmises au commissaire à l'agriculture, puis aux quatorze membres de la Commission et enfin au conseil des ministres de l'agriculture. Les organisations professionnelles estiment à plus de 15 % la hausse nécessaire pour couvrir l'élévation des coûts de production.

Affaires

● *Un groupe de douze industriels japonais* a conclu un accord avec deux compagnies minières canadiennes pour l'importation de charbon, vient d'annoncer la direction de Nippon Kokan. Aux termes de l'accord, les compagnies canadiennes fourniront 93,95 millions de tonnes de charbon sur une période de quinze ans à partir d'octobre 1983 au groupe japonais, qui comprend les principaux sidérurgistes japonais, dont Nippon Steel, Nippon Kokan, Sumitomo Metal Industries et Kobe Steel. — *(A.F.P.)*

● *La production française de motocycles a baissé de 13,19 % en 1980* par rapport à l'an passé, n'atteignant que 653 986 unités, dont 650 956 cyclomoteurs (de moins de 50 centimètres cubes) et 3 030 véhicules de cylindrées supérieures. Depuis 1974, la production française a diminué de plus de moitié. Peugeot reste le premier producteur français avec 356 498 véhicules (— 12,8 %), devant Motobécane avec 296 680 unités produites (— 13,2 %). Les exportations de motocycles françaises ont atteint 288 160 unités, soit 44 % de la production.

Social

● *Négociation à l'UNEDIC*, organisme paritaire de gestion de l'assurance chômage : les représentants des salariés et des employeurs se réuniront le 3 février à Paris pour étudier au niveau technique les modalités de financement d'une nouvelle prestation pour les chômeurs, de plus en plus nombreux, qui ont épuisé leurs droits à l'indemnisation sans avoir retrouvé un emploi. Les dirigeants de l'UNEDIC devraient rencontrer ensuite à ce sujet le ministre du travail.

● *La C.G.T. organise une semaine d'actions pour la santé*, du 2 au 8 février, pour « *mettre en échec la nouvelle convention médicale et les restrictions budgétaires dans les hôpitaux* ». Elle appelle à diverses actions, en particulier le jeudi 5 février, où une grève de vingt-quatre heures dans les hôpitaux et des manifestations sont prévues.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,8575	4,8650	— 265	— 230	— 528	— 470	— 960	— 825
$ can.	4,0410	4,0490	— 235	— 200	— 425	— 370	— 760	— 615
Yen (100)	2,3860	2,3880	+ 35	+ 75	+ 95	+ 145	+ 400	+ 530
DM	2,3070	2,3115	+ 15	+ 35	+ 50	+ 75	+ 280	+ 360
Florin	2,1265	2,1300	+ 15	+ 35	+ 45	+ 70	+ 250	+ 330
F.B. (100)	14,2680	14,3880	— 150	— 0	— 140	+ 90	— 0	+ 530
F.S.	2,5390	2,5460	+ 80	+ 110	+ 210	+ 245	+ 760	+ 860
L. (1 000)	4,8435	4,8550	— 340	— 255	— 655	— 555	—1400	—1200
£	11,4950	11,5150	— 340	— 215	— 600	— 440	— 500	— 100

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 7/8	9 3/8	9 1/16	9 11/16	9 1/16	9 11/16	9 1/16	9 11/16
$ E.-U.	17 3/8	17 7/8	17 1/16	17 11/16	17	17 3/8	16 1/8	16 1/2
Florin	8 3/4	9 1/4	8 7/8	9 5/8	9	9 3/4	9 1/4	10
F.B. (100)	9 1/2	10 3/4	11 1/2	12 1/4	11 7/8	12 5/8	12 1/4	13
F.S.	7/8	1 5/8	5 3/8	6 1/8	5 1/2	6 1/4	5 3/4	6 1/2
L. (1 000)	14 1/4	15 1/4	18 1/4	19 3/4	18 1/4	19 3/4	17 3/4	19 1/4
£	13 3/4	14 1/2	13 3/4	14 1/2	13 3/4	14 1/4	12 3/4	14 1/2
Fr. franç.	10 5/8	10 7/8	10 3/8	10 5/8	10 3/4	11	12	12 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le marché monétaire

Légère détente aux Etats-Unis

Une légère détente du taux d'intérêt a été enregistrée aux Etats-Unis, où plusieurs grandes banques ont ramené leur taux de base de 20 % à 19 1/2 %, la Marine Midland, douzième établissement américain, donnant le signal en milieu de semaine, signal en milieu de semaine dernièr suivie par la Citybank, deuxième du pays.

Par ailleurs, les adjudications des bons du Trésor se sont soldées par des rendements en baisse, à l'inverse des semaines précédentes. Enfin, les autorités monétaires (le Fed) ont laissé quelque peu glisser le taux de l'argent entre banques (les Federal Funds) de 20 % à 17 % ou 18 %, intervenant vigoureusement toutefois lorsqu'il tombait en dessous de ce niveau à la faveur d'ajustements journaliers et temporaires.

Après son « explosion » du début de l'année, due à un transfert des dépôts des particuliers de leurs comptes à vue sur des comptes rémunérés (N.O.W.), et aux versements de la sécurité sociale, la masse monétaire, dans ses deux versions, étroite et élargie (M1 A et M1 B), a recommencé à fléchir pour la deuxième semaine consécutive, baissant, respectivement, de 12,2 milliards de dollars et de 3 milliards de dollars en quinze jours. La demande de crédit a également reculé pour la deuxième semaine consécutive.

Dans ces conditions, certains observateurs se demandent si la détente des taux aux Etats-Unis va se poursuivre et à quel rythme. Une chose est sûre, néanmoins : M. Volcker, président du Fed, a maintenu qu'il mènerait une politique monétaire « stricte ». Ses relations avec le nouveau gouvernement américain semblent rester bonnes : le président Reagan a réaffirmé par deux fois « son profond attachement à l'indépendance du Federal Reserve Board », et qu'il était nécessaire que le Fed continue de surveiller l'expansion de la masse monétaire. Il a enfin estimé lors de sa première conférence de presse officielle, que le niveau élevé des taux d'intérêt « était la conséquence plutôt que la cause de l'inflation ». Répondant à ces aimables propos et commentant le programme de réduction des impôts, M. Volcker n'en a pas moins souligné qu'il lui paraissait indispensable de réduire les dépenses avant les impôts. On en est là, ce qui ne laisse guère présager une baisse rapide des taux, d'autant plus que les besoins du Trésor sont toujours très importants (plus de 21 milliards de dollars jusqu'à la fin du trimestre) et constituent une ponction très importante sur le marché des capitaux.

En France, le loyer de l'argent à court terme a manifesté une légère tendance au fléchissement dans la mesure où le soutien au mark est plus que jamais nécessaire. En novembre dernier, on le sait, ce soutien s'était manifesté par une baisse de 0,5 % du taux des interventions de la Banque de France. Dans cette perspective, plus ou moins aléatoire, mais s'appuyant sur des rumeurs de réalignement du S.M.E. démenties à la veille du week-end, les taux à un mois et trois mois ont fléchi de 1/4 % mais sont restés stables à six mois et un an.

Sur le marché à long terme, les taux se sont à nouveau légèrement tendus. Selon les indices Paribas, le rendement des fonds d'Etat sur le marché secondaire est passé de 13,77 % à 13,92 %, celui des emprunts publics de 14,43 % à 14,53 % et celui des emprunts privés, de 15,06 % à 15,21 %. C'est dire que l'optimisme ne règne pas sur ledit marché, où la Caisse des dépôts est pratiquement le seul acheteur, les investisseurs institutionnels restant sur la réserve. L'emprunt d'Etat de 10 milliards de francs s'est assez bien placé en province, mais plutôt mal à Paris : coté en Bourse depuis le 27 janvier, il s'inscrit déjà en dessous du pair à 99,90 F.

Par ailleurs, la volée d'emprunts émis par les banques la semaine dernière n'est pas encore totalement placée. De toute façon, une certaine saturation est perceptible en ce début d'année, et c'est pourquoi le calendrier a été allégé, avec « seulement », un emprunt de 2,5 milliards de francs (au lieu de 3 milliards de francs) du Crédit foncier à 14,60 % en nominal (14,63 % en rendement actuariel brut) et un emprunt U.C.B. à 14,90 % nominal et 15,20 % en rendement actuariel brut. Le maintien à 14,60 % pour le Crédit foncier a surpris les dirigeants de cet établissement et le Trésor voudraient-ils aller à contre-courant, estimant que les taux ne devraient pas monter, puisque l'inflation devrait se ralentir cette année ? En tout état de cause, l'atmosphère actuelle n'est pas bonne pour les obligations, que ce soit aux Etats-Unis, en R.F.A. ou en France. — F. R.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 FÉVRIER

Calme mais bien orienté

En ce début de semaine, la Bourse de Paris a manqué de tonus. Cependant, malgré la faiblesse de l'activité et une légère hésitation observée au fil des cotations, les cours sont restés bien orientés dans l'ensemble, l'indicateur instantané s'inscrivant en clôture à 0,6 % au-dessus de son précédent niveau.

Les points de fermeté ont été beaucoup moins nombreux qu'à la veille du week-end. A côté des pétroles, toujours bien orientés, on a remarqué la hausse de Locafrance (+ 6,5 %), Valeo (+ 5,4 %), Galeries Lafayette (+ 4,7 %), Routière Colas (+ 4,3 %), Crédit foncier (+ 3,4 %), B P (+ 3,4 %), et C.S.F. (+ 3,3 %).

Les baisses n'ont pas été importantes. Parmi les plus appréciables retenons : Sacilor (− 6,4 %), OPFI (− 4,7 %), Béghin (− 3,7 %), Kléber (− 3 %), Europe 1 (− 2,7 %), et Institut Mérieux (− 2,6 %).

Dans une certaine mesure, cette séance s'est révélée un peu décevante avec la détente des taux d'intérêt aux Etats-Unis, quelques-uns s'attendaient à mieux. Le démenti allemand de toute dévaluation du deutschemark serait-elle à l'origine de la réserve de la Bourse ? D'aucuns le prétendaient, affirmant que la reprise enregistrée vendredi avait été en bonne partie due à cet espoir né de rumeurs insistantes. Le désordre observé sur les marchés des changes ne peut, en tout cas, qu'avoir incité les opérateurs à la prudence.

En dépit d'une nouvelle baisse du prix de l'or à Londres retombé pour la seconde fois en dessous de 500 dollars l'once (493,25 dollars contre 506,50 dollars), le lingot a regagné 10 F à 86.500 F. De ce fait, le prix théorique du métal jaune a valu 12,2 % plus cher sur notre place, ce qui constitue un record. Le napoléon, en revanche, a perdu 9,50 F à 890 F. Le volume des transactions a augmenté, passant de 20,87 à 25,48 millions de francs.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LONSDALE. — A la suite de l'incendie qui a ravagé les bureaux de son siège, 5, avenue Georges, la société s'est provisoirement établie 36, rue Tronchet, 75009 Paris, téléphone : 260-39-39, télex 641.116 F.

Lonsdale, rappelons-le, est le premier cabinet français de « design » et de communication hors média. Fondée en 1961 par Paul Berçot, président, et François du Villard, directeur général, la firme a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires de 9,1 millions de francs (+ 24 %), dont plus de 8 millions d'honoraires. Elle emploie 34 collaborateurs dont 7 sont associés au capital.

SINGER. — Au cours de l'exercice 1980, le bénéfice net se monte à 38,1 millions de dollars (soit 1,92 dollar par action), contre une perte de 92,3 millions de dollars.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. — Émission d'un emprunt de 2,5 milliards, divisé en 500.000 obligations de 5.000 F portant intérêt de 14,60 % et amortissables en quatorze ans.

DART AND KRAFT INC. — Insertion en vue de l'introduction des 54.450.122 actions ordinaires du capital émis de 2,50 dollars chacune.

MANURHIN. — Attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq.

IMMOBANQUE. — Les recettes locatives ont atteint en 1980 162 millions de francs (contre 142 millions). Le dividende pourrait être porté à 28 francs (contre 25,50 francs).

PORSCHE enregistre pour l'exercice 1979/1980 un chiffre d'affaires de 1,23 milliard de DM, en baisse de 8,5 %. Le recul des ventes a été particulièrement sensible à l'exportation.

MERRIL LYNCH, principale firme de courtage américaine, enregistre un bénéfice net de 203,3 millions de dollars (soit 5,51 dollars par action), contre 118,7 millions.

INTERNATIONAL PAPER enregistre pour l'exercice écoulé un résultat net de 314 millions de dollars (soit 5,97 dollars par action), contre 525 millions de dollars.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	29 janv.	30 janv.
Valeurs françaises	93,6	94,5
Valeurs étrangères	99,1	100,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	103,1	103,1

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	23 janv.	30 janv.
Valeurs franç. à revenu variable	872,5	886,3
Valeurs étrangères	1277,2	1291,2
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	125,9	128
Assurances	229,1	224,4
Banques et soc. fin.	93,1	93
Sociétés foncières	148,1	148,4
Soc. investissem. portef.	112,4	112,8
Agriculture	157,7	153,4
Aliment., brasser., distill.	148,3	149
Automob., cycles et leurs équipem.	46,2	44,1
Bâtim., mat. constr., trav. publics	170,9	170,8
Caoutchouc (industr. et comm.)	46,5	47,2
Carrièr. salin., charb.	121,7	122,3
Construct. mécan. et naval.	128,9	128,5
Hôtels, casinos, thermal.	156,8	155,9
Imprimeries, papiers, cartons	128,3	126,6
Magasins, comptoirs d'exportation	98,8	98,4
Matériel électrique	131,7	130,1
Métallurgie com. des prod. métal.	34,9	34,5
Mines métalliques	123,4	128
Pétroles et carburants	156,1	151,9
Produits chim. et électro-métall.	138,6	138,5
Services publics et transp.	114,2	114,1
Textiles	85,1	84,9
Divers	148	147
Valeurs étrangères	172,8	174,7
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	87,3	88,4
Sociétés	96,8	96,5
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	98,5	98,7
Emprunts d'Etat	100	100,1
Emprunts garantis et assimilés	98	98,2
Sociétés	100,4	100,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1981		
Indice général	104,9	104,2
Produits de base	90,7	89 7
Construction	154,4	154,8
Biens d'équipement	107,8	108
Biens de consomm. durables	58,8	58,6
Biens de consomm. non durables	80,6	80,5
Biens de consomm. alimentaires	116,8	115,9
Services	171,5	172,2
Sociétés financières	112,4	111,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	213	216,5
Valeurs industrielles	93,8	92,7

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	133,9	132,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 fév. 10 11/16

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/1	2/1
1 dollar (en yens)	205,28	203,30

BOURSE DE PARIS - 2 FEVRIER - COMPTANT

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 878	4 862	4 740	4 980
Allemagne (100 DM)	230 460	230 800	225	237
Belgique (100 F)	14 394	14 376	13 860	14 650
Pays-Bas (100 fl.)	212 670	212 800	206	217
Danemark (100 krd)	75 050	74 980	72 500	77 500
Norvège (100 k)	89 400	88 740	86	91
Grande-Bretagne (£ 1)	11 613	11 446	11 350	11 950
Grèce (100 drachmes)	9 885	9 840	....	....
Italie (1 000 lires)	4 863	4 867	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	253 400	254 360	248	261
Suède (100 krs)	106 540	106 820	102	107 500
Autriche (100 sch)	32 575	32 610	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 902	5 895	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 740	8 785	7 600	8 500
Canada ($ can 1)	4 075	4 070	3 920	4 150
Japon (100 yens)	2 371	2 394	2 260	2 380

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/2
Or fin (kilo en barre)	86400	86500
Or fin (en lingot)	86490	86500
Pièce française (20 fr)	899 50	890
Pièce française (10 fr)	500	497
Pièce suisse (20 fr)	614	604 80
Pièce latine (20 fr)	620	600
Souverain	780 10	780
Pièce de 20 dollars	3300 40	3310
Pièce de 10 dollars	1650	1589
Pièce de 5 dollars	890	.....
Pièce de 50 pesos	3475	3460
Pièce de 10 florins	605	622

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. PSYCHIATRIE : « Qu'en faire », par Roland Jaccard ; « Plaidoyer pour un asile », par le docteur Marcelle Goujon.

ÉTRANGER

3. AMÉRIQUES
— Après cinq jours de combats, le Pérou revendique la victoire sur l'Équateur et proclame un cessez-le-feu.
3. DROITS DE L'HOMME
— Les conclusions d'un colloque international à Paris sur les disparus.
4-5. EUROPE
— « Les nouveaux Espagnols » (II), par Charles Vanecke.
— UNION SOVIÉTIQUE : Libre opinion : « Cri d'alarme pour trois prisonniers fous », par J. Miro, Y. Montand, H. Parmelin, S. Signoret et J.-P. Vernant.
7. ASIE
— Pour se concilier les pays de l'ASEAN, la Chine va encore distendre ses relations avec les P.C. clandestins d'Asie du Sud-Est.
7. AFRIQUE
7. PROCHE-ORIENT

POLITIQUE

8-9. L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE.
— Les « provinciales » du parti républicain : les giscardiens durcissent leurs critiques contre le P.S.
— M. Lionel Jospin : « La demande de ministres communistes est incompatible avec la politique des dirigeants du P.C. »
10. LA MORT DE M. NORBERT SÉGARD : le phare de la majorité dans le Nord.

SOCIÉTÉ

11. ÉDUCATION.
— Le centenaire des lois scolaires de Jules Ferry.
11. RELIGION.

SPORTS

14. HOCKEY SUR GLACE : un renouveau bien fragile.
— CYCLO-CROSS : Chassang bat la vieille garde nationale.

RÉGIONS

15. ILE-DE-FRANCE : inondations d'hier et de demain.

CULTURE

17. EXPOSITIONS : la donation Claude-Roger Marx au Louvre.
— CINÉMA : la nuit des césars.
20. VU : « Esculape et le piédestal », par Claude Sarraute.

EUROPA

21. Un entretien avec lord Carrington, secrétaire au Foreign Office.
— Les réactions des pays européens devant les changements économiques et sociaux.
— Sauver la politique agricole commune.
22. Les clés de la conjoncture.
24 et 25. La politique industrielle de la Communauté.
26. Les investissements des pays industrialisés entre eux.

ÉCONOMIE

42. AFFAIRES : la branche textile-habillement est devenue la première victime de la crise.
44-45. ÉTRANGER : les pays occidentaux protecteurs des Philippines s'inquiètent de la dégradation financière du pays.
46. CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS.

RADIO-TELEVISION (20)
INFORMATIONS « SERVICES » (16)
Troisième âge ; Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».
Annonces classées (28 à 40) ; Carnet (20) ; Programmes spectacles (18) ; Bourse (47).

● *M. et Mme Valéry Giscard d'Estaing*, accompagnés de leur fille Jacinte, ont assisté, samedi soir 31 janvier, au Théâtre des Variétés à Paris, à une représentation de l'*Intox*, la pièce de Françoise Dorin.

● *Le concert* que devait donner le lundi 2 février à 20 h. 30 au Théâtre musical de Paris le pianiste Alexis Weissenberg est annulé, celui-ci étant souffrant.

Le numéro du « Monde » daté 1er-2 février 1981 a été tiré à 531 743 exemplaires.

A B C D F G H

RÉUNIE EN CONSEIL NATIONAL

La C.F.D.T. se déclare favorable à l'élection d'un « président de gauche »

Le conseil national de la C.F.D.T., réuni les 29, 30 et 31 janvier, a adopté, sans encombre, une déclaration sur l'élection présidentielle dont l'essentiel était déjà arrêté depuis l'automne : « le bilan du septennat est accusateur pour le pouvoir et la droite : il faut sanctionner (...). Elire un président de gauche, c'est créer une situation favorable au changement ». Ce texte a été adopté par 1 327 voix (87,4 % des suffrages exprimés) contre 4 et 187 abstentions.

En revanche, la résolution économique n'a recueilli que 979 voix (63,4 %) contre 56 (3,6 %) et 508 abstentions (33 %). Bien que la politique de « resyndicalisation » telle que la conçoivent les dirigeants confédéraux rencontre sensiblement moins d'oppositions qu'au lendemain des dernières élections législatives, plus d'un délégué a voulu mettre à profit le vote sanctionnant un débat économique pour donner un coup de semonce à M. Edmond Maire et à son équipe.

C'est massivement que le conseil national s'est prononcé pour la poursuite de l'action en faveur de l'emploi avec la volonté de la rendre unitaire.

La déclaration sur l'élection présidentielle commence par affirmer que « *la C.F.D.T intervient publiquement parce qu'elle agit tous les jours pour transformer les conditions de travail et de vie des salariés et parce qu'elle inscrit ce combat dans la perspective du socialisme autogestionnaire par des changements fondamentaux de la société* ».

Le texte dresse un bilan accusateur du septennat, qu'il s'agisse du chômage ou de la politique étrangère.

« *Il faut changer (...), s'orienter vers une société différente.* » La C.F.D.T. rappelle ses positions antérieures et énumère ses grands choix et ajoute : « *La stratégie et l'action de la C.F.D.T. contribuent à la construction de l'union des forces populaires, qui se veut porteuse de changement et qui implique une mobilisation consciente pour aller vers un socialisme dans la liberté. Des changements politiques sont indispensables. Elire un président de gauche, c'est créer une situation favorable à ces changements.* »

33 % d'abstentions pour le vote d'une résolution économique

Le vote de la résolution économique a été moins facile. Les dirigeants cédétistes retrouvent la même majorité (63,44 %) qu'au congrès de Brest, en mai 1979. Mais les mandats hostiles (sauf pour Hacuitex et Champagne-Ardenne) se sont mués en abstentions.

Dans ce camp, on trouve les voix de la chimie et des services (qui présentaient un contre-texte plus succinct), celles de l'Auvergne (qui demandait le renvoi), et celles de nombreuses régions, hostiles à une orientation ne prenant pas suffisamment en compte, à leurs yeux, la régionalisation. Il y a également les mandats (parfois partagés entre l'approbation et l'abstention) d'organisations telles que la construction, les finances, la banque, l'énergie, etc. Dans cette analyse, les opposants déclarés à la « *ligne confédérale* » ne constitueraient que le tiers des abstentions (soit environ 12 %).

Certes, toute hostilité au « *recentrage* » n'a pas disparu. Ce que la direction appelle « *réalisme* » fait toujours figure, pour certains, d'adhésion au « *consensus* ». Mais nombre de militants, qui ont finalement rallié la ligne majoritaire, reprochent à la confédération de ne pas assez favoriser les actions revendicatives. Les mécontents, cependant, ne nient pas l'obstacle que constitue l'absence d'unité syndicale. L'attitude de la C.G.T., sauf exceptions ponctuelles, a été quasi unanimement critiquée.

« *Il n'y a pas de limites à la compétence syndicale autres que celles déterminées par le syndicat lui-même. Il existe un lien entre politique sociale, politique économique et politique industrielle* », rappelle le conseil national dans la résolution. « *En ce sens, il décide d'amplifier son action par une intervention offensive sur l'ensemble du terrain occupé par le patronat et le gouvernement notamment sur les problèmes économiques.* »

Outre le retour au plein emploi, première des orientations retenues, la résolution insiste sur l'élargissement de l'intervention syndicale, cette seconde orientation « *est une nécessité* » sur le terrain économique, « *elle est le prolongement nécessaire de l'action sur les conditions de travail et le moyen de consolider les acquis des luttes sociales* ».

J. R.

● *L'intervention de la police à Radio-Lille 80*, le vendredi 30 janvier, au cours d'une émission à laquelle participait M. Alain Krivine (*le Monde* du 1er février) a suscité de nombreuses protestations, en raison notamment de l'attitude des policiers à l'égard des journalistes. La délégation intersyndicale permanente des journalistes du Nord - Pas-de-Calais (S.N.J., S.N.J.-C.F.D.T., S.N.J.-C.G.T.), dans un communiqué, « *proteste avec force contre un tel comportement* ».

VIFS REMOUS SUR LE DOLLAR

Baisse de l'or

Après leur flambée de la semaine précédente, les cours du dollar ont fluctué fortement sur les marchés des changes au cours de la journée du 2 février. A Paris, la monnaie américaine, qui, la veille du week-end, était passée de 4,81 F à près de 4,88 F, a commencé par retomber à 4,82 F pour rebondir à 4,87 F. A Francfort, son cours, après avoir touché 2,1150 DM vendredi, fléchissait à 2,09 DM puis remontait à 2,11 DM.

Fait intéressant, le mark, très attaqué jeudi et vendredi et soutenu à son cours plancher en francs français par les interventions des banques centrales, s'est raffermi : il a nettement décollé de ce cours plancher (2,3033 F) en s'élevant à 2,31 F environ. Certains opérateurs tablaient sur une dévaluation du mark au cours du week-end, en dépit des démentis réitérés des autorités ouest-allemandes, à commencer par le chancelier Schmidt. Comme rien ne s'est passé, les cours de la monnaie ouest-allemande remontent.

Les marchés des changes sont très nerveux, la hausse du dollar étant jugée trop rapide par les milieux financiers internationaux et les opérateurs se montrent plus circonspects.

Sur le marché de l'or, la baisse a repris. Le cours de l'once de 31,15 dollars qui avait, jeudi 29 janvier, enfoncé le niveau de 500 dollars l'once, puis était remonté à 507 dollars par suite de la nouvelle tension en Pologne, est retombé en dessous de ce niveau, à 492 dollars environ.

La France estime « injustifiée » l'expulsion de son ambassadeur à Vanuatu

Le ministère des affaires étrangères a déploré, ce lundi 2 février, la décision du gouvernement de Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides) de déclarer persona non grata *l'ambassadeur de France à Port-Vila, M. Yves Rodrigues, la veille du jour où ce dernier devait signer les accords de coopération entre les deux pays, et de ne lui laisser que vingt-quatre heures pour quitter son poste.*

La nouvelle a été connue dès l'abord par un coup de téléphone du porte-parole du gouvernement vanuatuan au bureau de l'Agence France-Presse à Canberra, en Australie. D'autre part, l'ambassade de France s'est vu priée de réduire de treize à cinq membres son personnel diplomatique sur place, pour s'aligner sur le nombre de diplomates des missions britannique et australienne.

L'incident qui a motivé la mesure prise par Port-Villa, selon le porte-parole vanuatuan, est le retrait du visa accordé à M. Barak Sopé, directeur du cabinet du premier ministre, M. Lini, faisant fonction de ministre des affaires étrangères et principal responsable du parti au pouvoir, le Vanuaaku Pati, et à trois autres personnalités, qui souhaitaient se rendre à Nouméa pour répondre à une invitation du Front uni de libération kanake (FULK). Port-Vila reproche à M. Rodrigues d'avoir retiré son visa à M. Sopé, alors que celui-ci s'apprêtait à prendre l'avion pour Nouméa. M. Sopé a passé outre, s'est rendu à Nouméa d'où il a dû repartir sur Port-Vila.

Le Quai d'Orsay estime que « *les motifs avancés par Port-Vila ne sont pas conformes à la réalité. Le premier ministre de Vanuatu avait en effet convenu avec notre ambassadeur que M. Sopé ne pourrait pas, compte tenu de ses fonctions officielles, assister à la réunion d'un mouvement indépendantiste en Nouvelle-Calédonie, mais qu'il pourrait en revanche avoir un entretien avec les autorités françaises de Nouméa sur des sujets d'intérêt commun (...). Le gouvernement français considère que cette décision parfaitement injustifiée traduit en réalité le refus soudain du gouvernement de Vanuatu de s'engager dans la voie de la coopération proposée par la France. Il tirera, en ce qui le concerne, les conséquences qui résultent de ce revirement* ».

UN P.-D.G. DE GRAVELINES (NORD) EST ÉCROUÉ POUR ABUS DE BIENS SOCIAUX

L'ancien président-directeur général des Cartonneries mécaniques de Gravelines (Nord), M. Charles de Clermont-Tonnerre, âgé de trente-cinq ans, qui avait occupé ce poste de juillet 1975 à juillet 1978, a été écroué pour abus de biens sociaux.

La société que dirigeait M. de Clermont-Tonnerre, fils de M. François de Clermont-Tonnerre, décédé en 1979, et qui fut, en 1936, député de la Somme, avait connu bien des difficultés. Placée en règlement judiciaire au mois de mai 1974, elle avait été reprise par la SOCAR, une filiale de la Cellulose du pin (*le Monde* du 23 avril 1980), puis placée à nouveau sous le contrôle d'un syndic.

M. Charles de Clermont-Tonnerre, qui fut à deux reprises candidat malchanceux aux élections législatives, à Bergues, dans la 12e circonscription du Nord, en 1973, sous l'étiquette des réformateurs et, en 1978, sous celle de l'U.D.F., est accusé de s'être fait verser, au titre de « rappel de salaires » des sommes totalisant 400 000 francs.

M. de Clermont-Tonnerre avait été, d'autre part, gérant de la S.A. Omni-Pack, domiciliée à Paris, qui avait déposé son bilan en novembre 1980.

LES NOMADES INDESIRABLES A LA SEYNE

Le maire communiste de La Seyne (Var), M. Maurice Blanc, a adressé, vendredi 30 janvier, une lettre au préfet du département, M. Pierre Manière, dans laquelle il demande l'évacuation de nomades établis en différents points de la commune. Dans cette lettre M. Blanc fait remarquer que « *la municipalité de La Seyne reste attachée à la démocratie* » et que les gens peuvent mener « *leur vie comme ils l'entendent* » à condition d'avoir « *le respect de la vie d'autrui* ». M Blanc demande également « *que des dispositions soient prises pour les reloger en des lieux où ils puissent vivre décemment le plus rapidement possible* ».

Quelque cinq cents nomades vivent dans des roulottes à La Seyne pendant l'hiver. Sur incitation de la mairie, la plupart d'entre eux ont quitté cette ville pendant le week-end. La municipalité fait remarquer qu'elle a préparé, en septembre 1979, un projet de camp d'hébergement afin que les nomades puissent être accueillis dans « *des conditions d'hygiène, de sécurité et de salubrité satisfaisantes, et la préfecture n'a jamais donné suite à cette proposition* ».

La mairie indique que cette concentration de nomades engendre des problèmes sanitaires mais également des difficultés avec la population. Quand ces problèmes seront réglés par l'installation d'une aire de transit, la ville sera prête, dit la municipalité, à accueillir les nomades.

Nouvelles brèves

● *M. Michel Debré* s'est entretenu dimanche 1er février, à New-York avant de regagner Paris, avec M. Henry Kissinger, ancien secrétaire d'Etat américain. Le candidat à la présidence de la République a ensuite indiqué aux journalistes qu'il faut combattre les fluctuations trop importantes du dollar qui provoquent l'instabilité monétaire. Il a souligné le rôle que la France devrait jouer en Afrique alors que les autres pays de l'alliance atlantique ne se sentent pas touchés d'aussi près par ce qui se passe dans ce continent. Enfin, il a souhaité un accroissement des budgets nationaux en matière de défense.

● *La Banque nationale suisse* a décidé pour la deuxième fois en un an de relever le taux officiel de l'escompte en le portant de 3 % à 3,5 %, tandis que celui des avances sur nantissement passe de 4 % à 4,5 % (*A.F.P.*)

● *Deux secousses, respectivement de magnitude 5,1 et 4,5*, ont été ressenties, le samedi 31 janvier, dans la région d'El-Asnam, ravagée le 10 octobre 1980 par un violent tremblement de terre qui était, lui, de magnitude 7,2. Les secousses ne semblent pas avoir fait de victimes ou de dégâts. Presque quatre mois après la catastrophe, l'agitation sismique de la région est encore très vive.